


HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PAR

DANIEL STERN

TOME TROISIÈME

PARIS

GUSTAVE SANDRÉ, LIBRAIRE

1853







HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE 1848.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET,
RUE MIGNON, 2.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PAR

DANIEL STERN

AUTEUR DE L'*ESSAI SUR LA LIBERTÉ*

. . . . . . et futurorum præsagia
læta, tristia, ambigua, manifesta.
TACITE.

TOME TROISIÈME



PARIS

GUSTAVE SANDRÉ, LIBRAIRE

RUE PERCÉE-SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11

1853

*L'auteur prie ceux des lecteurs qui ont accordé quelque sympathie aux opinions et aux jugements exprimés dans les deux premières parties de cet ouvrage, de vouloir bien lui tenir compte des circonstances au milieu desquelles il écrit, et se rappeler que, pendant le cours même de la publication de l'*HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848, *le régime de la presse a totalement changé en France.*

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE 1848.

LIVRE PREMIER.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

CHAPITRE PREMIER.

ESPRIT DE L'ASSEMBLÉE. — MINISTÈRE DU TRAVAIL. — AFFAIRES DE POLOGNE. — JOURNÉE DU 15 MAI.

Jamais peut-être, depuis l'établissement des gouvernements libres, aucune assemblée politique n'avait possédé une force de situation et d'opinion comparable à celle dont l'Assemblée nationale constituante se voyait investie lorsqu'elle ouvrit solennellement ses débats, le 4 mai 1848.

Derrière elle, pour la soutenir, la nation entière dont elle était issue par le suffrage universel, exercé pour la première fois dans toute son extension, avec une liberté parfaite et un ordre admirable. Devant elle, table rase. Plus un seul pouvoir debout pour partager son initiative, limiter ses droits ou résister à ses volontés ; pas un *veto* pour en suspendre l'application. Ni roi, ni princes, ni cour, ni ministres, pour lutter avec elle de ruse ou d'audace. Rien qui pût seulement la distraire de son omnipotence incontestée.

Que manqua-t-il donc à l'Assemblée constituante pour créer une œuvre durable? Que manqua-t-il à ses intentions droites, à ses talents, à son courage? Une chose ; une seule, mais décisive dans la vie des hommes et des sociétés : la conscience de sa force.

L'expérience a fait connaître que, de l'échange perpétuel des idées et des sentiments dans une réunion d'hommes, très séparés d'ailleurs, mais appliqués à un but commun, il se dégage une sorte d'esprit collectif, qui constitue le caractère, ou ce que l'on pourrait appeler l'individualité de cette réunion. Cela s'est vu toujours dans les communautés religieuses, dans la magistrature, dans l'armée, dans les académies, dans les assemblées politiques. Et selon que cet esprit s'est plus ou moins révélé à lui-même, on l'a vu exercer au dehors une action plus ou moins sensible. L'Assemblée constituante de 1848, troublée dès ses débuts par des événements et des influences dont je vais essayer de retracer les effets, n'est jamais arrivée à un dégagement complet du bon esprit dont elle était animée ; sa personnalité ne s'est accusée suffisamment, ni aux yeux du peuple, ni à ses yeux propres. Aussi, après une carrière de plus d'une année, carrière pleine d'angoisses et de contradictions, après avoir montré tour à tour beaucoup de fermeté et beaucoup de faiblesse, les pressentiments les plus justes et d'inconcevables illusions, a-t-elle résigné avec découragement et tristesse la puissance suprême, sans en laisser d'autres traces qu'une constitution éphémère du sein de laquelle surgissaient deux pouvoirs égaux et opposés, rivaux avant même de s'être regardés face à face, et qui allaient bientôt replonger le pays dans une confusion plus grande encore que celle dont on venait à peine de le faire sortir.

L'histoire de l'Assemblée constituante nous offre cependant un digne sujet d'études, et l'intérêt qui s'attache à ses

travaux se mesure moins aux résultats obtenus qu'à la grandeur de l'entreprise tentée.

Instituer la démocratie ce sera l'œuvre de plusieurs siècles, peut-être, car il s'agit d'une civilisation nouvelle à faire sortir d'un principe tout nouveau; et depuis que les dieux n'interviennent plus dans les affaires humaines, depuis qu'on ne voit plus les législateurs descendre du Sinaï ou remonter vers l'Olympe, depuis que l'esprit humain n'obéit plus à l'instinct, mais veut comprendre les lois qu'il accepte, le progrès des sociétés se complique et s'étend de telle sorte que ceux-là mêmes qui y travaillent avec le succès le plus apparent, ne le saisissent point dans son ensemble et n'en conçoivent souvent qu'une idée vague, obscure et bornée.

J'ai dit plus haut comment l'Assemblée, en se constituant, avait choisi dans le Gouvernement provisoire les membres de la Commission exécutive. De part et d'autre on se connaissait peu; on s'observait, et l'on demeurait dans l'incertitude sur les rapports qui s'allaient nouer, aussi bien que sur la politique qu'il conviendrait de suivre jusqu'à la promulgation d'une constitution définitive.

Le mot de conciliation avait été souvent prononcé dans les débats concernant la forme et les attributions du pouvoir exécutif, et ce mot exprimait avec exactitude le sentiment le plus général. Les membres des anciennes chambres monarchiques, qui venaient siéger au côté droit de l'Assemblée républicaine, ne se sentaient pas assez forts pour attaquer ouvertement la Révolution et n'aspiraient encore qu'à composer avec elle. La plupart n'avaient dû leur élection qu'à l'influence du clergé ou s'étaient crus obligés, en se présentant au suffrage universel, à des professions de foi d'une exagération démocratique qui les amoindrissait sensiblement, même à leurs propres yeux. Aussi, dans les pre-

miers temps, leur attitude et leur langage furent-ils d'une modestie excessive. Ces habiles d'autrefois, déconcertés par l'événement, se rallièrent en assez grand nombre autour de M. Odilon-Barrot, dont le nom marquait suffisamment le caractère peu défini de l'opposition que l'on croyait pouvoir se permettre; d'ailleurs, ni M. Thiers, ni M. Molé, n'étant entrés à l'Assemblée, M. Odilon-Barrot y jouait, en leur absence, le personnage le plus considérable.

Les nouveaux venus dans cette réunion imposante s'y présentaient avec une certaine timidité; ils éprouvaient quelque embarras dans la compagnie des anciens parlementaires dont ils ne voulaient pas accepter, mais dont ils subissaient malgré eux l'ascendant. Presque tous apportaient de leurs provinces la résolution loyale de ne s'enrôler dans aucun parti, une connaissance très imparfaite de la situation, et, pour toute doctrine politique, le désir d'épargner au pays, comme l'avait su faire le Gouvernement provisoire, le choc des factions et l'explosion de la guerre civile. A part la prétention d'une trentaine de représentants qui voulaient continuer la tradition jacobine, et qui, en venant s'asseoir sur les gradins les plus élevés du côté gauche de la salle, se donnèrent collectivement, en mémoire de la Convention, le nom de *Montagne*, sans avoir toutefois de plan tracé ni d'idées arrêtées, l'habileté des uns, l'honnêteté des autres, l'hésitation et l'inexpérience du plus grand nombre, allaient en ce moment à une même fin; et tout, dans le langage comme dans les actes de l'Assemblée, parut empreint d'un esprit de tempérament et de prudence.

De leur côté, les cinq membres du Gouvernement provisoire maintenus dans la Commission exécutive, soit qu'ils fussent flattés et comme désarmés par cette marque de confiance, soit que les dangers à peine conjurés de la dictature révolutionnaire leur fissent considérer comme un souverain

bien la jouissance paisible d'un pouvoir médiocre, s'abstinrent de toute initiative, afin de garder la paix au sein du conseil et de n'éveiller dans l'Assemblée ni contestation, ni ombrage.

M. de Lamartine, lui-même, quoique moins atteint que ses collègues de la lassitude qui suit les grands efforts, parce qu'il n'avait eu besoin d'aucune tension d'esprit pour s'élever à la plus haute éloquence et au plus haut courage, semblait prendre à tâche d'influencer le moins possible l'opinion de ses collègues et ne paraissait pas soucieux de se créer un parti dans l'Assemblée [1]. Le vote du 10 mai [2] le blessait à la vérité, car tout en lui cédant, ce vote jetait sur son immense popularité l'ombre d'un premier blâme, mais il ne l'avait pas excité à la lutte. Confiant toujours, oublieux, plein de sérénité, il attendait tout du temps et de son étoile.

La formation du ministère, laissée par l'Assemblée à la Commission exécutive, se ressentit de ces dispositions indécises. Le département de l'intérieur fut donné à un médecin, M. Recurt, républicain d'ancienne date, mais étranger à la pratique des grandes affaires, incapable d'occuper la tribune, et qui n'apportait au gouvernement aucune force, ni conservatrice, ni révolutionnaire. Un autre médecin, M. Trélat, qui s'était placé au premier rang dans les luttes du parti républicain par son talent et sa fermeté d'âme, mais qui était moins apte encore que M. Recurt aux affaires proprement dites, remplaça M. Marie au ministère, si important alors, des travaux publics.

M. Flocon succéda au ministère du commerce à M. Beth-

[1] Aux représentants qui venaient lui demander une direction politique, il répondait que tout irait de soi-même. A ceux qui souhaitaient de connaître ses idées sur le projet de constitution, il disait qu'il fallait consulter MM. de Béranger et de Lamennais.

[2] Voir tome II, chapitre XII de cette histoire.

mont, nommé ministre des cultes; M. Duclerc prit, des mains de M. Garnier-Pagès, le portefeuille des finances; M. de Lamartine voulut être remplacé au département des affaires étrangères par M. Bastide, homme d'un courage à toute épreuve, d'un caractère incorruptible, mais timide sous des formes roides, et trop peu préparé par ses antécédents aux discussions parlementaires, trop peu prémuni surtout, par la nature de son esprit, contre les habiletés de la diplomatie européenne. MM. Carnot et Jean Reynaud restèrent au ministère de l'instruction publique, malgré le déplaisir du parti clérical, dont l'influence était déjà sensible; le portefeuille de la justice demeura à M. Crémieux qui avait montré au Gouvernement provisoire une mobilité d'opinion excessive; l'amiral Cazy eut le département de la marine; le lieutenant-colonel Charras devint ministre de la guerre par *intérim*, en attendant l'arrivée du général Cavaignac, nommé ministre.

M. Ledru-Rollin obtint sans trop de peine que M. Caussidière, encore très bien vu de la bourgeoisie parisienne qu'il avait tout à la fois rassurée et amusée pendant la crise révolutionnaire, restât à la préfecture de police. Ses collègues consentirent également à placer deux hommes dans lesquels il avait mis toute sa confiance, MM. Carteret et Jules Favre, le premier, en qualité de sous-secrétaire d'État, au ministère de l'intérieur, le second au ministère des affaires étrangères. Mais M. Ledru-Rollin ne put ni enlever la mairie de Paris à M. Marrast, son adversaire déclaré, ni empêcher que M. Pagnerre, qui appartenait au parti de M. Garnier-Pagès, fût nommé secrétaire de la Commission exécutive.

Comme on le voit, les éléments hétérogènes que la Révolution avait poussés au Gouvernement provisoire, et qui avaient neutralisé son action, se retrouvaient au sein de la

Commission exécutive, et, cette fois, non plus fortuitement, mais avec réflexion et comme par un aveu général d'impuissance. A ce moment où les partis se mesuraient de l'œil, aucun d'eux ne savait en effet ce qu'il pouvait oser, parce que personne ne se rendait un compte bien net des situations et des forces respectives.

Depuis le 16 avril, un trouble extrême était resté dans les esprits. La position de M. Ledru-Rollin était devenue très fausse et presque intolérable entre les vaincus et les vainqueurs de cette singulière journée, où il avait tout à la fois protégé l'attaque et préparé la défense de l'hôtel de ville. Les vainqueurs, ignorant qu'ils lui devaient en partie leur salut, s'indignaient de voir leurs efforts pour le renverser lui donner, en apparence, une force nouvelle; les vaincus, pleins de ressentiments, n'osaient s'y abandonner, n'ignorant pas que, sans son appui, réel ou nominal, ils ne pouvaient rien entreprendre. Personne ne savait trop qu'attendre ou que craindre d'un homme aussi divers. Lui-même, devenu l'allié, puis insensiblement le protégé de M. de Lamartine, ne comprenait plus son rôle; et, comme il personnifiait encore à cette heure la Révolution, on croyait la sentir s'affaisser et chanceler avec lui sur une base mouvante.

Nous avons vu aussi que les principaux chefs révolutionnaires s'étaient étonnés et alarmés sans mesure du tour que prenaient les élections. Lorsqu'ils entrevirent le résultat du suffrage universel, ils s'excitèrent l'un l'autre à n'en tenir aucun compte et se répandirent à l'avance contre l'Assemblée nationale en menaces insensées. Malheureusement quelques hommes d'un esprit supérieur et qui auraient dû se montrer plus sages, encouragèrent ou tolérèrent ces tendances dangereuses et laissèrent se former autour d'eux des foyers d'une opposition préconçue qui touchait à la sédition.

Dès le 16 avril au soir, M. Louis Blanc et ses adhérents décidaient, dans une réunion au Luxembourg, qu'il fallait incessamment réparer l'échec de la journée en reprenant l'offensive. A la vérité, on ne s'était entendu ni sur l'occasion, ni sur le mode d'une nouvelle intervention du prolétariat, mais on s'était quitté en se payant de l'assurance que si l'Assemblée ne se montrait pas docile aux volontés du peuple, on ferait bonne et prompte justice de ces mandataires infidèles. A quelques jours de là, MM. Leroux et Cabet proposaient de leur côté au Gouvernement provisoire, de s'adjoindre un comité permanent composé des hommes les plus avancés de la démocratie, afin de rentrer par leur influence et par leurs conseils, malgré l'Assemblée et sans elle, dans les voies de la révolution sociale.

Enfin, dans le même temps, il se tenait au ministère de l'intérieur des conciliabules où MM. Portalis, Landrin, Jules Favre, Étienne Arago, madame Sand, agitaient la question de savoir si l'on se débarrasserait de l'Assemblée le jour même de son ouverture; et trop souvent cette question absurde se tranchait d'une manière affirmative.

Ces dispositions soupçonneuses des chefs de parti ne tardèrent pas à se communiquer, par la presse et les clubs, à la population parisienne. A peine le nouveau gouvernement entrait-il en fonctions qu'il se vit attaqué de toutes parts. Pendant que les anciens journaux royalistes, profitant d'une liberté de presse illimitée, raillaient les *pentarques* et annonçaient la chute prochaine de cette *quasi-royauté*, comme ils l'appelaient, les feuilles révolutionnaires répétaient sur tous les tons que le *suffrage universel, faussé par mille manœuvres électorales, avait menti au peuple; que la République était pervertie, la question de la royauté gagnée.* Les murs de Paris, couverts pendant si longtemps de dithyrambes à la fraternité et de louanges au Gouvernement pro-

visoire, changeaient d'aspect; on n'y voyait plus qu'avertissements hostiles et menaces. « Si vous persistez à défendre l'ancienne forme sociale, » disait, entre autres, une affiche de la société des *Droits de l'homme*, qui portait la signature de Barbès et qui s'adressait aux *privilégiés de l'ancienne société*, « vous trouverez à l'avant-garde, au jour de la lutte, nos sections organisées; et ce ne sera plus de *pardon* que vos frères vous parleront, mais de *justice*[1]. »

Chaque jour on répétait dans les journaux, comme une chose toute simple, que si l'Assemblée ne se hâtait d'exécuter les volontés du peuple, il *chasserait cette fausse représentation nationale ;* ou bien on disait encore que les ouvriers de Paris apporteraient aux représentants une constitution toute faite, acclamée au champ de Mars, et qu'ils les forceraient à la voter séance tenante[2].

Cette simplification grossière de la notion de souveraineté ne trouvait que trop d'échos dans les imaginations populaires surexcitées par la facile victoire de février : la conscience politique du peuple fut faussée par des prédications extravagantes, avant même de s'être formée; le vertige d'une tyrannie démocratique emporta les esprits. Toutes les apparences du droit et de la raison furent abandonnées, comme à plaisir, aux ennemis de la démocratie dans la lutte que nous allons voir si témérairement engagée par des hommes sans génie et par des chefs subalternes.

Une imprudente provocation de M. Louis Blanc fut l'avant-coureur des hostilités.

Le 10 mai, c'est-à-dire le jour même où l'auteur de l'*Organisation du travail* se voyait exclu du nouveau pouvoir

[1] Voir le *Rapport de la Commission d'enquête*, t. II, p. 285.

[2] Voir *l'Ami du peuple, la Vraie république, la Commune de Paris, la Cause du peuple*, journaux rédigés par MM. Raspail, Thoré, Sobrier, madame Sand, etc. (Numéros du 16 avril au 4 mai).

exécutif, dans un moment où la plus extrême réserve lui était commandée, M. Louis Blanc montait à la tribune et demandait à une Assemblée, prévenue à l'excès contre lui, la création d'un ministère du travail et du progrès. A une heure mieux choisie, et venant d'une autre bouche, cette proposition aurait été peut-être l'objet d'une discussion utile; mais dans les circonstances données, quand l'opinion se retirait visiblement de lui, M. Louis Blanc ne pouvait se flatter qu'il obtiendrait de l'Assemblée une concession que le Gouvernement provisoire, malgré les intimidations du 26 février et du 17 mars, lui avait obstinément refusée en affrontant une impopularité redoutable. Une pareille tentative était tout à fait impolitique, car elle allait, sans nécessité, jeter un plus grand discrédit sur son auteur dans les rangs de l'Assemblée et venir en aide aux cabales des factieux qui travaillaient à discréditer l'Assemblée dans les rangs du peuple. Le discours de M. Louis Blanc se ressentit d'ailleurs de la gêne d'une situation fausse. En disant des choses vraies, il parut personnel et devint irritant. De fréquents murmures l'en avertirent. Plusieurs républicains protestèrent contre la prétention que semblait afficher M. Louis Blanc de représenter, à lui seul, la cause populaire : « Nous sommes *tous* ici pour le peuple et pour défendre ses droits ! » lui criait-on ; et comme il continuait à développer son thème sans s'interrompre, il arriva que l'Assemblée entière se levant impatiemment, l'on entendit ces cris, partis à la fois de tous côtés : *Vous n'avez pas le monopole de l'amour du peuple! nous sommes tous ici pour la question sociale; nous sommes tous venus au nom du peuple; toute l'Assemblée est ici pour défendre les intérêts du peuple.*

Et à mesure que M. Louis Blanc parlait, le malentendu et l'irritation allaient croissants; aussi, sa proposition fut-

elle unanimement rejetée. Néanmoins, tout en repoussant avec quelque dureté les prétentions d'un socialiste, l'Assemblée écoutait avec sympathie, pendant ce débat, des paroles favorables au socialisme.

Il fut établi par plusieurs orateurs, sans que personne vînt y contredire ou parût s'en étonner : « *que la question sociale dominait dans toutes les intelligences, non seulement en France, mais en Europe.* »

On insista sur le *profond intérêt que prenait l'Assemblée à la cause que M. Louis Blanc venait défendre*. Un ouvrier dit que les *travailleurs espéraient tous en l'Assemblée; que l'Assemblée pouvait avoir confiance dans le peuple.* M. Freslon affirma que *l'Assemblée poserait nécessairement toutes les grandes bases de l'organisation du travail. Si elle ne le faisait pas*, ajouta-t-il avec l'accent d'une conviction sincère, *la France la mépriserait; elle serait maudite par la postérité*[1] *!*

En votant enfin, à l'unanimité, *l'enquête sur l'amélioration du sort des travailleurs industriels et agricoles*, l'Assemblée tint à bien marquer que, si elle écartait en la personne de M. Louis Blanc le système particulier d'un socialiste, elle n'entendait aucunement condamner l'esprit général du socialisme.

Et cela était vrai jusqu'à un certain point.

La révolution faite par le peuple était trop récente pour qu'on imaginât de nier qu'il en dût retirer les fruits. On avait vu le peuple grand, on s'exagérait sa force; pour les révolutionnaires de 1830, la force et le droit c'était tout un. Il était donc admis, comme une vérité incontestable, qu'on devait quelque chose au peuple victorieux. Les uns par peur, le plus grand nombre par un sentiment d'équité mêlé de repentir, d'autres par politique, estimaient juste et

[1] Voir au *Moniteur*, séance du 10 mai, les discours de MM. de Falloux, Peupin, Freslon, etc.

croyaient nécessaire de tenir, en partie du moins, les promesses de février; et si l'on différait d'opinions, ce n'était encore que sur l'interprétation plus ou moins large qu'il convenait de donner à ces promesses. Qu'il y eût déjà, comme je l'ai indiqué, chez la plupart des membres des anciennes assemblées, une intention sourde de reprendre peu à peu avec le temps, dans la mesure où cela serait possible, les concessions arrachées par la nécessité, cela n'est guère douteux; mais ces velléités de réaction étaient paralysées par la majorité républicaine; et vraisemblablement elles seraient demeurées impuissantes sans les fautes parlementaires de la *Montagne*, sans les extravagances des feuilles ultra-révolutionnaires, sans les outrages et les provocations des meneurs de la place publique.

Depuis l'ouverture de l'Assemblée, ces meneurs cherchaient un prétexte pour convoquer les masses populaires. Les échecs réitérés de l'émeute dans ses tentatives contre le Gouvernement provisoire ne les avaient pas découragés. Pour les hommes de cette trempe, il semble y avoir, dans une certaine ivresse causée par la fermentation des esprits et par le tumulte des foules, un attrait de même nature et tout aussi irrésistible que l'ivresse des liqueurs fortes; et ceux qui sont possédés de cette soif maladive, s'irritent d'autant plus qu'ils la satisfont davantage. Ils avaient compté pour entraîner le peuple sur le rejet de la proposition de M. Louis Blanc; mais lorsqu'ils virent que la question du *ministère du travail* n'agitait qu'une faible partie des ouvriers, ils épièrent une occasion meilleure : elle ne devait pas se faire attendre.

Les interpellations sur les affaires de la Pologne, mises à l'ordre du jour du 15 mai, occupaient la population; on pensa qu'elles y produiraient une émotion naturelle, assez générale pour qu'on pût espérer, à l'aide d'excitations dans

les clubs et dans la presse, de pousser les masses à quelque extrémité. Le calcul ne manquait pas de justesse. Aucune cause ne fut jamais populaire en France à l'égal de la cause polonaise. Pendant les guerres du Consulat et de l'Empire, il s'était établi, entre nos soldats et les soldats polonais, une complète fraternité d'armes. L'enthousiasme pour Napoléon n'était pas moins vif en Pologne qu'en France. On trouvait l'image de l'Empereur aussi fréquemment dans les chaumières les plus reculées de la Lithuanie que l'image de Poniatowski dans la demeure des paysans de la Loire. La *Varsovienne* de M. Delavigne n'avait pas été chantée avec moins de passion dans nos rues que la *Parisienne* [1]. En 1831, les chansons de Béranger se vendaient par milliers au profit d'un comité polonais formé dans les bureaux du *National* sous la présidence de Lafayette, et le plus illustre des républicains français s'intitulait avec complaisance : « premier grenadier de la garde nationale de Varsovie. »

En vain les ministres de Louis-Philippe auraient-ils voulu empêcher les chambres de déclarer chaque année dans l'adresse au roi : « qu'elles faisaient des vœux sincères pour le rétablissement de la nationalité polonaise ; elles n'en eussent pas moins persisté dans cette déclaration, suivant en cela le courant de l'opinion publique.

Les discours et les écrits du général Lamarque, de MM. Mau-

[1] On se rappelle ces vers célèbres de C. Delavigne :

A nous Français ! les balles d'Iéna,
Sur ma poitrine, ont inscrit mes services ;
A Marengo le fer la sillonna ;
De Champ-Aubert comptez les cicatrices.
Vaincre et mourir ensemble autrefois fut si doux !
Nous étions sous Paris... Pour de vieux frères d'armes
N'aurez-vous que des larmes ?
Frères ! c'était du sang que nous versions pour vous !

guin, de Lamennais, de Montalembert; les cours de M. Mickiewicz au collége de France, empêchaient le courant de se ralentir. Enfin, les émigrés polonais du parti démocratique s'étaient en toute occasion mêlés à nos troubles civils; la plupart étaient même affiliés aux sociétés secrètes et vivaient en relations étroites avec nos plus ardents révolutionnaires.

La révolution de février vint raviver les espérances communes. Les jeunes gens des écoles applaudirent avec enthousiasme un de leurs professeurs les plus célèbres lorsqu'il peignit en traits mystiques du haut de la chaire « cette *France du Nord*, ce *Christ des nations*, cette Pologne qu'il avait rencontrée debout et vivante au milieu de nos barricades, et dont il avait touché du doigt les plaies saignantes [1]. » Et quand, à peu de jours de là, une députation des Polonais émigrés se rendit à l'hôtel de ville pour demander au Gouvernement provisoire des secours et des armes, elle fut accueillie, sur son passage, par les démonstrations de la sympathie la plus vive.

Aussi, le désappointement fut-il extrême lorsque M. de Lamartine, chargé de répondre aux Polonais, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, repoussa leur demande et leur déclara, avec quelque sévérité d'accent, qu'il entendait rester fidèle à la politique de son manifeste; que la France ne permettrait volontairement aucun acte d'agression contre les nations germaniques, et qu'elle se réservait l'appréciation de la *cause*, des *moyens* et de l'*heure* de son intervention dans les affaires de l'Europe.

A cette déclaration, des murmures éclatèrent. L'un des députés s'emporta en paroles inconvenantes, qu'il rétracta

[1] Voir le discours d'ouverture du cours de M. Quinet, à la Sorbonne. (*Moniteur*, 10 mars 1848).

aussitôt. Mais, à partir de ce jour, les Polonais travaillèrent activement à dépopulariser M. de Lamartine; et, comme ils pensaient qu'un gouvernement plus révolutionnaire leur serait plus favorable, ils s'employèrent sans relâche à fomenter dans les masses l'irritation contre le pouvoir exécutif et contre l'Assemblée.

Assurément, l'émigration polonaise exigeait trop en voulant que la France fît de la réorganisation de la Pologne une condition absolue de paix ou de guerre; mais l'instinct n'était pas trompeur, qui l'avertissait que la Pologne allait être encore une fois abandonnée. Non seulement M. de Lamartine, qui conduisait seul alors les négociations diplomatiques, et à qui l'envoyé de France, M. de Circourt, peignait sous les couleurs les plus défavorables l'état des populations polonaises, ne croyait pas les Polonais en mesure de reconquérir leur indépendance, mais encore il mettait une sorte d'amour-propre mal entendu à rassurer sur ce point les puissances monarchiques, et à leur bien expliquer qu'il ne prétendait à rien de pareil. Il se flattait, c'était la pente invincible de son esprit, d'obtenir par voie d'insinuation, pour les provinces polonaises, en faisant valoir auprès de leurs souverains respectifs des considérations tirées non de l'intérêt, mais de la justice, la plus grande somme possible de libertés administratives. Il attendait particulièrement du roi de Prusse, dont il ne suspectait pas la bonne foi, et dont il recherchait l'alliance, des concessions im portantes.

Les instructions données dans ce sens à M. de Circourt furent suivies ponctuellement et sans doute exagérées. Le choix même d'un agent dont les opinions monarchiques et aristocratiques étaient notoires, fut une faute; car plus un tel agent serait consciencieux, plus il trahirait, sans le vouloir, une cause qui n'avait pas ses sympathies et dont le

triomphe, qu'il ne souhaitait pas, devait lui paraître impossible.

Le roi de Prusse, en effet, dès qu'il eut entendu le langage de l'envoyé français, comprit qu'il n'était pas sérieusement menacé et qu'il en serait quitte pour quelques concessions apparentes. Le ministre de Russie à la cour de Berlin, M. de Meyendorff, le fortifia dans cette pensée. Il lui montra la Pologne russe, occupée par les troupes de l'Empereur, hors d'état de s'insurger; Cracovie, qui, à la nouvelle des révolutions de Vienne et de Berlin, avait proclamé la république, entourée déjà de troupes autrichiennes; la France, enfin, hésitante et arrêtée dans son élan par un gouvernement sans vigueur; il l'engagea à temporiser, à équivoquer, à ruser: c'était la politique naturelle de Frédéric-Guillaume.

L'insurrection de Berlin, dont le premier acte a été la délivrance de Mieroslawski et de ses compagnons, enfermés à la prison d'État, avait arraché au roi la promesse de la réorganisation nationale et de la liberté intérieure du grand-duché de Posen. Pour procéder à la réalisation de cette promesse, une commission composée d'Allemands et de Polonais s'était aussitôt installée dans l'hôtel de ville de Posen. Son premier soin fut d'organiser la garde nationale. Des masses considérables de bourgeois et de paysans s'armèrent, et, au nombre de 20,000 environ, ils se concentrèrent sur différents points du territoire.

Le général Willisen, nommé commissaire-royal, fut envoyé en Posnanie pour prévenir les conflits et procurer, par tous les moyens, la réorganisation pacifique du grand-duché. La mission était difficile. Le parti allemand, qui occupait toutes les places, tous les emplois, à l'exclusion des Polonais, et qui avait tout à perdre au triomphe de la nationalité polonaise, lui suscita mille obstacles. Le général

des troupes prussiennes, Colomb, cernait les camps des volontaires polonais, et menaçait d'en finir avec eux par un coup de main. Enfin, les Juifs, qui forment environ un vingtième de la population, se prononçaient pour les Allemands.

Malgré ces difficultés extrêmes, le général Willisen, plein de zèle et de sympathie pour la cause polonaise, parvint à faire conclure, le 11 avril, à Jaroslawicz, une convention qui garantissait au duché une armée et une administration distinctes. Dans le même temps, Frédéric-Guillaume faisait annoncer à M. de Lamartine que les émigrés polonais étaient autorisés à rentrer dans leurs foyers. Tout paraissait aller au gré des patriotes; mais leur joie devait être de courte durée.

Les autorités civiles et militaires du grand-duché protestèrent contre la convention de Jaroslawicz. Le parti allemand se souleva contre le général Willisen, intrigua à Berlin, et obtint sans peine du roi, déjà revenu de sa première frayeur, qu'il désavouât Willisen, et qu'il rendît un décret par lequel les districts limitrophes du grand-duché étaient exclus de la convention, et par lequel aussi étaient ordonnés dans tout le grand-duché un nouveau recensement des populations mixtes et une délimitation nouvelle des territoires. Ce nouveau recensement ne fut qu'une insigne tromperie. Les employés prussiens, qui en furent chargés dans les campagnes, surprirent la bonne foi des paysans en leur persuadant qu'il s'agissait de les affranchir de tout impôt. Des émissaires russes les secondaient et excitaient la défiance des paysans contre la noblesse, afin de rendre impossible une guerre d'indépendance. On parvint de la sorte à réunir un nombre considérable de signatures au bas de l'acte d'adhésion à la Confédération germanique; plus des deux

tiers de la Posnanie furent ainsi frauduleusement enlevés à la Pologne.

Cependant le général Colomb, malgré l'exécution ponctuelle de la convention de Jaroslawicz par les volontaires polonais, qui s'étaient dissous, à l'exception de ceux qui devaient être incorporés dans l'armée, s'irritait du voisinage des camps. Croyant avoir bon marché de ces recrues nouvelles, les Prussiens attaquèrent inopinément le camp de Xionz, et après une lutte terrible, où les paysans armés de faux et de fourches se battirent héroïquement, les Polonais cédèrent au nombre, la ville de Xionz fut prise et réduite en cendres. Le major Dembrowski perdit la vie; des cruautés atroces furent exercées sur les paysans par la soldatesque [1]. A peu de jours de là, Mieroslawski, attaqué par Colomb au camp de Miloslaw, prit une revanche signalée; mais, malgré des efforts prodigieux, il ne put soutenir longtemps une lutte trop inégale; le général Pfuel, commissaire du roi en remplacement du général Willisen, entra le 5 mai à Posen, y proclama la loi martiale, et fit enfermer Mieroslawski dans la citadelle. Une nouvelle ordonnance qui incorporait arbitrairement Posen et dix-huit districts à la Confédération allemande, mit à néant les espérances de la Pologne.

Cependant les colonnes d'émigrés partis de France et d'Allemagne arrivaient à Breslau, à Magdebourg; un grand nombre étaient déjà à Cracovie.

En y voyant entrer les régiments autrichiens qui s'étaient concentrés sans bruit, depuis quelque temps, autour de la ville, le comité national préposé pour veiller à la chose publique s'alarma; il se rendit auprès du commissaire au-

[1] Afin de reconnaître ces paysans s'ils venaient à s'insurger encore, on leur coupait les oreilles et on leur faisait des marques sur les bras avec du nitrate d'argent.

trichien pour lui demander des explications au sujet des émigrés. Le commissaire fit des réponses évasives ; le soir même, on apprit qu'une colonne d'émigrés venait d'être arrêtée à la frontière, et le bruit se répandit qu'ils allaient être livrés à la Russie. A ce bruit, le peuple et la garde nationale courent aux armes, l'insurrection éclate ; mais les Autrichiens, maîtres du château, bombardent la ville ; alors les émigrés polonais envoient des parlementaires au général autrichien, qui promet l'amnistie aux habitants, mais à la condition expresse que tous les émigrés rentrés quitteront sous trois jours le sol polonais.

Quelques uns de ces *rendus à la patrie*, comme on les appelait, repartirent pour Paris, où ils arrivèrent dans les premiers jours de mai.

A l'aspect de leur détresse, au récit de leurs souffrances, à la peinture des villes et des villages incendiés, saccagés, des campagnes dévastées, des populations passées au fil de l'épée, on s'émeut ; les murailles se couvrent d'appels à la fraternité des peuples ; sous le titre de *Bulletin de Posen*, un placard reproduit, dans les termes les plus véhéments, les griefs de l'émigration polonaise contre M. de Lamartine; les clubs poussent à l'agitation ; on décide, enfin, de faire une manifestation et de porter processionnellement à l'Assemblée une pétition pour lui demander le rétablissement de la Pologne.

Ce fut là le point de départ, le but ostensible de cette fameuse journée du 15 mai, comparée par la presse du temps à l'insurrection de prairial, et dont les éléments, beaucoup plus mêlés encore que ceux des manifestations du 17 mars et du 16 avril, n'ont pas été jusqu'ici suffisamment connus. Il importe de nous en rendre compte. Bien que confuse à son origine, ridicule dans son issue, équivoque par les mains suspectes qui en tenaient les principaux fils, l'émeute

du 15 mai a malheureusement exercé sur les destinées du pays une influence considérable. Elle a ébranlé les bonnes dispositions de l'Assemblée, en remuant sous ses yeux les bas fonds de la démagogie; elle a fourni au parti de la contre-révolution un premier fait, mais énorme, à tourner contre le peuple. Elle va nous montrer enfin, et ce sont là des vérités utiles à méditer dans les sociétés démocratiques, comment, sous l'action de vils meneurs, se travestissent les sentiments populaires les plus honnêtes; comment, dans les mouvements révolutionnaires, des personnages subalternes usurpent aisément les principaux rôles, et précipitent le peuple, sans qu'il le veuille, sans même qu'il le sache, à des actes contraires à sa moralité et funestes à ses intérêts véritables.

A entendre les explications contradictoires des partis, qui ne s'inquiètent guère de la vérité historique, la journée du 15 mai fut, selon les uns, un vaste complot ourdi par MM. Barbès, Louis Blanc, Caussidière, avec l'assentiment de M. Ledru-Rollin et la tolérance de M. de Lamartine, pour renverser l'Assemblée et remettre le gouvernement du pays à une dictature révolutionnaire; selon les autres, cette prétendue émeute ne fut qu'une ignoble machination de police, un piége tendu aux démocrates socialistes pour se défaire des principaux d'entre eux [1] : dans cette dernière hypothèse, l'invention du piége est attribuée tantôt à M. Marrast, tantôt à M. Buchez, tantôt encore à M. de Lamartine.

De chacune de ces explications si opposées, on peut tirer, selon moi, une parcelle de vérité.

M. Barbès, qui s'était refusé à voter que le Gouvernement

[1] Voir, entre autres, au *Procès de Bourges*, la défense de M. Raspail qui appelle la journée du 15 mai : « Un vaste coup de filet jeté dans le bourbier de l'hôtel de ville, pour prendre certains hommes, dont la droiture et la probité étaient aussi à craindre que leur dévouement à la République. »

C'était là également l'opinion de MM. Pierre Leroux et Cabet.

provisoire avait *bien mérité de la patrie;* MM. Louis Blanc et Albert, qui s'étaient vus exclus de la Commission exécutive, et à qui l'on refusait la création d'un *ministère du travail;* M. Pierre Leroux, qui avait conseillé au Gouvernement provisoire de casser les élections et de refaire la loi électorale, formaient dans Paris, et dans l'Assemblée même, un parti également hostile au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif, et qui, favorable en principe à l'intervention directe du peuple dans les affaires politiques, l'approuvait ou la désapprouvait uniquement selon qu'elle avait ou non des chances propices.

De son côté, la fraction la plus avancée du gouvernement, M. Ledru-Rollin, M. Caussidière et même M. de Lamartine, se sentant menacée déjà par les anciens partis dynastiques, accusait l'Assemblée de mollesse, et pensait parfois qu'il pourrait être utile de la ranimer un peu en lui rappelant, au moyen de quelque *pression extérieure*, c'est ainsi que par euphémisme on désignait alors l'émeute, la force populaire qu'elle mettait trop en oubli.

Enfin, le parti de la République qu'on appelait bourgeoise, MM. Marrast, Buchez et d'autres, ne trouvait nul danger et voyait quelques avantages à une manifestation inoffensive qui lui permettrait d'intervenir comme régulateur entre le socialisme, dont on écarterait les chefs compromettants, et les dynastiques, que l'on protégerait contre les prolétaires, mais en leur faisant bien sentir ce qu'ils en avaient encore à craindre.

Entre ces politiques incertaines, diverses, compliquées, et le peuple, qui voulait naïvement voler au secours de la Pologne, s'agitaient, allant de l'un à l'autre, une foule de ces brouillons turbulents, de ces personnages ambigus, entremetteurs de troubles civils, un pied dans la police, un pied dans l'émeute, que personne n'avoue, qui dupent

tout le monde, et semblent parfois étourdis par leur propre bruit au point de se duper eux-mêmes. Ce furent ceux-là qui prirent, dans la journée du 15 mai, le rôle actif, et qui lui imprimèrent un caractère si douteux que tous les partis s'y sont crus joués, et se renvoient encore aujourd'hui, avec quelque apparence de vérité, les accusations de provocation et de perfidie.

Le président du *Comité centralisateur*, l'ancien détenu politique Hubert, fut l'organisateur principal de la manifestation. Malgré ses antécédents fort suspects[1], Hubert, depuis le 24 février, avait repris dans le parti républicain une certaine importance. Il avait renoué son ancienne intimité avec MM. Barbès et Marrast[2]; il était entré en rapports avec M. Carlier, et voyait même M. de Lamartine, qui se servait volontiers de ces sortes d'agents, les supposant plus influents ou plus dociles qu'ils ne l'étaient en réalité. Captif pendant dix-sept ans dans les prisons d'État, Hubert se croyait des droits à la reconnaissance publique, et très irrité d'avoir échoué aux élections du département d'Indre-et-Loire, il sollicitait de la Commission exécutive la place d'intendant du domaine du Raincy, en insinuant qu'il dépendait de lui de faire ou de défaire à son gré une émeute populaire. Le 14 mai au soir, comme il pérorait dans son club,

[1] On se rappelle que Hubert, condamné en 1836 à cinq ans de prison, obtint du roi une commutation de peine; qu'il partit pour Londres à la fin d'août 1837, entra dans le complot de Steuble et de mademoiselle Grouvelle, fut soupçonné de les avoir trahis et, enfin, à peu près convaincu d'avoir, depuis cette époque, fourni au gouvernement de Louis-Philippe des renseignements sur le parti républicain. (Voir les débats du *Procès de Bourges* et particulièrement la déposition du témoin Monnier. — Voir aussi, dans les journaux du mois de janvier 1852, la demande en grâce qu'Hubert adresse de Belle-Isle au prince Louis-Napoléon Bonaparte).

[2] Il a été établi (affaire Hardouin), qu'après le 15 mai, Hubert a continué de voir M. Marrast et qu'il a touché 600 francs de la Commission des récompenses nationales, sur les secours destinés aux blessés de février.

où il venait d'annoncer définitivement pour le lendemain la manifestation déjà plusieurs fois ajournée, on lui remit, sous un pli de l'hôtel de ville, sa nomination, que M. Marrast venait de faire signer au conseil. « C'est trop tard! » murmura Hubert, tout en continuant sa harangue. Il était trop tard, en effet, pour prévenir la manifestation, mais il était temps encore de la faire avorter, et c'est à quoi il s'employa, dès ce moment, de tous ses moyens.

Depuis plusieurs jours, M. Buchez était averti qu'il se préparait quelque chose, et l'Assemblée qui, dès les premiers jours de sa réunion, avait pourvu à sa sûreté en investissant son président du droit de requérir la force armée, voulut parer plus complétement encore au danger d'une invasion tumultuaire, en rendant un décret qui interdisait l'apport des pétitions à sa barre.

Cependant on s'était fort rassuré, parce qu'à plusieurs reprises le jour annoncé pour une manifestation s'était écoulé dans le plus grand calme. Ainsi, le 9 mai, comme la douzième légion, commandée par M. Barbès, montait la garde au palais Bourbon, on avait convoqué la onzième, pour déjouer le complot et pour attendre de pied ferme la pétition; mais personne n'avait paru. Le 13 encore une procession d'ouvriers, venue de la Bastille, aux cris de: Vive la Pologne! et signalée comme très dangereuse, s'était arrêtée à la place de la Madeleine, et malgré la présence de M. Blanqui, elle avait remis paisiblement sa pétition à M. Vavin, envoyé à sa rencontre par l'Assemblée. D'ailleurs, on comptait toujours sur les ateliers nationaux, dont M. Émile Thomas vantait le bon esprit, et qu'il proposait de mêler, en cas de besoin, aux masses populaires pour les envelopper et les détourner d'une agression violente.

Toutefois, le lendemain 14, en voyant sur les murs de Paris une lettre de convocation signée Hubert et Sobrier,

qui fixait le rendez-vous populaire pour le 15 au matin, à la Bastille, le président de l'Assemblée et la Commission exécutive concertèrent quelques mesures pour le cas où le mouvement prendrait un caractère séditieux. Le général Courtais réclama avec beaucoup d'insistance le commandement général de toute la force armée, et ayant réuni dans la soirée les colonels des légions, il leur ordonna de convoquer dans chaque mairie mille hommes de réserve pour défendre, si cela devenait urgent, les abords de la Chambre. La réserve de la première légion, commandée par M. de Tracy, devait occuper la place de la Concorde, afin d'interdire le passage aux colonnes des pétitionnaires; le général Foucher, commandant de la première division, eut ordre de se tenir à l'École militaire, prêt à marcher avec toutes les troupes disponibles; mais il ne devait sortir que si l'attaque était sérieuse, et ne faire agir la troupe que dans le cas d'une nécessité absolue.

Sur l'ordre de M. Buchez, un bataillon de la garde mobile était chargé de garder le pont de la Concorde; deux autres bataillons devaient se placer dans le jardin du palais; un quatrième devait stationner sur l'esplanade des Invalides. En même temps, la Commission exécutive faisait afficher sur les murs une proclamation contre les attroupements.

Ces précautions semblaient plus que suffisantes, car dans tous les rapports envoyés le 14 de la préfecture de police, M. Caussidière annonçait que la manifestation serait pacifique. Il répondait des hommes qui la conduisaient; ses agents, d'ailleurs, disait-il, mettraient la main sur Blanqui et sur Sobrier au premier signal; il répondait de tout enfin, à une seule condition : *c'est que l'on ne ferait pas battre le rappel*. C'était aussi l'opinion de M. Marrast, qui ne considérait pas la chose comme grave. MM. de Lamartine et

Ledru-Rollin, qui avaient donné leurs instructions à Sobrier, ne concevaient non plus aucune inquiétude. Il n'y avait pas lieu, en effet, de s'alarmer : on était loin déjà du 17 mars; l'impulsion révolutionnaire était sensiblement ralentie ; on ne sentait plus ni direction, ni concert dans les agitations populaires. A mesure que l'heure approchait, les meneurs, troublés ou gagnés, changeaient de langage. Les véritables chefs du parti révolutionnaire, ou bien se prononçaient contre la manifestation, ou bien restaient indécis. Dans son journal *le Représentant du peuple*, M. Proudhon tançait rudement *les fades humanitaires*, *les clubistes sans cervelle*, qui projetaient une manifestation. M. Barbès y soupçonnait la main de Blanqui, la désapprouvait, et faisait jurer à Hubert que du moins elle se ferait sans armes. M. Cabet avait décidé que son club n'y paraîtrait pas, à la réunion qui eut lieu chez M. Louis Blanc, et où se trouvaient MM. Greppo, Detours, Thoré. On reconnut au dernier moment qu'une manifestation, en tête de laquelle on verrait figurer des brouillons tels que Sobrier, Laviron, Flotte ; des personnages énigmatiques tels que Borme, Quentin, Degré, était extrêmement dangereuse : on convint, en conséquence, qu'il fallait s'efforcer d'en dissuader le peuple.

M. Blanqui lui-même, qui n'augurait pas favorablement d'une tentative si mal combinée, combattait dans son club les excitations de plusieurs orateurs qui parlaient d'aller *nettoyer les écuries d'Augias*, et il promettait à M. de Lamartine de dissoudre la manifestation s'il ne parvenait pas à la contenir.

Quant à M. Raspail, tout en cédant aux passionnés de son club, qui avaient exigé qu'il rédigeât une pétition pour la Pologne, il avait bien établi qu'il fallait se borner à produire une *impression morale*, et à s'assurer du droit révolutionnaire d'apporter les pétitions à la barre de l'Assem-

blée. Enfin, dans un dernier conciliabule tenu le 15, à une heure du matin, au boulevard Bonne-Nouvelle, entre les plus déterminés clubistes et sectionnaires, il avait été arrêté, après une discussion très vive, qu'il fallait empêcher la manifestation, parce qu'elle était conduite par Hubert, dans un but hostile à M. Ledru-Rollin, sous la direction occulte de M. Marrast et des modérés de l'Assemblée.

Parmi les ouvriers, le plus grand nombre étaient d'une bonne foi parfaite dans l'expression de leurs sympathies pour la Pologne et ne songeaient aucunement à renverser le gouvernement, encore moins à chasser l'Assemblée. Ce fut par les cris de : Vive la Pologne ! vive la République ! que les corporations, les clubs, et les délégués du Luxembourg se saluèrent en arrivant, le 15 mai, à dix heures du matin, sur la place de la Bastille. Ils se rangèrent dans le plus grand ordre et se mirent lentement en marche par les boulevards. Hubert et Sobrier conduisaient la colonne, où l'on voyait flotter, entre les soixante-dix bannières des ateliers nationaux, les drapeaux des nations étrangères ornés de rubans, de fleurs et de feuillages. Une foule de curieux affluaient dans les contre-allées et se montraient l'un à l'autre l'aigle de la Pologne, la harpe de l'Irlande, les trois couleurs italiennes ; beaucoup de gardes nationaux des provinces, venus pour assister à une fête que l'Assemblée devait donner le 13, et qu'on avait ajournée dans la crainte qu'elle ne fournît une occasion à l'émeute [1], s'étaient joints au cortége où l'on n'entendait encore que de joyeux propos. « Nous allons faire une visite à nos commis, » disaient les uns ; « ce soir nous partons pour la Pologne, » disaient les autres. Un soleil splendide éclairait la procession po-

[1] Dès le 11 mai, en effet, les délégués du Luxembourg avaient déclaré qu'ils n'assisteraient pas à la fête, parce que l'Assemblée nationale avait manqué aux promesses du 25 février.

pulaire, ondoyante comme un long serpent auquel venaient, de distance en distance, s'ajouter de nouveaux anneaux. M. Raspail, disposé à voir partout la main de la police, était resté, lui et son club, tout à l'extrémité du cortége, afin de ne prendre part que le moins possible à ce qui s'allait passer. Mais, bientôt, comme la tête de la colonne approchait de la Madeleine, des émissaires d'Hubert et de Sobrier accourent lui dire que le désordre se met dans les rangs ; que la pétition que portait Hubert est égarée ; qu'on demande la sienne ; que lui seul, enfin, peut rétablir le calme et le silence qui conviennent en une telle circonstance à la dignité du peuple.

M. Raspail se laisse persuader. Arrivé sur la place de la Madeleine, il ne reconnaît plus la manifestation telle qu'il l'avait vue à la Bastille. De nouvelles bandes sont survenues; des hommes, qu'il ne connaît pas, montés sur des bornes et sur des bancs, haranguent le peuple et l'excitent; les rangs sont brisés, les clubs se confondent; il aperçoit des visages suspects ; il entend avec surprise les cris de : Vive Louis Blanc ! Vive l'organisation du travail ! se mêler aux cris de : Vive la Pologne ! Tout à coup on voit paraître le général Courtais ; on entoure son cheval, on le salue du cri de : Vive le général du peuple ! Le vieux général, qui a la folie de la popularité, salue à son tour, sourit, parle à la foule ; il promet qu'une députation de délégués sera admise à l'Assemblée pour y présenter la pétition, et que la colonne populaire défilera devant le péristyle du palais ; puis il retourne vers le pont de la Concorde. Chacun affirme qu'il va donner l'ordre à la troupe de ne pas s'opposer au passage du peuple, et l'on voit, en effet, presque aussitôt, un mouvement de la garde mobile qui met la baïonnette dans le fourreau.

Néanmoins, la multitude hésite à s'approcher du pont ;

elle semble avoir le sentiment confus que, si elle le traverse, elle sera entraînée au delà de ce qu'elle a entendu faire ; on dirait qu'elle comprend que franchir cette dernière limite, ce sera, en quelque sorte, insulter à l'Assemblée nationale. Mais à ce moment décisif une voix stridente crie : *En avant !* c'est Blanqui qui commande. En voyant la manifestation si nombreuse et les apprêts de la défense si peu redoutables, il a pris confiance dans le succès, son instinct révolutionnaire l'emporte : son club le suit avec entraînement, l'ébranlement est donné, la foule passe le pont, se répand sur les quais ; une partie escalade les grilles du péristyle sous les yeux de la garde mobile qui rit de ce tumulte ; l'autre se pousse par la rue de Bourgogne, vers la place sur laquelle donne l'entrée principale du palais : la représentation nationale est à la merci du caprice populaire.

La séance s'était ouverte à l'heure accoutumée ; rien n'indiquait dans l'aspect de la salle qu'on s'attendît à quelque événement. Les tribunes étaient garnies de femmes élégantes et de curieux auxquels la pensée d'un danger quelconque n'était pas venue.

Par une coïncidence singulière, cette séance qui allait devenir si orageuse, s'ouvre par une protestation contre *le bruit des affaires publiques*[1]. Béranger, le chansonnier philosophe, en adressant, pour la seconde fois, sa démission à l'Assemblée, la supplie de *le rendre à l'obscurité de la vie privée.* Après la lecture de cette lettre et l'acceptation de cette démission, on entend les interpellations de M. d'Aragon sur les affaires d'Italie.

M. Bastide, mis en demeure de se prononcer sur la conduite que le gouvernement veut tenir, répond avec embarras: il pose bien en principe que *la France, par sa position géographique et son génie national, doit être à la tête d'une fé-*

[1] Voir la lettre de M. de Béranger, *Moniteur* du 16 mai.

dération de peuples libres; il affirme que c'est là son avenir et celui de l'Europe; il fait bien la déclaration obligée que les traités de 1815 n'existent plus; il déclare même que la carte de l'Europe, telle que ces traités odieux l'ont faite, est aujourd'hui une *lettre morte;* mais il se hâte de conclure que *ce n'est pas à la France seule qu'il appartient de la refaire;* il fait entrevoir dans *un avenir indéfini un congrès européen*; il insiste surtout très particulièrement sur la force que la République doit puiser dans sa *modération et dans sa sagesse.*

Une pareille réponse ressemble beaucoup à une défaite. M. d'Aragon le comprend ainsi, car il remonte à la tribune pour mieux préciser sa question et demande très explicitement : « *Si le gouvernement emploie les moyens nécessaires pour obtenir des concessions de l'Autriche, et s'il est suffisamment préparé dans le cas où l'Italie demanderait une intervention.* » Comme ces mots étaient prononcés, M. de Lamartine prenait place à son banc. Il venait de parler à voix basse au président, l'avait instruit de ce qui se passait au dehors, en l'engageant à prendre au plus vite des mesures pour prévenir un désordre populaire. Ce n'était pas le moment de traiter à fond une question diplomatique; aussi, M. de Lamartine, ajournant à une séance prochaine les explications, céda-t-il la tribune à M. Wolowski pour les interpellations annoncées sur les affaires de la Pologne.

Mais déjà des bruits alarmants circulent; on dit qu'une grande masse de peuple remplit la place de la Concorde ; qu'elle avance; qu'elle semble vouloir se porter vers la chambre : une certaine agitation se peint sur les physionomies; l'orateur lui-même n'en est pas exempt; il voit qu'il n'est guère écouté, et tout en prononçant quelques banalités sur le dévouement de l'Assemblée à la cause polonaise, il prête l'oreille, il entend au loin des clameurs... Voulant cependant faire bonne contenance et rappeler à lui l'atten-

tion, M. Wolowski enfle sa voix, multiplie ses gestes : « Non, la Pologne n'était pas morte ! s'écrie-t-il avec force... elle sommeillait seulement... » Au même instant, et comme pour lui répondre, un cri retentissant de : Vive la Pologne ! » s'élève dans l'air. L'orateur se tait ; chacun garde le silence ; tous les yeux se portent vers le questeur Degousée qui entre précipitamment et s'élance à la tribune : « L'enceinte de l'Assemblée, dit-il d'une voix entrecoupée par l'émotion, va être envahie ; l'émeute est aux portes. Le commandant en chef de la garde nationale, contrairement aux ordres des questeurs, a fait mettre à la garde mobile la baïonnette dans le fourreau. » Une stupeur profonde accueille cette incroyable nouvelle ; mais on n'a pas le temps d'en demander l'explication. A la rumeur confuse de la masse populaire répandue dans les cours, succède le bruit distinct des pas et des voix dans les escaliers et les corridors ; les portes des tribunes hautes s'ouvrent avec fracas et l'on voit apparaître les bannières du peuple. « En place ! » crient les huissiers. Par un mouvement spontané, les représentants qui s'étaient levés se rasseoient ; ils restent silencieux, immobiles ; leur attitude est pleine de dignité.

Les premiers dans la masse populaire qui, du haut des tribunes envahies, voient ce spectacle nouveau pour eux, sont saisis d'étonnement et comme intimidés ; ils baissent la voix, se rangent avec précaution dans les tribunes, en s'excusant auprès des personnes qui les occupent [1] ; ils disent

[1] Lord Normanby, qui assistait à la séance, fut très frappé de cette singulière courtoisie des insurgés. L'un d'eux, averti que la baïonnette dont il était armé effrayait les dames, la mit aussitôt sous une banquette. Un autre demandait avec beaucoup de politesse qu'on voulût bien lui montrer MM. de Lamartine, Louis Blanc, etc. ; un autre encore ayant lu sur le siége d'un représentant le nom de Georges Lafayette : — « C'est donc vous, monsieur, dit-il, qui êtes le fils du général Lafayette ? » Et sur la

qu'ils n'ont aucune intention mauvaise et ils semblent, en effet, disposés à jouir du spectacle nouveau pour eux d'une discussion parlementaire, plutôt qu'à chasser les représentants. Mais le flot qui monte derrière eux les presse; la foule déborde; les tribunes s'encombrent et semblent fléchir sous le poids; on se dispute les places, on s'étouffe; les femmes poussent des cris d'effroi; plusieurs hommes en blouse, autant pour dégager un peu les tribunes que pour voir de plus près les choses, se laissent glisser le long des murs en s'accrochant aux corniches, et, descendant par les petits escaliers qui divisent l'amphithéâtre, ils se mêlent aux représentants, s'asseoient aux places vides, sans se douter qu'ils commettent une énormité; puis ils entament des conversations avec leurs voisins. De leur côté, les représentants, voyant ces hommes sans armes, ces physionomies plus curieuses que menaçantes, se rassurent un peu; ils regardent ce désordre avec surprise, mais sans trop d'indignation; ils semblent se prêter à l'originalité d'une scène qui n'a rien de très alarmant et va, sans doute, tout à l'heure finir d'elle-même. Le président, qui s'était couvert, se découvre pour indiquer que la séance n'est pas interrompue. Les femmes et les curieux se rasseoient dans les tribunes; tout le monde se tranquillise; mais cette espèce de trêve ne dure pas. De nouveaux flots populaires entrent incessamment dans la salle et l'on commence à entendre des propos inquiétants. La multitude venue par la rue de Bourgogne, trouvant la grille fermée, l'avait assiégée avec une certaine violence. Le général Courtais, qui se flattait toujours de tout apaiser par sa seule présence, va pour la haranguer; il dit qu'il brisera son épée plutôt que de jamais la tirer contre le peuple; il prie qu'on se tienne tranquille;

réponse affirmative du représentant : — « Ah ! monsieur, quel dommage que votre pauvre papa soit mort ! Comme il serait content, s'il était ici ! »

il annonce que le président de l'Assemblée ayant consenti à recevoir la pétition des mains de vingt-cinq délégués, il va leur faire ouvrir les grilles. Mais cette harangue ne produit pas l'effet qu'il en attendait; l'irritation était grande sur ce point. Des orateurs en habits, des femmes d'une mise recherchée et qui n'étaient pas du peuple, excitaient par leurs discours à la révolte. Le tumulte avait pris là le caractère d'une sédition. A peine la grille est-elle entr'ouverte que la foule se précipite, force le passage, renverse le général Courtais qui, monté sur l'entablement, essayait encore de la contenir, et se répand dans les cours. Le petit nombre des gardes nationaux qui s'y trouvent court aux armes; on amène des chevaux aux officiers d'ordonnance; on va et vient effaré; tout le monde crie à la fois; personne ne donne d'ordre.

Cependant, les premiers qui ont forcé la grille, se poussant au hasard par les vestibules, sont entrés dans une salle sans issue. Là, ils commencent à briser les glaces, à fracasser les meubles. Le commandant du palais, M. Châteaurenaud, se présente à la porte et demande, de la part du président, les vingt-cinq délégués porteurs de la pétition. Plusieurs représentants, reconnaissant M. Raspail, que le flot populaire a poussé là, l'invitent à entrer dans l'Assemblée. Au même instant, M. de Lamartine, qui était allé avec M. Ledru-Rollin au haut du péristyle pour haranguer la foule, voyant de ce côté ses efforts complétement infructueux, revenait vers la porte de la salle dite des *pas perdus* afin de tenter, puisqu'il n'avait pu empêcher l'invasion du palais, de l'arrêter du moins avant qu'elle eût violé l'enceinte de la représentation nationale. Aussitôt entré dans la salle des pas perdus, il est entouré par un groupe de clubistes. Le représentant Albert est avec eux. « Vous ne passerez pas, leur dit M. de Lamartine, vous n'entrerez pas à l'Assemblée! »

« Citoyen Lamartine, lui dit Laviron, nous venons lire une pétition à l'Assemblée en faveur de la Pologne; nous voulons un vote immédiat, ou sinon..... »

« Vous ne passerez pas! répète M. de Lamartine, avec hauteur. »

« De quel droit nous empêcheriez-vous de passer? s'écrie Laviron; nous sommes le peuple. Il y a assez longtemps que vous nous faites de belles phrases; il faut autre chose au peuple que des phrases; il veut aller lui-même à l'Assemblée nationale lui signifier ses volontés. »

Les bras croisés sur sa poitrine, M. de Lamartine écoutait ces propos d'un air grave et profondément triste. Son attitude pleine de noblesse, l'accent de sa voix faite pour le commandement, imposent à ces hommes égarés par la passion, mais bien intentionnés dans leur folie.

« Citoyen Lamartine, reprend Laviron, mais cette fois avec un ton de déférence très marqué, nous vous admirons tous comme poëte; mais vous n'avez pas notre confiance comme homme d'État. Par vos hésitations, par vos moyens dilatoires, vous perdez la Pologne. »

Pendant ce colloque, un certain nombre de personnes s'étaient approchées. « Malheureux! s'écrie une voix partie de la foule, et qui s'adressait aux clubistes, que faites-vous? Vous faites reculer la liberté de plus d'un siècle! »

N'espérant plus rien gagner sur des hommes visiblement hors de sens, M. de Lamartine alla reprendre sa place dans l'enceinte de l'Assemblée. La chaleur était devenue suffocante; un soleil ardent frappait sur les vitres; la poussière des tapis, soulevée par les pas de la multitude, l'odeur des foules, y faisaient une atmosphère insupportable. La rumeur allait toujours croissant; la confusion était inouïe; il devenait impossible de discerner une volonté dans tout ce

tumulte, de deviner une intention dans tout ce désordre.

MM. Ledru-Rollin, Clément Thomas, Barbès, tous trois ensemble à la tribune, essaient vainement de se faire écouter. M. Louis Blanc y paraît à son tour, sans plus de résultat. Enfin, M. Buchez, voyant l'inutilité de tant d'efforts, s'adresse à M. Raspail, qui se tient au pied de la tribune, sa pétition à la main : « Venez à notre aide, lui dit-il, lisez la pétition, et faites ensuite retirer cette foule. » M. Raspail obéit. Le président agite sa sonnette, mais le bruit redouble. « Qui donc écouterez-vous, s'écrie M. Antony Thouret, si vous n'écoutez pas Raspail? » A ce nom, plusieurs représentants se lèvent et protestent du geste avec énergie. « Vous n'êtes pas représentant, s'écrient-ils; vous n'avez pas la parole; vous violez l'Assemblée nationale!... »

M. Louis Blanc, debout au bureau, pensant que le moment est favorable, s'adresse de nouveau au peuple pour le conjurer de faire silence *afin que le droit de pétition*, dit-il, *soit consacré et pour qu'on ne puisse pas dire qu'en entrant dans cette enceinte, le peuple, par ses cris, a violé sa propre souveraineté.*

Cependant M. Raspail a commencé la lecture de la pétition, mais au milieu d'une rumeur telle que ni les membres du bureau, ni aucune des personnes les plus voisines ne sauraient entendre une seule de ses paroles. M. Raspail lit d'ailleurs sans accentuation, sans geste, à la manière dont on débite d'ordinaire le procès-verbal; avec une monotonie et une lenteur calculées pour gagner du temps, pour calmer, engourdir cette foule qui lui semble, comme il l'a dit plus tard, attaquée du *tournis*[1].

[1] Voir au *Procès de Bourges*, la défense de M. Raspail.

A plusieurs reprises, on entend au-dessus des clameurs confuses les cris de : « Vive la Pologne ! Vive l'organisation du travail ! » De nouvelles masses ne cessent d'affluer du dehors; il n'y a pas moins de deux mille personnes étrangères dans la salle. Des hommes de tumulte, Laviron, Borme, Flotte, Quentin, Seigneuret, Houneau, Villain, Degré, en uniforme de sapeur-pompier, Dumoulin, ont envahi le bureau; ils sont armés; ils entourent le fauteuil du président; ils se disputent la place très exiguë, se poussent sur les degrés de la tribune, se collettent, s'apostrophent, se culbutent : c'est un spectacle des halles.

Barbès, qui n'a pas quitté la tribune, supplie le peuple de se retirer; on lui répond par le cri de : « Vive Barbès ! », mais personne ne songe à lui obéir. Tout à coup, un nom est prononcé qui domine le bruit : « Blanqui ! où est Blanqui ?... Nous voulons Blanqui ! » Et l'on voit, porté au-dessus de la foule, hissé en quelque sorte à la tribune, un petit homme pâle, sec et grêle. Les regards se fixent sur lui. Son aspect est étrange, sa physionomie impassible : ses cheveux noirs coupés en brosse, son habit noir boutonné jusqu'au haut, sa cravate et ses gants noirs lui donnent un air lugubre. A sa vue, un silence respectueux s'établit; la foule tout à l'heure si agitée demeure immobile, dans la crainte de perdre une seule des paroles que va prononcer le mystérieux oracle des séditions.

« Le peuple, dit Blanqui, en élevant sa voix dure et pénétrante, exige que l'Assemblée nationale décrète sans désemparer que la France ne mettra l'épée au fourreau que lorsque l'ancienne Pologne tout entière, la Pologne de 1792, sera reconstituée. » Puis, après avoir brièvement développé cette pensée et promis que le peuple irait en masse à la frontière sur un signe de l'Assemblée, il demande, au nom de ce peuple dévoué, *justice pour les massacres de Rouen;*

il insiste pour qu'on *s'occupe immédiatement de rétablir le travail;* il parle *des causes sociales de la misère, des hommes systématiquement écartés du gouvernement.*

Ici, plusieurs voix l'interrompent : « Il ne s'agit pas de cela ! s'écrie Sobrier ; la Pologne ! la Pologne ! parle de la Pologne !... »

Alors, Blanqui qui, se voyant favorablement écouté et comme maître de cette multitude frémissante, avait eu la pensée, sans doute, de substituer à la question polonaise une question où le peuple fût plus directement intéressé, et de faire sortir une révolution de ce désordre sans caractère, comprit qu'il se trompait; il reprit, avec le tact que lui donnait sa longue habitude de l'émeute, la seule pensée qui passionnât en ce moment le peuple ; il répéta l'injonction à l'Assemblée de déclarer immédiatement la guerre à l'Europe pour la délivrance de la Pologne.

Pendant qu'il parlait encore, M. Louis Blanc, averti qu'une foule considérable rassemblée dans la cour l'appelle à grands cris, demande au président l'autorisation d'aller haranguer le peuple afin de prévenir s'il se peut une invasion nouvelle. M. Buchez, sans l'y autoriser, comme président, l'y engage comme citoyen [1]. M. Louis Blanc sort et va rejoindre M. Albert et M. Barbès qui, debout sur l'entablement d'une fenêtre, reçoivent une espèce d'ovation populaire. On remet à M. Louis Blanc un drapeau polonais ; il se place entre ses deux amis, commence un discours, où pour apaiser l'effervescence il parle longuement [2] de la souveraineté populaire, de la nécessité d'assurer en ce jour le triomphe de la cause

[1] Voir au *Procès de Bourges.*

[2] La conduite des représentants de la Montagne fut en cette circonstance assez semblable à celle des Montagnards, à la journée de prairial, qui « sans provoquer la crise, dit Levasseur, la désiraient et se promettaient d'en profiter; » et qui, selon M. Thiers, « ne prirent la parole que pour em-

du peuple ; mais en même temps il insiste pour qu'on laisse à l'Assemblée le loisir de délibérer et pour qu'on attende avec calme le résultat de ses délibérations. Les cris de : Vive Louis Blanc ! Vive la république démocratique et sociale ! lui répondent.

Un groupe qui s'est formé derrière lui, le saisit, l'enlève malgré sa résistance, et le ramène dans l'enceinte de l'Assemblée, dont on lui fait faire le tour, porté en triomphe. Mais quel triomphe, hélas ! et combien celui qui en est l'objet paraît le subir avec confusion ! Le visage de M. Louis Blanc est d'une pâleur livide ; de grosses gouttes de sueur coulent le long de ses joues ; ses lèvres remuent comme pour parler, mais sa voix éteinte n'articule aucun son ; il fait un geste pour indiquer qu'il voudrait écrire, et va tomber enfin, brisé d'émotion, exténué de fatigue, sur un banc où il demeure durant quelques minutes privé de connaissance.

Pendant cette ovation si pénible, des scènes inouïes se passaient au bureau. Immédiatement après le discours de Blanqui, M. Ledru-Rollin avait proposé que l'Assemblée se déclarât en permanence, et que le peuple se retirât sous le péristyle. M. Raspail, toujours au bas de la tribune, appuie cette motion, à laquelle Flotte et quelques autres ne répondent que par des rires moqueurs ; le mot de *trahison* est prononcé : « C'est comme au 16 avril, » s'écrie-t-on. Mais Raspail persiste à soutenir M. Ledru-Rollin, et déclare, en élevant la voix, qu'il ne reconnaît plus comme républicain quiconque ne se retire pas à l'instant même. Le président est serré de près par les factieux. Debout derrière son fauteuil, Laviron, qui porte l'uniforme de capitaine d'artille-

pêcher de plus grands malheurs et pour hâter l'accomplissement de quelques vœux qu'ils partageaient. »

rie, communique du geste avec un groupe d'hommes armés, qui épient le moindre de ses mouvements. L'exaltation de ces hommes est au comble; ils ne savent plus ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent. Le moindre incident, une arme déchargée par hasard, peut en ce moment amener d'affreuses catastrophes. Barbès lui-même ne se connaît plus; la vue de Blanqui lui ôte tout son sang-froid; il veut tenter un effort suprême pour arracher à Blanqui sa popularité usurpée. Il monte à la tribune, et d'une voix qui, malgré son trouble intérieur, reste calme et empreinte d'un certain caractère de solennité, avec l'accent et le geste d'un homme qui se voue au martyre pour sauver sa cause, il demande à l'Assemblée d'accéder au vœu du peuple; il la somme en quelque sorte de voter *le départ immédiat d'une armée pour la Pologne;* et s'apercevant sans doute que ces motions ne produisent plus aucun effet sur les énergumènes qui l'entourent, il recourt à un moyen extrême et qu'il juge infaillible: il demande un impôt d'un milliard sur les riches.

Mais à ce moment un mouvement extraordinaire se fait dans la foule; Barbès s'interrompt; il questionne. On dit qu'on entend battre le rappel. « Le rappel! s'écrie Barbès; pourquoi le rappel? On nous trahit! à bas les traîtres! Hors la loi celui qui fait battre le rappel! » A ces mots, on se précipite vers le président, qui, en effet, depuis quelques instants, a trouvé moyen, quoique entouré par les séditieux, de signer et de remettre à un officier d'état-major l'ordre adressé au général Courtais et aux officiers des légions de faire battre le rappel; on le saisit au collet; des sabres nus se lèvent sur sa tête; on exige qu'il révoque l'ordre qu'il a donné. Le président se débat, résiste. Sur ces entrefaites, M. Degousée, qui vient du dehors, se glisse jusqu'à lui et lui parlant à voix basse: « La garde nationale est réunie, lui dit-il; avant

un quart d'heure elle sera ici ; un peu de ruse pour gagner du temps, et l'Assemblée est sauvée. » M. Buchez alors feint de céder aux séditieux ; il signe sur des feuilles volantes, sans timbre et sans date, l'ordre de ne pas faire battre le rappel, certain, d'après ce qu'affirme M. Degousée, qu'il ne sera pas obéi, qu'on devinera la violence qui lui est faite. Les clubistes Flotte, Quentin, Laviron, s'emparent de ces feuilles. Un moment de calme succède au tumulte.

Les représentants sont toujours à leurs places; quelques minutes s'écoulent. Barbès a quitté la tribune ; elle est assaillie, escaladée incessamment par des hommes qui semblent en proie au délire, et qui, le visage ruisselant de sueur, la lèvre écumante, le poing levé et se menaçant l'un l'autre, poussent des cris confus et font tous à la fois les motions les plus insensées. Tout à coup on voit apparaître sur le bureau un drapeau noir surmonté d'un bonnet rouge et d'une épée nue.

A la vue de ces emblèmes sinistres, M. Buchez, apercevant non loin de lui Hubert, qui revient d'un long évanouissement: « Au nom du ciel, tirez-nous de là, lui dit-il ; ce sont des scènes de Bicêtre. » Alors Hubert, dont les intentions et les consignes sont depuis longtemps outrepassées, monte à la tribune et s'écrie d'une voix tonnante : « Citoyens, puisqu'on ne veut pas prendre de décision, eh bien ! moi, au nom du peuple français, trompé par ses représentants, je déclare que l'Assemblée est dissoute. » Et aussitôt il prend des mains d'un de ses affidés une large pancarte qu'il élève au haut de la hampe du drapeau de son club et sur laquelle on lit, tracées en gros caractères, les paroles qu'il vient de prononcer :

« Au nom du peuple, l'Assemblée nationale est dissoute. »

L'horloge marquait en ce moment trois heures et dem ie.

Dans le même temps, M. Buchez, insulté, menacé par les factieux, est renversé de son fauteuil. Des amis l'entourent, lui font un rempart de leurs corps et parviennent à le faire sortir de la salle. Le plus grand nombre des représentants suit cet exemple. Quelques uns, qui croyaient au succès possible de l'insurrection, vont à tout hasard sur les quais du côté de l'hôtel de ville; les autres rejoignent à l'hôtel de la Présidence MM. Sénard et de Lamartine. M. Louis Blanc est poussé par la foule vers l'esplanade des Invalides. M. Raspail qui, pendant les scènes que je viens de décrire, a quitté la salle, s'est évanoui sur le gazon du jardin où il est encore. M. Sobrier est porté en triomphe par des ouvriers. Hubert va sur le péristyle annoncer que l'Assemblée est dissoute et disparaît.

MM. Barbès et Albert ont pris le chemin de l'hôtel de ville; la salle est abandonnée à quelques factieux. Se croyant vainqueurs, ils écrivent à la hâte des listes de noms pour un gouvernement provisoire. Laviron, qui s'est assis sur le fauteuil du président, propose successivement à l'acceptation du peuple ces noms qui soulèvent des protestations nombreuses[1]; un bruit de tambours les interrompt. « La garde mobile! voici la garde mobile! nous sommes trahis! » s'écrie-t-on avec effroi. Une panique épouvantable saisit la foule; on fuit, on se disperse, et quand le commandant Clary, à la tête du deuxième bataillon de la garde mobile, paraît à l'entrée de la salle, il n'aperçoit plus que quelques fuyards qui se précipitent par les issues opposées; les banquettes sont vides. Il est alors près de cinq heures.

[1] Sur ces listes improvisées à l'insu des personnes intéressées, on lisait les noms suivants : MM. Barbès, Blanqui, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Hubert, Raspail, Caussidière, E. Arago, Ch. Lagrange, Cabet, P. Leroux, Considérant, Proudhon.

A peine la salle est-elle évacuée que beaucoup de représentants qui ne s'étaient pas éloignés, y rentrent. Le ministre des finances monte à la tribune et prononce avec solennité ces paroles : « Au nom de l'Assemblée nationale *qui n'est pas dissoute*, au nom du peuple français qu'une minorité infime et infâme ne déshonorera pas, l'Assemblée nationale reprend ses travaux. » Un immense applaudissement lui répond ; la séance est reprise aux cris de : Vive la République !

Le général Courtais, en grand uniforme, se montre à l'entrée de la salle ; le désordre de ses pensées est visible à son front et dans toute sa personne. Depuis l'envahissement de l'Assemblée, ne sachant que vouloir, que devenir, haranguant le peuple sans pouvoir se faire entendre, balbutiant à la garde nationale des ordres et des contre-ordres qui ne sont point obéis, il a erré de tous côtés en proie à un trouble extrême. Il vient en dernier lieu de l'hôtel de la Présidence, où il est allé demander avis à M. de Lamartine ; et bien que celui-ci lui ait conseillé de se mettre à la tête des troupes, il continue d'aller et de venir au hasard sans se résoudre à rien, et finit par rentrer machinalement dans l'Assemblée. Voyant qu'elle a repris sa séance, il donne machinalement encore aux gardes nationaux de la 2e légion, qui ont suivi de près la garde mobile, l'ordre de se retirer ; mais des cris violents éclatent : « A bas Courtais ! il nous a trahis ! A bas le traître ! » Et l'on se jette sur lui ; on lui arrache son épée, ses épaulettes ; on lui fait subir mille outrages. Heureusement, plusieurs représentants s'interposent ; MM. de Fitz-James, Flocon, Vieillard le tirent des mains de ces furieux, et le font entrer dans la salle de la bibliothèque où il reste gardé à vue.

Dans le même temps, M. Clément Thomas, colonel de la

2e légion, annonce aux applaudissements de toute l'Assemblée qu'il vient d'être investi par la Commission exécutive du commandement général de la garde nationale de Paris. Sur l'invitation du président, les gardes nationaux en uniforme qui sont répandus pêle-mêle dans l'hémicycle, et qui occupent une partie des places des représentants, se rangent en cordon autour de la salle; plus de deux cents représentants reprennent leurs siéges. On va commencer à délibérer quand tous les yeux se tournent vers la porte d'entrée : c'est M. de Lamartine qui paraît suivi de M. Ledru-Rollin; il se dirige vers la tribune, le silence s'établit. M. de Lamartine demande à l'Assemblée de voter les remerciements de la France à la garde nationale; il flétrit, mais avec beaucoup de ménagements, les scandales qui ont un moment déshonoré l'enceinte de la représentation nationale; puis il annonce qu'il va se réunir à ses collègues de la Commission exécutive et se rendre avec eux à l'hôtel de ville. « Dans » un moment pareil, dit-il, la place du gouvernement n'est » pas dans le conseil; elle est à votre tête, gardes natio- » naux; dans la rue, sur le champ même du combat; à cette » heure, la plus belle tribune du monde, c'est la selle d'un » cheval! »

Après ces mots couverts d'applaudissements, les tambours battent la marche. On amène un cheval à M. de Lamartine, un autre à M. Ledru-Rollin; quelques représentants et un grand nombre de gardes nationaux les suivent. Le régiment de dragons caserné sur le quai d'Orsay et commandé par le colonel de Goyon prend la tête du cortége aux cris frénétiques de : Vive l'Assemblée nationale! il emmène six pièces de canon. On s'avance rapidement et sans obstacle jusqu'à la hauteur de la place Saint-Michel. Là, on se voit arrêté par une masse compacte de peuple, au milieu de laquelle un détachement de Montagnards et de gardes républicains se dis-

pose à la résistance. On entend dire dans cette foule que l'hôtel de ville, occupé par le nouveau gouvernement, est formidablement gardé. On voit aux fenêtres des maisons des hommes armés de carabines qui n'attendent qu'un signal pour faire feu ; mais le colonel de Goyon commande un mouvement de division qui montre les canons à la foule. A cette vue les Montagnards se retirent et reprennent le chemin de la préfecture de police. MM. de Lamartine et Ledru-Rollin, un moment séparés, se remettent en marche vers la place de Grève.

Voici cependant ce qui s'y était passé.

Le maire de Paris avait été averti, le 14, par un agent de sa police particulière, qu'une manifestation, armée en partie, se porterait le lendemain sur l'Assemblée d'abord, puis, selon toute apparence, à l'hôtel de ville. Mais depuis le 24 février, ces sortes d'avertissements étaient si fréquents, et le plus souvent si mal fondés, qu'on avait fini par n'en plus tenir compte. M. Marrast, pensant d'ailleurs que si une manifestation avait lieu en effet, M. Barbès, M. Sobrier et d'autres qui lui étaient connus, sauraient la contenir, ne s'en alarma pas et ne jugea pas à propos d'augmenter les forces dont il disposait.

Elles consistaient en une garnison de 2,700 hommes, choisis avec soin, très animés contre les Montagnards de Caussidière, et sur lesquels on croyait pouvoir compter absolument. Quelques compagnies de gardes mobiles étaient constamment de service à l'hôtel de ville. On avait huit cents fusils de réserve et des munitions en abondance. Le commandant de l'hôtel de ville, M. Rey, inspirait bien quelque défiance à cause de ses liaisons intimes avec des hommes exaltés ; mais M. Marrast croyait l'avoir gagné, en faisant régulariser et porter sur les cadres de l'armée son grade révolutionnaire de colonel.

On ne prit donc à l'hôtel de ville aucune mesure de sûreté particulière. Dans la matinée du 15, tout s'y passa aussi tranquillement que d'habitude. M. Marrast y arriva comme à l'ordinaire, un peu avant trois heures, et s'installa dans son cabinet sans donner un seul ordre.

Nous avons vu que MM. Barbès et Albert étaient sortis ensemble, vers quatre heures, de l'Assemblée nationale ; ils étaient entourés d'une centaine de personnes environ. Ils se dirigent vers l'hôtel de ville, décidés à y installer le gouvernement provisoire, et en prenant chacun une route différente. Albert suit la rue de l'Université et les quais de la rive gauche ; Barbès traverse le pont Royal et s'avance par les quais de la rive droite. Persuadé qu'il remplit un devoir, mais étonné de se voir si peu suivi, à tout instant Barbès s'arrête, se retourne et demande où donc est le peuple ! La pensée que Blanqui peut-être l'a prévenu et que déjà il est maître de l'hôtel de ville, lui cause un trouble extrême.

Cependant, sur le quai Pelletier, les deux colonnes se rejoignent. Elles se sont grossies en route, plutôt de curieux que de combattants. Un bataillon de la 8e légion qui occupe le quai fait mine de s'opposer à leur passage ; mais l'assurance avec laquelle quelques clubistes déclarent que l'Assemblée est dissoute, qu'ils ont une mission pour le nouveau gouvernement provisoire, lui impose ; sur la présentation des cartes de passe de la mairie dont plusieurs conjurés sont nantis, le commandant fait ouvrir les rangs, et la colonne insurrectionnelle arrive sur la place de l'hôtel de ville.

Barbès, toujours calme en apparence, est agité des appréhensions les plus vives. Pas un de ses amis n'est avec lui : cherche en vain du regard, dans la foule qui l'entoure, un visage connu.

En effet, au sortir de l'Assemblée, tous les chefs se sont dispersés. La manifestation a disparu. Les ouvriers des ateliers nationaux, qui s'y étaient joints au nombre de douze à quatorze mille, ont été emmenés avant même que d'entrer à l'Assemblée, par leurs brigadiers, pour recevoir la paye qui se fait à trois heures[1]. Blanqui, qui le premier a compris que rien de sérieux ne pouvait sortir de tout ce désordre, s'est glissé hors de la salle et s'est réfugié chez un ami. M. Louis Blanc, que nous avons vu poussé vers l'esplanade des Invalides par une foule *serrée et violente*[2], à laquelle il ne cesse de demander où est Barbès, et qui veut l'entraîner à l'hôtel de ville, est rejoint par son frère, qui parvient à grand'peine à le tirer de ce danger, en répétant à la masse populaire que tout est fini, que la journée est manquée, qu'aller maintenant à l'hôtel de ville ce serait se perdre. Un cabriolet venant à passer, M. Louis Blanc s'y jette, se fait mener dans le quartier de l'École de médecine, voisin de l'hôtel de ville, où il attend des nouvelles de Barbès et d'Albert; il revient ensuite chez lui rue Taitbout; et comme on lui dit que l'Assemblée est rentrée en séance, il s'achemine vers le palais législatif pour y reprendre son siége.

La même chose, à peu près, était arrivée à M. Raspail. Nous l'avons laissé évanoui dans le jardin du palais. Lorsqu'il revint à lui, la salle des séances était déjà occupée par la troupe. Il sortit par la rue de Lille, et se vit presque aussitôt entouré de personnes qui lui parurent

[1] Les personnes qui voient dans la manifestation du 15 mai un coup de filet de la police pour prendre MM. Barbès, Raspail, etc., insistent beaucoup sur cette circonstance, et disent qu'on avait choisi à dessein le jour de paie des ateliers nationaux, afin d'emmener les ouvriers si la manifestation prenait un caractère séditieux.

[2] Voir *Pages d'histoire*.

suspectes. Un fiacre était là : il y monta après avoir fait dire à son club, qui n'était pas entré dans l'Assemblée, et qui l'attendait en bon ordre sur le quai, qu'on eût à se séparer au plus vite.

Voyant que le fiacre, au lieu de le conduire à sa demeure, comme il l'avait dit, prenait la direction de l'hôtel de ville, et se défiant d'une personne inconnue qui était assise à côté du cocher, Raspail saute à bas de la voiture, s'échappe et court chez son fils, rue des Francs-Bourgeois, où deux heures après un commissaire de police vient l'arrêter. M. Pierre Leroux s'était également soustrait aux imprudentes ovations d'un groupe populaire. M. Laviron s'était rendu à la préfecture de police; Quentin, au Luxembourg, où M. Arago le fit arrêter. M. Sobrier, qui s'était chargé d'aller au ministère de l'Intérieur avec une poignée de factieux, pour y prendre les sceaux et faire jouer le télégraphe, fut reconnu, comme il en revenait, par le représentant Rondeau, dans le café d'Orsay, au moment où il y annonçait le triomphe de l'insurrection, et remis à la garde du colonel de Goyon.

Caussidière, sur qui Barbès comptait comme sur lui-même, restait enfermé à la préfecture de police et ne donnait pas signe de vie. Enfin, M. Ledru-Rollin, que son entourage compromettait malgré lui au 15 mai [1], comme il l'avait compromis au 16 avril, après s'être barricadé dans un bureau de la questure, où il se défendit longtemps contre

[1] Voici le récit circonstancié de cet épisode, tel qu'il m'a été fait par une personne qui en fut témoin :

« Hubert venait de prononcer la dissolution de l'Assemblée. On proclamait les noms du gouvernement provisoire : celui de Ledru-Rollin fut prononcé. Un immense cri se fit entendre : « Ledru-Rollin au bureau ! » J'étais auprès de lui. Il ne répondit pas aux appels qui lui étaient adressés, et opposa la résistance la plus absolue à ceux qui venaient le solliciter d'oc-

les factieux qui l'avaient proclamé membre du nouveau gouvernement et qui voulaient l'emmener avec eux à l'hôtel de ville, s'était rangé de la manière que nous avons vu à la suite de M. de Lamartine.

Quant à Hubert, comme il prenait tranquillement le chemin de sa demeure, des gardes nationaux l'avaient arrêté et conduit à la mairie du 4e arrondissement où, après quel-

cuper le fauteuil de la présidence. Ces sollicitations étaient nombreuses et pressantes ; quelquefois elles avaient le caractère de la menace. « Je voudrais être hors d'ici, me dit-il tout bas, cela prend une singulière tournure, et je crains vraiment qu'on n'ait recours à la violence pour m'entraîner au bureau.... Et que puis-je faire alors, sinon me faire tuer? » — « Il n'y a qu'à sortir de la salle, lui répondis-je, et nous irons rejoindre vos collègues de la Commission exécutive. » — « Nous ne le pouvons pas : je suis trop observé; essayer de partir serait probablement donner le signal à la violence que je prévois. » Quelques instants après, je ne sais quel événement appela l'attention générale sur le bureau ; tous les yeux étaient fixés de ce côté. Je saisis le bras de Ledru-Rollin et je l'engageai à profiter de cette circonstance. Nous pûmes traverser la salle et nous étions à l'extrémité du couloir qui en fait le tour, lorsque son départ fut remarqué. Nous descendîmes dans la cour et nous nous réfugiâmes à la hâte chez un employé de l'Assemblée, dont l'appartement, à gauche de la grande porte d'entrée, a vue sur la place de Bourgogne. Nous pensions que Ledru-Rollin était à l'abri de toute recherche; mais nous avions eu à peine le temps de nous asseoir que des coups violents retentissaient à la porte de l'appartement. Je m'y rendis, et je me trouvai en face de quinze ou vingt personnes qui réclamaient la présence de Ledru-Rollin et exigeaient qu'il vînt à l'hôtel de ville. Il fallait gagner du temps. « Citoyens, leur dis-je, vous ne pouvez pas vouloir faire violence à Ledru-Rollin. La détermination qu'il prendra, il doit la prendre librement. Les circonstances sont graves, et il a besoin d'être laissé quelques instants à lui-même pour réfléchir à la situation nouvelle que vous lui faites. » —« C'est bien, me répondit-on : dans dix minutes nous reviendrons. » Je rentrai auprès de Ledru-Rollin. Je n'ai pas besoin de dire qu'il était très décidé à ne pas faire ce qu'on attendait de lui, et à braver au besoin les colères que soulèverait son refus. Comment faire pour échapper à cette extrémité? L'appartement n'avait qu'une issue ; elle était surveillée, et dussions-nous réussir, d'ailleurs, à arriver sur la place de Bourgogne, il était à croire que Ledru-Rollin serait reconnu par la première personne qu'il rencontrerait. Les minutes s'écoulaient au mi-

ques paroles échangées entre lui et le maire, il fut immédiatement relâché[1].

Ainsi, pour un motif ou pour un autre, par l'effet du hasard ou par suite d'une inspiration prudente, il arrive qu'aucun des hommes en qui Barbès a dû se fier ne partagent son sort. Il avance pourtant, il avance toujours, sans hésiter, bannière déployée; il marche hardiment vers la place à la

lieu de ces réflexions. De nouveaux coups se firent bientôt entendre à la porte d'entrée, et ils devenaient plus violents d'instant en instant. Le nombre de ceux qui se présentaient était plus grand que la première fois : je ne vis d'autre moyen de les éloigner qu'en paraissant tremper dans leur projet. « Citoyens, leur dis-je, Ledru-Rollin est décidé à aller à l'hôtel de ville. Mais il commettrait une imprudence s'il s'y rendait au milieu d'une réunion tumultueuse ; retirez-vous ; dans quelques instants il sortira seul, et il lui sera facile alors d'aller à l'hôtel de ville sans appeler sur lui l'attention. » Quelques acclamations se firent entendre, et peu à peu tout le monde se retira. Libres alors, nous pensâmes que nous ne pouvions mieux faire que de rentrer au milieu de l'Assemblée. Mais le bruit s'était répandu que Ledru-Rollin allait à l'hôtel de ville avec les insurgés ; une compagnie de gardes nationaux venait d'arriver et était au bas de l'escalier par lequel nous devions rentrer dans la salle. Ledru-Rollin fut reconnu : des menaces se firent entendre et l'on en serait venu probablement à des actes de violence, si nous n'eussions expliqué aux gardes nationaux que, loin de se rendre avec les insurgés, il allait au contraire se mettre à la disposition de l'Assemblée. Au moment où nous entrâmes, la garde nationale venait de faire évacuer la salle par les envahisseurs, et quelques instants après Ledru-Rollin partait pour l'hôtel de ville avec M. de Lamartine.

[1] M. Raspail dans sa *défense*, où il s'attache à prouver l'action de la police au 15 mai, donne une curieuse liste de personnes remarquées parmi les plus violents agitateurs et prises pour ainsi dire en flagrant délit de sédition, qui ont été relâchées presque aussitôt après leur arrestation. Il cite entre autres : le prétendu colonel *Dumoulin*, ex-aide de camp de l'Empereur; *Laurent*, rédacteur du journal orléaniste *l'Époque; Danse*, ex-agent légitimiste, devenu l'agent de M. Marrast; *Bruère*, capitaine dans la 12e légion, qui a le premier escaladé la grille de l'hôtel de ville ; *Prioux*, commandant de la garde républicaine, arrêté par ses officiers ; *Dandurand*, vice-président du club des clubs, qui a tout organisé avec Hubert ; enfin *Hubert* lui-même resté à Paris, sans être aucunement inquiété, pendant près d'un an après le 15 mai.

tête de sa petite colonne, dont la majeure partie est sans armes. La place est occupée par des détachements des 7e, 8e et 9e légions, que commande le colonel Yautier. Les clubistes entrent en pourparlers avec les gardes nationaux; ils affirment qu'un nouveau gouvernement est proclamé; que l'Assemblée est dissoute; que quatre-vingt mille prolétaires marchent sur l'hôtel de ville; que la garde mobile est avec eux. Soit qu'on ne pût croire à une telle audace de mensonge, soit que la vue des uniformes des gardes nationaux qui se trouvent parmi les insurgés, donne le change, soit surtout que le souvenir du 24 février trouble les esprits, les quatre à cinq mille hommes qui occupent la place n'opposent qu'une molle résistance à l'invasion populaire.

Le colonel n'avait pas d'ordre écrit, et, comme il l'a dit plus tard, il se rappelait l'affaire de Bailly au champ de Mars, « qui avait payé de sa tête, deux ans plus tard, l'ordre de faire tirer sur le peuple [1]. » Pendant que les gardes nationaux parlementaient ainsi avec l'émeute, on leur jetait des cartouches par les fenêtres de l'hôtel de ville. Le mouvement qu'ils firent pour ramasser ces cartouches mit le désordre dans les rangs. Un coup de feu part, la garde nationale se débande; plusieurs mettent la crosse en l'air; la masse populaire se pousse aux cris de: « Vive Barbès ! » vers les grilles, derrière lesquelles le colonel Rey vient de faire ranger en bataille la garde républicaine. Barbès, qui l'aperçoit, s'avance vers lui; il l'adjure, au nom de leur vieille amitié, de ne pas s'opposer à la volonté du peuple : « Ceci n'est pas une émeute, lui dit-il, c'est comme au 24 février; l'Assemblée est dissoute; laisse-nous entrer, je t'en supplie, laisse-moi sauver la France et la République. » Le colonel Rey est vivement ému; c'est son intime ami, c'est

[1] Voir au *Procès de Bourges*.

l'homme qu'il estime le plus au monde qui lui parle; c'est Barbès qui l'adjure de ne pas tirer sur le peuple et de sauver la République.

Il résiste pourtant: « Barbès, dit-il d'une voix altérée, tu me conseilles une lâcheté; tu n'es plus mon ami; mon devoir est de défendre l'hôtel de ville [1]. » Et il donne l'ordre à sa troupe de croiser la baïonnette; mais le mouvement s'exécute avec mollesse.

Des pourparlers si longs ont jeté l'hésitation dans les rangs; quelques ouvriers en ont profité pour escalader la grille; l'un d'eux réussit à l'ouvrir; on se précipite, on s'empare de Rey. « Ne lui faites pas de mal, s'écrie Barbès; le malheureux! il ne comprend pas la situation. » Et Rey, dégagé de la foule par quelques gardes républicains, court avertir M. Marrast de l'invasion du peuple.

Pendant ce temps la foule s'est répandue dans l'hôtel de ville; comme au 24 février, elle s'égare, se perd dans le labyrinthe des couloirs, des salles, des escaliers. Barbès et Albert, montés au premier étage, s'installent dans l'un des cabinets où le Gouvernement provisoire a signé ses premiers actes.

Bien qu'ils soient arrivés là sans rencontrer d'obstacle, ils ne sont pas sans crainte en ne se voyant entourés que de personnages inconnus ou équivoques. C'est un Borme [2], espèce de fou, organisateur des *Vésuviennes;* c'est un certain Thomas, du club des Jacobins, que l'on disait agent de Vidocq, qui lui-même servait la police de M. Carlier; ce sont quelques autres encore de même espèce; c'est, enfin, l'abjection même. Albert pâle, défait, demande

[1] Voir la lettre de M. Barbès, au rédacteur du journal *la Réforme*, et datée du donjon de Vincennes, 26 mai 1848.

[2] Ce Borme avait été condamné à plusieurs reprises pour escroquerie, pour port illégal de la croix de la Légion d'honneur, etc.

qu'on aille chercher Louis Blanc. Barbès, l'œil toujours fixé sur la porte, s'apprête, s'il voit entrer Blanqui, à lui brûler la cervelle.

C'est dans de pareilles circonstances et dans cette ignoble compagnie que les malheureux, aveuglés par un incroyable fanatisme, imaginent de constituer un gouvernement. Barbès prend la parole; il annonce solennellement à la poignée de misérables qui l'entourent « que l'Assemblée est dissoute comme au 24 février; qu'un nouveau gouvernement est constitué pour sauver la République, parce qu'un seul jour sans gouvernement serait le chaos [1]. » Il déclare que ce gouvernement se compose de MM. Albert, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Hubert, Thoré, Raspail, Cabet et Pierre Leroux; puis il rédige une proclamation au peuple et dicte des décrets, dont on fait à la hâte, sur des feuilles volantes, des centaines de copies, que l'on jette par les fenêtres sur la place.

Le premier de ces décrets prononce la dissolution de l'Assemblée; le deuxième met hors la loi tout citoyen qui portera l'uniforme de la garde nationale; un troisième prescrit aux gouvernements russe et allemand de reconstituer la Pologne, sous peine de guerre avec la France.

Comme on est occupé à rédiger le quatrième, la porte s'ouvre; un officier de la garde nationale paraît:

« Que nous voulez-vous? » lui dit Barbès, en se levant. « Que faites-vous là? » dit à son tour l'officier.

« Je suis membre du nouveau gouvernement provisoire; je vous ordonne de vous retirer, » reprend Barbès avec le plus grand calme.

« Eh bien! moi, au nom de l'ancien, je vous arrête. » Et, sur un signe de l'officier, les gardes nationaux entrés à

[1] Voir au *Procès de Bourges*.

sa suite, s'emparent de Barbès et d'Albert, et les conduisent à M. Edmond Adam, qui les fait garder à vue dans une salle voisine. On fait immédiatement des perquisitions; beaucoup de personnes sont arrêtées, le plus grand nombre s'évade; plusieurs, dans le pêle-mêle général, profitent de ce qu'ils portent l'uniforme de la garde nationale pour passer de l'émeute dans la répression, et simulent un grand zèle. Les mêmes hommes, qui ont poussé Barbès à l'hôtel de ville, crient : « Mort à Barbès! » Il règne, depuis une heure, une confusion, un désordre qui favorise ces changements à vue.

Les deux gouvernements, l'un régulier, l'autre révolutionnaire, ont fonctionné simultanément à l'hôtel de ville. Les insurgés, qui sont montés par l'escalier du milieu, ont pris à droite, tandis que M. Marrast et ses adjoints restaient dans les bureaux situés à gauche. Dans l'espace qui sépare les deux gouvernements se pressent une foule de gens qui, ne connaissant pas les lieux, s'égarent, se trompent; tel croyant rejoindre Barbès, se trouve en présence de Marrast; tel autre qui venait offrir ses services à la mairie de Paris, se voit emporter par le flot au milieu du gouvernement provisoire de l'émeute.

Il ne manquait pas non plus, entre ces anciens conspirateurs, d'amis communs qui allaient de l'un à l'autre porter des paroles de conciliation. Plusieurs fois, M. Marrast lui-même, qui a donné l'ordre au général Foucher de cerner l'hôtel de ville, et qui a fait prévenir les colonels des légions, envoie vers M. Barbès son secrétaire Daviau, pour l'avertir qu'il est perdu s'il ne se dérobe au plus vite.

Une heure s'est écoulée de la sorte lorsqu'on entend rouler sur la place l'artillerie de la garde nationale. Ce sont les généraux Foucher et Bedeau qui arrivent d'un côté, à la tête d'une colonne de troupes, tandis que MM. de Lamartine

Ledru-Rollin et Clément Thomas paraissent de l'autre. La place est occupée, l'hôtel de ville cerné. La grille, très mal défendue par les factieux, est reprise par un bataillon de la 6e légion ; ce bataillon monte le grand escalier au pas de charge ; le gouvernement provisoire est déjà dispersé ; le petit nombre d'insurgés qui reste encore, prend la fuite. Cette incroyable mêlée n'a pas duré en tout plus d'une heure.

Depuis le moment où la colonne populaire franchissait le pont de la Concorde et enveloppait le palais législatif, Paris était demeuré livré aux conjectures. Pendant les longues heures qui s'écoulèrent jusqu'à la reprise de la séance, aucune nouvelle certaine n'apprit à la population ni la nature du danger qu'elle courait, ni son étendue. Les bruits les plus faux se propageaient avec une surprenante rapidité et trouvaient créance. Le jardin des Tuileries en était le centre. Au milieu des femmes et des enfants qui jouaient ou se reposaient à l'ombre des marronniers, on voyait passer des hommes en blouse qui proclamaient le nouveau gouvernement établi à l'hôtel de ville ; un orateur improvisé expliquait à son auditoire pourquoi la Commission exécutive était renversée ; un autre accusait l'Assemblée de tout le mal ; un troisième s'attendrissait en parlant de la Pologne. Des gardes nationaux effarés couraient dans différentes directions le fusil en main, s'écriant que Barbès, maître de l'hôtel de ville, venait de décréter deux heures de pillage. On s'abordait sans se connaître, on s'interrogeait, on se donnait des démentis. A sept heures seulement on apprit tout à la fois le triomphe momentané de l'émeute et sa défaite définitive. A la consternation, à la frayeur, succéda aussitôt une violente explosion de colère. Les gardes nationaux parcourent la ville et se répandent en menaces. Dans l'excès de leur zèle ils se pré-

cipitent, sans aucun mandat, sans commissaire de police, dans la maison de Sobrier, qu'ils saccagent; chez la mère de Blanqui, chez Raspail, chez Cabet; dans une salle du passage Molière, louée par la Société des droits de l'homme, où, dans la promptitude de leurs soupçons, ils tirent des coups de fusil les uns sur les autres.

Cette exaltation déraisonnable se communique malheureusement à l'Assemblée. Le danger réel et présent l'a trouvée calme; l'image du danger évanoui la met hors d'elle-même. Une frayeur vraie chez les uns, feinte chez les autres, se propage de rang en rang; une panique rétrospective s'empare des imaginations. Et comme dans cette extravagante émeute, tout reste obscur et équivoque, tout prête aux exagérations les plus déplorables. Le moment est propice pour les partis hostiles à la République; ils le saisissent: comprenant qu'il en faut profiter sur l'heure, ils ouvrent l'attaque. Avant même que MM. de Lamartine et Ledru-Rollin soient revenus de l'hôtel de ville et qu'on puisse connaître avec exactitude l'état des choses, un membre de la droite, M. de Charancey, demande l'enquête; M. Léon Faucher, plus impatient encore, veut qu'on mette en accusation M. Barbès et le général Courtais, qu'il déclare traîtres à la patrie. Ces propositions sont combattues par plusieurs représentants qui s'efforcent de ramener l'Assemblée à plus de calme. MM. Flocon, Ducoux, Huot, la conjurent de ne pas grandir démesurément l'importance de quelques hommes; de ne pas donner surtout un *caractère d'animosité* à ses délibérations; de ne pas s'emporter si vite aux mesures de rigueur, et de reprendre l'ordre de ses travaux en attendant les communications du gouvernement. A ce moment M. Buchez revient occuper le fauteuil. Il dit qu'en quittant l'Assemblée il est allé au palais du Luxembourg rejoindre la Commission exécutive; il fait connaître qu'elle a nommé le

général Baraguay d'Hilliers commandant supérieur des forces qui protégent la représentation nationale. Cette nomination est accueillie avec faveur par la droite et l'engage à reprendre son ordre du jour. Presque au même moment, M. Garnier-Pagès, et peu après, M. de Lamartine viennent annoncer le complet rétablissement de l'ordre et tâchent, par la manière même dont ils rendent compte des événements, d'inspirer la modération après une victoire si peu disputée. Ils énumèrent quelques mesures prises dans l'intérêt de la sûreté publique : la fermeture de quelques clubs, les perquisitions faites au domicile des factieux. Enfin le procureur général Portalis demande et obtient l'autorisation de poursuivre M. Barbès et le général Courtais.

Des rumeurs se font alors entendre dans les couloirs. On distingue le nom de Louis Blanc. Presque aussitôt on le voit paraître, poursuivi par des gardes nationaux ; il est protégé par quatre ou cinq de ses collègues. M. Louis Blanc se débat, ses cheveux sont en désordre, ses habits déchirés.... Il va vers la tribune... un long murmure d'indignation s'élève sur son passage. Au moment où il veut parler, des interpellations injurieuses lui sont adressées de toutes parts.

« Respectez un collègue ! » s'écrie une voix. « Ce n'est pas un collègue, c'est un factieux ! » dit un autre. L'Assemblée est dans une agitation inouïe ; la plupart des représentants quittent leur place et descendent vers la tribune. Le président obtient avec peine un peu de silence. « Citoyens, dit Louis Blanc, c'est votre dignité, c'est votre honneur, c'est votre droit que je viens défendre en ma personne ! »

« Vous insultez l'Assemblée ! » s'écrie-t-on.

« Ce que j'affirme sur l'honneur, répond M. Louis Blanc, après cette incroyable apostrophe, c'est que j'ignorais de la manière la plus absolue ce qui devait se passer aujourd'hui dans l'Assemblée. »

« Vous ne parlez que de vous ! vous n'avez jamais eu de cœur ! » s'écrie un représentant. Et aussitôt les murmures, les cris : « A la question ! à l'ordre ! » reprennent avec force. M. Louis Blanc tient tête à l'orage, mais les violences passent toutes les bornes. Alors, voyant que l'Assemblée est résolue à ne pas l'entendre, et que le président renonce à lui maintenir son droit, M. Louis Blanc descend de la tribune et va se rasseoir à sa place, où le suivent les regards courroucés de ses collègues.

Cependant M. Landrin, procureur de la République, vient demander à l'Assemblée d'étendre à M. Albert l'autorisation de poursuivre, déjà accordée pour MM. Barbès et Courtais. Malgré les représentations de M. Flocon, qui supplie les représentants de ne pas *débuter dans la carrière d'action et de réaction des partis*, ils votent, à la presque unanimité, l'autorisation demandée. Puis on décrète, par acclamation, que la garde nationale, la troupe de ligne et la garde mobile ont bien mérité de la patrie.

Ainsi se termine cette journée déplorable.

J'ai dit qu'on l'avait comparée, dans tous les journaux du temps, à la journée du 1er prairial an III ; mais cette comparaison n'est que superficielle, et on doit l'attribuer beaucoup moins à des analogies sérieuses entre les hommes et les circonstances, qu'à la manie générale, depuis le 24 février, de tout rapporter à notre première Révolution. Chacun, les hommes politiques aussi bien que les écrivains, se prêtait volontiers à un rapprochement qui paraissait grandir l'importance des uns et faisait valoir l'érudition des autres. M. Ledru-Rollin aimait à s'entendre appeler Danton ; M. Louis Blanc ne haïssait pas les allusions à Robespierre ; M. de Lamartine, en parlant de Vergniaud, ne pensait évidemment qu'à lui-même ; les oisifs, pour animer

les conversations, faisaient de Raspail un Marat, et de l'auteur de Valentine une Théroigne.

Dans le récit que fait M. Proudhon de l'événement du 15 mai, il raille impitoyablement cette manie : « Une masse » confuse apporte une pétition à l'Assemblée, dit-il : *souve-* » *nir de* 1793. Les chefs du mouvement s'emparent de la » tribune et proposent un décret : *souvenir de prairial.* » L'émeute se retire et ses auteurs sont jetés en prison : » *souvenir de thermidor.* Cette manifestation inintelligente, » impuissante, liberticide et ridicule, ajoute-t-il ailleurs, ne » fut, du commencement jusqu'à la fin, qu'un pastiche des » grandes journées de la Convention. »

En effet, dans l'insurrection de prairial, qui exprimait des passions vraies, tout fut tragique ; presque tout, dans la journée du 15 mai, parut ridicule, parce que tout y était factice. En 1795, une disette effroyable, combinée avec l'avilissement des assignats, exaspère le peuple ; aussi trouve-t-il à l'instant même une formule précise pour ses exigences. Il veut *du pain et la constitution de* 93 « à laquelle se rattachaient, dit Levasseur, toutes les espérances. » Deux représentants sont les chefs avoués de la conspiration [1]. L'un des principaux accusés, sans attendre l'issue du procès, s'enfonce un couteau dans la poitrine, et trois autres, qui s'étaient frappés du même fer, sont traînés sanglants à l'échafaud. Les commissions militaires s'établissent en permanence. La répression est sans pitié, parce que l'attaque a été terrible. L'insurrection du 15 mai, au contraire, qui demandait à la fois deux choses contradictoires, la guerre et l'organisation du travail, ne fut qu'un de ces vagues mouvements de fermentation, comme il s'en produit souvent, sans aucune cause particulière dans les

[1] M. Thiers le nie, mais Levasseur, le montagnard, en convient.

masses inoccupées qu'agite l'esprit de révolution ; ce fut une journée de Fronde démocratique où les intrigues entre-croisées de quelques aventuriers politiques eurent la part principale, que désavouèrent à l'envi tous les chefs populaires, hormis Barbès ; et qui devint bientôt, non sans raison, un sujet de confusion ou de risée pour tout le monde.

CHAPITRE II.

SUITE DE LA JOURNÉE DU 15 MAI. — L'ENQUÊTE. — VOTE FAVORABLE A M. LOUIS BLANC. — LA RÉUNION DU PALAIS NATIONAL ET LA COMMISSION EXÉCUTIVE. — FÊTE DE LA CONCORDE. — LA FAMILLE D'ORLÉANS A CLAREMONT. — DÉCRET DE BANNISSEMENT. — ÉLECTIONS DU 5 JUIN.

Dans la nuit qui suivit cette étrange journée, la Commission exécutive manda au petit Luxembourg le préfet de police, afin qu'il expliquât sa conduite. Il paraissait hors de doute que M. Caussidière était resté neutre, tout au moins, tant qu'avait duré la mêlée, se réservant, selon que tournerait la fortune, de se prononcer pour ou contre l'insurrection.

A partir de dix heures du matin, ses rapports avec l'autorité avaient cessé. Renfermé dans la préfecture pendant que la colonne populaire s'avançait vers l'Assemblée, il n'avait donné aucun ordre. On savait qu'après l'envahissement de la salle deux ou trois cents factieux étaient accourus lui demander des armes, et qu'ils avaient voulu le mettre à leur tête pour marcher sur l'hôtel de ville. Il les avait renvoyés, il est vrai, en leur disant qu'il attendait les ordres du *pouvoir constitué;* mais il avait souffert que ses Montagnards battissent aux champs et criassent *à bas l'Assemblée!* en apprenant que Barbès venait de proclamer un nouveau gouvernement provisoire; il les avait vus, sans s'y opposer, fêter les prisonniers qu'amenaient les gardes nationaux, leur distribuer

du vin, des fusils, et finalement leur rendre la liberté. On n'ignorait pas que Laviron, Flotte, et d'autres conjurés étaient restés longtemps en conférence avec lui : le bruit s'accréditait même que les Montagnards et les gardes républicains complotaient un coup de main pour le jour suivant, de concert avec la Société des droits de l'homme.

M. Caussidière, qui se savait compromis, et qui se défiait des intentions de plusieurs des membres de la Commission exécutive, ne se rendit pas sans hésitation au petit Luxembourg. Son beau-frère Mercier, colonel de la garde républicaine, était persuadé qu'on lui tendait un piége, et qu'on les allait tous deux retenir prisonniers ; plusieurs fois, dans le trajet, il exhorta M. Caussidière à rebrousser chemin. A tout événement, il donnait l'ordre à sa petite escorte de se ranger en bataille sous les fenêtres du Luxembourg, afin qu'au premier signal elle pût courir à la préfecture de police et revenir avec toute la garnison, restée sous les armes, pour enlever de vive force les prisonniers de la Commission exécutive.

En arrivant au Luxembourg les appréhensions de M. Mercier redoublent. Il est deux heures après minuit; comme il entrait dans la salle d'attente, il voit passer le colonel Saisset, chef d'état-major de la garde nationale, que l'on conduit en prison ; un secrétaire de M. Ledru-Rollin, qui sort du conseil, sans s'arrêter, sans oser même regarder M. Mercier, lui glisse à l'oreille qu'on va l'envoyer à Vincennes.

M. Mercier s'approche d'une fenêtre et tire son mouchoir ; il va l'agiter, c'est le signal convenu avec ses Montagnards ; mais, au même moment, la porte s'ouvre. Il est introduit devant la Commission exécutive pour y subir un interrogatoire ; Caussidière y était déjà depuis quelques minutes ; à la grande surprise de Mercier, il entend son beau-frère refuser

obstinément de donner sa démission, que MM. Marie et Garnier-Pagès lui demandent avec instance ; Caussidière est loin d'ailleurs de parler le langage d'un prévenu. La présence de M. Ledru-Rollin qui lui a tendu la main quand il est entré dans la salle du conseil, l'attitude bienveillante de M. de Lamartine, l'enhardissent à braver ses adversaires.

Au lieu de se justifier, il accuse ; au lieu de prier, il menace. Le gouvernement, dit-il, n'a rien fait pour la garde républicaine et les Montagnards ; on les a négligés, oubliés à dessein ; ils attendent encore la juste récompense des services qu'ils ont rendus à la République. Le décret qui doit les constituer ne paraît pas au *Moniteur*, les grades donnés à l'élection dans leurs rangs ne sont pas officiellement confirmés.

Et comme après deux heures de discussions on prie M. Caussidière de sortir un moment pour aller attendre dans la pièce voisine la décision du conseil, il tire sa montre. « Citoyens, il est quatre heures du matin, dit-il avec une merveilleuse audace ; si dans un quart d'heure nous ne sommes pas rentrés à la préfecture de police, on vient nous chercher ici. Vous connaissez nos hommes ; rien ne les fera reculer ; ce qui peut arriver, je l'ignore, mais vous seuls en serez responsables. »

La délibération du conseil fut courte. M. Ledru-Rollin et surtout M. de Lamartine obtinrent de leurs collègues qu'on ne livrerait pas M. Caussidière à ce qu'on commença dès ce jour d'appeler la réaction. On le laissa partir.

« Allez, lui dit M. Garnier-Pagès en lui serrant la main, rentrez vite à la préfecture de police, calmez vos hommes et comptez sur nous, comme nous comptons sur vous. »

M. Arago promit à M. Mercier, pour le lendemain, le décret d'organisation de *la garde du peuple*, à la seule condition qu'elle admettrait dorénavant la garde nationale à

faire concurremment avec elle le service de la préfecture de police.

On se quitta ainsi, M. Caussidière parut satisfait; toutefois, pensant qu'il aurait à s'expliquer devant l'Assemblée, où il ne rencontrerait pas sans doute des juges aussi faciles, il fit immédiatement placarder sur les murs de Paris une proclamation dans laquelle il vantait *l'attitude calme et courageuse des représentants;* disait en parlant *du magistrat chargé de veiller à la police, que son action, quoique inaperçue, n'avait pas cessé d'exister;* puis, s'adressant à la garde nationale dont il bénissait *la salutaire intervention:* « Vous étiez *avec moi sur les barricades de la liberté*, disait-il; je serai *avec vous sur les barricades de l'ordre* [1]. »

Son discours à l'Assemblée en réponse à M. Baroche, qui venait demander sa révocation, fut d'une verve surprenante et d'une singulière habileté. Après avoir fait avec une sorte de naïveté l'apologie de sa police qu'il appela une police *de bon sens et de conciliation*, après avoir exalté le dévouement de ses Montagnards qui pendant deux mois et demi avaient fait, sans se plaindre, le service le plus pénible *dans les pous et dans la vermine*, il s'excusa d'avoir relâché quelques prisonniers, en peignant le zèle excessif des dénonciateurs : « la moitié de Paris voulait emprisonner l'autre, » dit-il; puis il résuma son propre panégyrique par ce mot resté célèbre : « j'ai fait de l'ordre avec du désordre. » Arrivant aux causes de l'insurrection, il prit à tâche de l'amoindrir, de la réduire à rien; rejeta tout sur Blanqui, renia Sobrier, se mit à couvert derrière M. de Lamartine, qui, au commencement de la séance, n'avait pas craint de se faire sa caution, d'attester sa moralité et son patriotisme; il termina enfin sa longue harangue par un mouvement d'élo-

[1] La rédaction de cette proclamation a été attribuée à M. de Lamartine.

quence qui ne laissa pas de produire quelque impression sur l'Assemblée.

« Oui, je le confesse, s'écria-t-il, mes pensées et mes » paroles sont pour le peuple, pour le peuple souffrant, pour » le peuple travaillant, pour le peuple que l'on doit aider. » Rappelons à ce peuple, dit-il encore, qu'il est nous et que » nous sommes lui; ne soyons ni de la réaction, ni de la » démagogie, faisons de la modération et de la politique. »

Pendant que M. Caussidière parlait de la sorte et captivait l'attention de ses adversaires, la préfecture de police était cernée par ordre du pouvoir exécutif; au lieu du décret d'organisation de la garde du peuple promis à M. Caussidière, au lieu d'un poste de cinquante hommes de gardes nationaux qu'on était convenu d'envoyer, le général Bedeau, le général Tempoure, le général Clément Thomas, à la tête de quatre bataillons de troupe de ligne et de quelques canons, venaient, accompagnés de M. Recurt, ministre de l'intérieur, sommer M. Mercier de quitter la place, ajoutant que s'il n'y consentait pas de bon gré, l'ordre était donné de s'en emparer par la force.

Le colonel Mercier, qui n'avait pas ajouté foi un seul instant aux promesses de MM. Arago et Garnier-Pagès, s'était occupé, depuis sa rentrée à la préfecture, de la mettre en état de défense. Pour toute réponse aux sommations du général Bedeau et aux clameurs des gardes nationaux qui sont accourus au nombre de douze à quinze mille hommes, en apprenant qu'on va mettre la main sur Caussidière, M. Mercier prie le général d'entrer, en compagnie de MM. Clément Thomas et Recurt, pour juger des dispositions prises à la préfecture et se convaincre de l'impossibilité d'en faire l'assaut.

En effet, tout était préparé pour soutenir un siége. Outre la garnison habituelle, il était arrivé des renforts de toutes

les sociétés révolutionnaires. On avait des armes, des munitions, des vivres en abondance ; on comptait sur le peuple ; la résolution d'ailleurs était prise plutôt que de se rendre, quand on verrait tout perdu, de mettre le feu à la poudrière, et d'ensevelir assiégeants et assiégés sous les décombres de la préfecture de police. La situation parut assez grave aux généraux pour les engager à transiger ; ils proposèrent à M. Mercier de les accompagner jusqu'à l'Assemblée, où se trouvait en ce moment le pouvoir exécutif, afin d'y prendre des instructions nouvelles. M. Caussidière, averti par son beau-frère de ce qui se passait, se plaignit à la tribune de ce que l'on braquait des canons sur la préfecture. Le général Bedeau donna quelques explications ; il affirma qu'en ce point le général Tempoure avait excédé ses ordres ; Caussidière parut s'apaiser. Alors M. de Lamartine, saisissant le moment favorable, l'emmena dans sa voiture, l'exhorta, pour prévenir un conflit, à donner sa démission et à faire sortir ses hommes. M. Caussidière ne pouvait s'y résoudre ; il croyait la République menacée ; il se savait très populaire, en mesure d'engager la lutte ; les bonnes paroles de M. de Lamartine ne le persuadaient qu'à demi ; cependant il finit par céder, et promit sa démission. A son tour M. de Lamartine s'engagea à obtenir du général Bedeau et de M. Clément Thomas, qui continuaient le blocus de la préfecture, des conditions honorables pour la garnison.

On arrive ainsi au petit pont Saint-Michel ; un nombre considérable de gardes nationaux se trouvaient là. A la vue de M. Mercier, qui escortait la voiture à cheval, en uniforme de colonel de la garde républicaine, ils entrent en rumeur. M. Caussidière met la tête à la portière ; il est aussitôt reconnu ; on crie : A l'eau ! mort à Caussidière ! On serre de près le cheval de M. Mercier ; on allait lui faire un mauvais parti, quand M. de Lamartine saute à bas de la voiture,

monte sur le siége pour dominer la foule, harangue et parvient à calmer un peu ces colères insensées. La voiture reprend son chemin. M. Caussidière, fidèle à sa promesse, rédige sa double démission de représentant et de préfet de police. M. Clément Thomas fait connaître à M. Mercier le décret de licenciement et de réorganisation des Montagnards et de la garde républicaine; mais il consent à ce que la préfecture ne soit évacuée que le lendemain matin, à la condition, toutefois, qu'une centaine de gardes nationaux y seront introduits sur l'heure.

Le lendemain, les gardes républicains sortirent en silence mais la rage dans le cœur. Quoiqu'on eût promis aux officiers la conservation de leurs grades, on les destitua presque tous peu de jours après. Les Montagnards de la caserne Saint-Victor ne furent pas mieux traités. Ces hommes intrépides qu'on appelait depuis trois mois les héros des barricades, les sauveurs de la patrie, furent honnis, maltraités, désarmés, après quoi jetés sur le pavé sans ressource.

M. Trouvé-Chauvel, banquier au Mans, ancien ami de M. Ledru-Rollin, devenu l'ami de M. Marrast, fut nommé préfet de police, en remplacement de M. Caussidière. Le général Tempoure, qui s'était laissé envelopper par les factieux pendant l'invasion de l'Assemblée, et qui avait, du haut d'une tribune, assisté malgré lui à ce spectacle, fut destitué, en partie pour ce fait, que l'on voulut considérer comme une preuve de complicité; en partie aussi pour avoir ensuite, par trop de zèle, et sans ordre supérieur, fait braquer le canon sur la préfecture de police.

La révocation de M. Saisset, sous-chef d'état-major de la garde nationale, accusé de n'avoir pas obéi à l'ordre de faire battre le rappel, suivit de près. Le club des droits de l'homme, celui de Blanqui furent fermés; les prisonniers furent transportés à Vincennes; mais toutes ces mesures de

rigueur ne donnaient pas assez de satisfaction à la garde nationale. L'Assemblée elle-même se laissait aller à des soupçons excessifs, à des colères qui, si elles n'étaient complétement injustes, étaient du moins très impolitiques.

A dater du 15 mai, le mot de *réaction* devint fréquent dans le langage de la presse, parce qu'il exprimait la tendance presque avouée de la droite. A partir de cette malheureuse journée, elle perdit le sentiment de crainte et d'étonnement mêlé de respect que le peuple du 24 Février lui avait inspiré, ou plutôt imposé. En voyant la garde nationale si animée à sa défense, et l'émeute si aisément dispersée sans combat, elle se crut de nouveau maîtresse du pays, ne souffrit plus que très impatiemment la loi de la majorité républicaine, et loin de chercher désormais à prévenir les luttes à main armée, elle souhaitait plutôt que l'imprudence populaire lui fournît de nouvelles occasions de triomphe et de nouveaux motifs de répression.

Secondée dans ses vues par un certain nombre de représentants sans expérience politique, que le 15 mai troubla beaucoup, qui s'indignaient sincèrement de voir leurs bonnes intentions méconnues par le peuple et croyaient des mesures vigoureuses de répression utiles à la République, la droite, qui, à l'ouverture de l'Assemblée, considérait comme un succès la présidence donnée à M. Buchez, obligea celui-ci à venir excuser sa conduite pendant l'émeute, et l'ayant ainsi humilié, elle ne fit plus que le tolérer jusqu'à l'expiration de ses fonctions. Elle écouta également avec des marques d'incrédulité offensantes les explications du colonel Charras, qu'elle accusait d'avoir favorisé l'émeute en empêchant de battre le rappel; elle murmura quand M. Clément Thomas, dont elle venait d'applaudir la nomination, déposa sur le bureau une pétition des officiers de la garde nationale, qui déclaraient ne vouloir pas plus de

réaction que d'*anarchie*. Enfin, et ceci montre quel chemin on avait parcouru en peu de jours, et combien on se croyait déjà sûr de la victoire, on commença d'attaquer M. de Lamartine.

Sa popularité, déjà fort ébranlée au 10 mai par son alliance avec M. Ledru-Rollin, reçut au 15 mai une nouvelle atteinte. Lorsqu'on le vit soutenir M. Caussidière, on se confia d'abord à voix basse, puis on dit tout haut qu'il était complice des factieux. On assigna les motifs les plus frivoles, ou les plus scandaleux, à sa prétendue intimité avec M. Ledru-Rollin, à son alliance supposée avec M. Blanqui. Bientôt, lorsqu'on s'aperçut que ces bruits ridicules trouvaient des oreilles complaisantes, on alla plus loin ; on ne rougit pas d'attaquer la probité et l'honneur de M. de Lamartine [1].

Une telle audace de la droite, succédant si promptement à tant de circonspection, serait à peine croyable, si nous ne la trouvions expliquée par la conduite de la majorité républicaine. Les républicains de l'Assemblée obéissaient à ce moment à l'influence de M. Marrast. Réunis depuis le commencement du mois de mai au nombre de deux cent cinquante environ, dans une galerie du Palais-National, sous les auspices de M. Dupont de l'Eure, ils s'étaient d'abord proposé pour but de soutenir la Commission exécutive.

Les principaux orateurs de cette réunion, d'où l'on avait exclu les socialistes, MM. Sénard, Billault, Pascal Duprat, Dupont (de Bussac), d'Adelsward, avaient hâte de se rendre importants. Entrés en rapport avec les membres de la Commission exécutive, ils s'empressaient, s'agitaient, donnaient des avis, offraient leur concours, prétendaient stipuler des conditions ; mais ni M. Ledru-Rollin, ni M. de Lamartine ne comprirent le parti qu'ils pouvaient aisément tirer de ces

[1] Voir la *Lettre aux dix départements*, dans laquelle M. de Lamartine répond à ces ignobles calomnies.

dispositions; non seulement ils ne parurent jamais à la réunion du Palais-National, mais encore ils accueillirent ses ouvertures avec une réserve extrême; de là un refroidissement sensible. Le zèle dédaigné tourne vite en ressentiment. La réunion du Palais-National commença à critiquer la Commission exécutive, en insinuant qu'elle n'avait pas la confiance du pays, que les départements surtout la croyaient favorable au mouvement ultra-révolutionnaire. Plusieurs journalistes, M. de Girardin entre autres, qui se tournait contre M. de Lamartine, comme il s'était tourné naguère contre M. Guizot, et comme il devait se tourner bientôt contre le général Cavaignac, reproduisirent ces critiques en les exagérant. Ils dénoncèrent au pays le luxe et l'oisiveté du nouveau *Directoire;* on inventa que madame Pagnerre occupait au Luxembourg la chambre de Marie de Médicis; on raconta que M. Marie gardait la cave et les maîtres d'hôtel du grand référendaire; on dit que M. Garnier-Pagès se promenait dans les carosses du roi.

Comme on ne pouvait parvenir à rendre odieux des hommes qui respectaient les libertés publiques et les volontés de l'Assemblée, on essayait de les ravaler dans l'opinion, et de les détruire par le ridicule.

Quelques républicains éclairés, qui ne s'abandonnaient pas à leurs préférences ou à leurs antipathies particulières, et qui jugeaient sans passion l'état des choses, commencèrent à s'inquiéter sérieusement de ces revirements de l'opinion. On ne pouvait plus se dissimuler l'impopularité de la Commission exécutive. Il devenait fort à craindre que le côté droit, si on lui laissait prendre dans l'Assemblée l'initiative de l'attaque, ne retirât tout l'avantage d'un combat dont l'issue n'était guère douteuse. Il eût été souhaitable que la Commission, allant au-devant de ces difficultés, se retirât d'elle-même, pour faire place à un chef unique du

pouvoir exécutif. C'était la seule manière, pensait-on, de mettre un terme aux progrès de la réaction, et de faire reprendre au gouvernement, dans l'Assemblée, une autorité que les tiraillements de la Commission exécutive avaient singulièrement compromise.

Entre les républicains politiques qui souhaitaient cette transformation, ce renouvellement du pouvoir, M. Martin (de Strasbourg) était le plus actif. Son caractère respecté de tous, son excellent esprit de conciliation, le rendaient plus qu'un autre propre à conduire une affaire de cette importance; on l'en chargea. Après s'être assuré du consentement de M. Arago, qui semblait désigné par l'opinion, peu préparée encore à ce moment à l'acceptation d'un chef militaire, M. Martin (de Strasbourg) alla trouver les membres de la Commission. A plusieurs reprises il essaya de les persuader; il invoqua leur patriotisme, leur honneur; il fit valoir l'intérêt de leurs ambitions dans l'avenir; mais à chaque fois qu'il revenait à la charge, ses réflexions étaient moins goûtées, ses propositions repoussées avec plus de hauteur.

M. Marie et sa famille, se trouvant bien dans le palais du Luxembourg, ne comprenaient pas trop la nécessité d'en sortir. M. de Lamartine, irrité contre l'Assemblée, se croyait encore plus fort qu'elle, et ne doutait pas qu'il ne fût indispensable au pays. M. Garnier-Pagès se flattait qu'en livrant aux colères de la droite MM. Albert, Louis Blanc, et peut-être même M. de Lamartine, dont la mise en accusation ne paraissait pas invraisemblable, lui et ses amis apaiseraient la droite; enfin, M. Ledru-Rollin, ne voyant dans tout ce qui se passait qu'une intrigue de M. Marrast, acceptait le défi et bravait l'attaque.

On en vint bientôt dans ces pourparlers à des personnalités, à des paroles aigres. M. Marrast, qui avait hésité beaucoup

jusque là à se séparer de ses anciens collègues du Gouvernement provisoire, voyant qu'il n'obtiendrait rien par négociation, résolut de rompre ouvertement, afin de ne pas compromettre plus longtemps avec eux sa position dans l'Assemblée. S'étant entendu sur ce point avec M. Sénard, désigné comme le successeur probable de M. Buchez, il fit décider, dans la réunion du Palais-National, que l'on pousserait à une enquète politique sur le 15 mai. Cette enquête ne devait avoir en apparence pour principal objet que la conduite de MM. Louis Blanc et Caussidière, mais on espérait bien atteindre jusqu'à MM. Ledru-Rollin et de Lamartine, et dissoudre de cette façon la Commission exécutive. M. Marrast crut habilement préparer l'attaque en confiant sous le secret, à un très grand nombre de personnes, qu'il avait vu M. Louis Blanc le 15 mai à l'hôtel de ville, et qu'il avait lui-même favorisé son évasion. Puis MM. Portalis et Landrin, d'accord avec le ministre de la justice, M. Crémieux, qui donna en cette circonstance une preuve nouvelle de sa mobilité, demandèrent à l'Assemblée l'autorisation d'exercer des poursuites contre M. Louis Blanc, prévenu, disait le réquisitoire, *d'avoir pris part à l'envahissement et à l'oppression de l'Assemblée, ce qui constituait le crime d'attentat ayant pour but soit de détruire, soit de changer le gouvernement.*

M. Louis Blanc parla avec beaucoup d'éloquence contre les conclusions du réquisitoire. « La voix des passions tombera, dit-il, la voix de l'histoire retentira un jour; elle fera justice de tous ces mensonges, de toutes ces imputations dont on essaie de noircir ceux qui n'ont commis d'autre crime que de vouloir la République; de la vouloir grande, noble, glorieuse, respectant la liberté individuelle; à ce point que pendant deux mois pas une arrestation n'a été opérée, et que la liberté de personne n'a été ni atteinte, ni même menacée. »

De nombreux témoignages s'élevèrent en faveur de M. Louis Blanc; il fut défendu, avec l'accent de la conviction, par plusieurs de ses adversaires politiques, mais l'Assemblée était prévenue contre lui; elle écouta à peine la défense, parce qu'elle ne voulait pas être persuadée, et décida qu'une commission serait nommée pour examiner la demande en autorisation de poursuites. Cette commission, après avoir entendu M. Garnier-Pagès et M. de Lamartine, qui parla pour M. Louis Blanc avec une vivacité extraordinaire, conclut à l'autorisation [1] et choisit pour son rapporteur M. Jules Favre.

Le 2 juin M. Jules Favre apporta à la tribune un rapport très long, très embarrassé, qu'il lut d'un ton si adouci, que presque jusqu'à la fin le public des tribunes s'imagina qu'il allait conclure contre l'autorisation de poursuites [2].

Ce rapport produisit sur l'Assemblée une impression pénible et qui inclina favorablement les esprits vers M. Louis Blanc. On n'ignorait pas que M. Jules Favre obéissait en cette circonstance à des animosités personnelles plutôt qu'à l'équité.

La presse tout entière ou resta neutre ou prit parti pour M. Louis Blanc. *Le National* se prononça fortement dans ce dernier sens; M. de Lamartine répétait tout haut dans son salon, et dans les couloirs de l'Assemblée, que M. Louis Blanc n'était pas plus coupable que lui-même; enfin M. Barbès adressa du donjon de Vincennes, au président de l'Assemblée, une lettre dans laquelle il achevait de détruire les vagues accusations du rapport. « A chacun la responsabi-

[1] Ce fut à la majorité de 15 voix contre 3. Les trois représentants qui votèrent contre l'autorisation de poursuites, étaient MM. Freslon, Bac et Dupont (de Bussac).

[2] Dans un journal du temps on compare le rapport de M. Jules Favre à une *jatte de lait empoisonné*.

lité de ses paroles et de ses actes, écrivait M. Barbès ; on accuse le citoyen Louis Blanc d'avoir dit dans la journée du 15 mai, aux pétitionnaires : Je vous félicite d'avoir reconquis le droit d'apporter vos pétitions à la chambre ; désormais, on ne pourra plus vous le contester. Ces mots, ou leur équivalent, ont été, en effet, prononcés dans cette séance ; mais il y a confusion de personnes ; ce n'est pas Louis Blanc qui les a dites, c'est moi ; vous pouvez les lire dans le *Moniteur*, écrits quelque part après mon nom. » Un pareil témoignage était irrécusable, et il fit dans l'Assemblée le meilleur effet. Cependant il restait encore contre M. Louis Blanc une accusation très grave ; il avait été vu à l'hôtel de ville ; le maire de Paris l'affirmait ; c'était là le fait décisif. Dans la séance du lendemain, 3 juin, M. Raynal interpella à ce sujet M. Marrast. Celui-ci, dont les propos plus légers que perfides n'avaient pas eu à ses propres yeux la gravité d'une accusation formelle, les regretta et s'efforça d'en prévenir les conséquences. Il ne craignit pas de faire à la tribune une rétractation complète : il dit avoir cru, en effet, que M. Louis Blanc avait été vu à l'hôtel de ville, mais il reconnut qu'il s'était laissé abuser par quelques apparences sans fondement, et qu'aujourd'hui, mieux informé, il lui restait la *conviction la plus complète que M. Louis Blanc n'avait pas mis les pieds le* 15 *mai à l'hôtel de ville.*

Ainsi donc le seul fait précis qui se fût élevé contre M. Louis Blanc était détruit. Le reste de l'accusation ne se composait plus que de faits sans authenticité et d'inductions forcées. Néanmoins, telle était encore dans l'Assemblée l'irritation contre M. Louis Blanc, que lorsqu'on procéda au vote, une première et une seconde épreuve furent déclarées douteuses ; un bruyant tumulte qui dura près d'une demi-heure, montra toute la passion qui emportait les esprits.

Il fallut passer au scrutin de division ; il donna une majorité de 32 voix sur 706 contre les conclusions du rapport.

Le cabinet vota avec la majorité, hormis deux de ses membres, MM. Crémieux et Bastide. Le résultat immédiat du vote fut la retraite de M. Jules Favre, les démissions de MM. Portalis et Landrin, et enfin celle de M. Crémieux.

Cette malheureuse affaire porta un nouveau coup à la Commission exécutive ; elle acheva de la dépopulariser dans Paris. Le peu d'accord de ses membres entre eux, leur manque de décision et de franchise apparurent à tous les yeux avec une évidence accablante ; une réprobation générale de l'opinion se manifesta avec force dans le sein de l'Assemblée et au dehors.

C'était dans des circonstances pareilles, quand la discorde éclatait partout, que l'on imaginait de célébrer la fête de la *Concorde*. Cette fête était offerte aux gardes nationales des départements, dont les délégués devaient être passés en revue dans le champ de Mars par la Commission exécutive et par l'Assemblée. Le gouvernement n'avait pas voulu que la revue eût un caractère purement militaire. L'Agriculture, l'Industrie et l'Art y devaient être représentés. Toutes les professions, tous les métiers portant leurs insignes et des œuvres excellentes de leur travail, allaient passer sous les yeux du peuple et lui montrer, pour ainsi dire, son propre génie dans ses applications les plus variées. On n'épargna rien pour rendre cette solennité splendide. La saison la favorisait ; le lieu était merveilleusement approprié au déploiement des pompes théâtrales. La pensée, le plan, la décoration, tout était bien conçu, et fut bien exécuté. L'à-propos seul manquait.

Le mécontentement de la population parisienne en était encore à ce premier période où il se fait jour par les propos moqueurs : dans la fête de la Concorde chaque chose devint

matière à raillerie. On rit du char de l'Agriculture, traîné sur le programme par des bœufs à cornes dorées, mais en réalité par vingt chevaux de labour; on persifla les cinq cents jeunes filles couronnées de chêne, qui suivaient le char; on se moqua de la statue de la République et des quatre lions couchés à ses pieds; on s'obstina, enfin, à ne voir dans la fête de la Concorde qu'un mauvais pastiche de la fête à l'Être suprême[1]. Et combien l'on était loin en 1848 de cette disposition naïvement déclamatoire, qui permettait en l'an III, au peintre David, de célébrer dans son programme, le *peuple laborieux et sensible;* d'inviter les *mères à s'enorgueillir de leur fécondité;* les jeunes filles à promettre *au pied des rameaux protecteurs de l'arbre de la liberté, de n'épouser jamais que les hommes qui auraient servi la patrie; de faire périr, enfin, dans les flammes et rentrer dans le néant le monstre désolant de l'athéisme* [2].

La Commission exécutive, en ordonnant une semblable fête, montrait assez qu'elle avait complétement perdu ce tact, cette divination de l'état des esprits qui sont l'un des secrets de l'art de gouverner. Le refus de l'archevêque de Paris de se joindre au cortége aurait dû lui servir d'avertissement. En lisant dans le *Moniteur* le programme de la fête de la Concorde, en voyant la place assignée au clergé, derrière le char de l'agriculture, après les choristes de l'Opéra, l'archevêque comprit que le peuple allait tourner toutes ces choses en ridicule, et il fit dire aux ordonnateurs de la fête que ni lui ni aucun prêtre n'y assisteraient. Ce refus n'était pas sans gravité. C'était le premier acte d'opposition

[1] « On ne fait pas les fêtes, les fêtes se font; » me disait un écrivain illustre, que frappaient comme moi la froideur extrême du peuple, en cette solennité, et les observations malignes de la bourgeoisie.

[2] Voir le curieux programme du peintre David, pour la fête à l'Etre suprême, 20 prairial an II.

du clergé de Paris depuis l'avénement de la République, et cet acte émanait d'un prélat considérable qui jusqu'alors avait fait preuve d'un bon vouloir manifeste.

Nous avons vu que, dès le 24 février au soir, M. Affre s'empressait d'envoyer au Gouvernement provisoire son adhésion, et qu'à son exemple, le clergé de Paris avait béni pendant deux mois consécutifs les arbres de la liberté. L'archevêque avait décidé également que l'on irait aux élections; on n'ignorait pas qu'il avait voté pour les candidats du gouvernement; il promettait, enfin, à la République un concours plus actif qu'il ne l'avait jamais accordé à la monarchie de 1830. M. Affre était sincère en ceci comme en toutes choses. Dans la longue lutte qu'il avait soutenue pour défendre l'indépendance de son église, contre le roi Louis-Philippe, qui voulait un clergé dynastique; dans sa lutte avec son propre clergé pour introduire des réformes utiles aux ecclésiastiques pauvres; par son zèle à rétablir dans les séminaires la culture des sciences et des lettres, à propager l'éducation dans la classe ouvrière; par sa tolérance envers les comédiens, il avait fait paraître un esprit élevé, capable de comprendre les besoins d'une société démocratique; une âme toute préparée par la vertu chrétienne à l'état républicain[1]. Aussi, ce premier acte de désapprobation, de la part d'un homme si bien intentionné, parut-il à tous les esprits attentifs un signe très fâcheux; il concordait d'ailleurs avec beaucoup d'autres signes du malaise général.

Tout le monde était mécontent : la bourgeoisie, parce qu'elle ne sentait nulle part d'autorité qui la protégeât contre l'émeute; la droite de l'Assemblée, parce qu'elle ne se trouvait pas encore assez maîtresse de la situation; le

[1] « Siete buoni christiani, e sarete ottimi democratici, » disait, en 1797, l'évêque d'Imola, depuis Pie VII.

parti de M. Marrast, parce qu'il ne réussissait pas à renverser la Commission exécutive, et qu'il venait de subir un échec dans l'affaire de M. Louis Blanc; MM. de Lamartine et Ledru-Rollin, parce qu'ils se voyaient injustement soupçonnés dans l'Assemblée, et abandonnés par leurs collègues dans la Commission exécutive.

Le peuple à son tour murmurait. Les ateliers nationaux, oubliés dans le programme de la fête de la Concorde, menacés par le rapport que M. de Falloux venait de déposer au nom de la commission du travail, commençaient à laisser paraître des dispositions hostiles. La prison de Barbès, l'arrestation de Blanqui, servaient de texte aux conversations des ouvriers sur la place publique; de nombreux rassemblements stationnaient dans les rues; on y tenait mille propos séditieux. La presse communiste, un moment silencieuse, reprenait le ton menaçant, et laissant de côté les questions politiques, elle posait ce fatal antagonisme entre la bourgeoisie et le peuple qui devait, à peu de temps de là, éclater d'une manière si formidable.

Les républicains éclairés ne voyaient pas sans chagrin de grands talents s'employer à cette œuvre de dissolution [1]. De telles erreurs servaient trop bien les partis dynastiques, pour qu'ils ne se hâtassent pas d'en profiter. Les

[1] Un article de madame Sand, entre autres, publié dans *la Vraie république*, le 28 mai, fit sensation. Elle mettait dans la bouche d'un ouvrier, qui racontait à sa femme la journée du 15 mai, l'explication que voici : « Nous tombâmes tous d'accord qu'il fallait aller chercher nos armes et obéir au rappel; mais nous y avons tous été avec l'intention bien arrêtée de tirer sur le premier habit qui tirerait sur une blouse, car dans ce moment d'étonnement où nous ne comprenions rien du tout à tout ce qui se passait, nous sentions que Coquelet était mieux inspiré par son cœur, que nous ne l'avions été par la raison. Oui, oui, criait Bergerac, quand même ce serait Barbès qui tirerait sur la blouse, et quand même la blouse cacherait Guizot, malheur à qui touchera la blouse! Coquelet a raison. Voilà toute notre politique à nous autres. »

agents légitimistes commençaient à sonder les dispositions du peuple en prononçant le nom d'Henri V. Les Bonapartistes allaient s'asseoir auprès des ouvriers, dans les banquets populaires; ils rappelaient dans leurs discours les gloires oubliées de l'Empire, et le neveu de l'Empereur captif sous Louis-Philippe, exilé sous la République. Les orléanistes, qui se croyaient déjà plus près du but, imprimaient des pancartes où l'on posait la candidature du prince de Joinville pour les élections prochaines à la représentation nationale.

L'attention publique venait de se tourner de nouveau vers les princes de la famille d'Orléans. L'Assemblée nationale avait voté, à la majorité de 631 voix contre 64, le 26 mai, un décret portant que le territoire de la France et de ses colonies, *interdit à perpétuité à la branche aînée des Bourbons, par la loi du 10 avril 1832, était interdit également à Louis-Philippe et à sa famille*[1]. Le peuple, qui aime la politique généreuse, n'approuvait pas ce décret. Les partisans de la maison d'Orléans en profitèrent pour la rappeler à la mémoire des habitants de Paris, qui, dans les préoccupations de la crise révolutionnaire, avaient oublié ou peu s'en faut le roi et les princes.

La famille royale, un moment dispersée après le 24 février, s'était réunie à Claremont, jolie résidence dans le voisinage de Londres, qui appartenait au roi des Belges. Elle y vivait dans la retraite, peu importunée de visites, avec une frugalité et une économie poussées jusqu'à l'excès. C'était la volonté de Louis-Philippe. Soit qu'il voulût prouver ainsi la fausseté des bruits qui l'accusaient d'avoir, depuis son avénement au trône, placé en Angleterre des capitaux considérables, soit qu'il ne se fiât pas entièrement aux assurances

[1] La plupart des amis de la famille d'Orléans votèrent pour ce décret. M. Odilon Barrot, selon son habitude, s'abstint; M. Louis Blanc vota contre.

du Gouvernement provisoire, et qu'il craignît après le séquestre la confiscation de ses propriétés [1], toujours est-il qu'on se privait à Claremont des choses les plus nécessaires. La reine ne buvait pas de vin; les princesses travaillaient elles-mêmes à leurs robes. La famille était triste, mais hormis chez Marie-Amélie, cette tristesse n'avait rien de royal.

La couronne de France avait bien pu échoir par un hasard heureux aux princes de la maison d'Orléans, mais le sentiment de la royauté n'était pas entré dans leur âme. Louis-Philippe, imbu dès sa première jeunesse des idées de la Révolution, plus semblable par ses goûts et ses opinions à un citoyen des États-Unis d'Amérique qu'à un prince du sang de Bourbon, ne s'était jamais considéré, même en s'asseyant sur le trône de Louis XIV, comme un souverain par droit héréditaire, mais comme un grand administrateur de la chose publique, qui portait occasionnellement le titre de roi. Il n'avait jamais examiné la légitimité, mais seulement l'utilité de ce pouvoir royal qui lui était confié, à certaines conditions, par des hommes de mœurs républicaines. Il ne possédait ni les vertus, ni les vices de la souveraineté traditionnelle; ses défauts et ses qualités étaient, à un degré

[1] Louis-Philippe méconnaissait en cela les intentions loyales du Gouvernement provisoire. Dans la plus extrême pénurie d'argent, alors que les hommes réputés conservateurs conseillaient de réunir les domaines de la maison d'Orléans à l'État, le gouvernement, si divisé sur d'autres points, resta d'accord pour repousser ce conseil. M. Ledru-Rollin, sollicité par ses amis de donner ces biens au peuple, s'y refusa toujours. A plusieurs reprises il déchira un projet de décret de confiscation que lui apportait M. Jules Favre. M. Goudchaux, en prenant le portefeuille des finances, avait annoncé à M. de Montalivet et à M. Vavin, nommés administrateurs des biens, qu'il ne considérait le sequestre que comme une mesure temporaire de prudence, et qu'immédiatement après la réunion de l'Assemblée nationale, les biens de la maison d'Orléans lui seraient remis intégralement.

éminent, ceux d'un bourgeois de Paris émancipé par le dix-huitième siècle et la Révolution française. Aussi, sa chute ne l'avait-elle pas étourdi plus que son élévation. Comme il n'avait pas connu les soucis de la grandeur, il ne connaissait pas davantage les angoisses de l'exil. Les trop rares visiteurs de Claremont le trouvaient là, comme aux Tuileries, causeur infatigable, d'humeur bien tempérée, familier avec les vicissitudes des temps démocratiques; comprenant tout, expliquant tout; ramenant tout à cette ligne moyenne qui, parce qu'elle avait été la mesure de sa vie, lui semblait la régulatrice du monde.

Ses fils, élevés sous ses yeux, dans nos colléges, non en princes du sang, mais en particuliers riches, se montraient, autant que lui, résignés aux caprices du sort, et soumis à la volonté du peuple. Le projet de décret de bannissement leur arracha un premier cri de douleur. La lettre qu'ils adressèrent, en cette circonstance, au président de l'Assemblée nationale, exprimait avec une simplicité parfaite, leur étonnement de se voir assimilés, dans le style du décret, aux princes de la branche aînée des Bourbons. Dans le même temps, le prince de Joinville écrivait à un officier de marine des lettres que publiait la *Presse*, où il laissait entrevoir le désir de devenir représentant du peuple et l'ambition de la présidence; annonçant, dans le cas où le pays ne voudrait pas le rappeler, l'intention d'aller aux États-Unis s'établir et faire à ses enfants *une petite fortune*. Singulières pensées, langage étrange pour un fils de roi, et qui montre en un exemple frappant la pénétration universelle des idées et des mœurs démocratiques.

J'ai dit que les partisans du prince de Joinville, croyant le moment opportun, avaient posé sa candidature pour les élections prochaines. Par suite de plusieurs élections doubles, de la démission de M. Caussidière, et de celle du

père Lacordaire qui n'avait pas eu à la tribune le succès qu'il obtenait dans la chaire, et qui, pour s'être assis à la Montagne, s'était vu sévèrement repris par un journal religieux[1], on allait avoir à élire onze représentants du peuple.

Nous avons vu dans quel état de malaise, de trouble et d'irritation l'inertie de la Commission exécutive, l'indécision de l'Assemblée, et les extravagances de la presse avaient jeté le pays; tous les mécontentements, toutes les inquiétudes, toutes les intrigues, agirent en sens inverse, pendant la crise électorale, et amenèrent le résultat le plus surprenant qui se pût imaginer.

Pendant que les ateliers nationaux et les délégués du Luxembourg, réconciliés par l'entremise de quelques ouvriers intelligents, qui voyaient le prolétariat se perdre faute de concert, nommaient MM. Pierre Leroux, Proudhon et Charles Lagrange, une partie de la bourgeoisie, constante dans sa reconnaissance pour le préfet de police, se joignait aux ouvriers pour renvoyer à l'Assemblée M. Caussidière[2]. Les républicains modérés nommaient M. Goudchaux, et les hommes qui désiraient par dessus toute chose la tranquil-

[1] L'*Univers*, alors sous l'influence de M. de Montalembert.

[2] Voici le chiffre des voix obtenues par les candidats élus à la représentation nationale, le 5 juin 1848.

MM. Caussidière.	146,400
Moreau.	126,889
Goudchaux.	107,097
Changarnier.	105,539
Thiers.	97,394
Pierre Leroux.	91,394
Victor Hugo.	86,965
Louis-Napoléon Bonaparte.	84,420
Lagrange.	78,682
Boissel.	77,247
Proudhon.	77,094

lité, votaient pour M. Moreau, maire du 7e arrondissement, et pour M. Boissel. La réaction se donnait un chef militaire par l'élection du général Changarnier, et un chef politique, en la personne de M. Thiers, envoyé à la chambre par quatre colléges.

Enfin un nom sorti de l'urne dans trois départements, couvrit tous les autres de son éclat, et retentit jusque dans les profondeurs du pays avec une puissance extraordinaire : le nom du prince Louis-Napoléon Bonaparte.

CHAPITRE III.

LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. — SES PREMIERS RAPPORTS AVEC LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — SON ÉLECTION. — DISCUSSIONS SUR SON ADMISSION. — MOUVEMENTS POPULAIRES.

Charles Louis-Napoléon Bonaparte, né aux Tuileries le 20 avril 1808, second fils d'Hortense de Beauharnais, mariée à Louis-Napoléon, roi de Hollande, était personnellement très peu connu en France à l'époque où il fut élu représentant.

Sa mère, exilée en 1815, l'avait emmené avec elle en Suisse et l'y avait fait élever sous ses yeux, avec son frère aîné, dans le château d'Arenenberg, où elle demeura presque continuellement depuis cette époque, sans que le gouvernement de la restauration parût en prendre ombrage.

En 1831, Louis-Napoléon se jeta dans l'insurrection de la Romagne. On se rappelle que son frère y perdit la vie. Peu de temps après, la duchesse de Saint-Leu, venue *incognito* en France, crut pouvoir obtenir du roi Louis-Philippe l'autorisation d'y rester. Mais ses démarches furent infructueuses, et la loi de bannissement ayant été renouvelée par les chambres, le 11 avril 1832, Louis-Napoléon Bonaparte fixa en Suisse son séjour définitif.

Pendant plusieurs années, il suivit, en qualité de volontaire, l'école d'application d'artillerie à Thun; fut successivement nommé bourgeois de la commune de Salenstein, citoyen de Thurgovie, président de la Société fédérale des carabiniers thurgoviens, capitaine dans le régiment d'artillerie de Berne et membre du grand conseil. En 1834, il publia, sous le titre de *Manuel d'artillerie*, une brochure

qui fut assez estimée des hommes spéciaux, pour qu'on l'attribuât au général Dufour.

Louis-Napoléon s'était fait bien voir en Suisse. Ses libéralités, ses manières douces, l'hospitalité qu'exerçait à Arenenberg la duchesse de Saint-Leu, et le soin extrême qu'elle prenait d'y attirer les hommes marquants dans tous les partis, disposaient en sa faveur l'opinion publique; toutefois, on ne concevait pas du neveu de l'Empereur une opinion très haute. Son précepteur, le républicain Lebas, depuis membre de l'Institut, lui trouvait une intelligence médiocre; les plus bienveillants, en lui donnant des louanges, vantaient surtout son application à l'étude, sa politesse, sa tenue et sa simplicité; mais lui, dans son for intérieur, aspirait à une autre renommée. Tout enfant il parlait avec une assurance surprenante de son étoile. Modeste pour lui-même, il attachait à son nom un orgueil sans bornes. Depuis la mort de son frère aîné et celle du duc de Reichstadt, il laissait voir à ceux qui l'approchaient qu'il se considérait comme l'héritier légitime de la couronne impériale. Ses dédaigneuses prodigalités n'étaient pas d'un particulier riche, mais d'un prince du sang. Bien qu'habituellement réservé, taciturne, il lui arrivait parfois d'éclater en colères violentes, où se trahissaient le mépris des hommes et l'instinct de la domination. Pusillanime par tempérament, il s'était fait, par la constance de sa volonté, le courage nécessaire à qui se croit et se veut une grande destinée. Dès ce temps, Tacite, Lucain, Machiavel, l'histoire de Cromwell, étaient ses lectures favorites. Enfin, celui qui l'aurait alors observé avec attention, eût découvert en lui, sous la pâleur de sa physionomie presque immobile, sous l'indolence de son langage, sous un flegme incroyable dans une aussi grande eunesse, la fixité ardente et concentrée d'un fatalisme indestructible.

La reine Hortense excitait ses secrets instincts; elle lui

parlait sans cesse de l'empire; consultait les devins sur son avenir; lui assurait qu'il régnerait un jour; et comme elle était possédée de cette pensée unique, elle s'attachait à la lui inculquer par tous les moyens en son pouvoir. Le hasard la servit en envoyant à son aide un homme d'un esprit singulier qui devait en peu de temps systématiser, répandre au dehors et traduire en faits ce que l'on commença, dès lors, d'appeler à Arenenberg *l'idée napoléonienne*.

Vers la fin de l'année 1834, M. de Persigny, allant en Allemagne, s'arrêta au château d'Arenenberg. On ne l'y connaissait pas. C'était un homme d'une naissance obscure; son nom était Fialin. Sa famille, sans fortune, et qui habitait un village du département de la Loire, n'ayant pu lui donner aucune éducation, l'avait fait entrer au service comme simple soldat. L'imagination inquiète du jeune Fialin, le désir de se pousser dans le monde, le déterminèrent, lorsqu'il eut fait son temps, à quitter le régiment où il n'avait pu dépasser le grade de brigadier. Il vint à Paris, à peu près sans ressources, sans autre introduction dans la société officielle qu'une lettre pour un membre du conseil d'État, M. Baude. Ses prétentions paraissaient plus que modestes. Il sollicitait d'entrer, comme simple employé, dans l'administration des douanes. Mais tout à coup, s'étant introduit dans un salon où il noua des rapports assez intimes avec des personnes influentes, il changea de langage, quitta son nom de famille, prit le nom de sa commune, se fit appeler *de Persigny*, et obtint, on ne sait trop comment, du ministre de la guerre, d'être envoyé en Allemagne, afin d'y étudier l'élève et l'amélioration de la race chevaline.

Ce fut à cette occasion qu'il traversa la Suisse et reçut de la reine Hortense une hospitalité qu'il reconnut amplement et de la manière qui devait lui être le plus agréable, en livrant à ses rêves maternels un aliment nouveau. M. de

Persigny avait récemment parcouru la Lorraine et l'Alsace. Il raconta au prince Louis et à sa mère qu'il avait trouvé partout, dans les auberges, dans les casernes, dans les cabarets, l'image de l'Empereur. « Partout, disait-il, le souvenir de Napo-
» léon est vivant dans l'imagination populaire. Le peuple at-
» tache au nom de Bonaparte des souvenirs mêlés de républi-
» que et d'empire, de gloire et de patriotisme; tandis que les
» Bourbons de l'une et de l'autre branche signifient pour lui les
» désastres de 1814, les traités de 1815, la domination des
» prêtres et des nobles, le règne des avocats et des journa-
» listes, une charte octroyée ou consentie, un parlement
» anglais, enfin, auquel il ne saurait rien comprendre. »

M. de Persigny ajoutait qu'après avoir beaucoup médité sur cette popularité latente, mais incontestable et universelle du nom de Bonaparte, il en était arrivé à la conviction qu'en invoquant le principe de la souveraineté du peuple, le neveu, l'héritier de l'Empereur, serait assez puissant pour renverser la quasi-légitimité des princes de la famille d'Orléans.

« En 1830, disait encore M. de Persigny, pendant que
» la bourgeoisie de Paris crie : Vive la Charte! le peuple
» crie : Vive Napoléon II! Depuis lors, pas une année ne
» s'est écoulée sans troubles. Les émeutes du 12 mai, des
» 5 et 6 juin; la Vendée, Lyon, Grenoble insurgés; les at-
» tentats de Fieschi, d'Alibaud, sont autant de signes ma-
» nifestes de la haine qui couve en France contre la royauté
» escamotée par la maison d'Orléans. Les partis extrêmes,
» républicains ou légitimistes, s'entendront sur le prin-
» cipe du droit national, le seul qu'il faille ouvertement
» invoquer; l'armée tressaillira de joie à la vue des aigles
» impériales... »

Ces discours et d'autres analogues, souvent renouvelés dans l'intimité, ces observations qui ne manquaient pas de

justesse, développées par un esprit spécieux devant des personnes intéressées par leur passion à y donner créance, furent la première origine du complot de Strasbourg.

Le prince Louis Bonaparte s'attacha, en qualité de secrétaire, M. de Persigny, qui rentra en France avec le ferme dessein de se vouer tout entier au triomphe de la cause bonapartiste, et qui prit, dès ce jour, pour devise, ces deux mots significatifs : *Je sers.* Il s'employa activement et habilement à nouer, au nom du prince, des relations utiles. Il vit, sous prétexte de leur remettre le *Manuel d'artillerie*, tous ceux d'entre les officiers de l'armée que l'on pouvait espérer séduire. Le même prétexte introduisit M. de Persigny auprès d'Armand Carrel.

L'opinion de Carrel, qui conduisait alors le parti républicain, ne lui parut pas défavorable à *l'idée napoléonienne.* Armand Carrel appartenait, en effet, à la tradition jacobine beaucoup plus qu'à l'école libérale. Dans son *Histoire de la contre-révolution en Angleterre*, il avait fait l'éloge de Cromwell, de sa *violence inévitable* : « Partout et dans tous les temps, avait-il écrit, ce sont les besoins qui ont fait les conventions appelées principes, et toujours les principes se sont tus devant les besoins. » Les projets du neveu de l'Empereur n'allaient pas contre ces doctrines. Carrel leur donna, dans une certaine mesure, son approbation. « Le nom qu'il porte, disait-il, en parlant de Louis Bonaparte, est le seul qui puisse exciter fortement les sympathies populaires ; s'il sait oublier ses droits de légitimité impériale pour ne se rappeler que la souveraineté du peuple, il peut être appelé à jouer un grand rôle. »

Beaucoup de républicains, qui n'espéraient plus voir l'établissement de la République en France, partagèrent l'opinion de Carrel. Les écoles socialistes n'étaient pas non plus hostiles à la pensée d'un dictateur du prolétariat.

De secrètes sympathies dans l'armée se révélèrent également à M. de Persigny ; si bien que, d'une donnée générale, on crut pouvoir passer à une application particulière, d'une idée à un complot. On sait comment fut ourdie la conspiration de Strasbourg. Quoique mal conduite et dissipée en quelques heures, dans la journée du 30 octobre 1836, elle ne laissa pas d'inquiéter le gouvernement de Louis-Philippe, car elle avait fait découvrir dans l'armée des pensées dont on ne soupçonnait pas l'existence; dans le peuple, des souvenirs que l'on croyait effacés ; dans le parti républicain, une disposition à s'allier aux Bonapartistes, qui pouvaient susciter à la dynastie d'Orléans des embarras nouveaux et sérieux.

Mais Louis-Philippe n'eut garde de laisser paraître ces impressions. Il suivit une tactique plus habile, plus conforme d'ailleurs à son esprit de modération et de clémence. Au lieu de grandir le prétendant impérial par l'éclat d'un procès, le gouvernement prit à tâche d'amoindrir et de ridiculiser sa tentative. Le prince Louis-Napoléon fut enlevé de prison pendant la nuit qui suivit son arrestation, conduit en toute hâte à Lorient, retenu en mer prisonnier sur un vaisseau de l'État pendant cinq mois, puis enfin débarqué sur le territoire des États-Unis d'Amérique.

En l'absence de l'auteur principal du complot, le jury de Strasbourg acquitta les complices. Pendant quelque temps la presse ministérielle persifla l'affaire de Strasbourg, affectant de ne l'appeler qu'une *échauffourée*, une *misérable équipée*, puis on cessa de s'en occuper, et tout rentra dans l'oubli.

Une maladie de la reine Hortense, à laquelle elle succomba le 5 octobre 1837, rappela en Europe Louis Bonaparte. Trompant toutes les polices, il reparut soudain à Arenenberg. Peu de temps après, le lieutenant Laity, qui avait pris une part

très active dans l'affaire de Strasbourg, en publia, sous les yeux du prince, une relation qui fut distribuée à profusion parmi les troupes, particulièrement dans les garnisons de Lille et de Paris.

Le gouvernement de Louis-Philippe, de nouveau provoqué, fit saisir cette apologie du prince Louis-Napoléon, dans laquelle la légitimité de ses prétentions au trône était ouvertement proclamée. L'auteur, traduit devant la cour des pairs, fut condamné à 5 ans de détention. Dans le même temps, M. Molé, président du conseil, après plusieurs insinuations inutiles, faisait remettre, par M. de Montebello, à la diète helvétique, une note officielle, appuyée par l'Autriche et la Prusse, qui demandait que Louis-Napoléon fût expulsé du territoire suisse.

Le ton de la note blessa le gouvernement fédéral. Il résista aux sommations de M. Molé. Des hommes recommandables soutinrent le droit de Louis-Napoléon. Dans son *Rapport au conseil représentatif* (24 septembre 1838) le professeur Larive établit que Louis Bonaparte était légalement citoyen suisse depuis 1832; qu'on ne pouvait considérer comme un prétendant *le fils obscur du troisième des frères de l'Empereur*, le sénatus-consulte, qui le faisait entrer dans la ligne de succession étant d'ailleurs aboli par l'acte de déchéance. Enfin, le grand conseil, à l'unanimité, déclara la demande de la France inadmissible.

Aussitôt Louis-Philippe fait avancer des troupes sur la frontière. A leur tour, les États suisses mettent sur pied leur contingent. Voyant cela, Louis-Napoléon, qui pendant tout le débat s'était tenu dans l'ambiguïté, ne voulant ni réclamer ni renier son droit de citoyen suisse, quitte Arenenberg et se rend à Londres.

Là, il se vit médiocrement accueilli par l'aristocratie anglaise, qui, à cette époque, professait pour la politique de

Louis-Philippe une admiration extrême; il vécut dans la société excentrique du comte d'Orsay et de lady Blessington, et fut circonvenu par une foule d'aventuriers qui s'efforcèrent de le pousser à une expédition nouvelle. Ce ne fut pas difficile. Tout en paraissant s'absorber dans les amusements de la vie élégante, le prince Louis poursuivait ses plans cachés et méditait une descente sur la côte de France.

L'échec de Strasbourg, loin d'ébranler sa croyance superstitieuse, l'avait plutôt raffermie. Il avait fait paraître en cette circonstance toutes les qualités d'un conspirateur : le secret dans les desseins, l'audace dans l'entreprise, la constance dans les revers. Il ne doutait pas de sa mission. « Peu m'importent les cris du vulgaire qui m'appellera insensé, parce que je n'aurai pas réussi, et qui aurait exagéré mon mérite si j'avais triomphé, » écrivait-il à sa mère [1]. « Si je serai l'homme de la fatalité, ou l'homme de la providence, je l'ignore, disait-il encore à une femme de ses amies; mais peu importe, je vivrai ou je mourrai pour ma mission. »

De semblables pensées, perpétuellement entretenues et flattées par les émissaires qui lui arrivaient de France, ne devaient pas rester longtemps spéculatives. Dans le mois d'août 1840, moins de quatre ans après l'expédition de Strasbourg, tout était disposé par Louis-Napoléon pour un débarquement.

Malgré le ridicule qui s'est attaché au complot de Boulogne, favorisé, a-t-on dit, puis éventé par la police de M. Thiers; bien que l'expédition ait échoué plus vite et plus complétement encore que celle de Strasbourg, les personnes initiées à la conjuration affirment qu'elle était mieux ourdie. On avait eu le temps de mieux s'entendre avec les mécon-

[1] *Lettres à sa mère*, OEuvres complètes, vol. III, p. 183.

tents des divers partis. L'embauchage des troupes était depuis plus longtemps pratiqué et sur une plus large échelle. Un général était à demi gagné; un régiment tout entier devait trahir. Le prince, qui avait réalisé à peu près tout ce qui lui restait de fortune, s'était procuré des armes et des munitions. Il avait recruté une espèce de maison militaire. Ses proclamations, ses décrets étaient imprimés d'avance.

Le 4 août on s'embarque sur un bateau à vapeur loué à la Compagnie commerciale de Londres, sous le prétexte d'une partie de plaisir. Pendant la traversée, le prince découvre ses projets à l'équipage et aux passagers. Il lit ses proclamations et son ordre du jour. « Il se rend, » dit-il, aux vœux du peuple français; du peuple livré » en 1814 et en 1815, par la trahison, aux baïon- » nettes étrangères; du peuple trompé en 1830 par de » misérables intrigues. Héritier du plus grand nom des » temps modernes, il a des devoirs à remplir envers la » nation; il vient pour la rétablir dans l'exercice de sa » souveraineté! »

Les conjurés, à qui l'on a distribué du vin et des largesses, crient : vive l'empereur! On revêt les uniformes dont les chefs de la conspiration ont fait emplette, on prépare les aigles, on apporte l'épée d'Austerlitz. Alors le prince fait connaître les premiers décrets de son gouvernement. Il prononce la déchéance de la dynastie d'Orléans, l'adoption des constitutions impériales [1]. Il annonce que M. Thiers est président de son conseil.

Entre quatre et cinq heures du matin, le 6 août, on débarque sur la côte de France, à Vimereux, non loin de Boulogne-sur-Mer. Le lieutenant Aladenise et trois sous-officiers du 42e de ligne attendent le prince sur la plage et le reçoivent au cri

[1] Voir l'annuaire de Lesur, 1840, p. 271.

de : vive l'empereur ! Ils promettent d'enlever par acclamation les deux compagnies du régiment qui sont en garnison à Boulogne. Le cortége se déploie et s'avance vers la caserne. Il est six heures du matin. Les officiers ne sont pas arrivés encore. Aladenise fait mettre les soldats en bataille ; il leur annonce que Louis-Philippe a cessé de régner ; il leur présente le neveu, quelques uns disent le fils de l'Empereur.

Pendant que Louis Bonaparte fait des promotions et distribue des croix d'honneur, deux officiers, avertis de ce qui se passe, accourent en toute hâte, le sabre à la main. « On vous trompe, crient-ils aux soldats ; n'écoutez pas les traîtres ; vive le roi ! » Le prince s'avance alors et veut se faire reconnaître. Une vive altercation s'élève ; Louis Bonaparte tire à bout portant au capitaine Col Puygellier, un coup de pistolet qui va fracasser la mâchoire d'un soldat. A la voix de ses officiers, la troupe, un moment surprise, croise la baïonnette; les conjurés reculent. Renonçant à séduire les soldats, le prince se dirige vers la ville pour tenter d'entraîner le peuple ; mais déjà l'on entend sonner le tocsin et battre la générale, on voit les portes se fermer. Le sous-préfet et le commandant de place, à la tête de la garde nationale et de la gendarmerie, marchent à la rencontre des conjurés. Ceux-ci se débandent et fuient vers le rivage.

On se jette dans les canots; le prince essaie de se sauver à la nage ; mais, se voyant ajusté par les gendarmes, il cesse tout mouvement et se laisse prendre. On l'enveloppe dans la capote d'un douanier, on le fait monter dans un omnibus des bains, on le conduit en prison, d'où il est dirigé sur Paris, enfermé à la Conciergerie, traduit devant la chambre des pairs, et finalement condamné à la détention perpétuelle dans une forteresse [1].

[1] 160 voix sur 161, déclarèrent le prince Louis-Napoléon coupable;

L'expédition de Boulogne prêtait encore plus à rire que celle de Strasbourg. On ne s'en fit pas faute.

L'attitude du prince devant la cour des pairs avait paru embarrassée. Le président Pasquier l'avait accablé de son dédain. Tous les journaux abandonnèrent à l'envi le prétendant malheureux. La *Presse* en racontant ce qu'elle appelait l'*équipée* de Boulogne, disait que *personne en France ne pouvait honorablement éprouver la moindre sympathie, ni même la moindre pitié pour ce jeune homme qui paraissait n'avoir pas plus d'esprit que de cœur* [1]. Une seule voix osa s'élever en faveur du prisonnier : ce fut celle de M. Louis Blanc, qui, sans justifier les prétentions impériales, protesta avec beaucoup de force, dans la *Revue du progrès*, contre le principe des juridictions spécialement politiques.

Mais la longue captivité de Ham parla plus haut dans l'esprit du peuple que les railleries de la presse et des salons ministériels. J'ai déjà eu occasion de le remarquer, le peuple n'est que très médiocrement sensible à ce que nous appelons le ridicule ; il est au contraire plein de compassion pour le malheur, mérité ou immérité. La prison de Ham servit immensément la cause napoléonienne. Les soldats de garde dans la forteresse s'attendrissaient sur le sort du neveu de l'Empereur ; on ne parvenait pas à les empêcher de lui rendre les honneurs militaires ; rentrés dans les casernes, ils y rapportaient ses propos affables, ils vantaient son courage. Louis-Napoléon, qui possédait à un rare degré le don de se conformer aux circonstances et d'en tirer parti, tourna cette sévère solitude au profit de son instruction et de sa popularité. Il y vécut avec une sobriété favorable au

132 prononcèrent la peine de la détention perpétuelle. Il y en eut une qui vota la peine de mort.

[1] Voir la *Presse*, numéro du 8 août 1840.

travail. S'étant formé une bibliothèque considérable, il lut, il étudia, il acquit des connaissances solides.

Renonçant en apparence à son rôle de prétendant, il entra en correspondance avec les hommes les plus distingués du parti démocratique, et parut ne plus songer qu'aux intérêts du pays et à la prospérité de la France. Les personnes qui l'allaient voir dans sa prison revenaient charmées de son accueil. On louait la facilité avec laquelle il supportait des privations dont sa santé même avait souvent à souffrir. On lui trouvait un esprit médiocre, mais qui semblait juste ; on le croyait éclairé par l'expérience.

Il souffrait qu'on le questionnât; et quoiqu'il évitât de se prononcer, il paraissait incliner vers les idées républicaines. « La République serait mon idéal, disait-il à MM. Degeorges, » Peauger, Louis Blanc, et aux autres républicains qui allaient » le visiter, mais j'ignore si la France est républicaine. Je » vois dans son histoire les deux éléments monarchique et » républicain exister, se développer simultanément. Si le » pays m'appelle un jour, je lui obéirai; je réunirai autour » de mon nom plébéien tous ceux qui veulent la liberté et » la gloire; j'aiderai le peuple à rentrer dans ses droits, à » trouver la formule gouvernementale des principes de la » Révolution. »

Les articles qu'il insérait dans la *Revue du Pas-de-Calais*, exprimaient à peu près la même pensée et lui valaient les éloges de la presse républicaine. « Louis Bonaparte n'est plus un prétendant, disait le *Journal du Loiret*, c'est un citoyen, un membre de notre parti, un soldat de notre drapeau. » Les socialistes, surtout, se rapprochaient de lui avec empressement. Louis-Napoléon semblait goûter les idées de M. Louis Blanc. Il contribuait à la publication du journal fourriériste ; dans plusieurs de ses écrits il avait développé le système russe des colonies militaires, qui n'é-

taient pas sans quelque rapport avec le phalanstère. Le titre même de l'un de ses ouvrages : *Extinction du paupérisme*, annonçait des préoccupations socialistes, ou, pour parler le langage du temps, des idées humanitaires.

Il se formait ainsi de bien des sympathies diverses, de bien des courants d'opinions, autour du nom de Bonaparte, une force considérable. Le retour des cendres de l'Empereur fut pour cette force, encore inerte, comme un choc électrique qui l'anima.

Le contraste du triomphe décerné aux mânes de Napoléon et de la dure captivité qui s'appesantissait sur son neveu, saisit les imaginations. « Pendant qu'on déifie les restes mortels de l'Empereur, écrivait Louis Bonaparte, moi, son neveu, je suis enterré vivant[1]. » A cette pensée, un certain attendrissement pénétrait les cœurs.

Le gouvernement de Louis-Philippe s'irrita d'un sentiment qu'il aurait dû prévoir. A peu de temps de là, il refusa sèchement au prince Louis, malgré une lettre que celui-ci adressa directement au roi, malgré les démarches de lord Londonderry et de M. Odilon Barrot, l'autorisation d'aller à Florence, où l'appelait son père mourant.

L'évasion du prince suivit de près ce refus. Le 25 mai 1846 il s'échappa de Ham, sous un déguisement, et comme son père était mort dans l'intervalle des négociations, il gagna l'Angleterre. Depuis cette époque, il ne quitta plus le territoire anglais. C'est à Londres qu'il apprit les événements du 24 février. Le 26, il arrivait dans la soirée à Paris et descendait sans bruit, rue de Richelieu, à l'hôtel de Castille. Un petit conseil d'amis s'y était rassemblé; on mit en délibération la meilleure conduite à tenir; plusieurs avis furent ouverts.

[1] *Préface des Fragments historiques*, publiés à Londres en 1841.

L'une des personnes les plus avancées dans la confidence de Louis Bonaparte, M. Vieillard, l'engageait à se rendre sur l'heure à l'hôtel de ville, afin d'y présenter son hommage au Gouvernement provisoire. D'autres personnes cherchaient à l'en dissuader. Le prince serait reçu avec indifférence, dit un républicain qui connaissait bien l'état des esprits; peut-être même avec dédain, comme un homme de nulle importance; il valait mieux écrire : en même temps un projet de lettre était soumis à l'approbation du prince, qui jusque-là avait écouté le débat sans y prendre part. Ce projet fut trouvé trop explicite. On ne devait pas, disait M. Vieillard, se prononcer d'une manière aussi formelle. Paraître plus révolutionnaire que le Gouvernement provisoire, ce serait lui donner une leçon, lui créer peut-être des embarras; d'un autre côté, se montrer moins révolutionnaire que lui, ce serait compromettre la popularité du nom de Bonaparte : il fallait éviter avec un soin égal ces deux écueils.

Le prince ayant approuvé son ami, on rédigea une lettre insignifiante, à laquelle le Gouvernement provisoire ne répondit qu'en exprimant le désir que Louis-Napoléon quittât la France. Le prince ne fit nulle difficulté d'obtempérer à ce désir. Ses partisans ne jugeaient pas le moment venu pour lui de se montrer ; son nom prononcé dans les clubs n'y avait pas trouvé d'écho ; le Gouvernement provisoire, M. de Lamartine surtout, était alors l'objet d'un enthousiasme qui ne souffrait aucune diversion. Louis Bonaparte repartit donc pour Londres. Mais ses amis restèrent et commencèrent à s'entremettre pour lui avec un zèle redoublé. Ils avaient des moyens de propagande tout organisés sous la main, les associations bonapartistes ne s'étant jamais entièrement dissoutes en France.

La *Société des débris de l'armée impériale* qui s'était constituée au retour des cendres de l'Empereur, et qui avait des

cadres pour les anciens officiers de l'Empire, n'ayant pas obtenu d'autorisation officielle, avait en apparence cessé d'exister, mais elle ne fit en réalité que se transformer. Une librairie napoléonienne s'était ouverte vers cette époque. On avait publié successivement à Londres et à Paris, la *Revue de l'Empire*, *le Capitole*, *la Colonne*, *l'Idée napoléonienne*.

A partir du 24 février, la propagande, devenue plus libre, se multiplia, mais elle changea de caractère. La fraction la plus éclairée du parti bonapartiste, les hommes qui n'étaient pas éblouis par des souvenirs de jeunesse et par le regret des gloires impériales, comprirent que le pays était franchement entré dans le mouvement républicain, et qu'il serait téméraire de venir heurter de front la popularité du Gouvernement provisoire ; tout ce qu'on pouvait faire, pensèrent-ils, c'était d'épier ses fautes et plus tard celles de l'Assemblée nationale, afin d'en tirer avantage selon que la circonstance le comporterait.

En conséquence, on contint l'impatience des zélés ; il ne fut plus question d'un Empereur, mais seulement d'un chef populaire pour la République. On ne parla plus des droits au trône que Louis Bonaparte tirait de sa naissance, mais des devoirs que lui créait son nom envers le peuple ; on vanta sa *loyauté chevaleresque* et sa *probité antique ;* on dit que depuis vingt ans il était l'espoir de la France ; lui seul, assurait-on, y pourrait fonder une démocratie sans anarchie [1], et l'on tâchait d'amener à cette idée les républicains que ne satisfaisait pas la politique du gouvernement. Le général Piat devenu colonel d'une légion de la banlieue, M. Aladenise nommé chef de bataillon dans la garde mobile, M. Bataille qui prenait part à la rédaction du *National*, MM. Abattucci, Vieillard, représentants du peuple, d'autres encore com-

[1] Voir entre autres le *Napoléon républicain*.

muniquaient des correspondances de Louis Bonaparte, toutes empreintes des sentiments les plus démocratiques. M. Edgard Ney pratiquait les gardes municipaux licenciés; on glissait des hommes dévoués dans les ateliers nationaux et jusque dans les conférences du Luxembourg. Des femmes, animées d'un zèle ardent, allaient dans les faubourgs où elles prodiguaient, au nom de Louis Bonaparte, les aumônes et surtout les promesses.

L'approche des élections fit redoubler et concentrer les efforts encore épars; on fonda des journaux à bas prix qui furent colportés non seulement dans Paris, mais dans les campagnes les plus reculées; les murailles se couvrirent d'affiches qui portaient le nom de Louis Bonaparte en caractères énormes; on répandit par milliers des portraits, des médailles, des lithographies qui montraient l'Empereur présentant son neveu à la France; on paya des joueurs d'orgues, des somnambules pour chanter et prédire le retour de Napoléon [1]. Il y eut des harangueurs de carrefour qui le représentèrent comme une victime de Louis-Philippe et de la bourgeoisie.

M. Emile Thomas, qui entretenait par sa mère des relations suivies avec le parti bonapartiste [2], favorisa ouvertement dans les ateliers nationaux la candidature du prince et fit placarder une affiche qui proposait ensemble aux électeurs : Louis Bonaparte, Émile Thomas, Émile de Girardin.

Pendant qu'on agissait sur les classes pauvres par ces pra-

[1] Le refrain de l'une de ces chansons donnera la mesure et comme le ton de cette propagande populaire :

Napoléon, rentre dans ta patrie;
Napoléon, sois bon républicain.

[2] On sait que M. Émile Thomas fut un peu plus tard rédacteur en chef du journal napoléonien le *Dix décembre*, puis administrateur des biens du prince Louis Bonaparte dans la Sologne.

tiques vulgaires, on ne négligeait pas d'intéresser par d'autres moyens au succès de Louis-Napoléon les partis hostiles à la République. M. de Persigny renouait avec M. de Falloux d'anciennes relations; on voyait M. de Girardin, on circonvenait M. Carlier, on signalait enfin à tous les mécontents politiques la candidature de Louis Bonaparte comme l'acte d'opposition le plus habile et le plus efficace.

Le succès dépassa l'attente : une triple élection dans les départements de l'Yonne, de la Charente-Inférieure et de la Corse, envoya à l'Assemblée constituante le représentant du peuple Louis-Napoléon Bonaparte.

Cette élection était assurément le fait le plus grave qui se fût produit depuis le 4 mai. Cependant on ne voit pas que l'Assemblée s'en émut beaucoup. La majorité républicaine ne se préoccupait que de ses querelles avec la Commission exécutive et des intrigues du parti orléaniste. L'élection de M. Thiers lui paraissait un danger bien plus grand pour la république que l'élection de Louis Bonaparte.

Dans la discussion soulevée à l'occasion du décret de bannissement de la maison d'Orléans, comme il avait été question d'étendre la mesure à la famille Bonaparte, les républicains s'étaient presque tous opposés avec beaucoup de vivacité à cette extension. En parlant des deux maisons de Bourbon : « Elles sont venues toutes deux dans les fourgons des Cosaques, qu'elles s'en aillent ensemble ! s'écriait le représentant Vignerte; quant à la famille Bonaparte, nous l'adoptons provisoirement, parce qu'elle n'est pas dangereuse ! » M. Ducoux, qui fut plus tard préfet de police sous le gouvernement du général Cavaignac, combattit également l'assimilation que l'on voulait faire entre les deux maisons royales et la famille Bonaparte. « La famille Bonaparte, disait-il, n'a plus qu'une valeur intrinsèque; elle n'est plus que la tradition glorieuse d'une époque que per-

sonne ne peut avoir la folie de vouloir recommencer. » Plusieurs représentants républicains parlèrent dans le même sens. Enfin, la discussion s'étant renouvelée le 10 juin, à l'occasion d'une proposition de M. Piétri, qui tendait à abroger l'article 6 de la loi du 10 avril 1832, M. Crémieux, ministre de la justice, vint déclarer à la tribune que la loi de 1832 était virtuellement abolie par la révolution de février.

Cependant l'agitation était grande dans Paris, des groupes nombreux se formaient dans les rues, et l'on y parlait à haute voix de mettre Louis-Napoléon à la tête de la République. Une pétition des ouvriers de la Villette demandait à l'Assemblée qu'il fût proclamé consul ; dans la 12ᵉ légion de la garde nationale, il était question de le nommer colonel en remplacement de Barbès. L'émigration polonaise et quelques uns des disciples influents de l'illuminé Towianski, agissaient et parlaient pour lui dans les clubs et les sociétés secrètes. La presse aussi commençait à s'émouvoir. Le journal *le Napoléonien* disait au sujet de l'élection : « Nous avons vu dans ce fait autre chose que l'élection d'un simple représentant, nous y avons vu le vœu qu'une autre candidature fût portée devant le pays. »

Le *Constitutionnel*, en rapprochant le chiffre des voix données à Pierre Leroux, à Proudhon et à Louis Bonaparte, dénonçait cette élection comme le résultat d'une alliance contractée entre les républicains et les bonapartistes. Le *Représentant du peuple* niait l'alliance, mais il se montrait effrayé : « Le peuple, disait M. Proudhon, avec sa verve caustique, a voulu se passer cette fantaisie princière, qui n'est pas la première du genre ; et Dieu veuille que ce soit la dernière ! Il y a huit jours, ajoutait-il, le citoyen Bonaparte n'était encore qu'un point noir dans un ciel en feu ; avant-hier ce n'était encore qu'un ballon gonflé de fumée ;

aujourd'hui c'est un nuage qui porte dans ses flancs la foudre et la tempête. »

Au sein de la Commission exécutive on était beaucoup plus inquiet qu'à l'Assemblée nationale, parce qu'on était plus exactement informé du caractère de plus en plus hostile que prenait l'agitation populaire. Les attroupements qui, dans les premiers jours, ont stationné autour de la porte Saint-Denis, aux cris mêlés de: Vive Barbès! Vive Napoléon! se rapprochent et se forment autour du palais Bourbon; on y attend, dit-on, l'entrée du prince Louis. Les cris de : Vive Barbès! deviennent rares, et finissent par s'éteindre; les cris de: Vive Napoléon! s'accentuent. Les agents du parti bonapartiste répètent dans les groupes que le gouvernement veut empêcher l'exilé de rentrer en France; les ouvriers s'indignent. La promulgation de la loi sur les attroupements, présentée par la Commission exécutive et votée par l'Assemblée à une majorité considérable, porte au comble le mécontentement populaire.

Entre tous les membres du gouvernement, M. de Lamartine était le plus préoccupé de ces symptômes. Jusqu'à ce jour, il n'avait pas conçu d'appréhensions sérieuses pour les destinées de la République. Dans les manifestations populaires qui précédèrent l'ouverture de l'Assemblée, il avait vu tantôt l'influence de quelques factieux, tantôt la popularité de M. Ledru-Rollin se substituant à la sienne; il s'était affligé de ces fluctuations stériles de l'opinion, mais rien dans tout cela ne lui avait paru alarmant pour la liberté. A ses yeux, les tendances orléanistes, légitimistes ou cléricales qui se montraient dans l'Assemblée ne pouvaient non plus remuer le pays qu'à la surface; mais dès qu'il entendit prononcer le nom de Bonaparte, son grand instinct politique l'avertit; il sentit que la République, telle qu'il l'avait comprise, était menacée. Il n'avait pas attendu, d'ailleurs,

la révolution de 1848 pour prévoir, pour prédire avec une étonnante sagacité, la fascination qu'exercerait un jour sur la France, du fond de son tombeau, l'ombre de Napoléon. Dans l'année 1840, lors de la discussion relative au retour des cendres de l'Empereur, on voit M. Lamartine s'élever avec force contre le projet ministériel ; il ne craint pas de braver l'impopularité en combattant un projet qu'appuie M. Odilon Barrot et que soutient la faveur publique. Dans un discours, le plus beau peut-être, par la hauteur des vues philosophiques, qui soit sorti de sa bouche éloquente, il signale le danger de *ce culte de la force que l'on veut substituer dans l'esprit de la nation au culte sérieux de la liberté* [1]. Il proteste *contre ce grand mouvement donné par le gouvernement même au sentiment des masses; contre ces spectacles, ces récits, ces publications populaires, contre ces bills d'indemnité donnés au despotisme heureux*. Il affirme *qu'il y a grand péril, non seulement pour l'esprit public*, MAIS AUSSI POUR LA MONARCHIE REPRÉSENTATIVE. Puis, après avoir examiné les divers lieux proposés pour l'érection d'un monument, il désigne le champ de Mars, afin de bien indiquer que c'est au grand capitaine et non au souverain que l'on bâtit une tombe. Il propose comme *la seule inscription qui réponde à la fois à l'enthousiasme et à la prudence :* A NAPOLÉON..... SEUL.

« Cette inscription, dit-il, attestera aux générations présentes et futures que la France ne veut susciter des cendres de Napoléon ni la guerre, ni la tyrannie, ni des légitimités, ni des prétendants, ni même des imitateurs! »

Lorsque M. de Lamartine, moins de huit ans après ces paroles prophétiques, les vit si près de se réaliser ; quand

[1] Voir au *Moniteur* le discours de M. de Lamartine, séance du 26 mars 1842.

cette puissance d'un nom, prédite par lui et qu'il croyait fatale, surgit subitement à ses yeux du sein d'une démocratie à peine formée, il résolut de la combattre sans perdre un jour, et, pour ainsi dire, corps à corps, dans l'Assemblée d'abord, puis, s'il le fallait, dans la rue.

Entre une popularité due aux plus beaux dons du génie, aux plus grands services rendus, tout à l'heure, à la cause de la liberté, et les souvenirs d'un temps déjà lointain; entre un citoyen aimé, honoré de tous, et un prétendant inconnu au pays; entre celui que chacun nommait le Washington de la France et le neveu de l'Empereur, la démocratie hésiterait-elle? l'esprit, le cœur du peuple pourraient-ils balancer? M. de Lamartine pensa qu'il combattrait du moins à armes égales.

Il s'abusait. Cette popularité si passionnée, si parfaite et si juste, qui lui avait décerné au 24 février une souveraineté d'opinion presque absolue, elle s'était retirée de lui, il l'avait laissé perdre, faute de la savoir faire servir à ses desseins. Ses qualités autant que ses défauts, la nature de son génie autant que la trempe de son caractère, le rendaient impropre au gouvernement de l'opinion. Tout-puissant à la séduire, il ne lui donnait pas d'aliment. Lui qui savait tout pressentir, il se montrait incapable d'exécuter rien. L'esprit d'application et de suite qui lie la veille au jour, le jour au lendemain, et conduit ainsi sans éclat, mais avec sûreté, les affaires publiques, il ne le possédait pas; il l'aurait dédaigné. Étudier, connaître les hommes pour les amener à ses fins, c'eût été à ses yeux un souci vulgaire. D'ailleurs, ses conceptions politiques étaient trop vastes, ses vues trop idéales, pour se combiner entre elles, s'arrêter et se restreindre à un plan défini. Il reconnaissait bien, par exemple, et il avait dit l'un des premiers, qu'il s'agissait au dix-neuvième siècle d'organiser la démocratie; mais ce qu'il était urgent de faire

pour donner satisfaction aux vrais besoins du peuple, il ne le savait, il ne le cherchait même pas. De même, il considérait comme un devoir facile pour la République française de procurer, sans faire de guerre offensive, l'indépendance des nationalités opprimées en Europe; mais la mesure qu'il fallait tenir auprès des gouvernements pour atteindre ce but, cette habileté dans l'exercice de la force morale, d'autant plus nécessaire que l'on voulait éviter de recourir à la force matérielle, il ne parut pas qu'il s'en formât la moindre idée. Son optimisme négligent, la persuasion fortifiée par d'inouïs triomphes que son éloquence parerait à tout, suffirait à tout, en France et en Europe, dans l'Assemblée et sur la place publique, s'ils aidèrent à son élévation, entraînèrent aussi sa chute rapide. Comme son étoile brillait au ciel d'un éclat incomparable, comme il semblait commander aux vents qui enflaient sa voile et aux flots furieux qui venaient mourir à ses pieds, sa main distraite reposait sur le gouvernail sans le diriger. Son génie et sa fortune le préservèrent des écueils; mais au lieu du rivage où il se proposait d'aborder, il s'éveilla un matin du plus beau des rêves, seul, abandonné, presque oublié, sur une plage déserte.

Il est triste, mais il est encore plus intéressant et instructif de voir par quels moyens mal concertés M. de Lamartine essaya de ramener à lui l'esprit public, et de vaincre cet adversaire absent, muet, énigmatique, que la révolution, par un de ses jeux les plus inattendus, lui opposait.

Il pensa d'abord qu'il serait d'un effet infaillible de provoquer au sein du peuple même un mouvement contraire au mouvement bonapartiste. Dans cette pensée, il manda près de lui quelques délégués du Luxembourg et d'autres chefs des corporations. Il s'efforça de les animer au tableau des

dangers qu'allait courir la République; il leur offrit des capitaux pour aider les associations ouvrières, et finit par leur demander d'organiser une *manifestation* contre la rentrée en France du nouvel élu.

Mais M. de Lamartine se vit écouté avec une froideur extrême. Les délégués du Luxembourg, sur l'avis de M. Louis Blanc, avaient voté pour Louis Bonaparte. Ils se tenaient, d'ailleurs, en grande défiance des paroles qu'ils entendaient et des promesses qu'on leur faisait depuis le 24 février. M. de Lamartine put se convaincre qu'il n'exerçait plus d'action sur les hommes du peuple; il décida alors d'essayer, sans plus tarder, son pouvoir sur l'Assemblée.

L'émotion qu'avait causée dans Paris le nom de Napoléon s'était déjà manifestée à la tribune. Le 10 juin, le représentant Heeckeren, sans doute pour sonder la disposition des esprits, interpellait le ministre de la guerre au sujet d'un bruit qui s'était répandu. Selon ce bruit, un régiment envoyé à Troyes et reçu au cri de : Vive la République! par la garde nationale, y aurait répondu par le cri de : Vive l'Empereur! A cette interpellation, qui lui paraît une insulte pour l'armée, le général Cavaignac s'indigne; il affirme « que rien de semblable ne lui est parvenu. » Puis, donnant un libre cours aux sentiments qui l'agitent : « Loin de ma pensée, s'écrie-t-il, dans un emportement d'éloquence qui contraste avec sa réserve et son laconisme habituels, de porter une accusation aussi terrible contre un de mes concitoyens. Oui, je veux croire, je dois croire innocent l'homme dont le nom est si malheureusement mis en avant. Mais je le déclare aussi, *je voue à l'exécration publique quiconque osera jamais porter une main sacrilége sur la liberté du pays!* Oui, citoyens, reprend-il avec force, *je le voue à l'exécration publique!* »

A ce mot, tous les représentants entraînés se lèvent, et le

cri de : Vive la République ! retentit longtemps dans l'enceinte.

Ce moment eut sa gravité, non pas apparente aux yeux de tous, mais profondément sentie par quelques uns.

M. de Lamartine, en qui jusque-là s'était en quelque sorte personnifiée la République, se trouvait tout d'un coup comme écarté du débat. L'attention publique se détournait de lui. Un autre se levait qui repoussait au nom du pays le prétendant à l'Empire. Par l'effet de quelques mots prononcés inopinément à la tribune, une rivalité nouvelle naissait dans les régions du pouvoir. Un antagonisme encore latent, mais qui allait à partir de ce jour se prononcer de plus en plus, puis éclater enfin, se posait dans l'Assemblée. On pouvait entrevoir déjà que désormais le pays n'allait plus se débattre entre la liberté et la licence, mais entre l'autorité et la dictature : entre le général Eugène Cavaignac et le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Selon toute apparence, M. de Lamartine en eut l'instinct. Néanmoins il persévéra dans son projet. Ayant obtenu de ses collègues un décret de bannissement contre Louis Bonaparte, il résolut de le proposer à l'Assemblée le 12 juin, et d'enlever, s'il se pouvait, dans la séance même un vote favorable.

Comme, en dépit de la loi contre les attroupements, le peuple continuait d'affluer autour du palais Bourbon et s'y tenait pendant toute la durée des séances, on convint d'entourer ce jour-là l'Assemblée d'un appareil militaire. La place de la Concorde est couverte de troupes ; on fait avancer du canon ; le général Cavaignac, le général Négrier, le général Tempoure, en grand uniforme, surveillent les dispositions : le clairon sonne, le tambour bat. Les représentants, pour se rendre à leur poste, passent entre deux haies de soldats ; de fortes patrouilles de gardes nationaux

sillonnent les rues; les grilles du jardin des Tuileries se ferment.

Sur ces entrefaites, arrivaient de tous côtés des masses de prolétaires. On leur avait annoncé un événement. Napoléon allait entrer à l'Assemblée suivi d'une brillante escorte, disaient les uns; toutes les troupes étaient réunies là pour qu'il les passât en revue, disaient les autres, tant l'idée de souveraineté s'attachait aisément au nom de Bonaparte.

Napoléon, fils de Jérôme, ancien roi de Westphalie, que le département de la Corse avait envoyé à l'Assemblée constituante, crut devoir protester à la tribune au nom de son cousin contre les rumeurs de la place publique; contre ce qu'il appela les mensonges et les insinuations des journaux.

« Vous savez tous, dit-il au commencement de la séance du 12 juin, qu'il existe des partis en France qui repoussent la République. Ils ne se recrutent qu'au sein d'une infime minorité: Ils se composent de ce que la nation a de moins bon, de moins généreux, mais ils existent. Le nom de Bonaparte est un levier, une puissance si l'on veut. Quoi de plus naturel que des gens qui veulent attaquer la République s'arment contre elle de ce nom sous lequel ils cachent de coupables intrigues? »

A son tour, le général Bedeau, dans le même sentiment que le général Cavaignac, et en rappelant ses paroles, vient repousser au nom de l'armée les imputations dont elle a été l'objet. « La force armée en France, dit-il, est essentiellement intelligente; elle est passive dans l'accomplissement d'un ordre dont elle a compris la légalité, mais jamais elle ne sera aveuglée par le prisme d'un prétendant quelconque. Un chef quelconque qui s'imaginerait trouver dans une influence secondaire la possibilité de tromper l'armée, le jour où il voudrait exciter de criminelles tentations, *l'armée elle-même le mettrait en accusation.* » Ces paroles sont cou-

vertes d'applaudissements; mais tout à coup, au moment où l'on s'y attend le moins, le général Bedeau tourne son discours contre la Commission exécutive. Il parle de ses divisions qui paralysent l'action gouvernementale; il insiste sur l'inefficacité de la forme actuelle. Insinuant qu'il est urgent de la modifier, il indique d'une manière assez peu voilée qu'un seul chef, et à ce moment un seul c'est le général Cavaignac, peut exercer un pouvoir assez fort pour comprimer les factions.

C'est l'instant que choisit M. de Lamartine pour monter à la tribune. Il n'a pas sa sérénité habituelle, son visage est pâle, contracté. Lui, obligé de venir se défendre devant l'Assemblée! Quelle nouveauté dans sa carrière politique et comme on voit qu'elle le trouble! Il commence une longue justification des actes du Gouvernement provisoire, remonte jusqu'à la proclamation de la République, rappelle le drapeau rouge écarté. On l'écoute avec froideur; on le trouve prolixe, emphatique. Il se glace en parlant; il voit son auditoire distrait, inattentif, et demande enfin, sous prétexte qu'il a besoin de repos, la suspension de la séance. Pendant cette suspension une agitation sourde se répand dans l'Assemblée. On est inquiet, on s'interroge. Qu'y a-t-il de fondé dans toutes ces alarmes, dans ces accusations réciproques? Pourquoi cet appareil militaire? Que se passe-t-il au dehors? On parle d'une collision engagée entre la troupe et les rassemblements, d'un coup de feu tiré. M. de Lamartine remonte à la tribune. « Citoyens représentants, dit-il, une circonstance fatale vient d'interrompre le discours que j'avais l'honneur d'adresser à cette assemblée. Plusieurs coups de feu ont été tirés: l'un sur le commandant de la garde nationale de Paris, l'autre sur un officier de l'armée, un troisième, enfin, sur la poitrine d'un officier de la garde nationale. »

« Les coups de feu, reprend-il, étaient tirés au nom de : Vive l'Empereur ! C'est la première goutte de sang qui ait taché la révolution éternellement pure et glorieuse du 24 février. Gloire à la population, gloire aux différents partis de la République, du moins ce sang n'a pas été versé par leurs mains : il a coulé, non pas au nom de la liberté, mais au nom du fanatisme des souvenirs militaires et d'une opinion naturellement, quoique involontairement peut-être, ennemie invétérée de toute république.

» Citoyens, en déplorant avec vous le malheur qui vient d'arriver, le gouvernement n'a pas eu le tort de ne s'être pas armé autant qu'il était en lui contre ces éventualités. Ce matin même, une heure avant la séance, nous avons signé d'une main unanime une déclaration que nous nous proposions de vous lire à la fin de la séance, et que cette circonstance me force à vous lire à l'instant même. Lorsque l'audace des factieux est prise en flagrant délit, la main dans le sang français, la loi doit être votée d'acclamation. »

Et alors M. de Lamartine, malgré l'absence complète de sympathie qu'il peut lire sur les visages, malgré les interruptions et les protestations qui partent de tous les bancs, lit le texte du décret :

« La Commission du pouvoir exécutif, vu l'article 3 de la loi du 13 janvier 1816, déclare qu'elle fera exécuter, en ce qui concerne Louis Bonaparte, la loi de 1832, jusqu'au jour où l'Assemblée nationale en aura autrement ordonné.

Cette lecture excite une désapprobation générale. Pendant le long discours de M. de Lamartine on est allé aux informations et l'on a eu des renseignements circonstanciés : on sait que rien n'est exact dans son récit ; qu'il n'y a pas eu trois coups de feu tirés, mais un seul ; qu'au lieu des

factions prises la main dans le sang français, il s'agit d'un garde national maladroit qui s'est blessé lui-même.

Forcé par la rumeur générale de venir s'expliquer, M. de Lamartine se déconcerte ; il ne se borne pas à parler de ce qui fait en ce moment le sujet de toutes les préoccupations, il revient encore en arrière ; il évoque les souvenirs fâcheux du 15 mai ; il croit devoir entrer dans mille détails pour se défendre de toute participation à cette malheureuse journée ; il dit enfin ce mot resté fameux : « J'ai conspiré avec Blanqui, Sobrier, Cabet, Barbès, Raspail ! oui, j'ai conspiré, mais comme le paratonnerre conspire avec le nuage qui porte la foudre. »

Les rires et les murmures accueillent cette métaphore. M. de Lamartine rencontre à son tour dans l'Assemblée les préventions que M. Louis Blanc y soulevait naguère. La majorité et la minorité se trouvent d'accord contre lui. La droite, dans sa politique mesquine et vindicative, préfère le prétendant Louis Bonaparte au citoyen Lamartine ; les représentants de la montagne partagent ce sentiment. Le parti du général Cavaignac, qui commence à se dessiner, veut avant tout, advienne que pourra, se débarrasser de la Commission exécutive.

Dans cette disposition universelle, l'Assemblée montre encore cependant quelque respect humain, en accordant à la Commission un vote de confiance. Elle vote les cent mille francs par mois qui lui sont demandés pour les dépenses de bureaux et pour les fonds secrets. Mais on sent que c'est là une dernière concession arrachée à une sorte de commisération, et qui ne donne plus au gouvernement aucune force. Cette séance est d'un effet déplorable pour la Commission exécutive ; elle la place dans un état d'isolement complet entre l'Assemblée, où elle se voit répudiée par les deux partis au nom de Cavaignac ou de Louis Bonaparte, et le peuple

qui s'indigne de son obstination à repousser un candidat trois fois élu, comme d'une atteinte à sa souveraineté.

La séance du 13 devait être pire encore. On allait entendre les rapports des bureaux chargés d'examiner la validité de l'élection de M. Louis Bonaparte. Admettre ou rejeter cette validité, c'est dans la circonstance présente maintenir ou renverser la Commission exécutive.

M. Jules Favre, rapporteur du septième bureau, a le premier la parole. Depuis le procès de 1840, où il a défendu le lieutenant Aladenise, M. Jules Favre est resté en relations avec le parti bonapartiste; ses récentes mésintelligences avec M. Ledru-Rollin contribuent plus encore à le rendre favorable au prince Louis : son rapport est un plaidoyer. « Le nouvel élu, dit-il, n'a justifié encore ici ni son âge ni sa nationalité, cela est vrai; mais s'arrêter à de telles chicanes serait indigne d'une grande Assemblée. Le gouvernement d'ailleurs n'a pas jugé sans doute que Louis-Napoléon ne fût pas éligible, puisqu'il n'a averti, avant l'élection, ni les électeurs ni le citoyen Bonaparte. Loin de là, il a ici même, par la bouche de son ministre de la justice, déclaré que la loi de 1832 est virtuellement abolie par la révolution de février. »

En présence de l'anxiété publique, ajoute M. Jules Favre, il ne faut pas d'atermoiement. Il convient d'aborder franchement les deux questions, légale et politique, que soulève l'élection. La question légale, selon lui, a été antérieurement tranchée par l'admission de trois membres de la famille Bonaparte. Quant à la question politique, la raison d'État ne veut pas qu'on grandisse le citoyen Bonaparte, comme le ferait la Commission exécutive par une exclusion timide. Traitant de *folles*, de *criminelles* les expéditions de Strasbourg et de Boulogne, M. Jules Favre affirme que rien d'analogue ne saurait se reproduire. « Si le citoyen

Bonaparte, dit-il, *tentait une misérable parodie du manteau impérial qui ne va plus à sa taille, il serait à l'instant mis hors la loi et traîné sur la claie.* »

M. Buchez rapporteur du dixième bureau combat M. Jules Favre. Le bureau s'est prononcé à l'unanimité contre l'admission. Ce n'est pas le citoyen Bonaparte qui se présente, dit le rapporteur ; c'est le prince Louis-Napoléon, c'est un prétendant qui est venu deux fois sur le sol français pour réclamer à main armée son droit héréditaire à l'Empire ; aujourd'hui même c'est par le cri de : Vive l'Empereur ! que ses partisans saluent son élection. M. Buchez fait remarquer, à l'appui de ses soupçons, que le prince Louis-Bonaparte *n'a pas reconnu la République ;* qu'il n'est pas venu un mot de lui, pour mettre fin aux agitations de la rue, à l'ambiguïté de sa situation, à la perplexité de ceux de ses partisans qui le croient sincère.

A ces mots, M. Vieillard quitte son banc avec précipitation et monte à la tribune. Il vient, dit-il, accomplir un devoir sacré en défendant un absent, un ami. « Il y a trente ans, continue M. Vieillard, que je connais le citoyen Louis-Bonaparte : après en avoir fait un député malgré lui, on veut en faire un prétendant malgré lui. « Son élection n'a pas été, comme on l'a dit, une conspiration, mais une protestation spontanée de la population contre les souvenirs funestes de 1815. » Et, pour mieux confirmer ses assertions, M. Vieillard donne connaissance à l'Assemblée d'une lettre de M. Louis Bonaparte, datée de Londres, 11 mai 1848, ainsi conçue : « Je n'ai pas voulu me présenter comme candidat aux élections, écrivait le prince à son confident, parce que je suis convaincu que ma position à l'Assemblée eût été extrêmement embarrassante. Mes antécédents ont fait de moi, bon gré, mal gré, non un chef de parti, mais un homme sur lequel s'attachent les regards de tous les mécon-

tents. Tant que la société française ne sera pas rassise, tant que la constitution ne sera pas fixée, je sens que ma position en France serait très difficile, et même très dangereuse pour moi. J'ai donc pris la ferme résolution de me tenir à l'écart et de résister à toutes les séductions que peut avoir pour moi le séjour dans mon pays. Si la France avait besoin de moi, si mon rôle était tout tracé, si enfin je pouvais croire être utile à mon pays, je n'hésiterais pas à passer sur toutes les considérations secondaires pour remplir mon devoir ; mais, dans les circonstances actuelles, je ne puis être bon à rien, je ne serais tout au plus qu'un embarras: j'attendrai donc encore quelques mois ici que les affaires prennent en France une tournure plus calme et plus dessinée. J'ignore si vous me blâmerez de cette résolution ; mais si vous saviez combien de propositions ridicules me parviennent même ici, vous comprendriez combien davantage à Paris je serais en butte à toutes sortes d'intrigues. Je ne veux me mêler de rien : je désire voir la République se fortifier en sagesse et en droit, et en attendant l'exil volontaire m'est très doux, parce que je sais qu'il est volontaire. »

La lecture de cette lettre ne produisit pas sur l'Assemblée toute l'impression qu'on aurait pu attendre. Ainsi que je l'ai fait voir, la droite était aveuglée par sa haine pour la Commission exécutive. Elle traita, par la bouche de M. Fresneau, la conspiration bonapartiste de *chimère;* elle déclara qu'il y avait en ce moment une émotion légitime du peuple, que le peuple protestait non pas contre le gouvernement, mais contre l'absence de gouvernement. Quelques hommes sincères parlèrent au nom du droit; d'autres dirent qu'ils voulaient la République confiante et magnanime. M. Louis Blanc s'exprima dans ce sens ; il dit qu'il ne voyait dans l'élection de Louis Bonaparte aucun

danger sérieux pour la République. « Voulez-vous d'ailleurs, dit-il, un moyen bien simple d'empêcher Louis Bonaparte d'arriver à la présidence? Écrivez dans votre constitution l'article que voici : Dans la République française fondée le 24 février, il n'y a pas de président. » Mais l'Assemblée aspirait à se protéger par un pouvoir fort; elle voulait un gouvernement personnel. Bien que républicaine d'intention, elle restait en ceci dans la tradition monarchique, et ne concevait la force que dans la personnalité. La proposition d'abolir la présidence venait donc heurter la disposition générale, sans nécessité et sans à propos.

M. Ledru-Rollin fut plus politique que M. Louis Blanc; il opposa des faits précis aux vagues généralités de son collègue. Il certifia que, d'après une instruction commencée, il y avait eu de l'argent distribué, du vin versé au nom de l'Empereur. « Des embauchages se font pour une nouvelle garde impériale, dit M. Ledru-Rollin; il y a conspiration flagrante dans l'entourage du prince, dans les faits qui le pressent, dans les partis qui se servent de son nom. » Et il conclut en suppliant l'Assemblée de *prévenir le sang versé*, et de faire exécuter temporairement une loi de nécessité. M. Ledru-Rollin parle avec beaucoup de sens et de vigueur, son langage est celui de la raison, mais M. Ledru-Rollin est impopulaire dans l'Assemblée, comme M. Louis Blanc, comme M. de Lamartine. Tout ce qu'il peut obtenir d'une majorité fortement prévenue contre lui, c'est qu'elle hésite un moment. Voyant ce mouvement insensible qui se fait dans les esprits, un partisan du prince, M. Bonjean, monte à la tribune et lit une lettre de Louis Bonaparte, datée de Londres, 23 mai. L'Assemblée avait refusé d'entendre la lecture de cette même lettre dans la séance où avaient été lues les lettres du prince de Joinville et du duc d'Aumale; mais cette fois le temps avait marché. On savait

par expérience que le nom du prince de Joinville n'éveillait que peu d'écho dans les masses. La droite avait compris qu'elle ne pouvait s'en faire une arme contre la République ; elle en venait à examiner le parti qu'elle pourrait tirer du nom de Bonaparte.

« Citoyens représentants, disait Louis-Napoléon dans la lettre que vient lire M. Bonjean, j'apprends par les journaux du 22 qu'on a proposé dans les bureaux de l'Assemblée de maintenir contre moi seul la loi d'exil qui frappe ma famille depuis 1816. Je viens demander aux représentants du peuple pourquoi je mériterais une semblable peine. Serait-ce pour avoir toujours publiquement déclaré que, dans mes opinions, la France n'était l'apanage ni d'un homme, ni d'une famille, ni d'un parti ? Serait-ce parce que, désirant faire triompher sans anarchie ni licence le principe de la souveraineté nationale, qui seule pouvait mettre un terme à nos dissensions, j'ai deux fois été victime de mon hostilité contre le gouvernement que vous avez renversé ? Serait-ce pour avoir consenti, par déférence pour le Gouvernement provisoire, à retourner à l'étranger, après être accouru à Paris au premier bruit de la révolution ? Serait-ce pour avoir refusé par désintéressement les candidatures à l'Assemblée qui m'étaient proposées, résolu de ne retourner en France que lorsque la nouvelle constitution serait établie et la République affermie ? Les mêmes raisons qui m'ont fait prendre les armes contre le gouvernement de Louis-Philippe, me porteraient, si on réclamait mes services, à me dévouer à la défense de l'Assemblée, résultat du suffrage universel. En présence d'un roi élu par deux cents députés, je pouvais me rappeler que j'étais l'héritier d'un empire fondé par l'assentiment de quatre millions de Français. En présence de la souveraineté nationale, je ne peux et ne veux revendiquer que mes droits de citoyen français ; mais ceux-là je les

réclamerai sans cesse, avec l'énergie que donne à mon cœur honnête le sentiment de n'avoir jamais démérité de la patrie.

» Votre concitoyen,

» NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE. »

Cette lecture ramène à la tribune M. Jules Favre, pour appuyer de nouveau l'admission. L'Assemblée n'hésite plus; malgré M. Buchez, qui essaie une dernière fois de prévenir une rupture ouverte avec la Commission exécutive; malgré M. Degousée, qui propose un amendement modifié, dit-il, par la lettre du citoyen Bonaparte, et demande le maintien du décret de bannissement seulement jusqu'à la mise à exécution de la constitution, l'admission est prononcée aux deux tiers des voix. A cette nouvelle, qui se propage avec une grande rapidité, les rassemblements se dispersent en proférant de nouveaux cris de : vive Napoléon ! mais sans donner le moindre signe de reconnaissance pour l'Assemblée. Elle ne retira pour sa popularité aucun profit de l'humiliation qu'elle infligeait à la Commission exécutive. Louis Bonaparte, plus habile qu'elle, ne se prévalut même pas du vote qui lui ouvrait l'enceinte de la représentation nationale; ses partisans ne jugeaient pas que le moment fût propice. MM. Laity et de Persigny, arrêtés comme excitateurs de troubles, mais relâchés aussitôt par un gouvernement qui répugnait à toutes les rigueurs, étaient partis pour Londres immédiatement après le vote du 13 juin, afin de bien exposer au prince quels en étaient le sens et la portée. Ce vote n'était autre chose à leur avis qu'un acte d'opposition à la Commission exécutive; on s'abuserait en y voyant l'expression d'une sympathie pour Louis-Napoléon. La grande majorité de l'Assemblée, disaient ces ardents bonapartistes, était encore très décidément républicaine. La

droite, à la vérité, semblait prête à l'attaque, mais c'était sous l'inspiration de MM. de Falloux, Thiers et Montalembert, dans un intérêt dynastique. Le prince Louis, en entrant dans une assemblée ainsi disposée, n'y aurait qu'une position secondaire. Il y serait toléré comme peu dangereux, négligé par conséquent. Ou bien il engagerait une lutte prématurée, et serait vaincu; ou bien il garderait le silence, resterait confondu dans la foule des représentants, et perdrait insensiblement tout son prestige. Chacun de ses votes serait commenté, interprété; il livrerait à ses ennemis mille prétextes. Louis Bonaparte comprit la justesse de ces avis. Il ne se sentait nul talent oratoire, ni enthousiasme, ni mouvement, rien qui pût entraîner une assemblée. Il voyait d'ailleurs le flot populaire venir à lui et se grossir contre les obstacles ; tout lui conseillait de temporiser; en conséquence il adressa au président la lettre suivante qui fut lue à la tribune dans la séance du 15 juin :

« Monsieur le président, je partais pour me rendre à mon poste, quand j'apprends que mon élection sert de prétexte à des troubles déplorables et à des erreurs funestes. Je n'ai pas cherché l'honneur d'être représentant du peuple, parce que je savais les soupçons injurieux dont j'étais l'objet. Je rechercherais encore moins le pouvoir. Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir ; mais je désavoue tous ceux qui me prêtent des intentions que je n'ai pas. Mon nom est un symbole d'ordre, de nationalité, de gloire, et ce serait avec la plus vive douleur que je le verrais servir à augmenter les troubles et les déchirements de la patrie. Pour éviter un tel malheur, je resterais plutôt en exil. Je suis prêt à tout sacrifier pour le bonheur de la France. »

Cette lettre causa dans l'Assemblée une sensation désagréable. Elle avait dans son renoncement un ton de hauteur singulier. Le général Cavaignac y releva l'omission signifi-

cative du mot de république. MM. Antony Thouret, Baune, David (d'Angers) signalèrent à l'attention cette phrase étrange : *Si le peuple m'imposait des devoirs je saurais les remplir*. M. Jules Favre, faisant en quelque sorte amende honorable de son discours du 13, demande que la lettre et l'adresse aux électeurs qui l'accompagne soient déposées entre les mains du ministre de la justice, *afin qu'il y donne telle suite qu'il avisera*. M. Duclerc vient dire que le gouvernement connaît les menées tramées par les Bonapartistes, mais qu'il ne veut pas de précipitation, et il propose le renvoi de la discussion à demain. « A demain! s'écrie M. Clément Thomas, à demain, y songez-vous! remettre à demain, c'est la bataille pour aujourd'hui! »

L'Assemblée est un moment émue, le peuple se rassemble de nouveau autour du palais Bourbon. Les représentants à leur sortie sont accueillis par des huées. Les cris de : vive l'Empereur! à bas Thiers! à bas les représentants! retentissent incessamment à leurs oreilles; les physionomies paraissent très sombres. Au moment où le président refusait de lire l'adresse de Louis Bonaparte aux électeurs, un homme en blouse lui a jeté d'une tribune un billet ainsi conçu : « Si vous ne lisez pas les remercîments de Louis Bonaparte aux électeurs, je vous déclare traître à la patrie. » Ce billet était signé Auguste Blum, ancien élève de l'école polytechnique. Tant d'audace ne serait pas explicable, pensait-on, si elle ne s'appuyait sur une grande force populaire. On se confirme dans ces soupçons, en apprenant que Blum est maintenant délégué des maçons aux conférences du Luxembourg, et qu'il passe pour l'un des principaux agents de M. Louis Blanc. On apprend aussi qu'un attroupement très nombreux, qui stationne dans les Tuileries, parle de proclamer Bonaparte premier consul; l'orage gronde dans l'air; on a le pressentiment d'une insurrection prochaine.

Cependant, l'impopularité de M. Clément Thomas venant s'ajouter à l'impopularité de la Commission exécutive, fait encore une fois pencher la balance du côté de Louis Bonaparte. Considéré le 15 mai comme un libérateur, M. Clément Thomas a encouru dès le lendemain la disgrâce de la droite en déposant, ainsi que nous l'avons vu, une pétition des officiers de la garde nationale qui demandait qu'on ne fît pas de réaction. La garde nationale elle-même, devenue beaucoup moins républicaine que les officiers qu'elle a élus en un premier moment d'entraînement, souhaitait un autre chef. Dans une récente discussion soulevée par la proposition de deux représentants bonapartistes, et qui tendait à rétablir l'effigie de Napoléon sur la croix de la légion d'honneur, M. Clément Thomas a blessé le sentiment public, en attaquant ces *signes de distinctions ridicules, ces hochets de la vanité.* Ces expressions qui rappellent l'opposition que fit en 1802 le conseil d'État lors de la création de la légion d'honneur[1], ce sentiment qui est celui de la nation anglaise et américaine, irrite au plus haut degré la fibre si chatouilleuse en France de la vanité militaire. A partir de ce jour M. Clément Thomas se voit en butte aux colères les plus violentes; on le honnit comme un blasphémateur de l'honneur national. Lorsqu'il paraît sur la place de la Concorde pour dissiper les rassemblements, les gardes nationaux le reçoivent en criant : à bas Clément Thomas! vive la légion d'honneur! L'Assemblée ne se montrant guère plus favorable pour lui, il comprit qu'il ne pouvait plus garder son commandement, et deux jours après il envoya sa démission.

Comme on en était là, inquiet, perplexe, chacun se de-

[1] Le conseiller Berlier ayant dit, en propres termes, que ces sortes de distinctions étaient des *hochets de la monarchie :* « C'est avec des hochets que l'on mène les hommes, » avait répondu le premier consul.

mandant ce qui allait sortir de ces hostilités entre le peuple et l'Assemblée nationale, entre les différents partis dans l'Assemblée, entre l'Assemblée et la Commission exécutive, entre la Commission exécutive et le prince Louis-Napoléon; quand tous les esprits sont livrés à l'appréhension d'un danger indéfini mais imminent, une nouvelle lettre de Louis Bonaparte au président de l'Assemblée vient en apparence mettre fin à tout, en apportant un dénouement pacifique à la crise où l'on s'était engagé sans trop la comprendre.

« J'étais fier d'avoir été élu représentant du peuple à Paris et dans trois autres départements, disait Louis-Napoléon ; c'était à mes yeux une ample réparation pour trente ans d'exil et six ans de captivité; mais les soupçons injurieux qu'a fait naître mon élection, mais les troubles dont elle a été le prétexte, mais l'hostilité du pouvoir exécutif, m'imposent le devoir de refuser un honneur qu'on croit avoir été obtenu par l'intrigue.

» Je désire l'ordre et le maintien d'une république sage, grande, intelligente, et puisque involontairement je favorise le désordre, je dépose, non sans de vifs regrets, ma démission entre vos mains. Bientôt, je l'espère, le calme renaîtra et me permettra de retourner en France comme le plus simple des citoyens, mais aussi comme un des plus dévoués au repos et à la prospérité de mon pays.

» LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

Bien que le ton de cette lettre fût tout autre que celui de la première; bien que le mot de république s'y trouvât comme un hommage au sentiment de l'Assemblée, et que l'expression de *simple citoyen* protestât contre le personnage de prétendant, l'Assemblée affecta de la traiter avec dédain, et la renvoya au ministre de l'intérieur, sur ce

motif que l'admission du citoyen Louis Bonaparte n'ayant été prononcée que conditionnellement, jusqu'à preuve d'âge et de nationalité, la démission ne pouvait pas être acceptée.

Ainsi se terminèrent les premiers rapports officiels entre le prince Louis-Napoléon Bonaparte et l'Assemblée constituante.

En renonçant à se prévaloir de sa triple élection, en feignant de céder aux désirs de l'Assemblée, Louis Bonaparte retira du conflit qui venait de s'élever un notable avantage. Sa modération apparente le grandit dans l'opinion publique, sans empêcher qu'aux yeux du peuple il ne personnifiât le principe même de souveraineté nationale que les représentants semblaient méconnaître. Dès ce jour, il donna un nom, un nom éclatant aux vagues efforts que faisait par des mains obscures la révolution pour se dégager des entraves qu'on lui opposait. Il absorba en lui, il incorpora, pour ainsi parler, cet idéal de dictature révolutionnaire qu'une démocratie encore inculte, tumultueuse, irrationnelle et passionnée, préfère aux gouvernements libéraux.

La bourgeoisie intelligente et active le sentit confusément, et nous allons la voir, avec un instinct très juste, se presser autour du général Cavaignac, pour tâcher d'arrêter à une république tempérée le mouvement révolutionnaire. Mais la bourgeoisie opulente et parvenue, qui a perdu l'instinct politique ; les partis que divisent dans l'Assemblée des questions d'intérêt personnel ; les factions royalistes aveuglées par de petites rancunes, et dont la vanité redoute par dessus toutes choses l'établissement définitif du gouvernement républicain, vont se jeter étourdiment du côté de Louis Bonaparte, c'est-à-dire du côté de leur ennemi historique le plus dangereux, le plus irréconciliable.

———

CHAPITRE IV.

ÉTAT MORAL DE LA POPULATION. — INQUIÉTUDES DANS PARIS. — TROUBLES DANS LES DÉPARTEMENTS. — LES ATELIERS NATIONAUX. — M. PIERRE LEROUX. — M. DE FALLOUX. — DÉCRET DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE. — PROTESTATION DES OUVRIERS. — LE LIEUTENANT PUJOL ET M. MARIE. — ON DÉCIDE LA RÉSISTANCE A MAIN ARMÉE.

Toutes ces rivalités d'ambition, toutes ces intrigues de coterie, n'étaient pas de nature à améliorer l'état moral de la population; bien au contraire. A la grande surprise des esprits honnêtes, qui avaient attendu de la réunion d'une Assemblée nationale le retour à l'ordre et la sécurité, tout allait empirant de jour en jour. Le malaise et l'inquiétude étaient universels. Les propriétés territoriales n'avaient plus de valeur appréciable; le cours de la rente 5 p. 100 ne pouvait s'élever au-dessus de 69; le 3 p. 100 restait à 46. La bourgeoisie et le prolétariat se plaignaient également de la stagnation des affaires; quoique les motifs de leur mécontentement fussent opposés, ils s'entendaient pour accuser de tout le mal le mauvais esprit de la Commission exécutive et l'inaction de l'Assemblée. Ce dernier reproche assez motivé, si l'on considérait le résultat des délibérations, cessait d'être équitable dès qu'on l'adressait aux intentions de la majorité.

J'ai montré de quel bon vouloir elle était animée au commencement de la session; elle avait le ferme dessein de travailler, de travailler sans relâche au bien public. Afin de

mettre plus d'ordre et d'apporter plus d'activité dans ses travaux, elle avait adopté l'usage des anciennes assemblées, et s'était divisée, non seulement en bureaux, où les représentants se trouvaient périodiquement appelés par la voie du sort, mais en comités spéciaux, correspondant aux différentes branches du service administratif, où chacun se faisait inscrire conformément à ses aptitudes particulières. Ce mode, excellent en lui-même, tourna cependant, par l'effet des circonstances, au détriment des intérêts démocratiques. Il devint beaucoup plus facile aux représentants de la minorité, dans ces fractions de l'Assemblée, dans ces comités, qui ressemblaient à des cercles intimes, d'émettre des opinions qu'ils n'auraient osé hasarder à la tribune, en présence d'une majorité imposante. Du moment surtout qu'ils se virent conseillés et guidés par M. Thiers, ils profitèrent de tous les avantages que leur donnaient la vieille habitude de la discussion, la pratique des affaires, et gagnant peu à peu du terrain dans les comités importants, particulièrement dans le comité du travail et dans celui des finances, ils purent, sans se déceler encore à l'Assemblée, qui n'aurait pas souffert leurs prétentions, paralyser l'élan républicain et miner à sa base l'établissement des lois démocratiques.

Du 4 mai au 20 juin, époque à laquelle nous voici parvenus, on avait perdu en discussions assez vaines un temps précieux, et rien ne s'était fait pour améliorer la condition du peuple. Cependant l'Assemblée, en diverses occasions, même après l'émeute du 15 mai, avait encore témoigné de ses sympathies pour les classes laborieuses. Le 21 mai, elle écoutait et renvoyait aux trois comités des finances, de l'agriculture et de la législation, une proposition tendant à créer une banque hypothécaire, qui rappelait les plans d'institutions économiques de l'école phalanstérienne. Le 22, elle votait un crédit d'un million pour les ateliers nationaux.

Dans la séance du 25, elle examinait un plan de M. Bouhier de l'Écluse, pour l'organisation d'une banque nationale foncière. Souvent même il lui arrivait d'écouter avec trop de patience des propositions déraisonnables, celle de M. Charbonnel, entre autres, qui voulait que l'on forçât les propriétaires à faire des défrichements et des améliorations dans leurs terres pour la valeur d'un cinquième de leur revenu. Parfois elle accueillait des paroles qui, plus tard, dans une autre assemblée, paraîtront insensées ou séditieuses; elle se laissait dire, par exemple: « Qu'en proclamant la République, le peuple n'a pas voulu seulement changer la forme du gouvernement, mais détruire la cause de la misère et modifier d'une manière profonde les institutions sociales. » Elle supporte qu'on affirme à la tribune « qu'il serait d'une bonne politique de ne pas repousser légèrement les conseils des novateurs, et d'encourager les écoles socialistes à tenter des essais au lieu de chercher à les rendre ridicules [1]. » Elle se préoccupe enfin très sérieusement des ateliers nationaux, et beaucoup de ses membres les plus éclairés cherchent avec application les moyens de pourvoir au sort des ouvriers, en les employant à des travaux utiles.

Par malheur, pendant qu'on se livrait à ces recherches sérieuses, bien des accidents fâcheux étaient survenus; des cabales au dedans de l'Assemblée, des troubles au dehors, avaient accru les difficultés et frappé d'impuissance les hommes de bien. Depuis quelque temps, la fermentation des esprits effrayait et décourageait tous ceux qui avaient espéré terminer pacifiquement, par voie de conciliation et de composition entre les classes et les partis, la crise révolutionnaire.

On ne se communique plus que de mauvaises nouvelles.

[1] Voir au *Moniteur* les séances des 28 et 30 mai 1848.

Presque chaque jour on apprend qu'un nouveau corps de métier est entré en grève. Depuis le mois de mars, les ouvriers ont des altercations très vives avec les patrons, dont ils repoussent les tarifs. Un très grand nombre d'entre eux, et particulièrement les chapeliers, les tisseurs, les mécaniciens, plutôt que d'accepter l'augmentation de salaire qui leur est offerte, se font inscrire aux ateliers nationaux. A tout moment on voit passer des colonnes d'ouvriers mêlés à des gardes mobiles et à des gardes républicains, qui se promènent par les rues en tenant des propos menaçants. On sait que les montagnards licenciés n'ont jamais cessé de se réunir. Ils se vantent de pouvoir compter sur cinquante mille hommes qui se tiennent prêts pour une insurrection prochaine; ils affirment que Caussidière reste leur chef; ils répètent que s'il avait été libre au 15 mai l'émeute aurait triomphé; ils font afficher sa candidature à la présidence de la République.

On entend crier par les rues des feuilles dont le titre seul épouvante : *le Tocsin des travailleurs*, *le Robespierre*, *la Carmagnole*, *le Journal de la canaille*. Les nouveaux journaux bonapartistes fomentent l'esprit de révolte avec un incroyable cynisme [1]. Les représentants, selon ces feuilles,

[1] On lit par exemple dans *le Napoléon républicain*, numéro du 11 juin : « Peuple, lorsque tes commis violent leur mandat, souviens-toi du drapeau rouge du champ de Mars, et du courage de tes frères en 1793. »

Le 16 juin, la même feuille s'adresse aux gardes mobiles, afin qu'ils éclairent les soldats de la ligne que *la terreur bourgeoise* voudrait transformer en bourreaux de leurs frères.

Cherchant à dépopulariser, l'un après l'autre, tous les républicains connus du peuple, *le Napoléon* appelle les membres du pouvoir exécutif « les cinq invalides à 20,000 francs par mois. » En parlant de M. de Lamartine, il dit : « L'aigle de la République n'en est plus que la chouette » (numéro du 18 juin). A propos des rassemblements dissipés par M. Clément Thomas : « Pour n'être général que de la veille, dit-il, on n'est pas tenu de faire sabrer le peuple de Paris. Ce sont de mauvais états de services que ceux que

ne sont que des commis oisifs à raison de 25 francs par jour, qui, *lorsque le peuple demande du pain, lui donnent une pierre*[1]. Les membres de la Commission exécutive sont des sardanapales gorgés d'or et repus de festins. On excite le prolétariat contre la bourgeoisie, les pauvres contre les riches. On en vient jusqu'à publier des listes de banquiers, de notaires, et d'autres capitalistes, en donnant l'indication de leur fortune.

Enfin l'annonce d'un *banquet des travailleurs* pour lequel quinze mille souscripteurs sont déjà inscrits dans les bureaux du *Père Duchesne*, et qui se rattache, dit-on, à un complot pour délivrer les prisonniers de Vincennes, est considéré par tout le monde comme un rendez-vous pris pour une insurrection générale.

Les nouvelles qui viennent de la province ne sont pas plus satisfaisantes. Dans un grand nombre de départements la perception de l'impôt des 45 centimes que l'Assemblée a sanctionné, est l'occasion de luttes à main armée. Le Gouvernement provisoire n'avait rencontré presque aucune difficulté dans la perception de cet impôt, quelque pesant qu'il fût pour la petite propriété. Dans beaucoup de départements très pauvres mais républicains, il avait été recouvré avant les élections dans la proportion surprenante de 77 pour cent. Mais, à partir du mouvement électoral, les choses ont changé d'aspect. Beaucoup de candidats pour se rendre populaires se sont engagés à faire abolir l'impôt par l'Assemblée. Ils disent aux paysans que le Gouvernement pro-

l'on écrit sur le pavé d'une capitale avec le sang de ses concitoyens. » (18 juin). A l'occasion des troubles réprimés à Guéret, la feuille bonapartiste parle avec horreur de quatorze Français tués par des fusils français, et s'écrie : « Quand vos frères malheureux se trompent, vous ne savez que les tuer ou les emprisonner. »

[1] Voir entre autres *l'Organisation du travail*, journal fondé par M. Clavel, négociant, appartenant au parti bonapartiste.

visoire n'avait pas le droit de l'établir. Les agents de la candidature de Louis-Napoléon annoncent que le neveu de l'Empereur le paiera en entier sur ses revenus, ou encore qu'il le fera payer par les Anglais. Il n'est jamais bien difficile de persuader aux pauvres gens qu'il leur est loisible de refuser l'impôt; aussi le succès de cette propagande est-il rapide. Sur tout les points où elle s'exerce, l'impôt ne se recouvre plus qu'avec une difficulté excessive. En beaucoup de lieux on le refuse au cri de : vive l'Empereur !

Dans le département de la Creuse, où la propriété est extrêmement divisée, une troupe de paysans s'est levée au son du tocsin ; armés de fourches, de faux, de gourdins, de piques et de serpes, ils se sont jetés dans les campagnes, en menaçant de mort les propriétaires qui paieraient l'impôt. A Guéret un engagement avec la garde nationale a eu lieu ; dix personnes ont été tuées ; cinq sont blessées.

Sur d'autres points de la France, les révoltes éclatent par d'autres motifs. Dans le département de Vaucluse, dans la ville de Saint-Etienne, à Rive-de-Gier, les ouvriers quittent les fabriques et se rassemblant par petits groupes ; ils prennent sans dire pourquoi la route de Paris. Dans les départements de l'ouest et du nord, les émissaires du bonapartisme mettent tout en mouvement. Mille bruits absurdes sont colportés dans les fêtes de village, dans les foires, dans les marchés. A Lizieux, à Fécamp, à Chartres, à Saintes, les crieurs de journaux annoncent que Napoléon, proclamé empereur, marche sur Paris à la tête de quarante mille hommes ; dans le Morbihan et le Finistère, où l'opinion penche vers le général Cavaignac, on dit qu'il a été tué et que Bonaparte est nommé président de la République [1]. Dans les Ardennes on distribue des proclamations et des appels aux ar-

[1] Voir *Rapport de la Commission d'enquête*, vol. III.

mes. A Nîmes, à Toulouse, où les discussions prennent le caractère des querelles religieuses entre catholiques et protestants, on y mêle, sans que personne en comprenne la raison, le cri de: vive l'Empereur [1]!

Mais toutes ces causes d'alarme, tous ces désordres, ne paraissent rien auprès d'un péril imminent. Toute autre appréhension s'efface, tout autre danger est mis en oubli, devant la calamité des ateliers nationaux, qu'on n'espère plus occuper et qu'on n'ose dissoudre. Cent sept mille hommes armés au cœur de Paris! cent sept mille hommes exaspérés, dit-on, prêts à tout! l'imagination se refuse à entrevoir les maux innombrables qu'entraîneraient à leur suite de tels éléments déchaînés.

J'ai dit comment les ateliers nationaux étaient nés d'une nécessité impérieuse que personne n'avait songé à contester. Longtemps la partie modérée du Gouvernement provisoire s'était flattée d'en disposer à son gré, soit au jour des élections, soit pour combattre une émeute, soit, comme au 15 mai, pour faire avorter ce qu'on appelait les manifestations populaires. Dans ce but on les avait tenus en jalousie contre les corporations du Luxembourg qu'on leur représentait comme des privilégiés. Mais les choses ont tourné dans les mains mêmes du gouvernement contre ses prévisions et ses desseins. Peu à peu des éléments nouveaux se sont infiltrés dans les ateliers et en ont changé le caractère, ou plutôt, cette masse confuse et flottante qu'on a poussée là, pour en débarrasser la place publique, s'est animée insensiblement d'un esprit commun; elle s'est disciplinée, organisée, par sa force propre; elle constitue, à l'heure dont je parle, une armée véritable, mais une armée qui ne connaît pas ceux qui l'ont créée, et qui s'est donné par l'élection des chefs de son choix

[1] Voir *Rapport de la Commission d'enquête*, vol. III.

auxquels seuls elle obéira au jour décisif. La rivalité avec les corporations a cessé d'exister par les soins d'un nouveau comité, qui, après la dissolution de la commission du Luxembourg et la retraite de M. Louis Blanc, s'est formé sous la direction d'un ouvrier. Les délégués des corporations ont noué des rapports réguliers avec les délégués des ateliers nationaux. Le vote du 5 juin a consommé l'alliance par l'élection de MM. Pierre Leroux, Lagrange et Proudhon.

A cette époque également a commencé à s'exercer dans l'un et l'autre de ces centres populaires, mais avec un succès plus prononcé dans les ateliers, la propagande du parti bonapartiste. Avoir pour soi les ateliers nationaux était, dans ces temps révolutionnaires, un point capital. Le nombre des hommes enrôlés depuis leur fondation s'était accru avec une promptitude incroyable. On se rappelle que, d'après l'état approximatif dressé à l'hôtel de ville, le 2 mars, on ne comptait pas plus de dix-sept mille ouvriers sans travail dans Paris; mais au 15 mars, le chiffre réel de ces ouvriers s'élevait déjà à quarante-neuf mille; le 20 juin il dépassait cent sept mille. Dans ce nombre quinze mille hommes entrés par fraude dans les ateliers, ne sont pas des ouvriers véritables; on compte environ deux mille forçats ou réclusionnaires libérés. Il reste donc soixante-quinze mille hommes, prolétaires, artisans, ou artistes, qui appartiennent à la ville de Paris et qui ont le droit d'y rester. Pendant le long espace de temps qui s'est écoulé depuis la formation des ateliers, on n'a jamais trouvé à occuper sérieusement plus de dix mille hommes par jour. Une somme de quatre millions, votée par l'Assemblée, a été dépensée en pure perte. Les ouvriers n'ont fait autre chose, suivant l'expression de Caussidière [1], « que gratter la terre et la transporter

[1] Voir au *Moniteur* la séance du 20 juin.

d'un endroit à un autre. » Ils se sont indignés de plus en plus, en voyant que rien ne se prépare pour améliorer cette condition d'oisiveté et de travail dérisoire qui les humilie. Le danger croît à vue d'œil. Un tel état de choses ne saurait se prolonger sans amener la démoralisation complète des ouvriers, la ruine des finances, l'anarchie dans Paris. Il faut donc qu'il cesse au plus tôt; c'est ce que personne ne met en doute.

Seulement quelques esprits, tenant compte des circonstances et voulant agir avec humanité, dans l'intérêt de la paix publique, considérant d'ailleurs l'État comme engagé envers les ouvriers par des promesses formelles, cherchent un mode de dissolution lent et ménagé qui ne jette pas brusquement dans la détresse les familles de soixante-quinze mille braves ouvriers, dont le seul tort est de manquer d'ouvrage; d'autres, au contraire, traitant de complaisance coupable la compassion, l'équité des premiers, veulent sur l'heure, sans transition ni ménagement, chasser de Paris et disperser à tout prix, sans s'occuper de leur trouver du pain, ces *Lazzaroni*, ces *Janissaires*, comme ils les appellent dans leur langage aussi injuste qu'imprudent.

Le ministre des travaux publics, M. Trélat, dès le 17 mai, avait nommé une commission ; l'Assemblée en avait, de son côté, choisi une autre, afin d'examiner cette grave question des ateliers nationaux. Le rapport de la commission nommée par M. Trélat fut soumis au bout de peu de jours aux membres de la Commission exécutive. Ils refusèrent de le signer, parce que ce rapport reconnaissait en principe le droit au travail qu'ils avaient eux-mêmes proclamé trois mois auparavant et qu'ils devaient soutenir plus tard à l'Assemblée nationale. Étrange contradiction! et qui met dans toute son évidence le trouble et l'incertitude auxquels

étaient en proie ceux qui voulaient et croyaient conduire la société.

La première commission, formée au ministère des travaux publics, se trouvant ainsi dissoute, une seconde commission, à laquelle il fut interdit de prendre pour base le droit au travail, commença ses travaux et formula bientôt un ensemble de mesures bonnes, humaines, secourables, qui montraient qu'à ses yeux le devoir du gouvernement et de l'Assemblée envers les ouvriers était positif.

La commission proposait entre autres moyens d'occuper les ouvriers à des travaux utiles, la colonisation de l'Algérie sur une vaste échelle. Elle demandait à l'Assemblée de venir en aide aux industriels, aux commerçants et aux ouvriers, par des primes à l'exportation, par des avances sur les salaires, par des commandes directes, par l'organisation d'un système de caisses de retraite et d'assistance. A plusieurs reprises, M. Trélat se rendit dans la commission nommée par l'Assemblée, pour lui communiquer et lui faire agréer l'ensemble, ou tout au moins une partie de ces propositions; mais il rencontrait dans la commission une opposition décidée. Le président, M. Goudchaux, combat les projets au point de vue financier; il allègue la pénurie du Trésor. M. de Falloux, qui a ses vues cachées et qui poursuit un plan politique, prodigue toutes les ressources de son esprit pour déconcerter et tromper tous ceux des membres de la commission qui souhaitent des mesures tempérées : il veut, il lui faut la dissolution immédiate des ateliers nationaux.

La lutte à main armée que tout le monde prévoit, que les républicains appréhendent comme le plus grand péril que puisse courir la République, il ne la craint pas, lui, qui n'a vu dans la révolution qu'un moyen extrême, mais assuré, de revenir à la monarchie légitime. Il redoute bien

plutôt que, par des mesures prudentes et bien combinées, on gagne sans secousse le moment prochain où l'Assemblée va discuter la constitution. Si cette constitution est faite en conformité avec les principes de la révolution de février, si elle est votée en pleine paix publique, sans effroi, sans que la scission entre la bourgeoisie et le prolétariat soit consommée, l'état républicain, selon toute vraisemblance, est fondé; la démocratie française a trouvé son expression et sa forme. Pour les ambitieux des partis royalistes, c'est là la plus insupportable des perspectives, la pire des humiliations. Mieux vaut cent fois le mal passager d'une insurrection de prolétaires, que l'on ne peut manquer de vaincre, et qui produira sur les âmes un salutaire effroi.

C'est à cette politique pleine d'arrière-pensée, à ce tortueux esprit d'égoïsme et de rancune, qu'il faut attribuer en grande partie les paroles et les actes provocants qui tout à l'heure vont tomber sur les esprits, comme l'étincelle sur la poudre, et faire éclater la plus calamiteuse des insurrections. Cet esprit dangereux s'insinue dans les salons, dans les clubs, dans l'Assemblée, dans le gouvernement. *Il faut en finir!* tel est le mot qu'on entend prononcer partout.

La Commission exécutive se laisse aller, comme nous venons de le voir, au mouvement de réaction violente qui se fait contre les ateliers nationaux. Le temps d'ailleurs a dissipé ses illusions. Elle ne se sent plus maîtresse de cette foule; elle se défie de son chef, M. Emile Thomas. Dans sa déroute politique elle s'en prend à tout, hormis à ses propres fautes.

En ce qui concernait M. Émile Thomas, les soupçons de la Commission n'étaient pas sans fondement, seulement ses craintes étaient exagérées. Le directeur des ateliers montrait beaucoup de présomption, mais il exerçait

peu d'autorité réelle sur les ouvriers. Il avait longtemps combattu en vain l'influence croissante de M. Louis Blanc ; il se laissait maintenant circonvenir par M. de Falloux et par les amis du prince Louis Bonaparte. Les brigadiers, les lieutenants, les chefs d'escouade et de compagnie [1], dont beaucoup étaient d'anciens militaires, avaient seuls de l'ascendant sur les ouvriers. Quoi qu'il en fût, le ministre des travaux publics et M. Garnier-Pagès conçurent un jour la singulière pensée de se délivrer de M. Émile Thomas en le faisant enlever de vive force. Le procédé des lettres de cachet fut remis en pratique de la manière que nous allons voir, sans que dans le moment même, ni plus tard, le public ait jamais eu l'explication de cette violation de la liberté individuelle, si peu d'accord avec l'ensemble des actes du gouvernement.

Le 26 mai au soir, M. Émile Thomas est mandé au ministère des travaux publics. Une voiture attelée attend dans la cour. Un commissaire de police et deux officiers de paix sont dans l'antichambre du ministre. A sa grande surprise, M. Émile Thomas, introduit auprès de M. Trélat, apprend de sa bouche que le gouvernement a décidé de le faire partir sur l'heure pour Bordeaux.

Dans quel but, pour quel motif, en vertu de quelle loi? A-t-on contre lui un mandat d'amener? Ne pourra-t-il du moins, avant de partir, aller prendre quelques dispositions dans sa demeure, voir sa mère?... A ces questions, le ministre de la République répond, comme aurait pu le faire un lieutenant de police sous le régime du bon plaisir, « qu'il n'a pas de compte à rendre, et que les ordres du gouvernement doivent être exécutés sans délai. » Puis il sonne. Le commissaire de police paraît; on dresse le signalement

[1] Revoir au tome II, chapitre VI de cette histoire, l'organisation des ateliers nationaux.

de M. Émile Thomas; on le fait monter en voiture; M. Trélat remet une bourse aux deux officiers de paix qui, armés de pistolets, prennent place aux deux côtés du prisonnier. Pour toute consolation, le ministre assure M. Émile Thomas qu'il sera remis en liberté à Bordeaux, où on lui fera connaître la mission de confiance dont le gouvernement juge à propos de le charger.

Arrivé à Bordeaux le 29, M. Émile Thomas est arrêté par la gendarmerie sur un ordre du télégraphe. Relâché deux heures après sur un ordre nouveau, il est conduit chez le commissaire du département, M. Ducos. Celui-ci lui déclare qu'il ne comprend rien aux instructions contradictoires reçues depuis vingt-quatre heures, lui rend la liberté, et lui explique sa mission, qui consiste à aller étudier un projet de canalisation et l'embrigadement des ouvriers dans le département des Landes.

Cependant le bruit de l'enlèvement de M. Émile Thomas arrive aux ateliers nationaux et augmente l'inquiétude que la menace d'une prochaine dissolution y a déjà fait naître. On ne sait rien de précis : quel est le motif de cette arrestation? est-ce prévarication dans l'administration? est-ce quelque complot contre l'Assemblée? où se trouve le prisonnier? Personne ne peut le dire.

« Sans aucun doute, on veut se défaire de nous, disent les brigadiers; cette violence n'est que le prélude de celles qu'on nous prépare. On commence par le directeur, puis viendra le tour des ouvriers. »

M. Trélat, connaissant ces discours et se flattant de calmer l'agitation par sa présence, se rend à Monceaux. Il fait réunir les délégués. Il leur annonce, en termes ambigus, la démission de M. Émile Thomas, son départ. On l'écoute d'abord en silence; puis on l'interrompt. On exige des explications catégoriques. M. Trélat n'en sau-

rait donner ; ses réponses évasives provoquent des murmures. Des murmures on en vient aux menaces ; des menaces on va passer à l'effet, quand les sous-directeurs s'interposent ; ils détournent l'attention des délégués en proposant de signer une pétition à l'Assemblée en faveur de M. Émile Thomas. Pendant qu'on se presse au bureau, ils font évader le ministre par une porte de derrière.

Le lendemain, malgré une si grande fermentation, M. Lalanne, ingénieur des ponts et chaussées, nommé directeur en remplacement de M. Émile Thomas, est bien reçu à Monceaux. Il trouve la plupart des ouvriers encore très accessibles au langage de la raison. Ils consentent à rentrer chez leurs patrons, sous la seule garantie que leur donne la nouvelle loi des prud'hommes [1]. Approuvant le recensement ordonné par M. Trélat pour détruire les fraudes et les abus, ils se prêtent à toutes les investigations nécessaires pour constater l'identité de l'individu, le domicile et la profession des hommes inscrits [2]. Ils témoignent la meilleure volonté pour faciliter au gouvernement les moyens de diminuer le mal et d'y porter remède.

Voyons cependant ce qui se passait à l'Assemblée.

Dans la séance du 15 juin, à l'occasion d'un projet d'assimilation de l'Algérie à la France, l'angoisse d'une situation qui troublait les meilleurs esprits fut exprimée avec éloquence par un orateur qui paraissait pour la première fois à la tribune. En entrant à l'Assemblée, peu de temps auparavant, M. Pierre Leroux y avait causé un étonnement extrême. Il serait difficile, en effet, de peindre l'étran-

[1] Cette loi avait été présentée par M. Flocon, alors ministre du commerce.

[2] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 1, le résultat du recensement par profession.

geté de son apparition. La flamme subtile de son regard, sa lèvre sensuelle, son cou épais et court sortant d'une cravate à peine nouée, le geste de sa main amollie, sa chevelure inculte, et jusqu'au vêtement d'étoffe grossière dont l'ampleur informe accuse vaguement la forte stature un peu affaissée d'un homme entré dans la maturité de l'âge, tout cet ensemble d'une beauté à la fois épicurienne et rustique exprime avec une rare puissance le caractère de l'apostolat moderne. Son entretien achève l'impression que produit son aspect. Passant avec une insinuante souplesse de la contemplation des civilisations évanouies à l'anecdote du jour, qu'il conte avec une négligence piquante, M. Pierre Leroux possède et anime tous les sujets. Religions, arts, sciences, industries, mœurs, histoire, il sait tout ramener à sa conception primitive. Mais il emploie selon les esprits divers un mode différent de persuasion: pour les uns, les figures voilées d'un vague mysticisme; pour d'autres, le sentiment; pour très peu, la logique; auprès de tous la séduction des paroles flatteuses.

On conçoit qu'un discours de Pierre Leroux fût un événement dans une assemblée où il n'avait pas encore pris la parole, mais où sa conversation avait intéressé, charmé, jusqu'à ses adversaires politiques les plus déclarés. Ses écrits n'y étaient connus que d'un petit nombre de personnes. Un silence de curiosité et de sympathie l'accueille. L'occasion du discours est, comme je l'ai dit, la colonisation de l'Algérie; mais on ne s'attend pas à ce que l'orateur s'en occupe.

L'Assemblée ne songe guère en ce moment à l'Algérie; elle pense aux ateliers nationaux, au paupérisme, à la révolution sociale. On sait que M. Pierre Leroux est l'un des apôtres les plus populaires du socialisme; plusieurs se di-

sent que peut-être il ne tient qu'à lui d'allumer ou d'éteindre les brandons de la guerre civile. Peut-être va-t-il exposer un moyen de satisfaire les ouvriers sans ruiner les chefs d'industrie; peut-être possède-t-il le secret de faire transiger le capital et le travail, de réconcilier les intérêts en lutte. On écoute : M. Pierre Leroux, laissant promptement de côté le prétexte de son discours, entre en plein dans le sentiment qu'il lit sur les physionomies. Il annonce qu'il va prendre les choses particulièrement dans leurs rapports avec la France.

Il débute par poser en fait et en principe que la France a besoin de colonisation, de migrations; qu'il lui faut des *communes républicaines;* qu'elle a besoin de faire sortir de son sein tout un peuple qui demande une *civilisation nouvelle.* Puis voyant l'attention excitée par ses premières paroles, et s'abandonnant à l'inspiration intérieure :

« Je dis, reprend-il avec autorité, en se tournant vers la droite, que si vous ne voulez pas admettre cela ; si vous ne voulez pas sortir de l'ancienne économie politique ; si vous voulez absolument anéantir toutes les promesses, non pas seulement de la dernière révolution, mais de tous les temps de la révolution française dans toute sa grandeur ; si vous ne voulez pas que le christianisne lui-même fasse un pas nouveau ; si vous ne voulez pas de l'association humaine, je dis que vous exposez la civilisation ancienne à mourir dans une agonie terrible. »

Une sorte de frayeur anticipée émeut l'Assemblée. L'orateur continue. Après avoir produit une statistique [1], heureusement

[1] Selon cette statistique, il y aurait en France, sur trente-cinq millions d'hommes, huit millions de mendiants et d'indigents ; sur trois hommes qui meurent à Paris, il y en aurait un qui meurt à l'hôpital ; outre ces huit millions de mendiants et d'indigents, il y aurait quatre millions d'ouvriers dont le salaire n'est pas assuré.

très exagérée, du paupérisme; après avoir examiné un instant la situation de la propriété qu'il ne trouve guère plus favorable[1], il en vient à accuser le gouvernement d'agir sans ensemble, *sans une idée, faute de connaître la situation profonde de la société, faute d'avoir médité sur le problème que la révolution de février a présenté aux esprits.* « Vous n'avez pas de solution, dit-il ; pas d'autre que la violence, la menace, le sang, la vieille, fausse, absurde économie politique. Il y a des solutions nouvelles, le socialisme les apporte ; ne le calomniez pas comme vous faites depuis trois mois ; *permettez au socialisme de faire vivre l'humanité.* Examinez les solutions du socialisme, et *si vous n'en avez pas le temps, laissez le peuple les essayer, car il en a le droit, car il ne veut pas détruire le présent, mais le mettre d'accord avec l'avenir, réaliser dans un temps plus ou moins prochain la République.* »

Assurément, rien ne devait paraître plus singulier à cette assemblée, qui commençait à trouver qu'elle était un peu trop en république, que de s'entendre dire qu'elle n'y était pas assez. Mais la gravité de la situation commandait d'écouter jusqu'au bout l'orateur socialiste. Pierre Leroux poursuit : il développe sa pensée en une image hardie et frappante, qui fut alors comprise d'un petit nombre ; selon lui la République actuelle n'est pas la république vers laquelle l'humanité aspire, mais bien la mère d'une nouvelle république, d'une nouvelle société. Il ne faut pas que la mère se fasse avorter ; il ne faut pas qu'elle

[1] Selon M. Pierre Leroux, il existe cinq millions de cotes au-dessous de cinq francs ; l'on compte en France plus de six millions d'hectares de terres incultes. Au total, un million d'hommes vivent en France de revenu net ; et trente-quatre millions vivent de salaires à différents titres. Voir au *Moniteur* la séance du 15 juin 1848.

détruise le germe qu'elle porte dans son sein, *de même qu'il ne faut pas que la république nouvelle tue sa mère* [1].

Passant aux conseils, M. Pierre Leroux veut qu'on favorise l'association agricole, la colonisation, et, présentant cette pensée dans sa généralité la plus vaste, « *ce grand mouvement de migration qui s'est accompli à toutes les grandes époques de l'humanité*, dit-il, *doit s'accomplir encore*, *mais non pas de la même façon que dans l'antiquité*. C'est la grande loi de migration qui a fondé toutes les grandes choses humaines. Ceux qui connaissent l'histoire savent que c'est ainsi que l'humanité s'est toujours régénérée. C'est toujours une civilisation nouvelle qui est venue se placer à une certaine distance de l'ancienne, en apportant à l'humanité une vie nouvelle, une conception nouvelle de la vie. »

Et il termine ainsi :

« Nous marchons à l'association ; souffrez-la, ouvrez-lui la terre, la terre, notre mère.

» Oui, c'est vers la terre, vers l'agriculture que l'association, que la commune républicaine doit marcher. Il faut lui ouvrir la route. Autrement vous allez être obligés d'enfermer l'essaim dans la ruche, et alors ce qui s'observe dans les abeilles s'observera dans la société humaine : la guerre, la guerre implacable. Comment concentrer ce qui veut vivre? comment contenir ce qui veut sortir, ce que la loi divine veut qui sorte ! »

Ce discours si inattendu, qui semblait adressé à un concile plutôt qu'à une assemblée politique, causa une impression singulière. On n'entrevoyait qu'à travers un voile nébuleux les horizons qu'embrassait la pensée du philosophe;

[1] Après les journées de juin, le journal de M. Proudhon, reprenant cette image, disait, en s'adressant au général Cavaignac : « Tu as tué l'enfant pour sauver la mère. »

mais on était monté au ton tragique ; les âmes étaient remplies de tristes pressentiments ; on sentait l'approche des mauvais jours. Personne n'imagina de railler les paroles prophétiques de Pierre Leroux. M. de Montalembert vint lui serrer la main avec effusion en signe d'assentiment. M. de Falloux traversa toute la salle pour lui mieux témoigner son admiration et sa sympathie.

Cependant, les républicains politiques, ceux qu'on appelait encore les républicains de la forme, ou de la république bourgeoise , ne voulurent pas rester sous le coup des accusations du philosophe socialiste. Ils avaient à cœur de laver le gouvernement dont ils avaient fait ou dont ils faisaient encore partie, des reproches si graves qui venaient de lui être adressés. Ils poussèrent en quelque sorte M. Goudchaux à la tribune. Le ministre des finances des premiers jours de la République venait d'être élu représentant. Il avait la faveur de l'Assemblée parce qu'on le savait adversaire prenoncé des théories communistes. On n'ignorait pas non plus son opinion invariable sur la question des biens de la maison d'Orléans; son opposition constante à tout projet d'émission de papier-monnaie. Il fut accueilli avec une bienveillance marquée.

M. Goudchaux s'attache à relever dans le discours de M. Pierre Leroux d'assez nombreuses erreurs de chiffres; il dit qu'à son avis on a beaucoup exagéré le péril, que l'on va chercher un *remède inouï pour un mal auquel il est très facile de porter remède;* ce remède, affirme M. Goudchaux, il est très simple, il est dans *l'organisation du travail.*

A ce mot, qui avait si fort offusqué l'Assemblée quand M. Louis Blanc l'avait prononcé pour la première fois, on se regarde avec une surprise extrême. M. Goudchaux explique sa pensée. « Sous Louis-Philippe, dit-il, les travailleurs qui sont le nerf, la vie du pays, étaient dans

une situation insoutenable ; ils ne jouissaient pas de l'égalité ; ils l'avaient en droit, pas en fait ; ils manquaient des choses nécessaires pour sortir de la position dans laquelle ils se trouvaient. Un conseil de prud'hommes les jugeait ; ce conseil était composé d'une manière partiale et rendait des jugements partiaux. Les lois du pays étaient également défavorables aux ouvriers. A cette époque, la grève avait toutes mes sympathies. »

« Ce qui manquait aux ouvriers, continue M. Goudchaux, ce qui leur manque encore aujourd'hui, c'est l'instruction gratuite à tous les degrés ; c'est une part au crédit qui jusqu'à ce jour n'a existé que pour une certaine classe de la société. Il faut aussi les décharger des impôts trop onéreux. Il faut réformer enfin toutes les lois destinées à protéger le travail. Vous avez déjà réformé la loi des prud'hommes ; d'une loi injuste, vous avez fait une loi juste. Vous ne pouvez pas donner immédiatement l'instruction et le crédit, mais vous pouvez prendre l'engagement immédiat de les donner, et porter dans votre budget des sommes suffisantes pour réaliser ce que vous promettez. »

M. Goudchaux confesse qu'on a trop différé, qu'on n'a pas exprimé d'une manière assez complète ce qu'on voulait faire pour la classe des travailleurs. A toutes ces propositions, que l'Assemblée écoute avec quelque étonnement, il ajoute une conclusion qui rachète aux yeux de la droite tout ce qui précède. « *Il faut*, dit M. Goudchaux, *que les ateliers nationaux disparaissent immédiatement à Paris ainsi qu'en province. Il ne faut pas qu'ils s'amoindrissent*, répète-t-il, comme s'il craignait qu'on ne le comprît pas assez : *il faut qu'ils disparaissent.* »

Il demande enfin que cette question soit portée sans retard devant la Commission exécutive, et qu'une proclamation adoptée par l'Assemblée entière établisse, dans des ter-

mes *clairs, positifs, et très formels*, ce qu'on fera pour les ouvriers.

« On a trop cru, dit en terminant M. Goudchaux, que l'on pouvait ajourner la solution. Il fallait la résoudre immédiatement. On a perdu du temps, il n'en faut plus perdre. Il faut résoudre aujourd'hui même la question des ateliers nationaux. Si vous ne la résolvez pas, la République périra, et la société passera par un tel état de choses que je ne veux pas vous le dépeindre. *Le sol sous vous est maintenant très miné.* J'ai jeté la sonde et je pourrais vous en dire la profondeur ! »

Cette conclusion du discours de M. Goudchaux, si contraire à son intention qui était de combattre ce qu'il avait appelé les exagérations de M. Pierre Leroux, augmente les terreurs de l'Assemblée. Elle ne s'attache pas à ce qu'il propose en faveur des ouvriers, elle ne retient qu'une chose, c'est qu'il faut dissoudre *immédiatement, aujourd'hui même*, les ateliers nationaux. En vain M. Trélat vient demander un peu de temps, promettant d'apporter dans quinze jours un ensemble de projets de colonisations, de défrichements, qui occuperont les ouvriers sur tout le territoire ; *on veut en finir.* La presse royaliste continue de représenter les ateliers nationaux comme un réceptacle de monstruosité, où vingt mille forçats et quatre-vingt mille ouvriers, comparables à tout ce que les bagnes vomissent de plus abject, attendent en frémissant le signal du meurtre, de l'incendie, du pillage. *Il faut en finir :* jamais les mauvaises passions qu'enfantent les guerres civiles ne trouvèrent dans la peur publique une aussi déplorable crédulité pour de plus tristes mensonges.

Pendant que l'on parlait ainsi des ateliers nationaux, ils envoyaient incessamment au ministère des travaux publics des députations qui apportaient les propositions les plus justes et les plus raisonnables.

Les ouvriers demandent que l'entrepreneur ne pèse plus sur eux comme par le passé, qu'on les aide à s'associer, qu'on leur fasse une part légitime dans les bénéfices. Ils ne refusent pas de rentrer dans les ateliers privés pourvu qu'on les y protége contre la puissance sans contrôle du patron.

Voici en quels termes ils répondaient, le 18 juin, par une affiche posée sur tous les murs de Paris au discours de M. Goudchaux:

LES TRAVAILLEURS DES ATELIERS NATIONAUX

AU CITOYEN GOUDCHAUX.

« Ce n'est pas notre volonté qui manque au travail; c'est un travail utile et approprié à nos professions qui manque à nos bras. Nous le demandons, nous l'appelons de tous nos vœux.

» Vous demandez la suppression immédiate des ateliers nationaux, mais que fera-t-on des cent dix mille travailleurs qui attendent chaque jour de leur modeste paye les moyens d'existence pour eux et leurs familles? *Les livrera-t-on aux mauvais conseils de la faim, aux entraînements du désespoir?* Les jettera-t-on en pâture aux factieux? Ouvriers appelés à la construction de l'édifice social, organisez, instruisez, moralisez les ateliers nationaux, mais ne les détruisez pas! »

Dans le même temps ils rédigent, de concert avec les délégués du Luxembourg, la proclamation suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

A TOUS LES TRAVAILLEURS.

« Nous, délégués des ouvriers au Luxembourg, nous, voués corps et âme à la République, pour laquelle, comme vous

tous, nous avons combattu, nous vous prions, au nom de cette liberté si durement achetée, au nom de la patrie régénérée par vous, au nom de la fraternité, de l'égalité, de ne pas joindre vos voix et votre appui à des voix anarchiques, de ne pas prêter vos bras et vos cœurs pour encourager les partisans d'un trône que vous avez brûlé ! Ces hommes sans âme, sans conviction, amèneraient inévitablement l'anarchie au milieu du pays, qui n'a besoin que de liberté et de travail.

» Nul ne doit prétendre désormais qu'au plus beau de tous les titres, à celui de citoyen. Nul ne doit essayer de lutter contre le véritable souverain, le *peuple*.

» Le tenter serait un exécrable crime, et quiconque l'oserait, serait traître à l'honneur et à la patrie.

» La réaction travaille, elle s'agite ; ses nombreux émissaires feront luire à vos yeux un rêve irréalisable, un bonheur insensé.

» Elle sème l'or. Défiez-vous, amis, défiez-vous. Attendez encore quelques jours, avec ce calme dont vous avez fait preuve et qui est la véritable force.

» Espérez, car les temps sont venus, l'avenir nous appartient ; n'encouragez pas par votre présence les manifestations qui n'ont de populaire que le titre ; ne vous mêlez pas à ces folies d'un autre âge.

» Croyez-nous, écoutez-nous, rien n'est maintenant possible en France que la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

» L'histoire du dernier règne est terrible, ne la continuons pas ; pas plus d'*empereur* que de *roi*. Rien autre chose que la *liberté*, l'*égalité*, la *fraternité*.

» Tel est notre vœu, tel doit être le vôtre, celui du peuple.

» Vive la République ! »

Certes, les hommes qui pensent et écrivent ainsi ne sont ni des brutes, ni des anarchistes. Si les représentants bien intentionnés avaient eu l'idée très simple de constater la vérité par eux-mêmes, ils n'auraient pas servi, comme ils le firent, les passions des partis. Ces partis voulaient *en finir*, et ce n'était pas uniquement avec les ateliers nationaux qu'ils voulaient en finir, c'était avec la révolution, avec la liberté, avec la République.

L'homme qui exerça dans ces jours mauvais l'influence décisive, celui qui, par une longue et habile tactique déjà signalée, contribua le plus à amener les esprits dans la commission d'abord, puis dans l'Assemblée, à cette pensée, à ce mot terrible : *il faut en finir*, ce fut sans contredit M. de Falloux. Il fut à ce moment l'organe principal, le seul courageux, le plus éloquent de la réaction. Son nom reste attaché à la mesure funeste de la dissolution violente qui jeta les ateliers nationaux dans l'insurrection.

Il ne sera donc pas sans intérêt de nous arrêter un moment sur ses antécédents et sur son caractère, afin de mieux apprécier le rôle qu'il lui a été donné de jouer dans des circonstances si grandes.

Né en Anjou d'une famille aisée, récemment anoblie, en faveur de laquelle Louis XVIII créait en 1825 un majorat avec le titre de comte, Alfred de Falloux avait reçu de la nature une intelligence déliée, un certain charme de paroles et de manières. Sa mère, dont la jeunesse s'était passée à la cour de Louis XVI, lui communiqua de bonne heure l'esprit d'insinuation et l'art de bien dire. Lorsque le jeune Falloux, en quittant le collége d'Angers, où il avait été élevé, vint à Paris pour y faire son entrée dans le monde, une autre femme, par une influence analogue, mais supérieure, acheva de le former dans la politique. C'était une étrangère, une Russe convertie au catholicisme par M. de

Maistre, et qui s'était créé à Paris, par son esprit très fin, par ses grâces mélangées de dévotion et de mondanité, un cercle nombreux où l'on voyait assidus les membres du haut clergé et les hommes actifs du parti clérical. Ce fut à cette époque, sous une inspiration féminine et sous un patronage jésuitique, qu'Alfred de Falloux, flatté et caressé comme un homme dont on attendait beaucoup pour la cause de l'Église, fut initié aux mystères de la politique cléricale. Dès l'année 1840, il publiait une histoire de Louis XVI, puis une brochure sur la Saint-Barthélemy, qui furent suivies bientôt de l'histoire de Saint Pie V. Ces différents ouvrages révèlent avec une audace propre à la jeunesse et avec une sincérité qu'on ne retrouvera pas plus tard, tout un ensemble de doctrines dont l'auteur fera constamment la règle de sa vie, et qu'il appliquera au gouvernement de l'État le jour où la révolution lui donnera sa part de pouvoir. Dans l'histoire du pape Pie V, qu'il considère comme la plus haute personnification de ce qu'il appelle la *grande politique de l'Eglise*, M. de Falloux prend à tâche de glorifier l'institution de l'inquisition et de justifier tous ses actes. Par une suite de raisonnements tirés de l'axiome que la fin justifie les moyens, la guerre aux hérétiques y est proclamée légitime et sainte; la tolérance y est présentée comme le résultat d'une indifférence coupable [1]. A la vérité, suivant M. de Falloux

[1] « Quand l'État et la religion sont solidaires, dit M. de Falloux, quand la société civile repose entièrement sur la foi religieuse, attaquer la foi, c'est ébranler l'ordre social. On a donc pu faire légitimement contre les hérétiques et les impies, ce qu'on fait aujourd'hui contre ceux qui prêchent, ou conspirent contre le gouvernement établi. » — « La tolérance, dit-il encore dans ce livre curieux, n'était pas connue des siècles de foi, et le sentiment que ce mot nouveau représente ne peut être rangé parmi les vertus que dans un siècle de doute. Autrefois, il y avait en immolant l'homme endurci dans son erreur toute chance pour que cette erreur pérît avec lui, et que les peuples demeurassent dans la paix de l'orthodoxie. »

et l'école dont il est un des plus fervents adeptes, l'État étant aujourd'hui athée, les moyens employés par l'Église aux temps de foi ne sont plus applicables. L'inquisition ne serait plus qu'une erreur sans bénéfice pour la société. Il s'agit, avant toute chose, pour les croyants, de restaurer la foi, la théocratie; cela ne se peut faire qu'en renversant les pouvoirs athées.

Pour renverser ces pouvoirs, il faut la liberté. M. de Falloux préconise en conséquence la liberté; il la veut, il l'aime presque, non pas en elle-même, comme un principe sacré qui découle de la nature de l'homme et consacre sa dignité, mais comme un moyen transitoire, dont à l'occasion les gens habiles peuvent tirer un parti meilleur que du despotisme.

Quand le gouvernement théocratique sera restauré, alors seulement, selon M. de Falloux, on pourra rétablir les institutions des siècles de foi, qui firent, sous la puissance des Pie V et des Philippe II, la félicité du monde.

C'est sous l'inspiration de ces doctrines, réprouvées par la partie saine du clergé, qui n'ose toutefois les désavouer publiquement, que M. de Falloux donna son adhésion au gouvernement républicain.

Entré depuis 1846 dans la vie politique, ayant acquis déjà l'expérience de la tribune et la pratique des coteries parlementaires dans l'ancienne chambre, où il avait brillamment débuté par un discours sur le mandat impératif auquel M. Guizot avait répondu, M. de Falloux, que sa naissance et ses idées rendaient hostile au gouvernement du juste-milieu, comprit tout de suite l'avantage que donnerait à son parti la liberté absolue de discussion et de presse, proclamée par le Gouvernement provisoire. Aussi, dans les réunions électorales de son département, donna-t-il des éloges immodérés à ce gouvernement, parlant en toutes

circonstances, avec une chaleur qui ressemblait à l'enthousiasme, de la liberté et des droits du peuple [1]. Il allait jusqu'à proclamer dans un discours prononcé à Angers en mars 1848, que *la révolution ayant emporté ce qu'on appelait les boulevarts de la société, ce qu'il appelait, lui, ses garde-fous, la société ne pouvait désormais être sauvée que par la liberté* [2].

Dans l'embarras où se trouvaient les partis monarchiques en face d'une révolution dont ils ne pouvaient triompher que par la ruse, M. de Falloux, avec son esprit pénétrant et ses aptitudes à l'intrigue, était souvent le guide le plus habile. Lui-même se sentait appelé à ce rôle.

A son arrivée à Paris, il déploya, malgré sa santé débile, une activité extrême. Se hâtant de reconnaître le terrain où il allait prendre ses dispositions, il observa avec attention les hommes sur lesquels il serait utile d'exercer de l'influence. Ses premiers empressements furent pour M. de Lamartine, le seul membre du gouvernement qui, par ses relations, tînt à l'ancienne société légitimiste, et qui par sa femme, très fervente catholique, n'était pas sans rapport avec le parti clérical; mais tout en cultivant M. de Lamartine, il ne négligeait pas M. Marrast. A peine eut-il entrevu les chances politiques du général Cavaignac, qu'il se tourna de son côté. En même temps, il flattait, en la personne de

[1] Le 3 mars il écrivait dans une lettre citée par l'*Univers* : « Les instincts du peuple de Paris sont d'une générosité, d'une délicatesse qui surpassent celles de beaucoup de corps politiques qui ont dominé la France depuis soixante ans. On peut dire que les combattants, les armes à la main, dans la double ivresse du danger et du triomphe, ont donné tous les exemples sur lesquels n'ont plus qu'à se régler aujourd'hui les hommes de sang-froid ; ils ont donné à leur victoire un caractère sacré. »

[2] On raconte qu'après le coup d'État du 2 décembre, M. de Falloux changeait d'avis. Visité au Mont-Valérien par M. de Persigny, il le félicitait de son heureuse audace. « Je l'avoue tout bas, à cause de mes collègues, disait le grand politique, mais au fond je pense que vous avez bien fait. »

Pierre Leroux, le socialisme; et dès les premières manifestations favorables au prince Louis Bonaparte, il se rapprochait de M. de Persigny. Il jouait avec une facilité merveilleuse ce personnage multiple, en gardant toujours dans son langage sobre et contenu, dans ses manières pleines de réserve, une sorte de dignité modeste qui cachait à tous les yeux son ambition et ses haines profondes.

Ce fut lui qui, à l'ouverture de l'Assemblée, décida son parti à porter au fauteuil M. Buchez, dont les idées révolutionnaires, singulièrement rattachées au dogme catholique, convenaient mieux à sa politique que le républicanisme rationnel et libéral de la majorité. Il tâcha de se faire nommer membre de tous les comités importants. Il sut prendre de l'ascendant dans le comité du travail et dans la commission des ateliers nationaux; il y accusa sans ménagements le pouvoir exécutif, et particulièrement le ministre des travaux publics; il peignit les ateliers nationaux sous les couleurs les plus effrayantes. Du moment que M. de Falloux fut nommé rapporteur de la commission, la dissolution immédiate fut assurée. Cependant, comme il craignait toujours un retour de l'opinion, il se hâta, pensant ainsi engager ses collègues, d'annoncer au dehors une résolution qui n'était pas encore prise; il dit partout que la dissolution était prononcée [1].

Dans le même temps, la Commission exécutive, comme si elle eût craint que les choses ne fussent pas assez précipitées, et parce qu'elle se sentait à bout de ressources, rendit le 21 juin un décret qui enjoignait à tous les ouvriers de 18 à 25 ans, de s'enrôler immédiatement dans l'armée, ou de se tenir prêts à partir pour aller faire, dans les départements qui leur seraient désignés, des travaux de

[1] Elle ne le fut qu'après l'insurrection, dans la séance du 28 juin, par l'Assemblée nationale.

terrassements à la tâche. Le lendemain, 22, un premier convoi d'ouvriers partait pour la Sologne.

Cette mesure était dure à l'excès, et d'autant plus insupportable qu'il était impossible d'y reconnaître autre chose qu'un expédient pour se débarrasser à Paris d'une force à laquelle on ne savait pas trouver d'emploi.

Cette espèce de recrutement arbitraire et superflu, dans un temps où l'on déclarait hautement ne vouloir pas la guerre; ces travaux de terrassements assignés à des hommes appliqués jusque là à des industries délicates; cette première désignation d'un pays insalubre, ce n'était pas l'acte d'un gouvernement prévoyant, d'une République qui avait exalté au dernier degré chez les prolétaires le sentiment de l'honneur, l'orgueil individuel, le désir des grandes entreprises.

A la lecture du décret, l'indignation éclata dans les ateliers nationaux. Déjà, lorsqu'ils avaient vu le rapport de la commission confié à un homme dont les opinions royalistes leur étaient connues, les ouvriers étaient entrés en défiance; maintenant leurs soupçons semblaient confirmés.

Le soir même plusieurs rassemblements se forment sur la place publique. « On veut nous envoyer mourir de la fièvre, se disent les ouvriers l'un à l'autre; on veut, sous prétexte de défrichements dans un pays qui ne saurait rien produire, nous réduire à gagner 15 sous par jour; on nous proscrit; on a juré notre mort, la ruine de nos familles... Nous ne partirons pas. » Et, comme pour faire connaître cette résolution, ils parcourent les rues par bandes, en chantant la Marseillaise. Entre chaque strophe, quelques hommes en blouse crient : Vive Napoléon! Dans la nuit, les délégués des ateliers et les délégués du Luxembourg se réunissent, et décident de faire une protestation en masse.

On se donne rendez-vous sur la place du Panthéon pour neuf heures du matin.

Le 22, à neuf heures, douze à quinze cents ouvriers des ateliers nationaux et des corporations portant leurs bannières, se dirigeaient vers le Panthéon. Sur la route ils rencontrent un de leurs lieutenants, nommé Pujol; celui-ci les arrête; il leur dit qu'ils se trompent de route, que ce n'est pas au Panthéon qu'il faut aller, mais au siége même du gouvernement, au Luxembourg. A cette proposition, on bat des mains; Pujol se place à la tête de la colonne; on se remet en marche. Depuis un certain temps, cet homme exerce sur les ouvriers un ascendant extraordinaire. Il est doué d'une sorte d'éloquence naturelle, à laquelle il sait donner un tour mystique, qui répond à la disposition générale des esprits, accoutumés dans les clubs et dans les banquets à entendre les orateurs socialistes emprunter leurs textes et leurs métaphores aux Écritures. Généralement le peuple était comparé, dans ces harangues, au Christ flagellé, outragé, crucifié par les grands de la terre; et jamais cette image, quoique incessamment reproduite, ne manquait de produire un grand effet. A la réouverture du club de Blanqui, le 15 juin, on applaudissait avec frénésie le président Esquiros, qui représentait l'Assemblée nationale et la Commission exécutive souffletant tour à tour le peuple couronné d'épines, en lui criant : « Devine qui t'a frappé ? »

Pujol était l'auteur d'un pastiche des *Paroles d'un croyant*, intitulé *la Prophétie des jours sanglants*, où il mêlait le plus bizarrement du monde, *le vent de la colère de Dieu* avec *la griffe de Tarquin; le sang d'Abel et le baiser de Judas* avec les *mousquets, les baïonnettes et les cavernes mystérieuses de la royauté.*

La dernière strophe de ce dithyrambe politique faisait un

appel direct aux ressentiments qui couvaient dans le cœur du peuple.

« Ils espèrent réserver les jours d'agonie pour le peuple, y disait le *Prophète des jours sanglants*, en parlant des hommes qui gouvernaient la République, et garder pour eux les fêtes et l'ivresse de l'or. »

Ces sortes de déclamations remuent fortement les esprits incultes. Pujol était devenu le harangueur favori des ateliers nationaux. En cette circonstance solennelle, où il s'agissait de porter devant le conseil du pouvoir exécutif la parole du peuple, on s'estima heureux d'avoir pour soi un orateur dont l'éloquence paraissait irrésistible.

Ce fut M. Marie qui reçut Pujol, que suivaient quatre délégués choisis par les ouvriers; la masse attendit sur la place la réponse du conseil. Le rassemblement était en grande fermentation : « Nous ne partirons pas, répétaient les ouvriers; mieux vaut être tué d'une balle à Paris que d'aller mourir en Sologne de la fièvre ou de la faim loin de nos familles. » On entendait des murmures contre Lamartine, contre Marie, contre Thiers, contre l'Assemblée, contre les riches; le nom de Napoléon était fréquemment prononcé par ceux qui semblaient les meneurs; et le terrible mot *Il faut en finir*, résumait énergiquement toutes ces colères. Pujol, introduit devant M. Marie, l'aborda d'un ton hautain.

« Citoyen, dit-il, avant la révolution de février... — Pardon, interrompt M. Marie, mais il me semble que vous remontez un peu haut; souvenez-vous que je n'ai pas de temps à perdre. » — « Votre temps n'est pas à vous, citoyen, il est au peuple, dont vous êtes le représentant..... »

« Citoyen Pujol, dit M. Marie, avec un geste de menace, nous vous connaissons depuis longtemps; nous avons l'œil

sur vous. Ce n'est pas la première fois que nous nous rencontrons; vous avez parlementé avec moi le 15 mai, après avoir l'un des premiers franchi la grille de l'Assemblée.

» Soit! dit Pujol, mais sachez que du jour où je me suis voué à la défense des libertés du peuple, j'ai pris, vis-à-vis de moi-même, l'engagement de ne reculer devant aucune menace; vous me menacez donc inutilement. »

M. Marie, se tournant alors vers l'un des quatre délégués qui accompagnaient Pujol: « Je ne puis, dit-il, reconnaître un organe du peuple dans un homme qui a fait partie de l'insurrection du 15 mai; parlez, vous! exposez vos griefs, je vous écoute.

» Nul ici ne parlera avant moi, dit Pujol, en étendant le bras entre M. Marie et les délégués.

» Non, non! s'écrièrent-ils.

» Êtes-vous donc les esclaves de cet homme? » reprit M. Marie avec indignation.

Un murmure prolongé accueillit ce mot.

« Vous insultez les délégués du peuple, » s'écria Pujol.

« Savez-vous, lui dit M. Marie en le saisissant par le bras, que vous parlez à un membre du pouvoir exécutif? » — « Je le sais, dit Pujol en dégageant son bras, mais je sais aussi que vous me devez du respect; car si vous êtes membre du pouvoir exécutif, je suis moi, délégué du peuple. »

En ce moment plusieurs officiers qui étaient dans la salle voisine, entendant ce bruit de voix, entrèrent et entourèrent les délégués en silence.

« Puisque vous ne voulez pas nous entendre, dit Pujol à M. Marie, en les voyant entrer, nous nous retirons.

» Puisque vous voilà, parlez, » dit M. Marie.— « Citoyen représentant, reprit Pujol avec beaucoup d'assurance, avant la révolution de février, le peuple des travailleurs subissait

la funeste influence du capital. Pour se soustraire à l'exploitation de ses maîtres, il fit des barricades, et ne déposa les armes qu'après avoir proclamé la république démocratique et sociale, qui devait pour toujours le soustraire à la servitude. Aujourd'hui les travailleurs s'aperçoivent qu'ils ont été indignement trompés ; c'est vous dire qu'ils sont prêts à faire tous les sacrifices, même celui de leur vie pour le maintien de leurs libertés. » — « Je vous comprends, dit M. Marie, hé bien! écoutez ceci : si les ouvriers ne veulent pas partir pour la province, nous les y contraindrons par la force; par la force, entendez-vous? » — « Par la force, c'est bien ; nous savons maintenant ce que nous voulions savoir. » — « Et que vouliez-vous savoir? » — « Que la Commission exécutive n'a jamais voulu sincèrement l'organisation du travail. Adieu, citoyen. »

A ces mots Pujol, suivi des délégués, s'éloigne; il redescend sur la place. L'impatience y était grande ; déjà l'on commençait à dire qu'il était retenu prisonnier. Quand on l'aperçoit, il se fait une explosion de joie dans la foule; on se précipite à sa rencontre, on le suit jusqu'à la place Saint-Sulpice, où, étant monté sur le rebord de la fontaine, Pujol commence à haranguer le peuple, et rend compte de sa mission. A mesure qu'il parle, les délégués attestent par signes la vérité de son récit, ou répètent ce que l'éloignement et le bruit des cloches empêchent d'entendre.

C'est le 22 juin, on célèbre la fête de Dieu ; la foule est à l'église, en prières.

Quelques ouvriers montent dans le clocher et font taire la sonnerie qui les gêne. Pujol reprend son discours, l'effet en est immense. Il le termine en convoquant ses hommes pour six heures du soir sur la place du Panthéon. On se disperse aux cris de : *Vive Barbès! Vive Napoléon! Vive Pujol!* et cette masse tumultueuse, divisée en plusieurs co-

lonnes, se répand sur les quais, sur la place de Grève, dans le faubourg Saint-Antoine; elle jette l'effroi dans Paris; la physionomie des ouvriers est sinistre; leur attitude les montre résolus à tout.

A six heures du soir, cinq ou six mille hommes sont rassemblés sur la place du Panthéon. Pujol arrive; il monte sur le bord de la grille et s'écrie: « Citoyens, êtes-vous fidèles au saint drapeau de la République? » — « Oui! » répondent, comme une seule voix, les voix de ces six mille prolétaires. « Hé bien! gloire à vous, enfants de Paris! vous allez donner à la France un exemple de votre patriotisme et de votre courage. Unissons-nous, et que ce cri retentisse aux oreilles de nos persécuteurs : *du travail ou du pain!* S'ils sont sourds à la voix du peuple, malheur à eux! Vous avez promis trois mois de misère à la République, mais vous saurez vous venger de trois mois de trahison. En avant! » Les ouvriers se forment en colonne, Pujol les conduit; il descend avec eux la rue Saint-Jacques, traverse la Seine, parcourt le faubourg Saint-Antoine, recrute en chemin trois à quatre mille hommes, et revient à huit heures sur la place du Panthéon. Cette promenade nocturne à laquelle beaucoup de femmes viennent se joindre, exalte encore les esprits. « Mes amis, dit Pujol, je déclare au nom des vrais républicains que vous avez bien mérité de la patrie; vous avez en 1830 et en 1848 versé votre sang pour la conquête de vos droits, vous saurez les faire respecter. » — « Oui! oui! » crient à la fois plus de dix mille voix. « Aux promesses, continue Pujol, vous avez accordé la confiance, aux erreurs le pardon; mais aujourd'hui, l'on nous trahit, et il faut que la trahison s'éteigne dans le sang de nos ennemis; elle s'y éteindra, je vous le jure! » « Nous le jurons! » répond la foule. « A demain, à six heures, » dit Pujol. Les torches s'éteignent et tout rentre dans le silence.

Je me suis étendu à dessein sur ce premier ébranlement donné à la masse des ateliers nationaux. J'insiste sur ce point de départ de l'insurrection, parce qu'il en marque à mes yeux le véritable sens, et qu'il en détermine le caractère. Les prolétaires insurgés en juin ne formaient pas, comme l'esprit de parti l'a osé dire, le rebut de l'espèce humaine; ce n'étaient pas cent mille forcenés se ruant, tout à coup, dans un accès de cupidité brutale, sur les riches pour les égorger; nulle part non plus on n'a vu, que je sache, *ces misérables aux gages des factions*, signalés par une presse envenimée, et auxquels on payait, à raison de tant par heure, le salaire d'une besogne de meurtre, de viol et d'incendie. S'il en eût été ainsi, une telle bande de malfaiteurs, en la supposant plus nombreuse encore, n'aurait pas tenu un seul jour à la clarté des cieux contre l'art et la discipline d'une armée, contre l'horreur et l'exécration de la population entière.

Ce qui fit la puissance de l'insurrection de juin et son incroyable durée, bien qu'elle n'eût jamais ni plan, ni chef, c'est qu'elle avait à son origine, et qu'elle conserva jusqu'à la fin, dans l'esprit d'un grand nombre, le caractère d'une juste protestation contre la violation d'un droit; c'est qu'il y avait ainsi en elle, malgré les éléments impurs qui la corrompirent, malgré les violences qu'elle commit, un principe moral, un principe égaré mais vrai d'enthousiasme, de dévouement, d'héroïsme: un *mont sacré* intérieur où le peuple sentait le droit.

L'insurgé de juin, ne l'oublions pas, c'est le combattant de février, le prolétaire triomphant, à qui un gouvernement proclamé par lui-même, assure solennellement à la face du pays, qui ne proteste pas, le fruit modeste de sa conquête: le travail pour récompense de sa misère, le travail comme prix du combat.

Et ce prolétaire à qui l'on confie en tremblant les embarras de la République, ajourne l'exécution de la promesse; il se montre désintéressé, patient; il donne du temps à l'Etat qui s'est reconnu son débiteur; il offre *trois mois de misère* à la patrie.

Trois mois sont écoulés.

Le prolétaire confiant vient réclamer son droit au travail; mais qu'entend-il alors? que rencontre-t-il? quelle réponse, et quel accueil? Les mêmes hommes qui ont débattu avec lui d'égal à égal les conditions d'un pacte qu'ils ont ratifié, lui enjoignent, par un commandement subit et inexpliqué, de quitter sa famille, sa demeure, la ville où il est né, le séjour qui a vu ses triomphes, pour s'enrôler dans une armée qui n'ira pas, il le sait bien, au secours des peuples dont il souhaite la délivrance; et, s'il refuse de devenir soldat, ces hommes portés par lui au pouvoir suprême le condamnent à gagner loin de leurs yeux, par des travaux insalubres qui ne sont pas de son choix, auxquels il n'est pas propre, un salaire dérisoire qui ne saurait suffire à la plus humble existence.

La simple exposition de ces faits inouïs, le seul rapprochement de ces deux dates : 22 *février* — 22 *juin*, me dispensent de réflexions plus longues. Le lecteur ne doit point perdre de vue ces dates s'il veut apprécier avec équité les tragiques, les néfastes jours de juin; s'il veut comprendre cette insurrection formidable, où le peuple de Paris qu'on venait de voir si généreux, si plein de douceur et de sagesse, se jeta d'une aveugle furie dans une mêlée barbare; noya dans son sang, dans le sang de ses fils et de ses frères, la liberté qu'il avait voulu fonder sur la raison, et porta à la République pour laquelle il croyait une seconde fois donner sa vie, une atteinte mortelle.

LIVRE II.

L'INSURRECTION.

CHAPITRE V.

.. .. Clamor, vulnera, sanguis palam ;
Caussa in occulto; cætera fors regit.
Tac., *Ann.*, lib. I.

PREMIÈRES BARRICADES. — DISPOSITIONS MILITAIRES DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC. — POSITIONS PRISES PAR LES INSURGÉS. — PREMIERS ENGAGEMENTS. — QUARTIER GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE. — LA GARDE MOBILE. — OPÉRATIONS DU GÉNÉRAL BEDEAU. — SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE. — RAPPORT DE M. DE FALLOUX SUR LA DISSOLUTION DES ATELIERS NATIONAUX. — ASPECT DE PARIS A LA FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE. — SÉANCE DU 24. — CHUTE DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE. — LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC NOMMÉ CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF. — PARIS MIS EN ÉTAT DE SIÉGE.

« A demain, ici, à six heures ! » avait dit Pujol, en quittant, le mardi 22 juin, à dix heures du soir, ses hommes fanatisés.

Le mercredi 23, à six heures du matin, sept à huit mille ouvriers, rassemblés sur la place du Panthéon, attendaient impatiemment sa venue. Du haut du péristyle, il regarda pendant quelque temps cette masse agitée, fit signe qu'il allait parler ; tout bruit cessa : « Citoyens, dit Pujol, vous avez été fidèles à ma voix ; je vous en remercie. Vous êtes

aujourd'hui les hommes d'hier. En avant! » Et la masse se range avec ordre à sa suite. Elle marche, bannières déployées, jusqu'à la place de la Bastille; elle entoure la colonne de juillet. Pujol monte sur le piédestal : « Têtes nues! » s'écrie-t-il. Toutes les têtes se découvrent. « Citoyens, reprend Pujol, vous êtes sur la tombe des premiers martyrs de la liberté. A genoux! » Tous ploient le genou. Alors, au-dessus de ce vaste champ de têtes inclinées, au-dessus de cette multitude, frémissante tout-à-l'heure, mais soudain recueillie dans un silence religieux, on entend la voix grave de l'homme qui en ce moment commande à toutes les émotions et dispose de toutes les volontés : « Héros de la Bastille, dit Pujol en levant les yeux vers le ciel, les héros des barricades viennent se prosterner au pied du monument érigé à votre immortalité. Comme vous, ils ont fait une révolution au prix de leur sang; mais jusqu'à ce jour leur sang a été stérile. La révolution est à recommencer. Amis, continue-t-il, en ramenant son regard sur la foule agenouillée, notre cause est celle de nos pères. Ils portaient écrits sur leurs bannières ces mots : la liberté ou la mort. — Amis! la liberté ou la mort! » Et la foule, en se relevant sur un signe de sa main, répète à l'unisson : « La liberté ou la mort! »

On voit alors une jeune fille, une marchande de fleurs, qui se détache de la foule et s'avance vers Pujol. Elle lui présente un bouquet; il l'attache à la hampe d'un drapeau. Puis le dictateur en blouse fait un geste de commandement; la masse s'ébranle et se remet en marche avec solennité.

Le peuple de Paris a le culte des morts. Ce peuple incrédule et railleur à l'excès, est possédé d'un instinct de personnalité si fort, qu'il lui tient lieu de toute autre croyance. Il voit et il veut la personnalité partout; il la restitue jusque

dans la tombe. Ingénieux à en multiplier les emblèmes sur les restes muets de ceux qu'il a aimés, il semble vouloir ainsi les protéger contre la plus lointaine idée de destruction [1]. C'était le bien connaître assurément que de le mener au tombeau de ses martyrs, à la première heure d'un jour où l'on voulait de lui des actes surhumains de courage; c'était consacrer à ses propres yeux l'insurrection par le seul acte religieux qui ne le trouva jamais indifférent, frivole ou profane.

La masse populaire est arrivée par le boulevard à la hauteur de la rue Saint-Denis. Là on s'arrête, un moment de silence se fait; puis tout à coup : aux armes! aux barricades! crient les chefs. Aussitôt ils se mettent à l'œuvre. Ils tracent, en enlevant rapidement quelques pavés, les principales lignes de retranchement; ils ne semblent pas inquiets; ils ne craignent pas apparemment qu'on vienne les surprendre, car ils procèdent avec ordre et méthode. Ce

[1] J'ai eu fréquemment occasion d'observer cet étrange contraste d'un peuple railleur à l'excès envers les vivants, et naïvement pieux envers les morts, en allant visiter, le dimanche, les cimetières de Paris. On voit la famille du mort qui s'est réunie pour lui rendre visite et lui porter quelque présent. L'un vient planter un rosier en fleurs sur la terre consacrée; un autre attache une couronne d'immortelles à la croix qui en marque le centre; celui-ci y suspend quelque emblème peint, un cœur, une pensée, etc. Chacun s'est vêtu de ses meilleurs habits. L'enfant mange en silence un gâteau qu'on lui achète sur le chemin afin qu'il soit sage; on est sérieux, ému, mais point trop affligé. La pensée d'une longue absence attriste les imaginations, mais la crainte d'une séparation éternelle n'en approche pas, moins encore celle des peines de l'enfer. L'idée de destruction, de néant ne serait pas même comprise.

J'ai quelquefois entendu de pauvres gens exprimer d'une manière touchante, en passant auprès d'un caveau de famille, le regret de ne pouvoir, eux aussi, rester unis dans le repos de la mort, comme ils l'avaient été dans le travail de la vie. Je conseille à tous ceux qui veulent bien connaître le peuple de Paris, de passer de temps en temps quelques heures le dimanche au cimetière du Mont-Parnasse, par exemple.

sont pour la plupart d'anciens soldats, aujourd'hui brigadiers des ateliers nationaux. On les reconnaît au galon doré de leur casquette, à leur brassard tricolore. Tous portent la blouse des ouvriers; un mouchoir lié autour des reins leur sert à la fois de ceinture et de cartouchière.

A dix heures et demie une première barricade est construite sur le boulevard Bonne-Nouvelle, une autre à vingt-cinq pas plus loin, une troisième en face de la rue Mazagran. On y plante les drapeaux tricolores des ateliers nationaux. Le poste du boulevard Bonne-Nouvelle, qui compte à peine une vingtaine de gardes nationaux, n'a reçu aucun ordre et ne peut songer à s'opposer à quelques milliers d'hommes, que la population paraît favoriser, au moins de ses vœux. De tous côtés on leur apporte des armes. Dans le même temps, sur un ordre simultané, mystérieux, des barricades s'élèvent au faubourg Saint-Martin, au faubourg du Temple, au faubourg Saint-Antoine, sur la place de la Bastille, et dans tout le faubourg Poissonnière. Sur la rive gauche de la Seine la place du Panthéon, le faubourg Saint-Jacques, la Cité, sont occupés par les ouvriers. A onze heures, la moitié de Paris semble déjà leur appartenir, quand, pour la première fois, on entend battre le rappel; on n'a vu jusqu'alors, sur aucun point, paraître aucune troupe.

La probabilité d'une insurrection prochaine est cependant, depuis près d'un mois, le sujet de tous les entretiens. A différentes reprises, la Commission exécutive en a délibéré avec le ministre de la guerre. Elle a discuté avec lui, non seulement le chiffre des troupes nécessaires, mais encore le mode le meilleur de les disposer et de les faire agir.

Sur le premier point on est tombé d'accord. Une garnison effective de vingt mille hommes qui, avec les seize mille hommes de gardes mobiles, les deux mille six cents gardes

républicains et les deux mille cinquante gardiens de Paris, formerait un total de plus de quarante mille hommes, suffirait et au delà pour le premier moment.

Plus de quinze mille hommes dans la banlieue et dans les garnisons voisines peuvent arriver en quelques heures. Avec une pareille armée et pour peu que la garde nationale se montre telle qu'on l'a vue au 16 avril et au 15 mai, on doit se croire assuré de vaincre, et sans beaucoup de peine, le soulèvement populaire.

En ce qui concerne l'emploi des troupes, il s'est élevé deux avis. Plusieurs des membres de la Commission exécutive souhaiteraient qu'on prévînt l'insurrection générale; qu'on la gagnât pour ainsi dire de vitesse; qu'on l'étouffât avant même qu'elle ait eu le temps de naître, en s'opposant partout à la construction des barricades et en les défaisant une à une, à mesure qu'elles s'élèveraient. « Les barricades sont contagieuses, disait M. Ledru-Rollin, que soutenait M. Arago; c'est la tentation, c'est la passion héréditaire de la population parisienne. Dispersez les faiseurs de barricades, dès qu'ils se mettront à l'œuvre, sinon, en un clin d'œil, vous verrez les faubourgs transformés en forteresses; vous verrez des remparts mouvants, abritant des soldats invisibles, s'avancer, presser vos troupes des extrémités vers le centre, les écraser sans qu'elles puissent même combattre; vous serez perdus, anéantis. »

Ce n'était pas l'opinion du général Cavaignac. Le désarmement de quelques bataillons pendant les journées de février, vingt-huit mille hommes réduits à l'impuissance par une insurrection très mal conduite, avaient fait une forte impression sur son esprit. On a vu qu'il n'avait accepté le portefeuille de la guerre qu'avec une certaine hésitation, en stipulant bien qu'il n'aurait pas à sacrifier à son nouveau rôle politique *les convictions du soldat*, et que le gouverne-

ment *rendrait à l'armée le sentiment de sa dignité* [1]. L'honneur militaire était le sentiment dominant du général Cavaignac. Selon lui, l'armée avait été humiliée en 1830 et en 1848 ; il voulait à tout prix éviter qu'entre ses mains elle subît une disgrâce nouvelle. « Si une seule de mes compagnies était désarmée, disait-il, en discutant dans le conseil avec MM. Garnier-Pagès, Arago, Ledru-Rollin, un système d'attaque qui nécessitait la dispersion des forces sur un grand espace, je me brûlerais la cervelle. » Il avait conçu et arrêté un plan tout contraire, auquel il ne voulait pas souffrir la moindre modification.

Concentrer les troupes, les masser autour de l'Assemblée, afin de mettre hors de toute atteinte, même en cas de défaite, la souveraineté nationale ; laisser la garde nationale défendre, comme il le disait un peu dédaigneusement, ses maisons et ses boutiques ; en aucun cas ne disséminer ses troupes, ne pas les engager isolément dans les rues, mais les jeter par colonnes puissantes dans les directions menacées, en maintenant toujours la libre communication avec le point central, et si, enfin, l'armée ne pouvait tenir dans Paris contre la masse du peuple, sortir des murs et livrer bataille en rase campagne, tel était le plan stratégique du général Cavaignac [2]. Que l'on dût acheter la victoire par des pertes plus ou moins considérables, que plus ou moins de sang dût être versé, ce n'était là pour lui qu'une consi-

[1] Voir au volume II de cette histoire, le n° 18 des *Documents historiques*.

[2] Ce plan fut très fidèlement exécuté. A aucun moment de l'insurrection, le rayonnement des extrémités au centre ne fut interrompu ; les ordres arrivèrent toujours avec la plus grande célérité ; jamais non plus le soldat ne manqua de vivres, ni le cheval de fourrage. L'excellente administration du colonel Charras qui avait tout prévu ; la rapidité, la précision, l'ensemble de ses dispositions pendant le combat, eurent cet heureux effet. On se rappelle qu'en 1830 l'armée de Paris avait manqué de tout.

dération secondaire. Il s'impatientait, il s'indignait presque de voir les membres du gouvernement insister sur ce point. Pour lui, il s'agissait de sauver, avec son propre honneur, celui de son armée. A quel prix ? Il ne s'en occupait même pas. Il était de ceux qui pensent que rien n'est perdu quand l'honneur reste. D'ailleurs, il se voyait fortifié dans son dessein par les officiers supérieurs dont il avait demandé l'avis. Le général Bedeau, commandant de la garde mobile depuis le 15 mai, et le général Lamoricière, qui, tous deux, avaient pris l'engagement formel de servir sous ses ordres, dans le cas où il aurait à combattre une insurrection sérieuse ; le général Négrier, questeur de l'Assemblée; le colonel Charras, M. Clément Thomas, qui gardait le commandement de la garde nationale, en attendant l'arrivée du général Changarnier, tous étaient convenus qu'il fallait donner pour base d'opération à l'armée un centre fixe sur lequel chacune des ailes devrait pouvoir se replier au besoin, sans jamais risquer d'être coupée. Cette opinion était également soutenue dans le conseil par M. de Lamartine. Lui et M. Ledru-Rollin étaient les seuls qui connussent toute l'étendue du danger dont on était menacé. Mais tandis que M. Ledru-Rollin, suspectant les talents et surtout les intentions du général Cavaignac, que le bruit public désignait comme l'adversaire caché, comme le successeur probable de la Commission exécutive [1], n'aurait voulu lui laisser qu'un pouvoir limité, M. de Lamartine, au contraire, toujours confiant et généreux, l'appuyait non seulement comme chef d'armée, mais encore comme chef présumé et prochain du pouvoir exécutif [2]. A

[1] *La Presse*, du 22 juin, disait ouvertement que *le National* voulait, par l'insurrection, rendre nécessaire la dictature du général Cavaignac.

[2] *Le Bien public*, journal dirigé par M. de Lamartine, disait dans son numéro du 16 juin : « Le général Cavaignac porte de jour en jour davantage à la tribune l'attitude de l'homme d'état ; sa parole sobre et sévère va toujours toucher une vérité. »

plusieurs reprises, depuis le 15 mai, il avait engagé ses collègues à se retirer pour remettre aux mains d'un pouvoir militaire les affaires de la République qu'il voyait périr par défaut de concert et de force dans le gouvernement, et ce pouvoir nécessaire, mais dangereux, il pensait qu'on pouvait le confier sans réserve à la loyauté du général Cavaignac.

Une fois, le 14 juin, il avait apporté au conseil sa démission, et, s'il l'avait retirée, c'était uniquement dans la crainte que sa retraite, à la veille d'une insurrection formidable, ne parût le calcul d'un égoïsme pusillanime.

Dans la séance qui se tint le 22 juin, après minuit, M. de Lamartine, tout en repoussant avec beaucoup de fierté, au nom de son propre honneur et de celui de ses collègues, l'avis de se retirer, que M. Martin (de Strasbourg) leur apportait de nouveau, au nom de la réunion du Palais National, insista encore, et cette fois avec succès, pour que l'on concentrât toutes les forces militaires entre les mains du général Cavaignac. M. de Lamartine conseillait aussi, afin d'agir avec toute la célérité et tout l'accord désirables en des circonstances aussi graves, et pour rendre cet accord évident, qu'une partie du gouvernement demeurât auprès du général en chef, à l'hôtel du président de l'Assemblée [1].

L'opinion de M. de Lamartine ayant prévalu, et les

[1] On n'a pas assez remarqué, selon moi, la grandeur du désintéressement politique qui inspira en ce moment la conduite et le langage de M. de Lamartine. Pour la seconde fois, il se sacrifiait au bien public. En refusant, après la journée du 16 avril, de se séparer de M. Ledru-Rollin, dont les ressentiments pouvaient, selon lui, jeter une force encore très puissante dans l'opposition révolutionnaire, il avait renoncé à tout espoir d'influence sur l'Assemblée; cette fois, en reconnaissant que l'opinion publique donnait au général Cavaignac une autorité supérieure à la sienne et nécessaire pour traverser une crise dangereuse, en s'effaçant devant un rival, il foulait aux pieds son orgueil, son ambition, tous les sentiments les plus forts du cœur humain.

choses étant ainsi réglées, le général Cavaignac prit ses dispositions. Pendant qu'on battait le rappel, et que la garde nationale courait aux barricades, il appelait à lui les généraux Bedeau, Lamoricière, Damesme, Foucher, Lebreton, et leur remettait les commandements qu'il leur avait destinés. Selon le plan convenu, il faisait masser les troupes dans les Champs-Élysées, dans les Tuileries, sur la place de la Concorde, sur l'esplanade des Invalides, et le général Foucher recevait l'ordre de veiller à la sûreté de l'Assemblée. Deux divisions principales devaient se partager les opérations. La première division, confiée au général Bedeau, allait se porter à l'hôtel de ville. La seconde, sous les ordres du général Lamoricière, devait couvrir les faubourgs de la rive droite, sur toute la ligne des boulevards, depuis le Château d'eau jusqu'à l'église de la Madeleine. Une brigade de cavalerie commandée par le général Grouchy devait occuper les boulevards, depuis la rue du Helder jusqu'au Faubourg-Montmartre, et pousser des reconnaissances jusqu'au quartier général de M. de Lamoricière. Le général Damesme, à la tête d'une subdivision, était chargé de protéger la rive gauche, et particulièrement le palais du Luxembourg, où siégeait une partie de la Commission exécutive.

En donnant ainsi ses ordres à des généraux plus anciens que lui, et qui avaient été ses supérieurs dans la hiérarchie militaire, le général Cavaignac était très ému. Lorsqu'il vit le général Lamoricière, avec lequel il avait eu en Afrique de vifs dissentiments, venir, avec une simplicité parfaite, prendre de ses mains un commandement périlleux, pour défendre une cause qui n'était pas la sienne, il eut peine à retenir ses larmes. Ses inquiétudes, d'ailleurs, étaient grandes. Il ne se formait aucune idée des forces de l'insurrection qu'il allait combattre. Quels étaient ses éléments, ses moyens d'attaque, ses chefs, son plan, son mot d'ordre? Avait-elle

des armes, des munitions, des connivences secrètes? Que voulait-elle? Pour qui prenait-elle les armes? Aurait-on pour adversaires des communistes, des impérialistes ou des royalistes? Il ne le savait pas. Soit par habitude, soit par goût, soit plutôt par le besoin impérieux d'un tempérament mélancolique et d'un esprit concentré, le général Cavaignac a fait autour de lui une solitude où n'ont retenti que très faiblement les idées qui meuvent les hommes politiques, les sentiments et les instincts qui passionnent les masses.

Quant aux forces dont il pouvait disposer pour la répression, il s'en était remis au colonel Charras, qui n'avait pas jugé possible, dans l'état de fermentation où étaient encore les esprits, de tenir dans Paris, comme l'aurait voulu la Commission exécutive, une garnison de vingt-cinq mille hommes, dont une partie aurait été obligée de bivaquer[1], plus de la moitié des casernements, qui suffisaient en temps ordinaire, étant occupés depuis le mois de mars par la garde mobile. Il ne pouvait donc pas mettre à la disposition du général en chef plus de dix à douze mille hommes prêts au combat.

La garde mobile, forte de quinze à seize mille hommes, n'inspire aucune sécurité. Ce sont des enfants des faubourgs; les fera-t-on marcher contre le peuple? tireront-ils

[1] Quelques jours après la fête de la Fraternité, 23 avril, le Gouvernement provisoire avait cru pouvoir faire rentrer dans Paris le 29ᵉ régiment de ligne, commandé par le colonel Dulac. Arrivé à la barrière, le colonel se vit entouré d'une multitude très animée et qui faisait mine de s'opposer à son passage. Avec un grand sang-froid : « Est-ce que le Gouvernement provisoire est renversé? » dit-il aux ouvriers qui se trouvaient le plus près de lui. — « Non, » répond la foule. — « Eh bien! alors, voici son ordre, aidez-moi à l'exécuter ». Et ces mêmes hommes, au cri de : « Vive le Gouvernement provisoire! » entourent le colonel, le précèdent, lui font faire place, et ne le quittent qu'à l'hôtel de ville.

Cependant le Gouvernement ne crut pas pouvoir laisser ce régiment à Paris.

sur leurs parents, sur leurs frères? comprendront-ils, eux que la révolution a faits soldats, qu'il faut combattre une révolution nouvelle? On sait d'ailleurs que les ouvriers comptent sur eux; qu'ils sont très pratiqués par les factions. Ils ont élu, pour les commander, plusieurs partisans déclarés de Louis-Napoléon Bonaparte. On parle d'un complot qui se tramerait dans leurs rangs en faveur du prince; on dit que les chefs de bataillon se sont réunis le 18 et le 20, pour décider ensemble si l'on se battrait, et de quel côté des barricades!

La garde républicaine, malgré les mesures prises pour sa réorganisation, n'éveille pas moins de défiance que la garde mobile. Quant à la garde nationale, outre que plusieurs légions, la douzième et la huitième entre autres, appartiennent au parti de Barbès et que les légions de la banlieue sont généralement bonapartistes [1], le général Cavaignac ne fait aucun fonds sur elle. Il la juge bonne, tout au plus, à retarder de quelques heures l'engagement des troupes. Et ces troupes elles-mêmes, cette armée démoralisée par sa récente défaite et par les souvenirs de 1830, ces soldats dont il est peu connu, ces généraux, sur lesquels il ne se sent pas d'autorité, comment se porteront-ils à la rencontre de l'ennemi commun? Comment feront-ils cette guerre perfide des rues dans une ville qui leur est devenue presque étrangère après un long séjour en Afrique? Enfin, et ceci met au comble l'anxiété du général Cavaignac, on murmure, depuis le 15 mai, de vagues accusations contre la Commission exécutive, et s'il s'en rapporte à ses impressions personnelles, il croit avoir sujet de mettre en doute la loyauté de son concours; il apprend, sans pouvoir se l'expliquer, que l'ordre

[1] Le 23 juin, la garde nationale de Grenelle, dirigée sur les Tuileries, se mit en marche au cri de: « Vive Napoléon! » et déclara que si on l'envoyait aux barricades, elle ne tirerait point.

donné en conseil d'arrêter Pujol, Esquiros et cinquante-six délégués du douzième arrondissement, qui se sont réunis la veille au jardin des plantes, n'est pas exécuté, et que ces hommes commandent aux barricades [1].

De telles perplexités sont cruelles; les rapports qui se pressent ne font que les tourner en certitudes accablantes. La garde nationale, à part la 1re, la 2e et la 10e légions, répond mollement à l'appel [2]. Elle se défie, se plaint de manquer de munitions, murmure contre la Commission exécutive; elle veut savoir pourquoi l'on se bat; elle demande à voir de la troupe de ligne. De tous côtés on exige du renfort. On n'a pas assez de troupes à l'hôtel de ville; les maires voudraient en avoir dans toutes les mairies. MM. Marie et Garnier-Pagès demandent un régiment de cavalerie et deux régiments d'infanterie pour couvrir le Luxembourg. Les représentants qui ont parcouru les quartiers insurgés reviennent en proie au plus grand trouble, et jettent la panique dans tous les esprits. Le général Cavaignac est assailli de demandes, de conseils, de reproches. La bataille est à peine engagée, que déjà l'on vient lui annoncer qu'elle est perdue. Il y a bien lieu, en effet, de s'alarmer: pendant le peu d'heures qui viennent de s'écouler, les insurgés ont pris des positions très fortes sur la rive droite de

[1] Cet ordre, envoyé par M. Recurt, le 22 à sept heures du soir à la préfecture de police, avait été reçu par M. Pauisse, directeur de la sûreté générale; mais le préfet, M. Trouvé-Chauvel, qui, depuis la veille, demandait avec instance des ordres précis et n'en pouvait obtenir, étant sorti pour dîner, n'en prit connaissance que le lendemain 23, à dix heures du matin. On ignorait le domicile de la plupart des hommes désignés sur la liste d'arrestation. Il fallut du temps pour le trouver. Pendant ce temps, les barricades s'élevaient, et ces hommes commandaient l'insurrection.

[2] Dans la 4e légion, entre autres, forte de douze à quinze mille hommes, on n'en réunit que deux à trois cents hommes. Dans la 11e, il ne vint pas plus d'une vingtaine d'hommes par compagnie de trois cents.

la Seine ; sur la rive gauche, ils sont maîtres du Panthéon, d'où ils descendent dans toutes les directions, par des rues barricadées de trente en trente pas, jusqu'au fleuve. Au centre, ils occupent toute la partie de la Cité qui s'étend au delà de la préfecture de police et du palais de justice. Partout la population semble leur être favorable, ou tout au moins elle restera spectatrice du combat sans prêter aucun appui à la troupe.

Les premiers engagements qui ont eu lieu simultanément à la porte Saint-Denis et dans le voisinage du Panthéon, ont été très meurtriers. Nous avons vu que, dès six heures du matin, huit à dix mille ouvriers s'étaient rassemblés sur la place du Panthéon. Ils y avaient construit quatre fortes barricades. Le maire du douzième arrondissement, M. Pinel-Grandchamp, fait battre le rappel. Trente hommes seulement y répondent. Une vive hostilité entre la onzième et la douzième légion complique la situation. On craint qu'en se rencontrant, ces deux légions ne tournent leurs armes l'une contre l'autre. Le maire, qui exerce dans le quartier une certaine influence, parlemente avec les insurgés. Ils n'ont tous qu'une même réponse : ils ne veulent pas partir pour la Sologne ; ils exigent du travail. M. Pinel-Grandchamp promet de porter leur requête à l'Assemblée ; ils s'engagent, à leur tour, à se tenir tranquilles derrière leurs barricades, si les soldats ne viennent pas les y chercher. Comme on en était à ces pourparlers, une colonne de troupes paraît. C'est M. Arago qui l'envoie pour faire une reconnaissance et pour dégager la place du Panthéon, la mairie et les rues avoisinantes. Cette colonne se compose d'un bataillon de la onzième légion, commandé par le colonel Quinet ; d'un détachement du 73e de ligne et d'un détachement de dragons. M. Pinel-Grandchamp, s'adressant au commandant, le conjure de ne pas engager la lutte. Il témoigne des dispositions

pacifiques de son arrondissement; il affirme que les barricades seront, avant peu, abandonnées de plein gré, pourvu que le sang ne coule pas. Les officiers, qui n'ont nulle envie de commencer la guerre civile, se laissent persuader, et la colonne retourne sur ses pas.

En voyant ses ordres inexécutés, M. Arago s'irrite et décide aussitôt de marcher en personne sur les barricades. Il renforce sa colonne d'un escadron de dragons, de deux détachements d'infanterie, emmène deux pièces de canon; il arrive ainsi, vers midi, sur la place, en vue d'une barricade qui ferme la rue Soufflot. Il s'avance seul à une assez grande distance de la troupe, et fait signe qu'il veut parler. M. Pinel-Grandchamp vient à sa rencontre. Deux ou trois chefs d'insurgés sont debout sur les pavés amoncelés, le fusil en mains. Des groupes d'ouvriers à droite et à gauche, suivent des yeux tous les mouvements de leurs chefs. On fait silence. M. Arago demande à ces hommes pourquoi ils se révoltent contre le gouvernement de la République; comment il se peut faire que de bons citoyens s'insurgent contre la loi, qu'ils aillent aux barricades... « Vous y étiez avec nous en 1832, lui crie une voix! Souvenez-vous du cloître Saint-Merry! » — « Monsieur Arago, vous êtes un brave citoyen, reprend un autre insurgé avec beaucoup de politesse; nous sommes pour vous pleins de respect, mais vous n'avez pas le droit de nous faire des reproches. Vous n'avez jamais eu faim; vous ne savez pas ce que c'est que la misère. »

M. Arago continue. Il leur parle avec éloquence des bonnes intentions du gouvernement; de son extrême désir de satisfaire à leurs vœux légitimes. « On nous a tant promis et l'on n'a rien fait, » reprend un homme en blouse, qui se sent ému malgré lui, en présence de ce vieillard courageux dont le front et le regard sont animés de la double flamme

du patriotisme et du génie. « On a fait ce qu'on a pu, » dit M. Arago d'un ton bref. « Cela n'est pas vrai! s'écrie une autre voix ; » et une grande rumeur se fait dans les groupes. « Je ne puis parlementer avec des gens qui m'insultent, » dit M. Arago ; et il s'éloigne en faisant un geste d'indignation.

A ce moment, on voit, dans un groupe d'insurgés, une carabine qui se relève et l'ajuste. Un brusque mouvement détourne le coup. « Tous mes efforts ont été inutiles, dit M. Arago, en s'adressant aux officiers de la garde nationale qui attendent son retour avec inquiétude ; ces hommes sont insensés; je ne puis plus rien ; il faut que la force décide. » Aussitôt on fait, sur son ordre, un roulement de tambours suivi des trois sommations légales ; puis, on braque les canons sur la barricade. La troupe avance au pas de charge. M. Arago marche à sa tête et expose sa vie, une vie précieuse pour la France et pour le monde, avec la témérité d'un jeune soldat.

Soit que les insurgés ne se trouvent pas en nombre, soit que la vue du canon les intimide, ils quittent précipitamment la barricade et se jettent par les rues en criant aux armes ! Alors, M. Arago se dirige vers la place Cambrai et la rue des Mathurins Saint-Jacques, où une forte barricade, commandée par un capitaine de la 12e légion, oppose à la troupe une longue résistance. On ne parvient à l'ébranler que par le canon. Il faut l'enlever à la baïonnette, en perdant beaucoup de monde. Après avoir pris deux ou trois autres barricades et dégagé le pourtour du Panthéon, M. Arago, suivi seulement des gardes nationaux, rentre au Luxembourg, laissant les canons et la troupe au général Damesme, qui vient d'établir son quartier général sur la place.

Vers la même heure, un engagement vif avait lieu sur le boulevard Bonne-Nouvelle. J'ai dit comment Pujol avait fait

construire, à la hauteur de la porte Saint-Denis, la première barricade. Elle était flanquée de deux autres qui fermaient l'entrée des rues Mazagran et de Cléry.

Un détachement d'une cinquantaine d'hommes environ de la 2e légion, escortant les tambours qui battent le rappel, descendait le boulevard, sans se douter que les insurgés fussent si proches, lorsqu'il se voit inopinément en face de la barricade. Les gardes nationaux font signe de ne pas tirer, et continuent d'avancer jusqu'à quarante pas environ; mais, soit qu'on n'ait pas compris leur signe, soit qu'on n'en tienne pas compte, une fusillade, partie de la terrasse d'une maison qui forme l'angle du boulevard Bonne-Nouvelle et du faubourg Saint-Denis, les prend en écharpe; une dizaine d'entre eux tombent morts ou blessés. Au bruit des coups de feu, plusieurs gardes nationaux accourent isolément, et bientôt on voit arriver un bataillon de la 2e légion, commandé par le lieutenant-colonel Bouillon, et une compagnie de la 3e légion, sous les ordres du commandant Leclerc. Le représentant Coraly est avec eux.

Accueillis par un feu terrible, ils avancent résolûment sur la barricade; une seconde décharge les force à reculer. Les insurgés qui descendent de la barricade, d'autres qui sortent en foule des maisons, les enveloppent. Une lutte s'engage; on se bat corps à corps; douze gardes nationaux sont tués; une quarantaine d'autres, parmi lesquels MM. Thayer et de Sussy, sont blessés grièvement. Rien n'ébranle cependant les courages. Les gardes nationaux reviennent à la charge avec vigueur. Le chef des insurgés, qui, debout sur une voiture renversée, son drapeau à la main, commande le feu, est atteint mortellement.

On croit le combat terminé; mais, au moment où le drapeau échappe au chef, une jeune fille, qu'on n'avait pas aperçue jusque-là, le saisit; elle l'élève au-dessus de sa tête;

elle l'agite d'un air inspiré. Les cheveux épars, les bras nus, vêtue d'une robe de couleur éclatante, elle semble défier la mort. A cette vue, les gardes nationaux hésitent à faire feu; ils crient à la jeune fille de se retirer; elle reste intrépide; elle provoque les assaillants du geste et de la voix; un coup de feu part; on la voit chanceler et s'affaisser sur elle-même. Mais, une autre femme s'élance soudain à ses côtés; d'une main elle soutient le corps sanglant de sa compagne, de l'autre elle lance des pierres aux assaillants. Une nouvelle décharge retentit; la voici qui tombe à son tour sur le cadavre qu'elle tenait embrassé. La barricade est prise d'assaut; les insurgés fuient vers le faubourg Saint-Denis. Le feu n'a pas duré moins d'une demi-heure.

Presque au même moment paraît sur le boulevard, venant du côté de la Madeleine, la tête de la colonne que commande le général Lamoricière. Il est environ deux heures et demie. Le général Lamoricière vient établir son quartier général au Château-d'Eau. Il commande en chef à quatre colonnes qui doivent opérer simultanément dans le faubourg Poissonnière, dans les faubourgs Saint-Martin, Saint-Denis et du Temple. Sa position est critique; on n'a pu lui donner que quatre à cinq mille hommes, avec lesquels il lui faut occuper la vaste surface qui s'étend, dans une direction, depuis l'extrémité du faubourg du Temple jusqu'à l'église de la Madeleine; dans l'autre direction, depuis le haut de la rue de Clichy jusqu'au palais du Louvre.

Son premier soin est d'envoyer reconnaître les positions de l'ennemi. Les rapports sont mauvais. La lutte est engagée partout et semble au moins indécise entre les insurgés, qui paraissent très résolus, et la troupe qui montre peu d'ardeur. A la petite Villette, les insurgés se sont emparés de vingt-cinq caisses de mousquetons. Le général Clément Thomas, accompagné de MM. J. Favre et Landrin, qui a

parcouru au pas de charge la rue Saint-Antoine, et s'est avancé jusqu'à la rue Culture-Sainte-Catherine, près l'église Saint-Paul, à la tête d'un détachement de la première légion, du 21e de ligne et d'un escadron de dragons, a reçu deux balles dans la cuisse à l'attaque de la barricade qu'il enlève au bout d'une demi-heure seulement, et après quatre assauts où il laisse plus de cinquante hommes tués ou blessés.

Le représentant Dornès, à la tête d'un détachement de gardes mobiles, a voulu essayer de parlementer à une barricade du faubourg Saint-Martin; il est atteint dangereusement. Sur la place des Vosges, deux cents gardes nationaux, tenus en échec par les insurgés, tirent, par mégarde, sur la garde mobile, qui arrive à leur secours; huit hommes morts et quinze blessés sont victimes de cette méprise. Dans le faubourg Poissonnière, les insurgés occupent les barrières Rochechouart, Poissonnière, de la Villette, et s'appuient sur Montmartre et la Chapelle-Saint-Denis, où la population entière et la garde nationale font cause commune avec eux.

Il serait impossible au général Lamoricière, qui n'a en ce moment sous ses ordres que deux pièces de canon, deux escadrons de lanciers, deux bataillons de gardes mobiles, deux bataillons de la deuxième légion et quelques détachements du 11e léger, de prendre l'offensive. Inquiété sur ses derrières, obligé d'attaquer à la fois les barricades du faubourg Saint-Denis et du faubourg Saint-Martin, celles du Temple qui avancent et menacent son aile droite, il ne peut songer qu'à barrer aux insurgés le chemin de l'hôtel de ville, en gardant le bas des faubourgs, et principalement l'extrémité des rues qui ouvrent sur le boulevard. Mais cela seul est d'une difficulté excessive. Le général Lamoricière accomplit là des prodiges d'habileté. Forcé d'agir avec une

poignée d'hommes sur une immense étendue de rues et de carrefours qu'il ne connaît pas, et où l'insurrection occupe les positions les plus favorables, il parvient pendant tout un jour, par la rapidité et l'audace de ses manœuvres, à tromper l'ennemi sur l'état des forces dont il dispose, et à étourdir ses propres troupes, auxquelles il ne laisse pas le loisir de se compter.

On le voit partout sur les points menacés; tantôt il franchit, sur le pavé glissant où son cheval tient à peine, toute la longueur d'une rue; tantôt, au contraire, il ralentit le pas et s'avance nonchalamment, son cigare à la bouche, sous le feu croisé des balles, vers la barricade où tous les fusils l'ajustent, en gourmandant gaiement ses soldats, comme il le pourrait faire en un jour de parade. Et cette valeur brillante, cette intrépidité de tous les instants, qui étonne les plus intrépides, elle est d'autant plus admirable que M. Lamoricière, qui ranime et relève autour de lui tous les courages, loin de s'abuser sur les chances d'une lutte trop inégale, s'en exagère encore le péril. Il laisse échapper une exclamation de surprise en apprenant avec quelle bravoure la garde nationale a enlevé, sans le secours de la troupe, les premières barricades. Il la considérait à peu près comme nulle, dans son plan d'opérations, ou plutôt il craignait qu'elle ne se jetât, comme au 24 février, entre le peuple et l'armée. Plus que personne il se défiait de la garde mobile; il soupçonnait partout la trahison; il appréhendait à toute minute de voir la démoralisation gagner les soldats. Enfin, il jugeait sa position tellement difficile, qu'il envoyait dire au général Cavaignac, qu'à moins de prompts renforts il ne répondait pas de tenir jusqu'au soir contre une insurrection dont la confiance semblait croître de minute en minute, et décelait à coup sûr des ressources cachées.

Sur la place Lafayette, et dans les rues voisines, un combat acharné durait depuis plusieurs heures. Les insurgés y ont construit, avec des tonneaux d'arrosage, des planches et des pavés, une barricade très haute, que défendent les ouvriers mécaniciens de la Chapelle-Saint-Denis, commandés par le capitaine de la garde nationale Legénissel, dont la compagnie tout entière a passé à l'insurrection.

Les insurgés occupent aussi les maisons qui forment l'angle de la place et des rues Lafayette et d'Abbeville. Un peu plus bas, deux autres barricades, également fortes, barrent la rue Bellefonds et la rue du Faubourg-Poissonnière, à la hauteur de la fabrique de gaz. Cette position est formidable. Plusieurs bataillons de la deuxième légion, quelques compagnies du 7e léger et de la garde mobile, commandés par le général Lafontaine, arrivent successivement par le faubourg Poissonnière, où les insurgés n'ont pas opposé de résistance, en vue de la barricade qui traverse la place Lafayette. On fait les trois sommations, mais inutilement. Le feu commence. Les insurgés ripostent. Pendant vingt minutes les balles pleuvent des deux côtés et frappent un grand nombre de combattants. Le général Lafontaine fait battre la charge; on marche sur la barricade la baïonnette en avant; une trentaine de soldats, pour protéger ceux qui montent à l'assaut, brisent les portes des maisons à coups de crosse, et s'emparent des fenêtres de vive force. Enfin, la barricade est enlevée; mais l'avantage est chèrement payé. Les insurgés ont montré un courage et un sang-froid qui étonnent la troupe. La garde nationale a perdu une vingtaine d'hommes. Le sang rougit les pavés. On voit passer sur un brancard le brave Lefèvre, qui commandait en second le troisième bataillon de la deuxième légion, et qui s'était avancé avec quelques tirailleurs jusqu'à l'angle des rues de Dunkerque

et de Denain. Atteint mortellement d'une balle au foie : « la barricade est-elle prise? » dit-il d'une voix expirante à ceux de ses camarades qui viennent l'entourer. « Elle est à nous ! » lui répondent-ils. « Eh bien ! vive la République ! » murmure Lefèvre, en élevant sa main avec effort; et chacun s'unissait en silence à la noble simplicité d'un patriotisme qui, à ce moment, remplissait et exaltait tous les cœurs.

Dans le même temps, une colonne de troupes, commandée par le général Rapatel, poussait jusqu'au faubourg Saint-Denis, attaquait au pas de course et prenait successivement, en moins d'une demi-heure, cinq barricades élevées à une très petite distance l'une de l'autre dans la rue Saint-Laurent et autour de l'église du même nom. Le commandant Bassac, à la tête du 5e bataillon de la garde mobile, affrontait le feu avec une intrépidité qui électrisait sa jeune troupe. Quatre insurgés périssent de sa main ; il en désarme deux autres. Le général Rapatel, qui voit ces prodiges de courage, va à lui, lui tend la main, et l'embrassant sous le feu de la barricade : « Vous et votre bataillon, lui dit-il, vous vous couvrez de gloire. » Et rien n'était plus vrai ; la bravoure des enfants de la garde mobile, en cette première et terrible épreuve, ne saurait être même imaginée par ceux qui n'en ont pas été témoins. Le bruit des décharges, le sifflement des balles, leur semble un jeu nouveau qui les met en joie. La fumée, l'odeur de la poudre les excite. Ils courent à l'assaut, grimpent sur les pavés croulants, se cramponnent à tous les obstacles avec une agilité merveilleuse ; une fois lancés, nul commandement ne les saurait plus retenir ; une émulation jalouse les emporte et les jette au devant de la mort. Arracher un fusil des mains sanglantes d'un combattant, appuyer sur une poitrine nue le canon d'une carabine, enfoncer dans des chairs palpitantes la pointe

d'une baïonnette, fouler du pied les cadavres, se montrer, debout, le premier, au plus haut de la barricade, recevoir sans chanceler des atteintes mortelles, regarder en riant couler son propre sang, s'emparer d'un drapeau, l'agiter au-dessus de sa tête, défier ainsi les balles ennemies, c'étaient là, pour ces débiles et héroïques enfants de Paris, des ravissements inconnus qui les transportaient et les rendaient insensibles à tout.

Il ne fallut pas moins que ce transport de jeunesse et cette folie de gloire, soutenus par la valeur brillante et calme des officiers de l'armée, pour entraîner les régiments et la masse de la garde nationale. Si la garde mobile avait passé à l'insurrection, comme on l'appréhendait, il est à peu près certain que la victoire y eût passé avec elle.

Cependant un jeune garde national, M. Dreyfuss, qui s'était offert au général Lamoricière pour faire à ses côtés le périlleux service d'aide-de-camp, arrivait auprès du général Cavaignac. Il lui explique brièvement la situation des troupes; les pertes nombreuses qu'elles ont déjà faites; l'impossibilité où elles sont de garder leurs avantages sur un espace immense où la population protége l'insurrection. Il lui dit les actes presque insensés de valeur que fait le général pour animer les soldats. A ce récit, Cavaignac a peine à contenir son émotion; son angoisse intérieure est cruelle. Il voit, à n'en pouvoir douter, qu'il n'a sous la main que des forces insuffisantes. Il écoute depuis quelques heures avec impatience ou dédain les récits confus et troublés par la peur, que viennent, à toute minute, lui faire les officiers de la garde nationale, les maires et les représentants; mais en apprenant que Lamoricière, dont les rapports ont été jusque-là pleins de confiance, demande qu'on vienne à son secours, il se sent saisi d'une inquiétude extrême.

Il connaît d'ancienne date la bravoure de Lamoricière; il a vu avec quelle ardeur de dévouement, abjurant leurs anciennes querelles, il vient d'accepter de ses mains un commandement subordonné. S'il demande du secours, c'est qu'il est dans une situation désespérée.

— « Dites au général que je vais moi-même lui conduire du renfort », dit Cavaignac à M. Dreyfuss. Et presque aussitôt il monte à cheval et s'avance par les boulevards vers le Château d'Eau, à la tête d'une forte colonne d'attaque.

Le général Cavaignac est escorté des représentants Landrin, Jules Favre, Heeckeren, Flandin, Prudhomme, de Ludre. M. de Lamartine, accompagné par les représentants Pierre Bonaparte, Treveneuc et Duclerc, se joint à lui. Tous deux, sans se le dire, sont atteints d'une tristesse profonde. Tous deux roulent des pensées sinistres.

«Je n'étais encore à ce moment que ministre de la guerre», a dit plus tard le général Cavaignac à des personnes qui ne rougissaient pas de lui demander compte, non-seulement de tous ses actes, mais encore de tous ses sentiments dans cette terrible journée, « j'étais bien libre d'aller me faire tuer si bon me semblait. »

Un orage qui obscurcissait tout le ciel, des éclairs suivis de coups de tonnerre prolongés, une pluie continue semblaient un fâcheux présage et abattaient encore les esprits attristés. On arrive ainsi au quartier général de Lamoricière. Il s'est établi dans un café situé à l'angle du boulevard et de la rue Saint-Denis. Là, il rend compte au général Cavaignac de ses opérations; il lui dit la froideur, l'hésitation de la troupe de ligne, les pertes nombreuses et les désertions qui diminuent de plus d'un tiers l'effectif de la garde mobile; l'ardeur incroyable des insurgés. A plusieurs reprises, il a voulu essayer de les haranguer; toujours ils lui ont répondu

par des décharges à bout portant. Il a interrogé les prisonniers sur le but de l'insurrection ; on n'en peut tirer aucune réponse précise. Les uns disent qu'ils veulent la République démocratique et sociale; d'autres, qu'ils veulent Louis Bonaparte. A chaque barricade, on entend, dans le silence que gardent les combattants, la voix d'un chef qui paraît commander militairement; mais on ne sait si ces chefs eux-mêmes obéissent à un ordre supérieur. Pas un nom, pas un cri, pas un emblème qui révèle le caractère ou le but de l'insurrection. On n'a vu jusqu'ici que des drapeaux tricolores. En inquiétant l'imagination du soldat, le mystère de cette guerre des rues en double la force.

Pendant ce court entretien, M. de Lamartine a continué sa route vers le faubourg du Temple. Il est reconnu. On vient à lui, on l'entoure. Ces insurgés, que le général Lamoricière a trouvés sourds à sa voix, parlent avec émotion au poëte, au citoyen, à l'ancien membre du gouvernement provisoire ; et comme il leur reproche leur révolte : « Nous ne sommes pas de mauvais citoyens, lui disent-ils ; nous sommes des ouvriers malheureux. Nous demandons qu'on s'occupe de nos misères; songez à nous ; gouvernez-nous, nous vous aiderons. Nous voulons vivre et mourir pour la République. » Et les hommes, les femmes, les enfants du faubourg, qui suivent leurs mères à la barricade, se pressaient autour de lui et voulaient serrer sa main. Il sentit encore à ce moment passer à son front, il crut respirer comme un dernier souffle de février, comme un murmure expirant de popularité et d'enthousiasme.

Cependant le général Cavaignac a repris sa marche par le boulevard. A la vue de sa colonne, plusieurs barricades sont abandonnées par les insurgés ; mais, arrivé à la hauteur de la rue Saint-Maur, on se trouve en présence d'une

barricade dont les assises sont formées de six rangs de pavés. S'élevant à la hauteur d'un premier étage, et reliée à trois autres dans la rue Saint-Maur, la rue des Trois-Couronnes et la rue des Trois-Bornes, elle forme une véritable redoute. Là, les insurgés se préparent à une résistance énergique. Une centaine d'hommes environ répondent aux sommations, en attendant la troupe de pied ferme et le fusil haut. Cavaignac commande l'assaut. La 4e compagnie du 20e bataillon de la garde mobile s'avance au pas de course le long des maisons de chaque côté de la rue. Son commandant, le brave Huot, garde seul le milieu du pavé. Les ouvriers, qui espèrent toujours raviver chez ces enfants des barricades le souvenir de Février, crient : « *Vive la garde mobile* ! » Ceux-ci, sans répondre, continuent de marcher. Déjà ils ne sont plus qu'à vingt pas de la barricade : les insurgés font feu. En même temps, une grêle épouvantable pleut de toutes les fenêtres.

Les hommes tombent par centaines ; le sang rougit les trottoirs encombrés de cadavres. Un second assaut n'a pas d'autre effet. Cavaignac engage successivement les sept bataillons qui composent sa colonne, et sans plus de résultat. Alors, il fait avancer le canon. Seul, à cheval, au milieu du pavé, ajusté de toutes parts, il reste immobile et donne ses ordres avec un sang-froid parfait ; les deux tiers des servants de pièces sont tués ou blessés à ses côtés. Le général envoie plusieurs détachements par les rues latérales pour essayer de tourner la barricade. Tout est en vain. Les heures passent ; les munitions s'épuisent. Cavaignac, qui est venu pour porter du renfort à Lamoricière, est contraint de lui en faire demander. La nuit approche. Ce n'est qu'après une lutte de près de cinq heures que la barricade est enfin prise par le colonel Dulac, à la tête du 29e régiment de ligne. On compte près de trois cents soldats mis hors de

combat; le général François est blessé; le général Foucher a reçu une contusion très forte.

Cavaignac, le cœur navré de ce triste succès, reprend le chemin du Palais-Bourbon. Il y avait laissé M. Ledru-Rollin, en lui faisant promettre de ne donner aucun ordre en son absence. Près de quatre heures s'étaient écoulées. Pendant ce temps, plus de quatre cents personnes, gardes nationaux, représentants, adjoints des maires ou commissaires de police, étaient accourues à la Présidence.

Seul, en butte aux questions, aux reproches, aux soupçons les plus outrageants, M. Ledru-Rollin était en proie à de cruelles perplexités. On lui demande des ordres; il a promis de n'en pas donner. On veut savoir où est le général en chef; il l'ignore. On murmure; on parle de trahison; on l'accuse, on le rend responsable de tout, lui qui ne peut rien.

Enfin, ne voyant pas revenir le général Cavaignac, et ne sachant que croire, M. Ledru-Rollin prend sur lui, malgré sa promesse formelle, de faire jouer le télégraphe, pour mander au plus vite, par les chemins de fer, les régiments de ligne, la garde nationale des départements, et jusqu'aux marins des rades de Brest et de Cherbourg.

Il est nuit quand le général Cavaignac rentre à la Présidence. Il est accueilli par des reproches de M. Ledru-Rollin et par des nouvelles désastreuses. Le combat, dans la Cité et le faubourg Saint-Jacques, a été meurtrier; la troupe a fait des pertes considérables, sans remporter d'avantages décisifs. L'église du Panthéon est au pouvoir des insurgés. Le général Damesme envoie, coup sur coup, des aides-de-camp pour demander quelques bataillons de renfort.

Sans répondre à M. Ledru-Rollin, sans prendre un moment de repos, le général Cavaignac, après avoir donné

quelques ordres à la hâte, remonte à cheval, afin d'aller porter en personne des instructions précises sur les centres d'opérations qu'il n'a pas visités. Il lui tarde surtout de voir le général Bedeau, dont la situation est plus grave, plus périlleuse encore peut-être que celle du général Lamoricière. Il est évident que tous les efforts des insurgés convergent vers l'hôtel de ville. La prise de la maison commune, qui est le siége traditionnel du gouvernement populaire, donnerait en quelque sorte un caractère légal à l'insurrection; aussi, les insurgés font-ils des efforts inouïs pour s'en rendre maîtres. Ils l'enveloppent d'un réseau de barricades, qui va se resserrant et se rapprochant avec une rapidité effrayante. Ils le menacent à la fois de quatre côtés: par la Cité, par la rue Saint-Antoine, par la rue du Temple et par la rue Saint-Martin. Leurs avant-postes ont paru déjà sur la place du Marché-Saint-Jean, sur la place Baudoyer, autour de l'église Saint-Gervais. Des feux de tirailleurs qui partent des maisons situées entre la place de l'hôtel de ville et la place du Châtelet, harcèlent la troupe.

L'hôtel de ville est situé, comme on sait, sur la rive droite du fleuve, en face de l'île appelée la Cité, avec laquelle il communique par les deux ponts suspendus d'Arcole et de la Réforme, et par le large pont en pierres, appelé *pont* Notre-Dame, qui débouche sur la rue de la Cité, à l'extrémité de laquelle est le Petit-Pont, puis la rue du même nom, aboutissant à la rue Saint-Jacques, qui monte par une pente rapide jusqu'au Panthéon. L'île de la Cité, labyrinthe de rues tortueuses, de ruelles, d'impasses, de carrefours, de quais étroits, de vieilles maisons à sept et à huit étages, et qui communique avec l'île Saint-Louis par le pont de la Cité et le pont de la Réforme, est l'antique berceau de Paris.

On considère généralement que prendre la Cité, c'est

s'emparer de l'hôtel de ville. Comme, d'ailleurs, c'est le lieu le plus favorable pour s'y cantonner, en raison de la hauteur des maisons et de la multiplicité des courbes que forment ces rues très étroites, il n'est pas étonnant que, dès le matin, les insurgés aient songé à s'en rendre maîtres.

Cela s'est fait sans bruit et sans empêchement. Des hommes en blouse sont venus tranquillement, silencieusement prendre position à l'angle des rues. Toute la population et la garde nationale, en majeure partie, les secondent. Ils se sont fournis de poudre dans deux magasins ; ils ont mis des combattants dans la plupart des maisons ; ils ont construit des barricades au pont Saint-Michel et dans la rue Constantine, faisant face au Palais de Justice qu'occupe la garde mobile. A une heure de l'après-midi seulement on a fermé le Palais, et les magistrats, en en sortant, entendent les premiers coups de feu échangés entre les soldats de la ligne et le peuple.

Quand le général Bedeau arriva à l'hôtel de ville, il y trouva deux bataillons du 48ᵉ et du 52ᵉ régiments de ligne, plusieurs bataillons de la garde mobile, et mille hommes environ de gardes républicaines, venus sur l'ordre du maire de Paris pour protéger la Cité. Mais il apprit que deux bataillons de la ligne, destinés également à opérer sous ses ordres, étaient arrêtés par les barricades, l'un au pont d'Austerlitz, l'autre rue Popincourt. L'adjoint, M. Edmond Adam, s'offre à les aller dégager à la tête d'un bataillon de la garde mobile. Il parlemente avec les insurgés ; on voudrait encore éviter d'employer contre eux la force. Les insurgés eux-mêmes paraissent disposés sur ce point à retarder le combat ; ils laissent passer la troupe ; mais les officiers, ne pouvant faire franchir les barricades à leurs chevaux, les abandonnent au peuple et arrivent, à pied, à la tête de leurs

bataillons. Ce spectacle produit sur les soldats une sensation fâcheuse.

D'un autre côté, une compagnie de la garde républicaine, envoyée à onze heures du matin pour déblayer le Petit-Pont et la place Saint-Jacques, ne reparait pas, et bientôt on vient dire qu'elle est restée prisonnière. On sait que ces hommes sont d'une bravoure éprouvée. Il n'est pas vraisemblable qu'ils se soient laissé désarmer; n'ont-ils pas plutôt passé à l'insurrection ? Le colonel Vernon et le lieutenant colonel Baillemont qui les commandent, déclarent qu'ils ne sauraient répondre de l'impression qu'auront pu produire les discours des insurgés sur une troupe dont les relations avec le peuple sont aussi étroites.

Enfin le général Bedeau porte plus loin encore ses soupçons. Il doute de l'esprit qui anime l'artillerie de la garde nationale, dont le colonel, M. Guinard, représentant du peuple, ancien conspirateur et ami de Barbès, a siégé, depuis l'ouverture de l'Assemblée, sur les bancs de la gauche.

Nous allons voir tout à l'heure par combien d'héroïsme ces soupçons injustes seront dissipés. Nous assisterons à un élan inouï de courage et de dévouement qui va pousser les gardes mobiles, les gardes républicaines, les chefs et les soldats les plus fortement attachés à la révolution, à défendre, contre l'égarement des instincts populaires, le principe même de la démocratie, c'est-à-dire la souveraineté du peuple, librement et légalement exprimée au sein de l'Assemblée constituante.

Ce fut là, à vrai dire, la véritable force, la force morale qui fit le succès de la répression [1]. Les républicains les plus

[1] Un fait qu'on n'a pas assez remarqué et dont l'influence morale fut très grande sur la population, c'est que les jeunes gens des écoles, qui, en 1830 et en 1848 s'étaient battus dans les rangs du peuple, se prononcèrent cette fois et avec une ardeur extrême pour la répression. La vue de leurs

convaincus, des hommes qui, pendant toute leur vie, avaient combattu pour le progrès des idées démocratiques, les Guinard, les Bixio, les Dornès, les Clément Thomas, les Edmond Adam, les Charras, les Charbonnel, les Arago, persuadés, cette fois, que le peuple, en s'insurgeant contre la représentation nationale, engloutirait, avec la loi et le droit, la République et peut-être l'État dans son calamiteux triomphe, se portèrent, le cœur navré, mais l'âme ferme, à la rencontre de cet étrange ennemi dont l'affranchissement était, depuis plus de vingt années, le but de leurs efforts. La conscience de ces hommes de bien commanda à leur pitié et fit taire jusqu'à la voix de leurs entrailles. Ils puisèrent dans la notion du droit un courage supérieur encore à la bravoure militaire, un dévouement égal aux dévouements les plus célébrés dans les cités antiques.

Quand le colonel Guinard parut devant le général Cavaignac, pour prendre ses derniers ordres, quelques mots furent échangés entre eux, qui peindront mieux que tout ce que je pourrais dire l'angoisse d'une telle situation. Ils se connaissaient depuis leur enfance; leur intimité était parfaite. Tous deux pâles et le visage contracté, tous deux se parlant d'une voix brusque, cachaient avec peine leur émotion. « Qu'allons-nous faire? dit Guinard, que nous ordonnes-tu? Qu'exiges-tu de nous? Le sais-tu bien toi-même? Nous allons tirer sur le peuple, avec qui nous avons combattu toujours! Peux-tu me jurer, du moins, me jurer devant Dieu, par la mémoire de ton père et de ton frère, que nous allons mourir ou vaincre pour la République! » Eugène Cavaignac lui serra la main avec une douloureuse effusion. « En peux-tu douter ? répond-il à son vieil ami; s'il en devait être autrement, crois-tu que je consentirais à commander une

uniformes dans les rangs de la garde nationale produisit beaucoup d'effet sur le peuple qui ne tirait pas sur eux.

aussi terrible guerre, à laisser sur mon nom tant de sang?..... »

Guinard partit rassuré. Il connaissait la loyauté de Cavaignac. A partir de ce moment, il ne conçut plus aucun doute sur la légitimité de la répression. Son sang-froid et son héroïsme entraînèrent les troupes et décidèrent le succès dans l'une des actions les plus longues et les plus meurtrières de la journée.

Il était environ cinq heures de l'après-midi, quand le général Bedeau disposa tout pour l'attaque. A ce moment, on lui annonça une députation des insurgés qui demandait à parlementer. Il s'empressa de la faire introduire. Le général espérait encore qu'il serait possible de prévenir le combat; il le souhaitait ardemment. Autant sa valeur réfléchie devait le rendre intrépide une fois l'action engagée, autant sa conscience et son esprit d'humanité lui commandaient de ne rien négliger pour empêcher la guerre civile. Le général Bedeau était de ces hommes rares « chez lesquels, pour parler le langage d'un grand écrivain [1], l'état militaire s'allie avec la moralité et n'affaiblit nullement ces vertus douces qui semblent les plus opposées au métier des armes. » Profondément chrétien par le cœur et par la raison, il avait gardé toujours, sous l'obéissance hiérarchique du soldat, l'indépendance de l'homme. Il ne relevait dans son for intérieur que de lui-même; il ne reconnaissait pas de devoirs supérieurs à ceux que lui imposait sa conscience.

En cette circonstance si grave, il considérait comme un devoir rigoureux de ne rien épargner pour prévenir l'effusion du sang. Mais l'attitude et le langage des parlementaires lui enlevèrent bientôt toute espérance. « Général, lui dit en

[1] M. de Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, chap. I.

l'abordant d'un air hautain, le chef de la députation, qui portait les épaulettes de capitaine de la garde nationale, et qui, depuis le matin, commandait l'insurrection dans la Cité, je viens vous sommer d'obéir au peuple et à la garde nationale de Paris. Le peuple veut la reddition de l'hôtel de ville et la dissolution de l'Assemblée; ce qu'il veut, il l'obtiendra de gré ou de force. L'armée ne tardera pas à se joindre à lui. Déjà, vous le voyez, la garde républicaine que vous avez envoyée contre nous a passé derrière nos barricades, le peuple.... » — « Monsieur, interrompit le général avec indignation, je ne reconnais d'autre peuple que celui qui a nommé l'Assemblée constituante. Quant à l'armée, elle est fidèle à son devoir et vous le prouvera tout à l'heure en balayant vos barricades ! »

Un murmure prolongé accueillit ces paroles. Le général n'en tint pas compte; il essaya encore, avec une patience admirable, de faire entendre la voix de la raison à ces hommes exaltés. Mais aucun raisonnement, aucune explication, ne touchaient ni leur esprit, ni leur cœur. Les délégués se retirèrent en proférant des menaces. Le général Bedeau apprit en même temps que d'autres tentatives, faites par les hommes les plus connus du peuple, avaient été repoussées.

La proclamation du maire de Paris aux ouvriers, bien qu'elle leur promît que la constitution garantirait le *droit au travail* [1], ne produisait aucun effet. MM. Bixio, Recurt, Edmond Adam, qui avaient parcouru, depuis le matin, à peu près toute la rive gauche, revenaient dire que désormais il y aurait folie à prolonger les pourparlers.

MM. Bixio et Recurt conseillent d'attaquer vivement les barricades de la rue Saint-Jacques, de la remonter au pas

[1] Dans le premier projet de constitution, publié le 20 juin, un article spécial garantissait en effet le droit au travail.

de course et de rejoindre ainsi le général Damesme, dont on entendait gronder l'artillerie sur la place du Panthéon. C'était une entreprise périlleuse. La rue Saint-Jacques, excessivement étroite, fort en pente et bordée de maisons très hautes, était traversée, de vingt pas en vingt pas, par des barricades que défendaient des hommes résolus et bien armés. Toutes les fenêtres étaient occupées; il ne semblait pas possible que, sous un feu croisé aussi rapproché et aussi continu, les soldats pussent s'ouvrir un passage. MM. Recurt et Bixio s'offrirent de le tenter et se mirent aussitôt en marche à la tête de cent cinquante hommes de la garde mobile.

Dans le même temps, le général Bedeau, après avoir tenu conseil avec MM. Marrast, Vernon et Guinard, divise ses troupes en deux colonnes : l'une montera vers le Panthéon par le pont Notre-Dame et la rue de la Cité ; l'autre se rendra par le pont d'Arcole sur le parvis Notre-Dame. A un signal de six coups de canon, on donnera simultanément l'assaut aux barricades.

Ce double mouvement s'exécute. Un détachement de la 9e légion et la garde républicaine, sous les ordres du commandant Vernon, s'avancent par le pont Notre-Dame. M. Edmond Adam, sans armes, ceint de son écharpe, marche à côté du commandant, afin de bien montrer à la troupe et aux insurgés que l'autorité civile est d'accord avec l'autorité militaire, et d'appuyer ainsi d'une plus grande force morale la force matérielle assez faible dont on dispose. Au même moment, le général Bedeau et le colonel Guinard arrivent au parvis Notre-Dame ; ils y établissent une batterie, et font braquer des canons dans l'Hôtel-Dieu. Le signal est donné. La garde républicaine attaque la première barricade du Petit-Pont du côté de la rue de la Cité et s'en rend maîtresse sans trop de peine ; mais, à la barricade qui, de l'autre côté du pont, fait face à la rue Saint-Jacques, elle

rencontre une résistance opiniâtre. Les assaillants sont entièrement à découvert, exposés à des décharges continuelles et à bout portant, tandis qu'ils tirent presque au hasard sur des hommes masqués par d'énormes blocs de pierre. A chaque décharge, les rangs de la garde républicaine s'éclaircissent visiblement. Un moment, les insurgés ayant repris la première barricade, les soldats se trouvent entre deux feux. Pendant dix minutes le sang coule à flots. Cependant, soldats et officiers restent impassibles; mais de part et d'autre, on essuie de telles pertes, on est si las de tuer qu'il se fait tacitement une espèce de trève. Elle est de peu de durée. Le combat recommence avec plus de fureur. On fait pointer le canon sur la première barricade [1]. Après une lutte de deux heures, elle est enfin ébranlée. La garde mobile s'élance, la baïonnette en avant, les insurgés fuient et cherchent un abri dans les maisons.

Les principaux combattants de la barricade se réfugient dans un magasin de nouveautés, à l'enseigne des *Deux-Pierrots*. Le commandant de la barricade, l'intrépide Belval, propose de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, en se barricadant d'étage en étage; mais on n'a plus de munitions, et d'ailleurs ses hommes sont frappés d'épouvante. Ces cruels enfants des faubourgs leur inspirent une terreur inouïe. Ils fuient de tous côtés, se dérobent, se cachent sous les comptoirs, se blottissent derrière les ballots de marchandises, dans les angles les plus obscurs des combles et des caves. Rien ne les protége contre la mort; la baïonnette fouille partout. Ceux qui tentent d'échapper par les toits, sont ajustés par les gardes mobiles restés sur la place, qui rient à voir rouler, tomber et se fracasser sur le pavé ces

[1] Cette barricade était défendue par des officiers de la 12e légion, anciens républicains, qui avaient été les compagnons de captivité de M. Guinard.

figures humaines. De tous les combattants réfugiés là, un seul échappe miraculeusement. On emporte des charretées de cadavres [1].

Cependant le général Bedeau, qui a dégagé le pont Saint-Michel et une partie de la rue de la Harpe, entre dans la rue Saint-Jacques. Le colonel Guinard et le chef d'escadron Blaise, après avoir essuyé des pertes considérables, ont emporté, à coups de canon, la première barricade qui en ferme l'entrée. Le lieutenant-colonel Vernon et M. Edmond Adam sont un peu plus haut; MM. Recurt et Bixio sont plus avancés encore. On se bat là avec acharnement. Guinard reçoit deux balles dans son shako; Blaise est blessé. Pendant deux heures environ, on s'obstine sous le feu continu des barricades et des fenêtres; mais les munitions vont manquer; les barricades se multiplient à mesure qu'on avance[2]. Plus de la moitié des soldats sont mis hors de combat. Trois fois, à la seule barricade du Petit-Pont, la troupe, saisie de panique, a refusé de marcher. La nuit tombe; il n'est plus possible de songer à gagner la place du Panthéon; le général Bedeau donne l'ordre de se replier sur l'hôtel de ville. On l'y ramène sur un brancard: un coup de feu, parti de la rue des Noyers, vient de l'atteindre à la cuisse. A quelques pas de là, M. Bixio, qui marche en avant, sans armes, a reçu une balle en pleine poitrine. Le commandant Vernon est blessé au genou; le chef de bataillon Masson a été frappé mortellement à la barricade du petit pont Saint-Michel, dès les premiers engagements de la journée. Tant de morts et de blessés, des pertes si disproportionnées avec les minces avantages qu'on a remportés, jettent une grande tristesse dans

[1] En face de la rue des Mathurins, les gardes mobiles ayant formé avec des tréteaux une espèce de tribunal, ils simulèrent un conseil de guerre et rendirent des sentences de mort qui furent exécutées sur l'heure.

[2] On comptait dans la rue Saint-Jacques environ trente-huit barricades.

l'âme du général Bedeau. Le récit qu'il fait de la journée au général Cavaignac en est tout empreint. Sans songer à sa blessure, si grave pourtant que l'on craint pour ses jours, il ne s'occupe que de faire bien connaître au général en chef la situation des troupes qui lui ont été confiées. Mais il s'épuise en parlant; Cavaignac le quitte pour lui laisser un peu de repos, après qu'ils sont convenus que le général Duvivier viendra prendre le commandement de l'hôtel de ville, et que le lendemain, à six heures, on recommencera l'attaque. Puis Cavaignac remonte à cheval, et va rejoindre sur la place de la Sorbonne le général Damesme. Il le trouve assis au bivac, tranquille sur l'issue définitive du combat. La journée a été chaude pourtant; faute des renforts qu'il a inutilement envoyé demander à cinq ou six reprises, il n'a pu prendre l'offensive. La lutte s'est concentrée autour du Panthéon. On a perdu beaucoup de monde à l'attaque des barricades de la rue des Grès, de la rue des Mathurins, du carrefour Bussy, de la place Cambrai. Le 10e et le 23e bataillons de la garde mobile, toujours les premiers au feu, ont essuyé des pertes considérables. Le 23e a pris à lui seul onze barricades; mais une compagnie a été désarmée rue Mouffetard. La garde nationale est presque tout entière avec les insurgés; les munitions manquent. Le petit nombre des gardes nationaux qui ont répondu à l'appel, en voyant combien l'affaire est sérieuse, abandonnent leur poste et disparaissent. Le général se dispose à attaquer le lendemain le Panthéon, où les insurgés se sont retranchés; il répond, s'il reçoit du renfort, qu'il se rendra maître de tout le quartier Saint-Jacques.

Cependant l'Assemblée nationale s'était réunie à l'heure ordinaire. Elle est gardée par des forces imposantes. Toutes les issues de la place de la Concorde sont occupées par des

détachements de la garde mobile. L'entrée du pont est défendue par deux pièces de canon; d'autres sont braquées sur le quai d'Orsay, et stationnent tout attelées devant le péristyle. Les abords de la place Bourgogne sont protégés par de l'artillerie, par les dragons du 2e régiment que commande M. de Goyon, et par plusieurs compagnies d'infanterie de la ligne. Les sentinelles sont retirées à l'intérieur; les consignes les plus sévères sont données; la circulation est interrompue; on ne passe plus qu'avec des permis signés des autorités, ou sous l'escorte de quelque garde national. On craint une surprise à l'Assemblée. Les insurgés, maîtres du faubourg Saint-Marceau, ont essayé quelques barricades pour couper les communications entre le Palais-Bourbon et l'École militaire. On a vu passer une colonne de trois à quatre cents hommes en blouse qui ont parcouru une grande partie du faubourg Saint-Germain, en criant : « *A bas l'Assemblée* ! » Enfin le bruit général est que l'insurrection gagne du terrain et va se porter en masse sur le Palais-Bourbon.

A une heure, les représentants entrent en séance. L'agitation est extrême dans la salle et au dehors. Ceux des représentants qui appartiennent à l'armée ou à la garde nationale paraissent en uniforme. Cet aspect inusité produit une sensation très triste. Des généraux, des aides de camp, des officiers d'ordonnance vont et viennent dans les couloirs. On voit passer le général Cavaignac qui s'installe sur le péristyle, d'où il observe les mouvements de la place de la Concorde. La physionomie du président Sénard exprime la plus vive angoisse.

Le général Lebreton propose à l'Assemblée d'envoyer quelques uns de ses membres pour haranguer le peuple. « Ils parcourraient la ville à la tête des colonnes de troupe, dit-il; ils prêteraient ainsi à l'armée une grande force

morale. La vue des insignes de la représentation nationale produirait, sans aucun doute, sur le peuple de Paris, une impression salutaire. Les représentants pourraient, d'ailleurs, adresser au président des informations précises sur l'état des choses que l'on ne connaît jusqu'ici que par une foule de rapports vagues, exagérés ou contradictoires.» Plusieurs représentants émettent l'avis que l'Assemblée en masse se porte hardiment à la rencontre de l'insurrection. Mais ces propositions ne sont pas agréées; on en discute les avantages et les inconvénients au milieu du tumulte; et le président, pour y mettre fin, annonce que l'on va passer à l'ordre du jour, c'est-à-dire à la suite de la discussion sur le rachat des chemins de fer.

Alors, plusieurs représentants lisent à la tribune des projets de rachat. M. Wolowski développe un projet de décret pour l'organisation du crédit territorial, que personne n'écoute. Les représentants entrent et sortent, s'interrogent, se communiquent des nouvelles, des conjectures; les tribunes publiques sont très agitées. On y parle beaucoup du renversement de la Commission exécutive et de la concentration des pouvoirs civils et militaires entre les mains du général Cavaignac. L'émotion est telle, que la séance reste suspendue. Enfin M. Sénard, qui, à plusieurs reprises, a quitté le fauteuil, monte à la tribune et communique à l'Assemblée des notes que lui envoie le préfet de police. Ces notes sont brèves et concises. Tout en annonçant qu'elles sont très rassurantes, le président les lit d'une voix altérée dont l'émotion se communique.

M. Flocon lui succède à la tribune. Il vient, avec une véhémence extrême, dénoncer à l'Assemblée le caractère de l'insurrection. Selon lui, les agitateurs ne veulent que l'anarchie; si l'on parvient à saisir les fils de la conjuration on y trouvera plus que la main des ouvriers en désordre,

plus que la main d'un prétendant; on y trouvera l'or et la main de l'étranger [1].

Quelques protestations ayant accueilli ces paroles: « C'est aux républicains que je m'adresse, » reprend M. Flocon, en se tournant vers la gauche. « A tout le monde, alors, » s'écrie-t-on sur les bancs de la droite. « C'est aux républicains que je parle, » répète M. Flocon. « Il n'y a que des républicains ici, » s'écrient les mêmes voix. « Eh bien! reprend encore M. Flocon, je parle non seulement pour l'Assemblée, où il n'y a que des républicains, mais je le déclare bien haut, afin que du dehors on m'entende, tous ces efforts, tout ce désordre, n'ont qu'un but: c'est le renversement de la République et le rétablissement du despotisme. »

Une vive sensation est produite par ces paroles et par l'accent avec lequel elles sont prononcées; chacun cherche à en pénétrer le sens caché. Mais tout à coup les regards se portent vers la tribune; M. de Falloux vient d'y monter; il attend que le silence soit rétabli. Sa physionomie est plus composée encore que d'habitude; il tient un papier à la main; c'est le rapport de la commission des ateliers nationaux. Un représentant, M. Raynal, se lève de son banc avec vivacité, et s'oppose à une lecture inopportune, dit-il, et dangereuse dans un pareil moment. « Lisez! lisez! » crie la droite à M. de Falloux.

Alors, M. de Falloux, sans émotion, sans trouble, et comme si l'on était en pleine paix dans Paris, en pleine sécurité dans l'Assemblée, commence la lecture du rapport. Il déclare que la seule voie de salut, dans la crise in-

[1] Il ne sera pas sans intérêt, pour apprécier l'état des partis populaires dans Paris, de consulter une liste des principales arrestations politiques opérées du 15 mai au 22 juin. Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 2.

dustrielle, commerciale et agricole qui inquiète le pays, c'est la dissolution immédiatement opérée par le pouvoir exécutif des ateliers nationaux. Et de peur qu'on ne le comprenne pas suffisamment, il insiste, il répète sa pensée en en changeant l'expression. Il demande la dispersion radicale de ce foyer actif d'agitation stérile. Puis il propose un décret qui, sous trois jours, dissout les ateliers nationaux.

A peine M. de Falloux a-t-il achevé la lecture de ce rapport que M. Corbon le remplace à la tribune, et annonce à l'Assemblée, au nom du comité des travailleurs, un projet de décret sur la même question; c'est une sorte de protestation contre le rapport de M. de Falloux. M. Corbon dit que les ateliers doivent être modifiés, mais qu'il ne faut pas procéder à leur dissolution sans donner aux travailleurs les garanties *qu'ils exigent*. De violents murmures l'interrompent; *qu'ils demandent*, dit-il, en se reprenant. Puis, malgré la défaveur avec laquelle M. Corbon se voit écouté, il continue et donne lecture d'un projet de décret ainsi conçu :

« Art. 1er. Les associations de travail entre ouvriers sont protégées et encouragées par la République. Les conditions de chaque association sont librement débattues et arrêtées entre les intéressés.

» Art. 2. L'État n'intervient que par les encouragements qu'il fournit. Les encouragements de l'État sont indépendants des institutions de crédit destinées à favoriser le travail agricole et industriel. »

Le rapport de M. Corbon, dont toutes les expressions sont ménagées, son projet de décret, qui, pour n'être pas la consécration du droit au travail, reconnait cependant la légitimité et l'utilité des associations, aurait peut-être, s'il eût été adopté par acclamation, fait tomber les armes des

mains de cette partie honnête et loyale de l'insurrection, à laquelle les menées des factieux n'avaient point eu de part, et qui s'était soulevée uniquement dans la pensée que l'Assemblée nationale voulait, comme le pouvoir exécutif, se débarrasser des prolétaires. L'association était en ce moment l'idée fixe des ouvriers de Paris. Ils voyaient sous cette forme tous les progrès qu'ils avaient attendus de la proclamation de la République. On leur avait persuadé que la bourgeoisie et le gouvernement, influencés par les royalistes, s'opposaient à l'association, dans la crainte que le prolétariat y trouvât la force de s'arracher à la tyrannie des patrons, ou, comme on parlait alors, que le travail s'affranchît du capital. M. Corbon, ouvrier lui-même, connaissait bien cette disposition du prolétariat ; son projet était conçu dans un esprit d'humanité et de véritable politique, que l'Assemblée, troublée par la peur du socialisme, travaillée et trompée par des hommes de parti, ne voulut ou ne sut pas comprendre; elle ne donna aucune marque d'assentiment au rapport, et prononça la question préalable.

Quelques instants après, M. Garnier-Pagès vint excuser la Commission exécutive de ne s'être pas rendue plus tôt au sein de l'Assemblée. Elle a été tout occupée, dit-il, à prendre des mesures de vigueur. Elle en va prendre de plus vigoureuses encore. Il déclare qu'il *faut en finir*. L'Assemblée répond par le cri de : Vive la République !

M. de Lamartine paraît à son tour ; il conjure l'Assemblée de ne pas aller aux barricades comme on l'a annoncé. C'est aux membres du pouvoir exécutif à s'y rendre ; « c'est à eux, dit-il, d'aller où la gloire les appelle. » Puis, il monte à cheval pour se joindre à la colonne du général Cavaignac, dont j'ai dit plus haut la marche. Le président suspend la séance jusqu'à huit heures du soir.

Quand l'Assemblée se réunit de nouveau, l'aspect de Paris est lugubre; les maisons sont hermétiquement fermées, les rues désertes; un silence sinistre plane sur la ville. De loin en loin quelques décharges, quelques coups de feu isolés, annoncent que la nuit n'apporte pas la fin, mais la suspension momentanée des hostilités, nécessitée par les ténèbres. On entend, à distance, sur la rive droite, battre la générale. Le tocsin sonne dans les faubourgs : les représentants voudraient paraître calmes, mais l'anxiété la plus vive se lit sur les visages. Chacun apporte des nouvelles de son quartier. Tous sont persuadés que l'insurrection se propage; on lui suppose un plan savamment combiné; on dit que les barricades sont construites selon toutes les règles de l'art des fortifications; les soldats, dit-on, sont peu animés. On doute beaucoup de l'efficacité des mesures prises par le gouvernement; la garde nationale, qui a perdu beaucoup de monde, se défie à l'excès de la Commission exécutive; tout le monde est d'accord sur un point, c'est que, soit trahison, soit négligence, la troupe est partout insuffisante.

Cependant M. Considérant est monté à la tribune : il apporte une proclamation aux ouvriers qu'il a rédigée de concert avec MM. Louis Blanc, Jules Simon, et qu'ont signée une soixantaine de représentants. « Cette proclamation a pour but, dit-il, de rassurer les ouvriers sur leur sort, de leur faire comprendre que leurs souffrances ont été engendrées par la fatalité des choses, et non par la faute des classes ou des hommes; elle leur annonce que l'Assemblée nationale veut consacrer par tous les moyens possibles et pratiques, le droit qu'a tout homme en venant au monde de vivre en travaillant; qu'elle veut développer par des subventions et des encouragements de toutes sortes, ce grand

principe de l'association, destiné à unir librement tous les intérêts, tous les droits. » M. Considérant demande à l'Assemblée de nommer une commission afin d'entendre la lecture de sa proclamation. M. Baze s'y oppose. « Il ne faut pas, dit-il, que l'Assemblée tienne un langage opposé aux actes du gouvernement ; il faut laisser faire le général Cavaignac. » La proposition de M. Considérant est écartée. Quelques instants après, M. Caussidière la reproduit sous une autre forme. Il supplie l'Assemblée d'envoyer un certain nombre de représentants, accompagnés d'un membre de la Commission exécutive, dans les faubourgs, ce soir même, à l'instant, sans perdre une minute, et de lire aux flambeaux, devant les barricades, une proclamation conciliante. C'est à peine si on l'écoute. « On ne raisonne pas avec les factieux, s'écrie M. Bérard, on les bat ! » M. Caussidière reprend avec chaleur, affirme qu'en accédant à ce qu'il propose, l'Assemblée ramènera l'ordre et fera cesser l'effusion du sang. Comme il sait qu'on le suspecte, il offre de se mettre à la tête de la députation, de se livrer en otage. « Mais, de grâce, dit-il, ne perdez pas de temps, empêchez Paris de s'entr'égorger demain ; n'attendez pas d'autres nouvelles. *Les clubs du désespoir sont en permanence !* » — « Vous parlez comme un factieux, à l'ordre ! » s'écrie-t-on.

M. Duclerc, au nom du gouvernement, prie l'Assemblée de ne pas se faire « *pouvoir des rues.* » Une catastrophe peut arriver, dit-il, alors où serait le gouvernement ?

L'Assemblée, après avoir rejeté la proclamation de M. Considérant et la proposition de M. Caussidière, adopte une proclamation à la garde nationale que propose M. Sénard. Cette proclamation, en parlant *de l'incendie qui déjà désole la cité, des formules du communisme et des excitations au pillage, qui se produisent sur les barricades*, déclare

que le crime des insurgés est à découvert, et que l'Assemblée ne reculera devant aucun effort pour faire son devoir, comme la garde nationale fait le sien [1].

C'était renoncer à tout espoir de conciliation, c'était donner à l'insurrection un caractère tellement odieux qu'elle ne pouvait plus prendre conseil que du désespoir. Cependant l'Assemblée, en adoptant cette proclamation, n'est pas aussi résolue à la guerre à outrance qu'elle peut le paraître ; elle hésite, elle ne sait ce qu'elle doit vouloir. Ceux qui parlent de clémence lui semblent des traîtres ; ceux qui conseillent des mesures extra-légales étonnent sa conscience. M. Degousée, qui demande l'arrestation de tous les rédacteurs de journaux socialistes, n'est pas écouté. La séance reste un moment suspendue. A dix heures un vif mouvement de curiosité se manifeste ; le général Cavaignac monte à la tribune ; on l'écoute dans un silence profond. Le général en chef paraît extrêmement triste. Il regrette, dit-il d'une voix brève et saccadée, de n'avoir pas de renseignements complets à donner à l'Assemblée ; il n'y a pas de rapports des généraux. La résistance a été malheureusement bien énergique. Les barricades sont encore debout ; mais les régiments des environs de Paris sont en route. Il ne doute pas que la garde nationale des départements n'arrive promptement. Il annonce que pendant la nuit les troupes resteront massées autour de l'Assemblée.

On se sépare sur ces paroles peu rassurantes du général en chef. La consternation est dans tous les esprits. Le président, le bureau de l'Assemblée et un certain nombre de représentants, passent le reste de la nuit au Palais-Bourbon.

Le lendemain 24, à huit heures du matin, la séance est

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 3, la proclamation de M. Considérant et celle de M. Sénard.

reprise. On entend gronder le canon et la fusillade. Les bruits les plus contradictoires circulent. Selon les uns, l'insurrection est refoulée et concentrée sur un point; selon d'autres, elle avance et menace à la fois l'hôtel de ville et l'Assemblée. M. Sénard vient mettre fin à ces doutes: d'un ton grave il lit un rapport, d'après lequel les insurgés étendent leurs moyens d'action: « Il est impossible, dit M. Sénard, d'opérer une solution prompte, à moins d'une lutte énergique. Il faut que l'Assemblée réponde à l'admirable dévouement de l'armée et de la garde nationale. » Alors il propose un décret par lequel l'Assemblée adopte, au nom de la République, les veuves et les enfants des citoyens morts pour la patrie. Il donne des nouvelles des représentants Bixio et Dornès, des généraux Bedeau et Clément Thomas. L'affliction et l'anxiété sont sur tous les visages, la séance est encore une fois suspendue.

Pendant cette suspension, une décision de la plus grande gravité est prise. On se rappelle que, depuis quelque temps, le parti des républicains modérés voulait remplacer la Commission exécutive par un chef unique du pouvoir exécutif.

Le 22 juin, trente ou quarante membres de la réunion du Palais-National, voyant l'imminence de l'insurrection, avaient délibéré sur le choix qu'il conviendrait de faire en des circonstances si difficiles. Les noms de MM. Dupont de l'Eure, Arago, Lamartine, et même celui de M. Ledru-Rollin, ayant été successivement proposés et écartés, on se prononça pour le général Cavaignac, et l'on décida que trois membres de la réunion, MM. Landrin, Ducoux, Latrade, se rendraient auprès de lui, afin de sonder ses dispositions et de s'assurer qu'il accepterait le pouvoir, dans le cas où l'Assemblée renverserait la Commission exécutive.

Dans le même temps, la réunion de la rue de Poitiers, com-

posée exclusivement à l'origine de nouveaux parlementaires qui affectaient de n'appartenir à aucun autre parti qu'à celui qu'ils appelaient le parti de l'ordre, mais qui, en admettant tout récemment MM. Thiers et Berryer, avait pris un caractère politique beaucoup plus prononcé, délibérait également sur le renvoi de la Commission exécutive, et entrait, par l'entremise de M. d'Adelsward, en relations avec le général Cavaignac.

La réponse du ministre de la guerre aux membres de ces deux réunions fut la même. Le général était convaincu, disait-il, des inconvénients nombreux que présentait le partage du pouvoir dans les circonstances actuelles : il était à la disposition de l'Assemblée, si elle avait confiance en lui ; mais il entendait agir loyalement envers la Commission exécutive, dont il était en ce moment le subordonné, et ne voulait entrer en aucun arrangement que sous la condition expresse qu'elle en serait prévenue.

Cependant l'opinion publique était si favorable à la formation d'un nouveau pouvoir, que le 23, dès qu'on vit éclater l'insurrection, le bruit se répandit que le général Cavaignac était nommé chef du pouvoir exécutif; ce bruit était prématuré ; nous avons vu que la Commission, pressée de se retirer, avait répondu qu'elle ne pouvait consentir à se déshonorer en abandonnant son poste à l'heure du péril. Mais le 24, de grand matin, tout changea de face. L'insurrection prenait manifestement l'offensive ; elle cernait l'hôtel de ville ; le général Duvivier, qui remplaçait le général Bedeau, déclarait que sans des renforts considérables il ne pouvait plus tenir ; et enfin, ce qui fut décisif, M Recurt faisait savoir que la garde nationale, qui n'avait pas de confiance dans la Commission exécutive, ne marcherait pas si l'on ne déclarait Paris en état de siége, et si l'on ne

concentrait tous les pouvoirs entre les mains du général Cavaignac.

Forts de cette déclaration, quelques représentants se rendent, à huit heures du matin, au conseil de la Commission exécutive; ils lui annoncent ce qui se passe; ils ajoutent que la réunion du Palais-National et celle de la rue de Poitiers sont d'accord pour porter au pouvoir le général Cavaignac; ils demandent, enfin, positivement à la Commission de donner sa démission. MM. de Lamartine, Garnier-Pagès, Barthélemy Saint-Hilaire et Pagnerre, s'y refusent encore formellement. Ils disent que leur honneur est engagé, qu'il faut avant tout en finir avec l'insurrection dans la rue, puis qu'on verra ensuite à prendre des mesures politiques dans le conseil. Les partisans du général Cavaignac, voyant qu'il n'y a rien à obtenir de ce côté, décident d'agir directement par l'Assemblée.

Pendant ce temps, M. Sénard et le général Cavaignac conféraient ensemble sur les conditions du pouvoir. Le général parlait en soldat. « Il ne connaissait pas la France, disait-il; il ne connaissait pas l'opinion publique; c'était aux hommes politiques à résoudre ce qui convenait au pays. Quant à lui, il était prêt à faire ce que l'on déciderait, à une condition toutefois, c'est qu'il resterait seul chargé du pouvoir exécutif, et qu'il choisirait ses ministres là où il jugerait bon de les prendre. »

La réunion de la rue de Poitiers faisait quelques difficultés d'accepter cette dernière condition. M. Thiers n'ignorait pas que le général Cavaignac l'excluait positivement, lui et ses amis, de toute participation aux affaires: mais le danger pressait. C'était beaucoup d'ailleurs de renverser, par les mains des républicains, la Commission exécutive qui était un dernier reste du gouvernement provisoire et de la révolution. M. Thiers croyait peu aux talents poli-

tiques du général Cavaignac; l'antipathie que le général lui témoignait le faisait sourire; et, par une sorte de générosité dédaigneuse que lui inspirait la certitude d'être bientôt, à la tête du parti dynastique, maître des affaires, il joignait ses efforts à ceux de MM. Sénard et Marrast pour porter au pouvoir le général républicain.

Quant à la déclaration de l'état de siége, on sonda les bureaux avant d'en porter la proposition à l'Assemblée. Là, on rencontra une opposition sérieuse; l'état de siége répugnait profondément aux républicains de l'école libérale; un pouvoir tout militaire leur paraissait une énormité.

L'un des représentants qui parla le plus fortement dans ce sens, ce fut M. Grévy, représentant du département du Jura. C'était un esprit ferme et tempéré, à qui l'amour du bien et l'habitude des choses honnêtes traçaient toujours, sans qu'il eût besoin d'efforts, la ligne la plus droite. Sa parole était grave, lucide; il possédait cette logique invincible de la sincérité qui gagne tous les bons esprits. L'un des nouveaux venus dans l'Assemblée, il s'y était promptement acquis, sans intrigue et même sans ambition, une considération particulière. Républicain par réflexion plutôt que par entraînement, il ne concevait le progrès que par la liberté. Se tenant à cette notion très simple, mais bien rare dans les querelles de parti, il parut constamment, au sein de l'Assemblée, comme une expression modeste de sa meilleure conscience, comme un exemple parfait de l'esprit parlementaire appliqué dans toute sa sincérité à l'affermissement et à l'extension des institutions démocratiques.

La répulsion de M. Grévy pour l'état de siége fut très combattue par les membres actifs des partis dynastiques, et surtout par ceux du parti clérical. M. de Riancey, entre autres, l'ami et l'émule de M. de Montalembert, s'efforçait de

démontrer que l'état de siége ne serait pas ce qu'on pensait. « On voulait simplement, disait le représentant légitimiste, une plus grande concentration des pouvoirs pendant le combat, afin de rendre la résistance militaire plus énergique; mais l'état de siége ne pourrait jamais signifier pour une assemblée républicaine, ni l'arbitraire des jugements, ni la suppression de la liberté. » Et cette opinion s'appuyait sur un grand fait contemporain. Lorsqu'en 1832, les ministres de Louis-Philippe, sans consulter les chambres, eurent mis Paris en état de siége, un insurgé fut condamné à mort par le conseil de guerre. L'opinion se souleva; M. Odilon Barrot plaida pour le condamné devant la cour de cassation. Il attaqua, non le droit du gouvernement de déclarer en certains cas l'état de siége, mais l'illégalité des commissions militaires. Il soutint que l'état de siége n'impliquait pas les tribunaux d'exception, mais uniquement la prépondérance momentanée de l'autorité militaire sur l'autorité civile. M. Odilon Barrot fut éloquent et vrai ; il gagna sa cause devant la cour et devant l'opinion publique.

Les Républicains qui, en 1832, sous la monarchie, s'étaient fortement prononcés contre l'état de siége, ne pouvaient, sans la plus triste inconséquence, l'adopter sous la République. Aussi le projet de décret, lu par M. Pascal Duprat, le 24, à la reprise de la séance, fut-il d'abord mal accueilli. Plusieurs représentants protestèrent au nom des souvenirs de 1832. On hésitait beaucoup encore à prendre une mesure de cette gravité, qui paraissait à bien des consciences une violation manifeste du principe républicain. D'ailleurs, M. Pascal Duprat n'avait pas d'autorité dans la chambre, et vraisemblablement sa proposition aurait été rejetée, si M. Bastide n'était monté à la tribune pour l'appuyer dans les termes les plus pressants. M. Bastide était très ému; il exhorta les représentants à ne pas perdre un

temps précieux ; il les supplia de prendre une décision immédiate. « Citoyens, s'écria-t-il, au nom de la patrie, hâtons-nous ! Je vous conjure de mettre un terme à vos délibérations et de voter le plus tôt possible ; dans une heure peut-être l'hôtel de ville sera pris ! J'en reçois à l'instant des nouvelles. » Cet accent suppliant d'un homme qu'on connaissait incapable d'intrigue ; la parole tremblante de ce cœur plein de fermeté, l'émotion de cette âme si calme, produisirent sur l'Assemblée une impression qui entraîna tout. L'état de siége fut voté par assis et levé.

Soixante représentants seulement, parmi lesquels MM. Odilon Barrot, Grévy et Considérant, votèrent contre[1].

Une heure après, la Commission exécutive envoyait à l'Assemblée sa démission, rédigée par M. de Lamartine et conçue en ces termes : « La Commission du pouvoir exé-
» cutif aurait manqué à la fois à son devoir et à son hon-
» neur en se retirant devant une sédition et devant un péril
» public. Elle se retire seulement devant un vote de l'As-
» semblée. En lui remettant les pouvoirs dont vous l'avez
» investie, elle rentre dans les rangs de l'Assemblée natio-
» nale pour se dévouer avec vous au danger commun et au
» salut de la République. »

Ainsi tomba, à la suite de quelques intrigues de parti, mais surtout devant le désir, le besoin général d'un pouvoir fort, la Commission exécutive nommée le 10 mai par l'Assemblée.

Elle ne se retira pas glorieusement, comme l'avait fait le gouvernement provisoire ; l'Assemblée ne songea pas à décréter qu'elle avait *bien mérité de la patrie;* mais elle put emporter du moins, malgré les calomnies auxquelles elle se

[1] « Donnez-nous la chose mais pas le mot, disait à un représentant M. Odilon Barrot ; j'ai voté contre en 1832, je ne saurais ainsi me contredire. »

vit en butte, la conscience d'avoir suivi l'exemple qui lui avait été légué, de modération dans l'exercice du pouvoir et de respect pour les libertés publiques.

Accusée avec violence par deux partis passionnés, incapables en ce moment de toute justice, la Commission exécutive, si elle manqua d'unité, d'initiative et d'un grand sens politique, ne fut coupable de presque aucune des fautes qui lui furent si amèrement reprochées. Des hommes tels que MM. de Lamartine, Arago, Garnier-Pagès, ne furent pas des despotes; eussent-ils voulu l'être, ils ne l'auraient pas pu, en présence d'une Assemblée dont ils dépendaient de la manière la plus complète. Ils ne furent pas davantage des sybarites, gorgés d'or et repus de festins; tout au plus, quelques uns d'entre eux commirent-ils de légères fautes de goût, en souffrant qu'on ornât le palais du Luxembourg de meubles qui avaient décoré les appartements des princes; moins encore étaient-ce des démagogues, comme le disait la presse dynastique, ou des hommes inhumains, ennemis du peuple, comme on l'imprimait dans les feuilles révolutionnaires.

C'étaient, comme j'ai tâché de le faire voir, des hommes lassés; craintifs, non devant le danger, mais devant leur propre conscience; peu d'accord entre eux; ne sachant ni ce qu'ils devaient vouloir, ni ce qu'ils pouvaient oser, ni surtout ce que dans un temps où tout était ébranlé, confus, contradictoire, les passions et les intérêts de la France commandaient davantage, ou bien l'application hardie des idées nouvelles, ou bien le raffermissement des institutions anciennes.

Le pouvoir, que nous allons voir passer en d'autres mains et prendre successivement des formes diverses, nous montrera, par son impossibilité à rien fonder, qu'en faisant peser, comme on l'a fait, sur le Gouvernement provisoire

d'abord, puis sur la Commission exécutive et sur l'Assemblée constituante, la responsabilité entière et pour ainsi dire personnelle d'un état social sur lequel ils avaient si peu de prises, on a méconnu l'essence même et le caractère d'une révolution, la plus vaste, la plus compliquée surtout et la plus inconnue à elle-même, qui ait jamais agité le monde.

CHAPITRE VI.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC A L'ARMÉE. — OPÉRATIONS MILITAIRES PENDANT LA JOURNÉE DU 24. — LE GÉNÉRAL DUVIVIER A L'HÔTEL DE VILLE. — LE GÉNÉRAL DAMESME AU PANTHÉON. — SÉANCE DU 25. — L'ASSEMBLÉE VOTE TROIS MILLIONS POUR LES OUVRIERS NÉCESSITEUX. — LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE. — MORT DU GÉNÉRAL BRÉA. — COMBATS AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE. — MORT DU GÉNÉRAL NÉGRIER. — MORT DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. — QUATRIÈME JOURNÉE. — BOMBARDEMENT ET REDDITION DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE DÉCRÈTE QUE LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC A BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE.

Le général Cavaignac, investi du pouvoir dictatorial, n'eut qu'à compléter les mesures qu'il avait prises déjà comme ministre de la guerre. Il laissa son quartier général à l'Assemblée, sa réserve sur la place de la Concorde ; il fit adresser l'ordre, par dépêches télégraphiques, aux chefs de corps de la subdivision de la Seine-Inférieure, à ceux de la deuxième et de la troisième division, de diriger sur Paris toute l'infanterie disponible. Il envoya dans les départements des officiers d'état-major chargés de presser l'envoi des troupes et de faire marcher sur Paris l'armée des Alpes. Enfin il fit publier trois proclamations : l'une qui s'adressait, au nom de l'Assemblée nationale, aux ouvriers ; l'autre, en

son propre nom, à la garde nationale[1]; la troisième à l'armée.

Cette dernière proclamation, admirable par la grandeur des sentiments d'humanité qui l'inspirent, unique dans les fastes militaires par la dignité, par le respect de soi qu'elle suppose ou qu'elle veut faire naître chez ceux à qui elle s'adresse, mérite d'être retenue et méditée. On y verra quel langage la vertu républicaine sait parler, même dans la bouche d'un soldat. On comprendra comment, par cela seul que ce soldat est républicain et voit dans les soldats qu'il commande au nom de la loi, non plus des bras serviles façonnés à tuer par la discipline, mais des citoyens dont il respecte la conscience libre, quelques paroles de circonstance, oubliées d'ordinaire aussi vite qu'elles sont prononcées, s'élèvent à la hauteur d'un témoignage historique qui a droit d'occuper la mémoire d'une nation et d'intéresser la pensée humaine.

« Soldats, » disait le général Cavaignac, le 24 juin, à onze heures du matin, au moment même où le combat recommençait dans les conditions les plus défavorables, et où il pouvait sembler nécessaire de surexciter les passions de l'armée, afin de rendre plus égale la force d'impulsion qui, jusqu'alors, avait paru tout entière du côté des insurgés, « soldats! le salut de la patrie vous réclame. C'est une terrible, une cruelle guerre que celle que vous faites aujourd'hui. Rassurez-vous, vous n'êtes point agresseurs; cette fois, du moins, vous n'aurez pas été de tristes instruments de despotisme et de trahison. Courage, soldats! imitez l'exemple intelligent et dévoué de vos concitoyens; soyez fidèles aux lois de l'honneur, de l'humanité; soyez fidèles à la Répu-

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 4, ces deux proclamations.

blique. A vous, à moi, un jour ou l'autre, il nous sera donné de mourir pour elle. Que ce soit à l'instant même, si nous devions lui survivre ! »

Cette proclamation fit sur l'heure un très grand effet. Elle est de nature à en produire un plus grand encore aujourd'hui que tant d'événements, en France et en Europe, éclairent d'un jour nouveau le sentiment qui l'a dictée. D'autres généraux ont été chargés, comme le général Cavaignac, de vaincre des insurrections populaires ; de grandes capitales ont été reprises par la force armée ; les Radetzky, les Wrangel, les Windischgraetz ont fait marcher contre le peuple, au nom des rois et des empereurs, des troupes régulières. En est-il un seul qui, en envoyant ses soldats à l'assaut des barricades, ait songé à les rassurer sur la légitimité de la cause qu'ils allaient défendre ? Un seul qui les ait félicités de n'être pas des *instruments de despotisme*, et qui les ait exhortés à rester *fidèles aux lois de l'humanité ?* Que l'on me pardonne ce rapprochement et cette réflexion en l'honneur d'un soldat citoyen dont les actes ont été sévèrement jugés et les intentions souvent méconnues ; en l'honneur aussi de la patrie républicaine, qui seule commande aux hommes, qu'elle rend égaux et libres, ces sentiments plus parfaits et ces devoirs supérieurs.

Revenons à l'action qui s'engage, et considérons l'ensemble de la situation, à l'heure où je reprends mon récit.

Nous avons vu que la troupe, à cause de son petit nombre, encore réduit par les pertes énormes qu'elle a faites, n'a pu garder les barricades dont elle s'est emparée. A la chute du jour, il a fallu se concentrer, et laisser ainsi aux insurgés le loisir de relever leurs retranchements. Le combat, néanmoins, n'a pas cessé entièrement, même au plus fort de la nuit. On a échangé des feux de tirailleurs autour de l'hôtel de ville et dans le voisinage du Panthéon. Les insurgés,

quoiqu'ils n'aient remporté aucun avantage sur l'armée, et qu'ils aient perdu l'espoir d'entraîner la garde mobile, se considèrent comme assurés de vaincre. La Société des droits de l'homme, qui, la veille, s'est tenue à l'écart, et la partie considérable des ateliers nationaux qui n'a pas donné encore, en voyant que la lutte se prolonge, ont décidé de s'y joindre. On répand le bruit que les populations de Rouen, du Havre et de Lille sont en marche, et viennent prêter main-forte à l'insurrection. La famille de l'ouvrier se presse autour de lui et l'excite à la révolte. Sur beaucoup de barricades, à la place du drapeau tricolore des ateliers nationaux, qui n'a aucun sens, on arbore le drapeau rouge, devenu, depuis le 26 février, le signe de protestation du prolétariat. En réponse aux proclamations du général Cavaignac, les ouvriers placardent sur les murailles un appel aux armes dans lequel ils disent qu'ils veulent la république démocratique et sociale[1]. L'insurrection se déclare : elle a désormais, si ce n'est un chef, du moins un nom et un caractère. Elle prend en quelque sorte conscience d'elle-même.

Le général Cavaignac, instruit par des rapports circonstanciés de ces dispositions du peuple, en conçoit de vives appréhensions. Il n'a pas fermé l'œil de la nuit. Son organisation très nerveuse le fait souffrir plus qu'un autre de tout ce qui est incertitude et lenteur. Les hommes auprès desquels, en communiquant librement ses pensées, il trouverait l'appui moral dont il a besoin, les généraux Lamoricière, Bedeau, Damesme sont loin de lui. Il ne voit que des officieux, des importants, des gens troublés par la peur. Il vient d'apprendre, et sa colère n'a pu se contenir, que M. Thiers, dans une délibération de trois cents représentants de la droite, réunis dans l'ancienne chambre des dé-

[1] Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 5.

putés, s'étant levé précisément à la place qu'il occupait naguère, au banc des ministres, y a tenu un long discours pour blâmer les dispositions militaires prises depuis le 23. L'historien de l'Empire a particulièrement désapprouvé l'emploi de la cavalerie dans les rues, et après avoir démontré à son auditoire l'impossibilité stratégique de résister au peuple, il a offert de porter à M. Sénard l'avis, que celui-ci transmet au général Cavaignac, d'abandonner Paris à l'insurrection et de se retirer dans quelque ville de province. On conçoit que de pareils avis et de telles critiques achèvent d'exaspérer le général Cavaignac [1]. La situation devient, d'ailleurs, de plus en plus difficile. Les troupes qu'on attend impatiemment ne paraissent pas. Les munitions s'épuisent avec une rapidité effrayante; au bout de cette première journée, il ne reste presque plus rien d'un approvisionnement de trois cent mille cartouches [2]. On est douze heures sans nouvelles du colonel Martimprey, envoyé à Vincennes pour y chercher des munitions et de l'artillerie. Parti la veille, à onze heures et demie du soir, à la tête d'un régiment d'infanterie et d'un régiment de cuirassiers, le colonel Martimprey n'est arrivé à Vincennes qu'à quatre heures et demie du matin, à cause des détours qu'il lui a fallu faire pour ne pas se laisser surprendre par les insurgés, maîtres de tout le faubourg Saint-Antoine. A onze heures et demie du matin seulement, il ramène à Paris, les canons, les boulets, les bombes, les obus dont on va faire usage pour assiéger en règle et réduire la ville insurgée.

[1] Il est juste de dire que, le lendemain, M. Thiers changeait d'avis. Après avoir passé quelques heures auprès du général Lamoricière, il revint dire à ses collègues que désormais il n'éprouvait plus de craintes sur le résultat final de la lutte, le général Lamoricière répondant de tout.

[2] « Les cartouches fondaient comme de la neige, » a dit le général Cavaignac, dans son discours du 26 novembre.

Le 24, à dix heures le combat recommence partout à la fois. Comme la veille, les principaux engagements ont lieu sur trois points : autour de l'hôtel de ville, dans le haut des faubourgs Saint-Denis et Poissonnière, aux abords du Panthéon.

Dans le faubourg Poissonnière, où le général Lebreton a pris le commandement, la troupe qui avait poussé la veille jusque près des ateliers du mécanicien Cavé, a rétrogradé pour se concentrer autour de la prison Saint-Lazare. Tout est à recommencer. Les insurgés, pendant les quelques heures de répit qu'on leur a laissées, ont achevé de se fortifier. Ils ont crénelé et percé de meurtrières le mur d'octroi. La plupart des maisons sont à eux. Ils y ont pratiqué des communications au moyen desquelles ils se portent rapidement, à l'abri du feu, d'un point à un autre. Des hauteurs du clos Saint-Lazare, ils plongent sur toutes les rues qui descendent au boulevard. Les constructions inachevées de l'hospice de la République leur servent de retranchement. Les immenses blocs de pierre de taille, épars sur le sol inégal, et les palissades en planches qui les entourent, protégent leurs tirailleurs. Ils sont barricadés dans l'octroi, dans les abattoirs, dans le prolongement de l'embarcadère du chemin de fer de Strasbourg. Il semble y avoir sur ce point tout un ensemble de dispositions stratégiques qui dénotent un commandement militaire. On dit, en effet, que les insurgés ont mis à leur tête des soldats remplaçants de l'armée d'Afrique, d'anciens sous-officiers de l'Empire, et que leurs mouvements bien combinés convergent, de ces hauteurs dont ils sont maîtres, vers le centre de Paris. Ménagers de leurs munitions, il leur est ordonné de viser principalement les officiers supérieurs de l'armée; ils restent silencieux; un seul mot court à voix basse dans leurs rangs : « A l'hôtel de ville ! à l'hôtel de ville ! »

Il n'est pas difficile à l'insurrection, avec de pareils avantages, de tenir tête à la troupe pendant toute cette journée et toute la journée suivante. La seule barricade du faubourg Poissonnière résiste aux assaillants depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à six heures du soir. La garde nationale de la 2e légion y essuie le feu, pendant très longtemps, avec le courage singulier qu'inspire à des pères de famille, à des chefs d'industrie, à des hommes riches et considérables, la persuasion qu'il s'agit pour eux, dans cette guerre sociale, de risquer le tout pour le tout, et que, s'ils se laissent désarmer, s'ils sont vaincus, c'en est fait, non seulement de leurs richesses actuelles qu'ils verront livrées au pillage, mais encore du droit héréditaire de leurs enfants à ces richesses. Assurément ce courage, un peu égoïste, est moins héroïque que le point d'honneur du soldat qui défend le territoire; il est moins noble que le dévouement du sectaire ou du patriote à une cause religieuse ou politique; mais il n'en surmonte pas moins l'instinct naturel, et produit, dans l'occasion, des actes tout à fait extraordinaires. « La crainte de perdre, dit Machiavel, engendre les mêmes passions que le désir d'acquérir [1]. »

Les officiers de l'armée s'étonnent de voir des hommes déjà sur le retour de l'âge, étrangers à la guerre, ou tout au moins déshabitués des armes, se porter sans tactique, sans discipline et sans enthousiasme, il est vrai, mais de parti pris et délibérément sur des points si exposés, que les plus intrépides soldats hésitent à s'y tenir.

Le feu était terrible à la barricade Poissonnière. On ne voyait pas les insurgés qui tiraient par les meurtrières du

[1] « La paura del perdere genera le medesime voglie che sono in quelli che desiderano acquistare. »

Machiavelli, *Discorsi*, lib. I, cap. V.

mur d'octroi et à l'angle des fenêtres. La garde nationale, assez peu nombreuse, n'avait pas de canon. Vers trois heures seulement, un faible renfort de deux cents gardes républicains lui arrive; une heure après, le général Lebreton, qui vient faire une reconnaissance, promet d'envoyer de l'artillerie, et l'on voit bientôt déboucher une petite colonne de six cents gardes nationaux qui amènent avec eux une pièce de huit, escortée par une vingtaine de cuirassiers. Le représentant Tréveneuc et M. Perrée, rédacteur en chef du *Siècle*, sont avec eux. Le combat recommence avec plus de vivacité, et l'on échange encore, pendant près d'une heure, des décharges à bout portant, sans le moindre résultat. Enfin la garde nationale de Rouen paraît de l'autre côté de la barrière : sa jonction décide la victoire. La barricade Poissonnière et la place Lafayette sont déblayées; les insurgés reculent et se retranchent derrière les constructions du clos Saint-Lazare.

Dans le faubourg Saint-Denis, où le colonel de Luzy d'abord, puis le général Korte, ont remplacé le général Lafontaine, les choses ne prennent pas une tournure plus prompte. Le général Korte n'a sous ses ordres que des détachements du 7e et du 9e bataillons de la garde mobile, du 7e léger et de la garde nationale de Pontoise. Quatre-vingts coups de canon ont été tirés vainement contre une barricade de la rue Saint-Denis, que défendent avec beaucoup d'énergie et d'habileté les mécaniciens du chemin de fer du Nord. Le général pointe lui-même une pièce; plusieurs fois il fait donner l'assaut, toujours sans succès. Le général Bourgon, entendant cette canonnade prolongée, accourt se mettre à la disposition du général Korte; presque aussitôt, il est atteint d'une balle à la cuisse. Korte, blessé au bras, refuse, malgré des douleurs très aiguës, de quitter son commandement. Tant de courage, tant de persévérance restent à peu près inutiles. A la

fin de la journée du 24, on n'a remporté sur ce point aucun avantage décisif.

Dans la cité, une lutte acharnée a continué également pendant tout le jour. Les insurgés ont repris, dans la nuit du 23 au 24, les positions enlevées par le général Bedeau. Les barricades qu'ils ont construites depuis la rue Planche-Mibray jusqu'aux rues Rambuteau, de la Tixeranderie, Cloche-Perce, etc., n'ont pu être ni ébranlées par le canon, ni emportées à la baïonnette. Deux pièces d'artillerie, mises en batterie sur la place du Châtelet et sur la place Saint-Michel, ont été forcées de reculer. Le général Duvivier, qui a fait avec tant d'éclat la guerre d'Afrique, semble déconcerté par cette guerre des rues. On le voit étudier avec inquiétude le plan de Paris; son commandement est incertain, sa mémoire le trompe; il fait faire des marches et des contremarches qui fatiguent la troupe; on abandonne, par son ordre, des positions faciles à garder. Le vieux colonel Regnault, à la tête du 48e de ligne, reste tout le jour exposé au feu sans gagner de terrain; un moment les insurgés ne sont plus qu'à soixante pas de l'hôtel de ville. Les soldats et la garde nationale, sentant l'absence d'une impulsion forte, se découragent; plusieurs compagnies reculent devant le feu et se débandent. Enfin, M. Marrast croit devoir aller trouver le général Cavaignac pour lui demander de remettre le commandement en d'autres mains. Cavaignac hésite à faire un pareil outrage à l'un des plus brillants généraux de l'armée; cependant, vers six heures, il envoie à l'hôtel de ville le colonel Charras à la tête d'une colonne de renfort, composée d'un bataillon de la garde nationale et de deux pièces de canon. Ce renfort, et surtout la nouvelle certaine que l'état de siége est proclamé, que tous les pouvoirs sont remis au général Cavaignac, raniment les esprits. On reprend confiance; on marche vivement aux barricades de la

rue Saint-Antoine; on attaque avec le canon l'église Saint-Gervais. Vers huit heures, l'hôtel de ville est dégagé; on respire; on rentre à la nuit, plein d'espoir pour la journée du lendemain.

Sur un autre champ de bataille, très étendu, entre le quartier général de Lamoricière et celui de Damesme, dans les sixième, septième, huitième et neuvième arrondissements, les insurgés ont remporté des avantages considérables, mais dont ils ne savent pas profiter. Dès le matin, ils ont attaqué la place des Vosges et pris la mairie du huitième arrondissement où trois cent cinquante soldats de la ligne ont mis bas les armes [1]. On a planté sur la mairie le drapeau rouge, et l'on y a installé comme maire, un nommé Lacollonge, rédacteur en chef du journal l'*Organisation du travail*. Les insurgés ont trouvé à la mairie quinze mille cartouches, quinze mille sabres, des munitions de toute espèce et des uniformes de gardes nationaux qu'ils se partagent. Puis ils avancent par la rue Saint-Antoine et menacent l'hôtel de ville, dont les communications avec le corps d'armée du général Damesme restent toujours interceptées.

La position de Damesme est très critique. Sept à huit cents hommes de troupes de ligne, deux pièces de canon et cinq cents gardes mobiles composent tout son effectif. La 11e légion, placée sous ses ordres, suffit à peine à garder les rues reconquises sur les insurgés, et c'est avec d'aussi faibles ressources qu'il conçoit et exécute le plan le plus hardi. Il veut, en premier lieu, rétablir les communications avec la division de la rive droite. Dans ce but, il va faire,

[1] Un ordre du jour du général Lamoricière, en date du 8 juillet, annonçait à l'armée en termes très sévères, le licenciement de ce détachement « qui avait, disait-il, lâchement rendu ses armes aux factieux. »

en sens inverse, ce que le général Bedeau a tenté la veille : reprendre par le haut, la rue Saint-Jacques, pousser jusqu'en bas, de barricade en barricade; puis, ceci fait, n'importe à quel prix, il attaquera le Panthéon, où les insurgés sont retranchés au nombre de quatre ou cinq mille.

Vers dix heures, le général Damesme quitte la place de la Sorbonne où il a bivaqué la nuit; il descend la rue Saint-Jacques à la tête de sa colonne, reprend, comme il se l'est proposé, toutes les barricades jusqu'à la rue du Plâtre et revient vers le Panthéon, devenu le quartier général des insurgés. Leur position y est extrêmement forte. Du haut de la coupole, ils dominent les avenues qu'ils ont barricadées ; sur la place même ils ont construit une barricade énorme; ils sont maîtres de l'École de droit qui fait face à l'église; à gauche, ils occupent les bâtiments en construction de la mairie.

Pendant que le lieutenant-colonel Thomas, à la tête de deux bataillons du 14e et du 24e léger, et d'un détachement de la garde républicaine, fait des efforts extraordinaires pour dégager les rues, la garde mobile essaie de s'emparer des bâtiments en construction qui entourent la place. Après une longue lutte, où plus de cent des leurs périssent, les gardes mobiles sont forcés de renoncer à leur entreprise. Mais, dans le même temps, la troupe de ligne, plus heureuse, a pénétré, par une porte de derrière, dans l'École de droit, et commence à tirer, par les fenêtres, sur le Panthéon. Les insurgés, installés dans la mairie, ripostent. Ce qui se passe là, pendant deux heures environ, est moins un combat qu'une horrible tuerie. Cependant le général Damesme, s'apercevant que les insurgés perdent plus de monde encore que lui, et apprenant que le colonel Thomas a complétement réussi à déblayer les rues avoisinantes, donne l'ordre d'attaquer l'église. Il fait disposer ses troupes des deux côtés de

la rue Soufflot, et mettre les canons en batterie sur le milieu de la chaussée. Lui-même, pour animer les soldats et pour diriger les canonniers, reste pendant une heure entière entre ses deux pièces, calme, impassible, sous le feu continu des insurgés qui tirent du haut des galeries. Par deux fois, il faut renouveler le service des canonniers. Enfin, vers midi et demi, les portes massives du Panthéon commencent à s'ébranler; le feu de l'ennemi se ralentit, Damesme donne le signal de l'assaut, en y montant le premier. La garde mobile et les gardes nationaux de la onzième légion s'élancent vers les grilles, renversent tout devant eux, enfoncent les portes, se précipitent dans l'église, s'y battent corps à corps avec les insurgés, en désarment plus de mille; le reste fuit par une porte de derrière, à travers les jardins du collége Henri IV, et se réfugie dans une enceinte de barricades qui relie la place et la rue de la Vieille-Estrapade, la place et la rue de Fourcy, avec la rue des Fossés-Saint-Jacques.

C'est à peine si Damesme laisse un moment reposer sa troupe; dans le temps que le colonel Thomas attaque la barricade de la rue des Fossés-Saint-Jacques, il se porte à l'attaque de celle de la rue de l'Estrapade. Le canon et la fusillade grondent pendant près de cinq heures. A l'instant où l'on va s'emparer, après des pertes énormes, de la dernière barricade, rue de Fourcy, le général reçoit une balle dans la cuisse. Un cri de douleur retentit dans les rangs lorsqu'on le voit tomber. Un enfant de la garde mobile qui ne l'a pas quitté, s'élance d'un bond sur la barricade, va droit à l'insurgé qui vient de tirer, lui applique son pistolet sur la poitrine, l'étend roide mort à ses pieds, le regarde un moment avec l'expression froide de la vengeance satisfaite; puis il rentre dans les rangs et éclate en sanglots [1].

[1] Ce jeune homme, nommé Georges, se noya, moins d'un mois après l'in-

Cependant on emportait le général Damesme à l'hôpital du Val-de-Grâce. Un représentant du peuple, M. Valette, qui se trouvait non loin de là lorsqu'il fut frappé, s'approche respectueusement, tristement. Il sait que la blessure est mortelle. « Général, lui dit-il, c'est au nom de l'Assemblée nationale que je viens vous serrer la main. » — « Je vous remercie, répond Damesme, en souriant avec une admirable expression de résignation, presque de joie ; n'est-ce pas, monsieur, vous ferez connaître à l'Assemblée que j'ai rempli mon devoir. »

Arrivé au Val-de-Grâce, l'épuisement du blessé est tel qu'il s'endort. Pendant son sommeil, les chirurgiens examinent la plaie : l'os est brisé en plusieurs éclats ; l'inflammation commence ; le moindre retard dans l'opération peut en compromettre le succès. M. Baudens, chirurgien en chef, éveille le général : « Votre blessure est grave, lui dit-il ; il n'y a pas grand'chose à faire ; mon avis serait de vous séparer de cette jambe... — Vous croyez? dit le général, sans trahir aucune émotion ; allons, que votre volonté soit faite ! » Et presque aussitôt il se rendort.

Une seconde fois, quand les préparatifs de l'amputation sont terminés, on le réveille. Pendant l'opération, assez longue et très douloureuse, il ne lui échappe pas une plainte. Après que l'amputation est faite : « Pourrai-je encore monter à cheval? » dit-il, en regardant le chirurgien en chef avec quelque inquiétude ; et, sur sa réponse affirmative : « Eh bien ! alors, je vaux autant qu'auparavant... Vive la République ! »

surrection, en nageant dans la Seine. Il avait été décoré, mais n'avait pas encore reçu la croix. Son bataillon, où il avait constamment donné l'exemple de la bravoure et de la discipline, voulut faire les frais de ses funérailles.

Ainsi s'exhalaient de cette âme héroïque et douce, en présence de la mort, les plus purs sentiments du patriotisme. Pas un regret qui lui fût personnel, pas un retour sur lui-même et sur cette mutilation qui va le condamner à tant de privations et de souffrances. L'image même de sa jeune femme, enceinte de son premier enfant, ne trouble pas en lui une vertu plus haute. « Dites à l'Assemblée nationale que j'ai rempli mon devoir. » C'est, en tombant, sa première pensée. « Pourrai-je encore servir mon pays, la République? » C'est la seule crainte qu'il exprime après une amputation cruelle.

O simplicité! ô grandeur! que vous sembliez naturelles alors, et comme maîtresses des âmes!... O liberté! ô patrie républicaine! quelles pompes triomphales pourraient effacer jamais le caractère sacré, la majesté funèbre de tes jours de deuil!

Quand la nuit descendit pour la seconde fois sur la ville ensanglantée, et qu'une illumination sépulcrale éclaira les rues désertes, dont le silence n'était interrompu que par le cri lugubre et monotone du soldat en faction : « Sentinelle! prenez garde à vous! » ce ne furent plus seulement, comme la veille, la tristesse et l'angoisse qui serrèrent les cœurs; un frisson d'horreur glaça les imaginations, hantées par des scènes de meurtres et d'épouvante, par des cris, des gémissements, des malédictions, en proie à toutes les hallucinations qu'enfante le délire de la vengeance. Le combat, en se prolongeant au delà des prévisions, en prenant des proportions inaccoutumées, loin d'amener la lassitude et le désir de la paix, s'était empreint d'un caractère d'acharnement presque étranger à nos mœurs. En plusieurs rencontres, sur plusieurs points disputés longuement, on l'avait vu dégénérer en férocité. Quelques régiments, familiarisés avec les représailles cruelles de la guerre d'Afrique, exaspérés en

voyant tomber leurs officiers dont la valeur ne s'était jamais montrée si brillante, fusillèrent, dans un premier mouvement de rage, leurs prisonniers ; mais ce furent surtout les enfants de la garde mobile qui parurent avides de sang, emportés par « l'enthousiasme du carnage. » Cette horrible ivresse, que causent à tous les hommes, dans l'ardeur d'un premier combat, la vue du sang, l'odeur et la fumée de la poudre, a tourné en délire chez ces enfants des faubourgs dont la misère et une débauche précoce altèrent ou dépravent toutes les facultés; l'orgueil aussi les exalte. D'une bravoure plus impétueuse que les soldats de la ligne qui marchent par obéissance, avec tristesse, à cette guerre civile, ils courent partout où retentit la fusillade; ils arrachent à tous ceux qui les voient des applaudissements qui achèvent de les étourdir. Dans les intervalles du combat, ils fument, ils boivent du vin frelaté, de l'eau-de-vie, à laquelle, par bravade, ils mêlent de la poudre. Ces boissons, ces excès de toutes sortes les jettent dans une allégresse farouche. Quand ils apprennent que l'état de siége est proclamé, ils s'imaginent qu'ils ont droit de tuer sans merci. Sourds à la voix de leurs chefs, ils n'écoutent plus qu'un instinct sauvage. Les cris, les supplications de leurs prisonniers les excitent à des rires affreux; la face humaine ne leur impose plus; ils deviennent plus semblables à des animaux de proie qu'à des hommes.

Et tout ce sang répandu, ces pertes irréparables ne donnent encore aucune certitude sur l'issue du combat. L'insurrection a reculé, il est vrai; la prise du Panthéon a déterminé son mouvement rétrograde et l'a coupée en deux; l'hôtel de ville est sauvé; mais l'avis des officiers supérieurs est que la journée du lendemain sera vivement disputée; que l'on doit se résigner à de nouveaux sacrifices; qu'il faudra attaquer les maisons, les détruire par le boulet, recourir en-

fin, contre les faubourgs, aux moyens les plus extrêmes.

De leur côté, les insurgés sont montés au plus haut degré de l'exaltation. Leurs chefs, pour les animer à la résistance, leur persuadent qu'ils n'ont aucun quartier à attendre des vainqueurs. Ils ont encore des munitions. Ils y suppléent d'ailleurs par toutes sortes d'expédients. Ceux d'entre les ouvriers qui suivent les cours de chimie, au Conservatoire des arts et métiers, connaissent le procédé par lequel se fabrique la poudre ; ils contraignent les pharmaciens à en faire sous leurs yeux ; ils fondent le plomb des tables de comptoir, chez les marchands de vin, pour couler des balles. Ils chargent leurs armes avec toutes sortes de métaux ; ils y emploient jusqu'à des caractères d'imprimerie. Les femmes, qui se sont jetées avec une sorte de frénésie dans l'insurrection, aident activement à la fabrication des cartouches ; elles sont ingénieuses à inventer mille ruses pour porter aux combattants des vivres et des munitions ; elles surprennent les projets de l'ennemi, épient les mouvements de la troupe. L'une apporte aux insurgés de la poudre dans le double fond d'une boîte au lait ; une autre en emplit des pains ou des pâtés, creusés à l'intérieur ; celle-ci simule un état de grossesse ; celle-là se fait des papillotes avec des feuilles de papier imprimées sur lesquelles on a tracé au crayon quelque avis important. Les soldats, devenus très défiants, renversent des civières dont les matelas se trouvent bourrés d'armes ; ils arrêtent un faux enterrement et brisent un corbillard d'où s'échappent des fusils, des sabres et des pistolets. Il semble que, pour cette guerre grandiose et terrible, où se rallument tant de passions que l'on avait crues éteintes à jamais, un destin vengeur ait permis aux hommes de retrouver à la fois, pour les concentrer et les tourner contre eux-mêmes, les instincts rusés de la vie sauvage, la fureur des temps barbares, l'héroïsme de la chevalerie, l'exalta-

tion des siècles de foi, la réflexion, la science et l'art de la civilisation moderne.

Le dimanche, 25 juin, à neuf heures du matin, le général Cavaignac fait donner pour la troisième fois le signal de l'attaque. De même que les deux jours précédents, le combat s'engage sur trois points : par la division Lamoricière, aux faubourgs Poissonnière, Saint-Denis, du Temple; par la division du général Bréa, qui remplace le général Damesme, au faubourg Saint-Marcel; par la division Négrier, au faubourg Saint-Antoine.

Les pertes que les insurgés ont faites la veille et leur mouvement rétrograde n'ont jeté aucune hésitation, aucun découragement dans leur esprit. Ils occupent encore, avec des forces considérables, les faubourgs Saint-Marcel, Saint-Antoine, Saint-Martin, du Temple; les boulevards extérieurs. Ils sont retranchés au clos Saint-Lazare comme dans une forteresse dont les ouvrages avancés touchent à l'église Saint-Vincent-de-Paul et à l'entrepôt de la Douane. Des secours continuels leur arrivent par les barrières de la Chapelle-Saint-Denis et de la Villette. La population de l'île Saint-Louis, restée neutre jusque-là sous la protection de la garde nationale, paraît s'agiter. Le caractère social de l'insurrection se prononce de plus en plus; les agents des prétendants se dérobent, et donnent à leurs hommes la consigne de ne plus crier que : vive la République ! Le peu de drapeaux blancs qu'on a vus flotter le premier jour disparaissent; les drapeaux rouges se multiplient. On distribue, on jette sur les barricades des exhortations au combat à outrance; on répand le bruit que Lagrange marche sur Paris à la tête de trente mille ouvriers lyonnais; on affirme que Caussidière est maître de l'hôtel de ville; son nom est dans toutes les bouches[1];

[1] Les mots de ralliement au faubourg Saint-Antoine étaient : Caen et Caussidière; Caussidière et République.

on s'étonne de ne le pas voir; il circule des listes pour un gouvernement provisoire où se lisent, étrangement rapprochés, les noms de Barbès, Raspail, Cabet, Pierre Leroux, Proudhon, Louis Blanc, Albert, Blanqui, Caussidière et Louis-Napoléon Bonaparte. Tout annonce que la résistance sera désespérée.

Cependant, l'Assemblée, qui n'a fait autre chose pendant la journée du 24 qu'entendre des rapports sur les différentes phases du combat, ouvre le 25 sa séance en votant un décret qui destine une somme de trois millions, pour être répartie en secours à domicile, dans les quatorze arrondissements de Paris et de la banlieue, entre les familles nécessiteuses.

En même temps qu'elle rend ce décret, dans l'espoir de détromper enfin les prolétaires auxquels d'odieux excitateurs ne cessent de répéter que l'Assemblée veut les voir massacrer tous, elle couvre d'applaudissements une proclamation que le général Cavaignac leur adresse dans le même but, et où s'exprime avec le laconisme énergique des grands écrivains de l'antiquité, un sentiment de compassion et de clémence qui n'appartient qu'au temps de la philosophie chrétienne :

« Ouvriers, et vous tous qui tenez les armes levées contre la patrie et contre la République, disait le général Cavaignac, une dernière fois, au nom de tout ce qu'il y a de respectable, de saint, de sacré pour les hommes, déposez vos armes. L'Assemblée nationale, la nation tout entière vous le demandent. On vous dit que de cruelles représailles vous attendent; ce sont vos ennemis, les nôtres, qui parlent ainsi. On vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid : venez à nous; venez comme des frères repentants et soumis à la loi; les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir. »

Plusieurs représentants s'offrent à porter le décret et la

proclamation aux barricades, se flattant qu'à la lecture de ces nobles et touchantes paroles, ils verront tomber les armes des mains des insurgés; mais ce n'était là qu'une illusion. L'excitation des faubourgs n'a fait que s'accroître pendant la courte suspension des hostilités. C'est à peine si quelques ouvriers consentent à écouter la proclamation et le décret de l'Assemblée nationale; la plupart n'y voient qu'un piége tendu à leur crédulité; le combat recommence plus opiniâtre et plus meurtrier qu'il n'a été encore.

Nous avons laissé le général Lamoricière, le soir du 23, après la prise de la barricade Saint-Maur, dans la nécessité d'abandonner tous ses avantages. A trois heures du matin, les insurgés ont réparé les brèches de la barricade; ils l'ont élevée à la hauteur d'un second étage; les montagnards licenciés de Caussidière y sont retranchés; il faut en recommencer l'attaque.

De ce côté, l'insurrection a pris, sur un vaste espace, des positions très fortes. Elle occupe, à gauche du canal Saint-Martin, l'entrepôt de la Douane; à droite, le quai de Jemmapes. Toutes les maisons de la rue Saint-Maur sont percées jusqu'à la hauteur de la caserne, dont les insurgés sont maîtres. Postés aux fenêtres de quelques maisons, avantageusement situées dans la rue du Temple, ils font, sur la troupe, un feu continuel qui part à la fois, depuis le soupirail des caves jusqu'aux lucarnes des greniers; mais le général Lamoricière a pris la résolution d'en finir à tout prix. Irrité de ne recevoir aucun renfort et de voir disparaître les gardes nationaux dont beaucoup, dès que l'action se prolonge, abandonnent leur poste sans même prévenir leurs officiers; exaspéré à l'idée de trahison qui s'est emparée de son esprit, il ne veut plus rien ménager, ni les hommes, ni les propriétés, ni surtout lui-même.

L'œil en feu, la chevelure au vent, la voix presque éteinte,

tant il a prodigué les ordres, les exhortations, les reproches à ses soldats, qu'il trouve indécis : « Je me ferai tuer, mais je ne céderai pas ! » répond-il aux personnes qui l'engagent à ne pas s'opiniâtrer comme il le fait sur des points qui paraissent imprenables. C'est à grand'peine qu'il revient sur l'ordre de fusiller deux brigadiers des ateliers nationaux sur lesquels on a trouvé la somme de quatre-vingts francs, et un laissez-passer, signé Lalanne. Il répète tout haut que l'administration des ateliers trahit. Il veut qu'on lui amène le directeur pour le faire passer par les armes [1]; il fait arrêter le commandant Watrin, de la 6e légion, parce que celui-ci, ignorant l'ordre qu'il vient de donner de jeter des bombes dans une maison de la rue du Faubourg-du-Temple, d'où l'on veut déloger les insurgés, est accouru pour éteindre l'incendie ; il menace les soldats, il n'épargne pas les officiers ; il se répand en injures contre la garde nationale [2].

Tandis que, par son ordre, le canon tonne incessamment contre les barricades, la sape et la mine ouvrent, dans l'intérieur des maisons, un chemin aux soldats qui vont de la sorte prendre l'ennemi à revers. Les bombes et les obus

1 Le général Lamoricière se refusait à croire que M. Lalanne agît d'après les ordres du général Cavaignac et de M. Sénard. On espérait, en continuant la paie des ateliers nationaux, retenir un grand nombre d'ouvriers, et les empêcher de se battre.

2 Quelquefois aussi il plaisante : « En voilà de la fraternité ! » s'écrie-t-il, en voyant tomber à droite et à gauche une pluie de balles. Une autre fois, s'apercevant que les soldats hésitent à attaquer une barricade, il met son cheval au pas au milieu de la chaussée, s'avance tout seul sous le feu des insurgés, revient aussi lentement qu'il est allé : « Vous voyez bien que ce n'est pas difficile, » dit-il aux soldats. Une autre fois encore, voyant qu'un officier pâlit en s'apprêtant à passer devant une brèche d'où part une fusillade continue, il le prend par le bras tout en causant, le couvre de son corps, passe lentement avec lui sous la brèche, et ne le quitte que lorsqu'il n'y a plus de danger.

éclatent ; l'incendie dévore les charpentes ; une fumée épaisse remplit des rues entières, aveugle les combattants, enveloppe et cache à demi ces scènes de dévastation. Le colonel Dulac, avec son régiment, l'un des plus éprouvés de l'armée, seconde admirablement le général Lamoricière. C'est lui que le général choisit toujours pour l'envoyer sur les points périlleux ; c'est lui qu'il charge d'enlever les barricades les plus formidables.

Toute cette longue journée du 24 se passe en combats sanglants; les insurgés se défendent pied à pied ; c'est à peine si l'on s'aperçoit qu'ils reculent. Vers le soir, seulement, Lamoricière, qui a voulu conduire lui-même l'attaque de l'entrepôt de la Douane, et qui vient d'y avoir un cheval tué sous lui, réussit à s'en emparer, et coupe en deux l'insurrection. Tandis qu'il en rejette une moitié vers la Villette, l'autre moitié est repoussée vers Montmartre par les troupes que commande le général Lebreton.

Dès le matin, le général Lebreton a reconnu une excellente position dans les abattoirs Montmartre, d'où l'on domine les barricades construites à la barrière Rochechouart. Il y envoie une partie du 2e bataillon de la 3e légion, et un peloton du 21e de ligne; il fait placer des hommes aux fenêtres des maisons qui plongent à la fois sur la barricade et sur la barrière, et commande une décharge générale qui met la plupart des insurgés hors de combat. Ce qui reste s'embusque dans les bâtiments de l'octroi et dans les maisons voisines. Une vive fusillade s'engage et continue sans interruption pendant quatre heures. Les soldats réussissent à débusquer les insurgés de cette position ; puis, le général Lebreton les ramène à l'assaut de la barricade Poissonnière, dont on parvient, après des efforts inouïs, à se rendre maître.

Sur la rive gauche de la Seine, dans le faubourg Saint-Marcel,

la lutte qui se prolongeait suivait à peu près les mêmes phases que sur la rive droite. Le 23, les barricades, construites en assez grand nombre dans les rues Mouffetard et de l'Arbalète, rue Pascal, rue de Lourcine, à la barrière d'Italie, ont été enlevées sans trop de difficultés par la garde mobile, qui a refoulé les insurgés jusqu'à la fabrique des Gobelins. Mais on n'a pu pousser plus loin faute de munitions, et, dans la nuit, les insurgés ont repris toutes leurs positions. Pendant la journée du 24, ils se sont défendus avec beaucoup d'énergie. La troupe n'a pu qu'à grand'peine reprendre les barricades dans un quartier où la population entière et les trois quarts de la garde nationale appartiennent à l'insurrection. Le 25 au matin, on a reconquis tout l'espace compris en deçà du mur d'octroi; mais les insurgés ont gardé quelques positions importantes, hors des portes, à l'extrémité des faubourgs Saint-Marcel et Saint-Jacques. Ils se sont retranchés à la barrière Fontainebleau.

Le général Bréa se dispose à les en chasser. Le 25, à dix heures du matin, il quitte la place du Panthéon et se met en marche à la tête d'une forte colonne composée de gardes mobiles, de troupe de ligne, d'une compagnie du génie et de deux pièces d'artillerie: en tout, à peu près 2,000 hommes. Le représentant de Ludre l'accompagne. Le général, dont le caractère est d'une extrême bonté, et que la vue de tant de sang versé inutilement a rempli de compassion, espère en emmenant avec lui un membre de l'Assemblée nationale et en faisant connaître au peuple le décret qui accorde trois millions aux pauvres, obtenir qu'on mette bas les armes.

Il s'avance par le boulevard extérieur, en longeant le mur d'enceinte. Dès qu'il aperçoit un groupe populaire, il s'arrête et parle aux ouvriers avec simplicité et douceur. C'est le jour de sa fête; il l'a remarqué avec plaisir; il en tire un

bon augure pour le succès de sa tentative. En effet, il ne rencontre pendant longtemps d'autre obstacle sur sa route que des arbres coupés et jetés en travers sur la chaussée. Partout, il se voit écouté favorablement; sa confiance redouble. Il arrive ainsi, plein d'espoir, à la barrière dite de Fontainebleau ou d'Italie.

Là, on se trouve en face d'un pâté formé de quatre barricades. Deux d'entre elles ferment les deux côtés du boulevard intérieur et extérieur. La troisième barre l'entrée de la rue Mouffetard. La quatrième, la plus forte de toutes, couvre la barrière; elle protége les insurgés réunis en nombre considérable sur les routes de Choisy et d'Italie et qui occupent les bâtiments de l'octroi et le corps-de-garde.

La barrière est entièrement masquée par une masse énorme de pavés, dans laquelle on n'a ménagé qu'un étroit passage sur la droite. Un silence effrayant règne derrière cette barricade, au-dessus de laquelle on ne voit que des drapeaux. Beaucoup d'insurgés, accablés de fatigue, dorment la tête sur la pierre; de temps en temps on surprend une tête qui s'élève au-dessus du rempart, comme pour observer le mouvement des troupes, et qui disparaît aussitôt. L'aspect de ce lieu a quelque chose de sinistre.

Le général Bréa ordonne à la troupe de faire halte, et fait mettre les canons en batterie. Il se dispose encore à haranguer le peuple, comme il vient de le faire aux barrières d'Enfer, Saint-Jacques et de la Santé. Il espère un succès pareil. Sans hésitation, sans défiance, il s'avance vers la barrière, appelant à lui les hommes bien intentionnés qui veulent la paix. Plusieurs combattants se présentent; il leur lit la proclamation de Cavaignac et le décret. Quelques applaudissements accueillent cette lecture. On invite le général à franchir la barrière, afin qu'il puisse s'entendre avec les chefs.

Comme il s'apprête à suivre ceux qui lui font cette invitation, le chef de bataillon Gobert, de la 11e légion, qui soupçonne quelque embûche, lui demande de permettre qu'il aille seul en avant pour faire une reconnaissance et s'assurer des dispositions de cette foule. Au bout de quelques minutes, il revient dire au général qu'il serait imprudent à l'excès de se risquer parmi ces hommes; ils paraissent très exaltés, dit-il; les physionomies n'expriment que la haine; il y a là, non pas de braves ouvriers prêts à entendre la voix de la raison, mais des figures de bagne.

Le général Bréa accuse Gobert d'exagération; il persiste dans son dessein, préférant d'ailleurs courir un danger personnel plutôt que d'exposer encore sa troupe sans une nécessité absolue. Entouré de trois ou quatre insurgés qui lui jurent qu'il n'a rien à craindre, il s'avance résolûment, gaiement vers la petite porte latérale : « Venez-vous avec nous? » dit-il, en se retournant, à M. de Ludre. — « Non! » répond celui-ci.

Le colonel Thomas déclare également qu'il y a démence à se jeter dans une pareille embûche. Le général va franchir seul la barrière. Alors le major Desmarets, du 14e léger, s'adressant à Gobert, lui fait observer qu'il est contraire à toutes les règles militaires de laisser ainsi un général sans escorte. « Ce qu'il fait est insensé, répond Gobert; mais vous avez raison, c'est notre devoir de partager son sort. » Et tous deux le suivent sans ajouter une parole. M. Armand de Mangin, capitaine d'état-major, et M. Saingeot, lieutenant dans la garde nationale, imitent leur exemple.

A peine ont-ils franchi la porte de la barrière qu'elle se referme sur eux brusquement. Ils font quelques pas vers l'octroi. Une foule armée les entoure, les fait prisonniers. On entend dans cette foule des murmures : « C'est Cavaignac!

nous le tenons! » disent les uns. « C'est le bourreau du Panthéon! » disent les autres.

« Ce n'est pas Cavaignac, c'est un vieux brave! » répondent quelques hommes qui se pressent autour de Bréa pour lui faire un rempart de leur corps, et qui le conduisent dans une maison voisine où demeure le maire de la commune. La foule, restée dehors, se répand en menaces.

Craignant que les portes de la maison ne résistent pas longtemps contre la pression de cette foule, les braves ouvriers, qui ont pris à tâche de sauver le général, l'emmènent au fond du jardin, et l'engagent à en franchir le mur, très peu élevé en cet endroit. Le général hésite; il croirait faire une lâcheté; il veut attendre, présenter sa poitrine à ces hommes qu'il ne peut supposer des assassins. Pendant ces hésitations, le lieutenant Saingeot saute par-dessus la muraille et va chercher du secours; Gobert, pressé d'en faire autant, déclare pour la seconde fois qu'il partagera le sort de son général.

Les cris de la multitude redoublent. Il n'est plus guère possible de se faire illusion. Au moment où le général se décide enfin à fuir, et s'apprête à escalader le mur du jardin, les portes de la maison fléchissent; elles sont enfoncées; la foule s'y précipite avec des cris affreux. On met la main sur le général; on l'entraîne, en l'insultant, dans une pièce du second étage.

Le maire et quelques gardes nationaux qui se trouvent là entourent Bréa et parviennent à le séparer de la foule; ils le font asseoir, et lui conseillent, pour gagner du temps, et dans l'espoir d'un prompt secours, d'écrire, sous forme de déclaration, quelques lignes insignifiantes, mais qui soient de nature à apaiser pour un moment l'émotion populaire.

Le général, qui a passé tout à coup de l'extrême confiance à l'extrême abattement, cède à ce désir, et écrit sous la

dictée de ceux qui l'entourent ces quelques lignes : « Nous, soussignés, général Bréa, colonel Thomas, de Ludre, représentant du peuple, déclarons être venus aux barrières pour annoncer au bon peuple de Paris et de la banlieue que l'Assemblée nationale a décrété qu'elle accordait trois millions en faveur des classes nécessiteuses. Je suis entouré à la barrière de Fontainebleau de braves gens, républicains, démocrates, socialistes... »

Le maire, qui suivait avec inquiétude tous les mouvements de la foule, s'empare de cette déclaration avant même que le général ait achevé de lui donner un sens, et, s'approchant de la fenêtre, il s'apprête à en faire la lecture; mais la foule ne veut rien entendre.

Des femmes, accourues du Panthéon, viennent de dire qu'on y massacre les prisonniers. Elles racontent la mort de Raguinard, l'un des chefs les plus populaires de l'insurrection, qu'elles ont vu fusiller. La multitude de plus en plus agitée par ces récits, et s'apercevant que le maire veut gagner du temps et sauver Bréa, envahit de nouveau la salle; elle crie, elle vocifère, elle exige que le général signe un ordre à la troupe de se retirer.

Étourdi, étouffé, saisi au collet, le général Bréa cède encore à ces violences. Il commence à écrire d'une main mal assurée : « J'ordonne à la troupe de se retirer par le même chemin qu'elle a pris pour venir. »

On respire un moment; les mêmes hommes, qui, depuis le commencement de ces horribles scènes, entourent le général, l'entraînent au grand poste, où ils espèrent pouvoir le protéger plus efficacement. On y retrouve MM. Gobert, Desmarets, Mangin, qui ont subi les traitements les plus indignes. Ils sont là, gardés à vue par quelques gardes nationaux de la banlieue, qui voudraient les faire évader.

Déjà, on a commencé à percer un mur mitoyen; sous peu

de minutes, la brèche sera assez large pour qu'un homme y puisse passer; mais, dans la hâte que l'on a mise à ce travail, on n'a pas aperçu un enfant, qui voit tout et qui, se glissant hors de la chambre, va dénoncer à la foule ce qui se passe. Aussitôt, quelques hommes, hors d'eux-mêmes, enfoncent les portes, se ruent sur les gardes nationaux et demandent leur proie; ceux-ci sont forcés de fuir. Alors le capitaine Mangin, s'avançant vers ces furieux : « Que nous voulez-vous ? » dit-il d'une voix ferme et hautaine, nous fusiller? Voici nos poitrines; mais hâtez-vous! ! » Et, serrant une dernière fois la main de son général, il s'apprête à mourir.

A ce moment, un cri d'effroi retentit du côté de la barrière, des femmes échevelées se précipitent dans la cour en criant : « Trahison ! trahison ! Voici la garde mobile ! »

Six coups de fusil partent à la fois; le général Bréa est atteint à la poitrine et chancelle; Mangin pousse un cri perçant et s'affaisse en portant d'un mouvement convulsif les deux mains à sa tête où une balle vient de le frapper. Les assassins, qui ont tiré du dehors, par la porte et par les fenêtres, entrent dans la chambre et se jettent sur leurs victimes. L'un d'eux mutile le beau visage de Mangin et le rend méconnaissable; un autre perce de sa baïonnette le corps inanimé de Bréa ; un troisième lui fracasse le crâne avec la crosse de son fusil; un quatrième, croyant, comme on l'a dit, que c'est Cavaignac, le palpe pour s'assurer s'il est vrai qu'il porte sous ses vêtements une cuirasse.

Desmarets, caché sous un lit de camp, assiste, immobile, à ces atrocités; Gobert, qui s'est réfugié sous un auvent, est découvert; les fusils sont braqués sur lui. Mais, à ce moment, la porte s'ouvre; la foule entre dans la chambre. A la vue de ces cadavres mutilés, de ces planches inondées de sang, elle recule, saisie d'épouvante. Les assassins ont peur

du mouvement qui va éclater et s'enfuient. Presque au même instant, il était six heures de l'après-midi, les troupes du général Bréa franchissaient la barrière.

Le colonel Thomas, qui avait pris le commandement de la colonne, était demeuré, comme on peut croire, dans la plus vive anxiété. Lorsqu'il reçut l'ordre de faire retirer la troupe, il comprit que le général n'était plus libre. Sa perplexité fut extrême. Obéir à un pareil ordre n'était pas possible. Attaquer la barricade, c'était probablement donner le signal d'un meurtre. Après avoir, à différentes reprises, essayé de parlementer avec les insurgés, le colonel Thomas expédia un officier d'ordonnance au général Cavaignac, afin de l'informer du péril que courait le général Bréa et de prendre ses ordres.

« Le salut du pays avant celui des individus, répondit Cavaignac. Si, d'ici à un quart d'heure, les insurgés ne se sont pas rendus, qu'on attaque la barricade. »

L'ordre est exécuté militairement. La garde mobile s'embusque dans les arbres du boulevard et tire par dessus le mur d'enceinte. L'artillerie le bat en brèche des deux côtés du bureau d'octroi. A peine la brèche est-elle praticable, que la colonne d'attaque s'ébranle. La troupe de ligne prend par la gauche, la garde nationale par la droite ; on tourne ainsi les insurgés ; on les serre entre deux feux. Ils se débandent et fuient par la route de Gentilly ; ceux qui se réfugient dans les maisons y sont assiégés et forcés de se rendre.

Le colonel Thomas, heureux d'une si prompte victoire, cherche partout le général Bréa. Comme il entrait dans la salle de l'octroi, il voit son cadavre et celui de Mangin étendus sur un banc. Un prêtre, qui leur a fermé les yeux, est à genoux près d'eux, en prière.

La nouvelle de cette mort sinistre, de cet assassinat com-

mis sur l'un des hommes les meilleurs, les plus respectés de l'armée, se répandit dans Paris avec une grande rapidité et y causa une sensation d'horreur universelle. Elle fut, pour les esprits les moins précipités dans leurs jugements, la confirmation de l'opinion que la peur et les haines politiques avaient, dès le premier jour, voulu faire concevoir de l'insurrection.

Le général avait écrit : « Je suis entouré de républicains socialistes. » Il avait été lâchement assassiné; conséquemment les insurgés socialistes étaient tous des assassins, des meurtriers, des hommes dignes du bagne. Ce sont là de ces inductions simples et faciles qui se présentent tout d'abord au vulgaire. Lorsque l'on en vit les imaginations frappées, la calomnie, qui jusqu'alors ne s'était essayée que timidement, devint systématique. La joie odieuse de l'esprit de parti ne ménagea plus rien. Elle ne respecta plus ni la douleur publique, ni l'honneur national, ni l'humanité. Selon les feuilles réactionnaires[1], il n'y avait pas moins de vingt-deux mille forçats dans l'insurrection. Ces ouvriers, dont les mêmes feuilles avaient, pendant trois mois, loué avec une hypocrite exagération la sagesse, l'intelligence, la probité, formaient soudain une horde de malfaiteurs. Ils portaient sur leurs drapeaux d'infâmes inscriptions qui menaçaient Paris d'incendie et de pillage.

« Le feu, le poison, le poignard et le vitriol, écrivait-on, ont été employés, en des inventions de Néron, avec la sagacité de Satan. » Et les détails les plus circonstanciés étaient complaisamment fournis à l'appui de ces assertions. Selon les uns, les insurgés dressaient sur leurs barricades des trophées de têtes et de membres coupés, disposés avec une horrible symétrie; ils avaient enlevé dans les pensions et

[1] Voir particulièrement *le Constitutionnel* et *la Patrie*.

dans les couvents des jeunes filles des premières maisons de France, qu'ils dépouillaient de leurs vêtements, et qu'ils exposaient ainsi, déshonorées, outragées, au feu de la troupe. Des cantinières soudoyées versaient aux soldats de l'eau-de-vie empoisonnée. Des marchands de tabac leur vendaient des cigares imbibés dans des substances vénéneuses. On avait vu un insurgé faire du crâne d'un soldat de la ligne, qu'il avait rempli de suif, un effroyable fanal, que ses camarades avaient promené en chantant le refrain : « Des lampions. » D'autres avaient enduit de térébenthine le corps d'un officier, et l'avaient allumé tout vivant. On avait fabriqué enfin, avec un art infernal, des projectiles dont la forme et la composition, inconnues jusque-là, rendaient la douleur des blessures intolérable et les plaies mortelles.

On peut se figurer jusqu'à quel point de semblables calomnies, répétées chaque jour, exaspéraient les esprits. De fréquents accidents les accréditaient. La violence des passions, la peur surtout, et la stupéfaction des honnêtes gens leur donnèrent une puissance funeste[1].

[1] L'historien est heureux de pouvoir aujourd'hui effacer, anéantir ces calomnies, qu'alors on osait à peine révoquer en doute. Il est aujourd'hui avéré que les prisonniers, faits par les insurgés, n'eurent à subir aucun mauvais traitement. D'après les preuves les plus authentiques tirées de l'ensemble des interrogatoires subis, pendant trois mois consécutifs, devant les commissions militaires ; d'après les rapports unanimes des maires et des commissaires de police ; d'après le témoignage des principaux médecins et chirurgiens attachés aux hôpitaux civils et militaires, entre autres ceux de M. le docteur Pelouse, de M. Jacquemin, chirurgien en chef des hôpitaux, de M. le docteur Héreau, de M. de Guise, chirurgien en chef de la garde nationale, ni les insurgés, ni les soldats, ni la garde mobile ne commirent les atrocités qui leur furent imputées. Les drapeaux, pris en grand nombre sur l'insurrection et gardés à la présidence de l'Assemblée, ne portaient, pour la plupart, que le numéro de la compagnie des ateliers nationaux à laquelle ils appartenaient. Sur quelques uns, on lisait ces mots sacramentels du prolétariat : « *Organisation du travail par l'association.* » Sur

La garde nationale, en particulier celle qui, venue de la province, n'avait pas pris part au combat, et brûlait de montrer du zèle, s'emporta en fureur contre les socialistes. Dans la soirée du 24, le représentant Lagrange faillit être fusillé, sur le quai de la Ferraille, par un groupe de gardes nationaux qui l'accusaient d'être l'ami de Barbès

d'autres encore : « *Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.* » Ou, comme pour repousser l'accusation de pillage : « *Respect aux propriétés; mort aux voleurs.* » Quant aux blessures profondes et si souvent mortelles que les chirurgiens constatèrent d'abord avec surprise, ils ne tardèrent pas à en trouver l'explication naturelle. Presque tous les coups étaient tirés de haut en bas ou de bas en haut, dans une direction oblique. Les combattants étaient si proches les uns des autres, que les balles, animées de toute leur vitesse, traversaient tout le corps, brisaient les os et prenaient l'apparence de balles mâchées. Renvoyées par les murs, elles subissaient de singulières déformations. Quant aux balles *coniques*, *tronquées*, *creuses* et *ciselées d'arêtes*, qui parurent une invention si féroce, il est résulté de la déposition du colonel de Goyon devant la commission d'enquête, et de sa lettre datée du 3 juillet 1848, que c'étaient des balles d'un nouveau modèle destiné à l'armée et *en essai à Vincennes*. L'eau-de-vie des cantines a été scrupuleusement analysée (Voir aux *Documents historiques* à la fin du volume, n° 6, la déposition de M. de Guise, chirurgien en chef de la garde nationale) sans qu'il ait été possible d'y surprendre la plus légère trace de poison. La femme Hervé, accusée d'avoir scié un garde mobile entre deux planches, a été acquittée, à l'unanimité, par le conseil de guerre. Quant à la fin tragique du général Bréa, elle est le crime individuel de quelques hommes.

Voici les faits et les renseignements qui s'y rapportent.

Sur vingt-cinq accusés, quatre sont convaincus du meurtre, et condamnés à mort.

Ce sont :

Le nommé Daix, indigent, recueilli à l'hospice de Bicêtre;

Vappereaux, maquignon;

Choppart, surnommé *le Chourineur*, chez qui le penchant à tuer était passé à l'état de monomanie;

Lahr, ancien soldat dans un régiment d'artillerie, puis logeur, marchand de vin et enfin maçon. Lahr dirigeait l'insurrection à la barrière Fontainebleau; il avait été en garnison à Ham et avait constamment gardé des relations avec les meneurs du parti bonapartiste. Très arriéré dans ses

et de s'être opposé à l'état de siége. M. Ledru-Rollin fut poursuivi, en sortant de l'Assemblée, jusqu'à la rue de Tournon, où il demeurait, par des menaces de mort. Le même jour, M. Louis Blanc, comme il regagnait sa demeure accompagné de quatre de ses collègues, qui savaient qu'on formait contre lui de mauvais desseins, fut assailli sur le boulevard par des gardes nationaux en armes, et courut risque de la vie.

Mais revenons à l'insurrection, qui, bien que refoulée et aux trois quarts vaincue, ne se décourage pas, et dont le sombre acharnement semble s'accroître à mesure que s'éteint l'espérance.

Dans l'après-midi du 25, la lutte continuait aux abords de l'hôtel de ville; mais les insurgés perdaient du terrain; et comme ils étaient complétement battus dans le faubourg Saint-Jacques et le faubourg Saint-Marcel, le général Duvivier espérait achever de les réduire, en poussant jusqu'à la place de la Bastille, où devait s'opérer sa jonction avec le

affaires, par suite de la révolution de Février, et très accessible aux séductions, on lui avait vu, en ces derniers temps, plus d'argent qu'il n'avait coutume d'en avoir. Huit jours avant l'insurrection, Lahr eut avec Nadaud, le maçon, représentant du peuple, une querelle très vive au sujet de ses opinions napoléoniennes.

Le parti républicain a attaché une très grande importance à bien établir que les assassins du général Bréa étaient, non des républicains, mais des bonapartistes. Ce soin extrême à rejeter la solidarité d'un tel crime fait honneur à la moralité d'un parti; mais je ne crois pas qu'elle soit très utile, ni même très rationnelle. L'histoire montre suffisamment, par les crimes nombreux commis au nom de toutes les idées, que ce ne sont pas les opinions des hommes qui les font assassins, mais leur nature. Les instincts individuels ont plus de part que les idées générales à ces actes atroces, et il n'est pas, heureusement, en la puissance de quelques pervers de flétrir par leurs crimes les croyances qu'ils ont paru professer.

[1] C'était principalement comme fondateur et organisateur des ateliers nationaux que la bourgeoisie, très mal informée, haïssait M. Louis Blanc.

général Lamoricière. Dans ces vues, Duvivier partage ses forces en deux colonnes : l'une, qu'il veut conduire lui-même, va prendre le chemin des quais; il charge le colonel Regnault de s'avancer, à la tête de la seconde, par la rue Saint-Antoine, en dégageant, sur son chemin, les rues latérales.

La colonne du colonel Regnault rencontre de grands obstacles sur sa route. Il faut tout à la fois, avec des forces très insuffisantes, enlever les barricades dont les rues sont hérissées, et faire le siége des maisons, reliées entre elles par des chemins souterrains, et d'où les insurgés tirent sur la troupe. Pendant trois heures, on se bat au marché Saint-Jean et derrière l'église; la mairie du 9e arrondissement et les rues environnantes sont reconquises pied à pied. La troupe, qui fait des pertes énormes, s'abat et se décourage; un grand nombre de gardes mobiles disparaissent; les cartouches manquent. Le colonel Regnault et son régiment donnent l'exemple d'une bravoure intrépide, et font là des prodiges de valeur. M. Marrast, qui en est témoin, se rend auprès du général Cavaignac, et rapporte à Regnault les épaulettes de général. Comme il le retrouve à peu de distance du lieu où il l'a quitté, faisant le siége d'une barricade très forte, élevée devant l'église Saint-Paul, il lui demande la permission de lui attacher, lui-même, les épaulettes de son nouveau grade : « Vous allez voir comment je les gagne, » lui dit Regnault. Un quart d'heure après, la barricade était enlevée; mais Regnault recevait, à dix pas de M. Marrast, une balle en pleine poitrine [1].

[1] Le bruit se répandit, au moment même, que le général Regnault mourait de la main d'un prisonnier auquel il venait de sauver la vie. On raconta que ce malheureux, arraché par le général à la fureur des gardes mobiles, s'était avancé vers lui comme pour le remercier, et que, tirant de dessous

Presque au même moment, le général Duvivier est atteint d'un coup de feu au pied[1]. Informé de ce malheur, le général Cavaignac offre le commandement de la colonne de renfort, qu'il envoie au faubourg Saint-Antoine, au général Baraguay-d'Hilliers. Mais celui-ci l'ayant refusé avec une froide obstination, sans donner aucun motif de son refus[2], M. Charras, qui était présent à ce colloque et à l'embarras où se trouvait le général en chef, lui désigna le général Négrier, qui arrivait au même instant de Versailles, comme parfaitement capable de remplir avec honneur cette mission périlleuse.

Négrier accepte avec empressement le commandement qui lui est offert, et part aussitôt, à la tête de deux escadrons de dragons, de quelques détachements d'infanterie et de gardes nationaux de la banlieue, pour recommencer l'attaque. La troupe remporte de continuels avantages. Vers deux heures environ, elle s'était emparée du pont Marie ; elle avait enlevé les barricades du quai Saint-Paul, de la rue de l'Étoile, de la rue des Barres et de la rue du Petit Musc ; elle avait délogé les insurgés des greniers d'abondance ; elle occupait le pont d'Austerlitz ; elle touchait à

sa blouse un pistolet qu'il y tenait caché, il l'avait étendu mort à ses pieds.

[1] Le général Duvivier mourut le 8 juillet, des suites de cette blessure qu'on avait jugée légère. Jusqu'à sa dernière heure, il se montra très vivement préoccupé du sort des insurgés qu'il avait combattus. « Ces pauvres ouvriers, disait-il, ils ont besoin d'être contenus, mais il faudra faire quelque chose pour eux ; il faut leur donner du travail ; il faut que la main de la patrie s'ouvre. » Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ces sentiments d'humanité dominaient alors dans tous les cœurs; pas un des officiers supérieurs qui combattirent l'insurrection de juin n'oublia, tout en accomplissant son devoir de soldat, qu'il était citoyen, et qu'il combattait des hommes dignes de compassion, plutôt que de haine.

[2] On a prétendu que le dépit de s'être vu ôter le commandement des forces destinées à la défense de l'Assemblée avait inspiré au général Baraguay-d'Hilliers ce triste refus.

l'entrée de la gare de l'Arsenal. Là, le général Négrier partage sa colonne. Il prend à droite, par le boulevard Contrescarpe; M. Edmond Adam prend à gauche, par le boulevard Bourdon. On avance ainsi jusqu'à l'angle de la place de la Bastille.

De son côté, le général Perrot, qui commande à la place du général Regnault, dégageait la rue Saint-Antoine, où il emportait, une à une, soixante-huit barricades, les plus fortes qu'on eût encore eu à détruire[1]; il chassait les insurgés de maison en maison; reprenait la mairie du 8e arrondissement, et poussait, enfin, après avoir enlevé la dernière barricade, jusqu'à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la place. On était convenu d'y attendre la jonction des troupes du général Lamoricière, qui opérait simultanément dans le faubourg du Temple.

C'est le moment décisif. La place de la Bastille présente un spectacle effrayant. Une immense barricade crénelée en ceint tout un côté, depuis la rue Bourdon jusqu'à la rue Jean Beausire, et se relie aux barricades du grand boulevard et à celles qui ferment l'entrée des rues de la Roquette, du faubourg Saint-Antoine et de Charenton. Le drapeau rouge flotte sur la colonne de Juillet. D'un côté, les maisons sont occupées par les insurgés. Deux d'entre elles, démantelées par les boulets et les obus, sont toutes fumantes encore et semblent prêtes à s'écrouler. De l'autre côté, les soldats ont pris position dans un chantier, d'où ils tirent, abrités par les planches. Ils occupent aussi les maisons situées à l'angle de la rue Saint-Antoine, et font, de là, des feux de mousqueterie. Des pièces de campagne, braquées contre les barricades, essaient, depuis quelques heures, mais

[1] Ces barricades étaient construites avec des charrettes remplies de pavés et des troncs d'arbres renversés.

sans aucun succès, de les ébranler, et d'ouvrir un passage aux soldats.

Quand la colonne du général Négrier, déjà épuisée de fatigue, accablée par la chaleur et démoralisée par la disparition d'un assez grand nombre de soldats, aperçoit ce vaste espace vide que sillonnent les balles, elle est saisie de frayeur, elle hésite ; elle recule presque. Le général feint de ne rien voir et continue d'avancer. Une décharge épouvantable part de la barricade ; elle fait onduler et ployer sa colonne. Négrier continue ; il va jusqu'au milieu de la place, suivi d'une douzaine d'hommes à peine. Rien ne le protége, rien ne le masque ; l'ombre de la colonne de Juillet trace seule une ligne étroite sur le sol inondé de lumière.

Le feu de l'ennemi redouble ; en vain on veut arracher Négrier à une mort presque certaine : « Laissez-moi, laissez-moi, » dit-il, en se dégageant des bras de ceux qui essaient de le retenir ; et il avance toujours. Un coup de feu, parti du chantier, l'atteint ; le général chancelle : « Je meurs de la main d'un soldat, » dit-il, avec une expression douloureuse, à M. Trélat qui le reçoit dans ses bras.

Au même moment, le représentant Charbonnel est frappé mortellement, et tombe à ses côtés.

Nobles victimes du patriotisme et de l'honneur ! De quels regrets l'on se sent pénétré en retraçant, d'une plume si rapide, vos derniers moments, dont aucune circonstance ne devrait rester inconnue ! Mais la mort, en ces jours néfastes, frappe des coups si prompts, si multipliés, si cruels, qu'elle nous force en quelque sorte à l'imiter, et nous interdit les larmes.

L'honneur militaire et le courage civil ne devaient pas seuls, d'ailleurs, offrir à la patrie un sang généreux. Pour que l'immolation fût complète et que le génie de la France se montrât dans toute sa grandeur, il fallait que le sacer-

doce, qui eut de tout temps une part si forte dans la gloire de la nation française, vînt témoigner, à son tour, comme le faisait la société politique, que son esprit était vivant encore, et qu'il n'avait pas perdu, dans l'affaissement des mœurs, les inspirations de la charité et la puissance du martyre.

Un homme d'un cœur simple, un prêtre dont l'existence avait été sans éclat jusqu'à ce jour, était réservé par Dieu à ce témoignage. Le martyre de l'archevêque de Paris allait renouveler, à la face du monde, ce grand spectacle, qui fut la force et qui restera la gloire de l'Église chrétienne. Il allait montrer aux hommes, qui l'oubliaient trop, la domination de la volonté humaine sur la nature : le triomphe de l'esprit sur la chair ; l'immortalité conquise au sein de la mort.

Depuis les premières heures de l'insurrection, M. Affre avait laissé paraître un trouble extrême. Autant son esprit était demeuré toujours inébranlable dans l'exercice de ses droits et de ses devoirs spirituels, autant sa constitution physique le livrait, dans les actes ordinaires de la vie, aux conseils de la peur. La moindre agitation populaire, la possibilité seule d'un combat, quand il l'entrevoyait, lui causaient un effroi dont il ne se rendait pas maître. En plusieurs occasions, on l'avait vu préoccupé de se soustraire à des dangers encore lointains, de manière à surprendre, à affliger ceux qui honoraient son caractère.

Comme il administrait, le 23, à Saint-Étienne-du-Mont, le sacrement de la confirmation, les barricades s'étant élevées inopinément autour de l'église, il n'avait pas osé rentrer dans sa demeure et il avait passé la nuit au collége Henri IV. Pendant toute la journée du 24, on put croire, à sa contenance, à ses paroles même, qu'il ne songeait qu'à son propre danger. Ce ne fut pas sans peine qu'on

le décida, aux approches de la nuit, les abords du Panthéon étant complétement dégagés par la troupe, à regagner le palais épiscopal. Mais le lendemain, c'était le jour de la Fête-Dieu, après qu'il eut offert le sacrifice de la messe, il ne parut plus le même homme. Il avait passé la nuit seul, en prières. Ses esprits abattus s'étaient relevés; son âme s'était recueillie et fortifiée. Une inspiration simple et de source divine y était descendue; elle y ramenait la sérénité.

Ayant appelé auprès de lui ses deux grands vicaires, M. Affre leur communiqua, en peu de mots, la résolution qu'il venait de prendre. Il allait, disait-il, se rendre au milieu du peuple, l'exhorter, essayer de le ramener à la paix. Il ne se fiait pas, pour le succès d'une telle entreprise, au pouvoir de sa parole, car il la savait dénuée d'éloquence et paralysée par sa timidité excessive; il s'abandonnait au Dieu qui l'envoyait et qui saurait bien parler par sa bouche.

Les vicaires, étonnés d'une pareille résolution, tentèrent de l'en dissuader; ce fut en vain : « Ma vie est si peu de chose, » disait le prélat, avec une simplicité parfaite, quand on lui peignait les dangers qu'il allait courir.

Cependant, comme il était possédé de la notion du devoir et de la règle, il voulut, avant d'aller aux barricades, faire acte de soumission au général en chef, et obtenir de lui, en quelque sorte, la permission de mourir. Le 25, à dix heures, il sortit à pied de l'archevêché. Revêtu de ses habits pontificaux, et suivi de ses grands vicaires, il s'achemina vers l'hôtel de la présidence.

En entendant sa requête, le général Cavaignac s'émut. Pénétré de respect pour une si grande résolution si simplement exprimée, il fit néanmoins tous ses efforts pour en détourner le saint prêtre. Il lui peignit l'état violent des

esprits, l'échec de toutes les tentatives conciliatrices, la colère et la défiance avec lesquelles elles avaient été repoussées. Il lui apprit l'assassinat du général Bréa, la mort de plusieurs représentants. « D'autres, lui dit-il, qui sont allés dans les faubourgs, y sont retenus prisonniers, et l'on craint tout pour eux. »

L'archevêque reçoit sans se troubler ces avertissements sinistres; il n'oppose aucun raisonnement aux paroles du général Cavaignac. « Ma vie est si peu de chose! » Il n'a pas d'autre réponse, et cette réponse porte avec elle la conviction, parce qu'elle émane d'une âme élevée désormais au-dessus de toute faiblesse, et qui déjà n'appartient plus au monde que par l'espérance du martyre. Le général Cavaignac s'incline devant une pareille force de volonté; il réitère à l'archevêque, qui lui demande quel gage de clémence il peut porter aux insurgés, les assurances de la proclamation qu'il a fait connaître le matin à l'Assemblée et au peuple.

Après ce court entretien, l'archevêque, dont les forces physiques sont épuisées par les fatigues et les émotions des jours précédents, rentre chez lui pour prendre quelque nourriture; ensuite il se dirige vers la place de l'Arsenal, à travers des rues dévastées, où l'insurrection, à peine vaincue, a laissé des traces sanglantes. Il voit passer des civières sur lesquelles on porte des blessés, des mourants, des morts; il s'arrête à chaque pas, pour bénir et pour absoudre. Les soldats, les hommes du peuple ploient le genou; les officiers le conjurent de ne pas aller plus loin; rien ne saurait plus le retenir; il demande au général Bertrand, qui commande l'attaque du faubourg, de suspendre le feu. Celui-ci redouble d'instances pour le détourner d'une entreprise qu'il juge aussi périlleuse qu'inutile; mais l'approche du danger rend plus inébranlable la sainte obstination du prélat. A sa prière,

on envoie annoncer aux insurgés une trêve d'une heure; puis, le feu ayant cessé de part et d'autre, l'archevêque s'avance lentement, le crucifix à la main, vers le milieu de la place. Un garde national, nommé Aubert, porte devant lui un rameau de buis, en signe de paix.

Le prélat veut défendre à son domestique, qui l'a suivi jusque-là, de venir plus loin, et celui-ci, aussi simple, aussi héroïque dans son dévouement que son maître, lui répond par ces seules paroles : « S'il y a danger pour moi, il y a danger pour vous; je ne saurais vous quitter. » — « Eh bien! allons, » dit l'archevêque avec l'accent d'un homme qui ne tourne plus ses pensées vers la vie : et il hâte le pas, comme poussé par une force intérieure. Son visage s'illumine d'un rayonnement surnaturel. Lui, si timide, si pusillanime, il approche sans trembler de la barricade; il franchit, sans regarder en arrière, l'étroite issue qu'on y a ménagée; il entre résolûment dans le faubourg. Quand il se retourne, il se voit seul avec le brave Aubert qui se tient à ses côtés, et le serviteur obscur qui veut lui rester fidèle jusqu'à la mort.

L'agitation de la foule, au milieu de laquelle l'archevêque cherche à se faire place, est extrême; les visages sont crispés de colère, les regards haineux et farouches : ces hommes ruisselants de sueur, les mains et les vêtements noircis de poudre, les yeux enflammés, semblent dans le délire d'une fièvre ardente. On n'entend pas un ordre, pas une parole distincte dans ce tumulte, mais le bruit des fusils qu'on arme, le retentissement des crosses sur le pavé, les sourdes, les sinistres rumeurs d'une multitude hors d'elle-même.

Aubert agite en l'air le rameau de paix. « Mes amis, écoutez-moi, » dit l'archevêque... Il ne parvient pas à se faire entendre : un coup de feu a retenti. « Aux armes! crie la foule, nous sommes trahis, aux armes! » Aussitôt une triple

décharge part des deux côtés de la barricade et des maisons voisines. L'archevêque, atteint d'une balle dans les reins, chancelle et s'affaisse. A cette vue, la foule s'émeut. Par un de ces mouvements soudains, par un de ces changements instantanés, si fréquents dans les émotions populaires, les combattants jettent loin d'eux leurs fusils, en donnant tous les signes du désespoir!

On s'empresse autour du prélat; son domestique, Aubert, et quelques insurgés, le soulèvent et l'emportent dans la maison la plus prochaine; mais cette maison est vide; on n'y trouve pas un lit, pas un banc pour reposer le blessé. On en ressort aussitôt, afin de chercher un asile plus convenable. Cependant le jour baisse, la trêve est rompue; le combat recommence de toutes parts; les balles sifflent autour du groupe qui porte l'archevêque; l'une d'elles atteint le brave Cellier, qui soutient les pieds de son maître. On entre enfin dans la boutique d'une pauvre femme, qui donne le seul matelas qu'elle possède; on pose le saint prêtre sur un brancard, fait de fusils entrecroisés, et l'on gagne ainsi, non sans peine, par de secrètes issues, le presbytère du curé de Saint-Antoine. A chaque instant, il faut s'arrêter et défaire cet étrange brancard pour traverser les barricades. Les insurgés portent alors le matelas sur leurs épaules; ils s'inquiètent des souffrances du blessé; ils craignent qu'il ne les en accuse; ils ont à cœur de se justifier. « Ce n'est pas nous, monseigneur, lui disent-ils en pleurant, ce n'est pas nous qui vous avons fait du mal; ce sont des traîtres! c'est la garde mobile; mais comptez sur nous; vous serez vengé. » Et le blessé, pâle, mais calme, murmurait de sa voix brisée: « Mes amis, on vous trompe, écoutez-moi, croyez-moi, déposez vos armes; il y a eu déjà trop de sang versé; » puis il leur rendait grâce, avec une douceur infinie, des soins dont il se voyait l'objet.

Arrivé chez le curé de Saint-Antoine, on étend l'archevêque sur un matelas où, pendant quelques minutes, il paraît reposer; entr'ouvrant ensuite les yeux, comme il voit son serviteur couché à terre auprès de lui, il s'informe de sa blessure, avec l'accent de la plus tendre compassion.

Quant à lui, après l'engourdissement des premiers moments, il ressentait des douleurs aiguës. La balle avait pénétré très avant et restait dans les chairs; la moelle épinière était lésée; il n'y avait aucune chance de salut. Des cris involontaires, des mouvements convulsifs, échappaient de temps en temps au martyr. Il le regrettait, il s'en accusait; il priait les assistants de lui pardonner une faiblesse qu'il trouvait indigne d'un chrétien. Bientôt, il se rendit assez maître de lui pour étouffer toute plainte, et quand, sur ses instances, le vicaire Jaquemet, qu'il avait fait chercher, lui eut déclaré que sa blessure était mortelle: « Ma vie est peu de chose; » répéta-t-il, avec une sérénité parfaite, ainsi qu'il l'avait fait en quittant le général Cavaignac. Pendant les courts instants de répit que les ressources de l'art apportaient à ses souffrances: « Pauvres ouvriers! disait-il à ceux qui l'entouraient; allez leur parler de ma part; dites-leur que je les conjure de cesser une lutte si impie. Assurément le gouvernement ne les abandonnera pas! » Et comme, à sa demande, on s'apprêtait à lui donner le viatique: « *Parce, Domine*, murmurait-il à voix basse, *parce populo tuo.* »

A quatre heures du matin seulement, son médecin, le docteur Cayol, arriva au presbytère, conduit par les insurgés. Il voulait que le prélat fût immédiatement transporté à l'archevêché, afin que ses derniers moments fussent adoucis par plus de soins. Les hommes du peuple, qui gardaient la chambre du blessé, priaient qu'on le laissât parmi

eux. « Qu'il ne nous quitte pas, disaient-ils, avec une naïveté incroyable, qu'il reste avec nous; il nous portera bonheur; nous répondons de lui; nous le veillerons; nous nous ferons tuer tous, plutôt que de souffrir qu'il lui soit fait aucun mal. »

Cependant, le docteur Cayol, insistant pour que le prélat soit ramené chez lui, les ouvriers préparent eux-mêmes un brancard. Ils le garnissent avec du linge blanc; ils font un dais pour abriter la tête du blessé. Six d'entre eux réclament l'honneur de le porter; six autres marchent auprès, pour relayer, au besoin, les premiers. Six soldats du 28e de ligne, autant de voltigeurs et de gardes mobiles font à l'archevêque de Paris une escorte militaire. Le peuple se prosterne sur son passage; à l'aspect du martyr chrétien, les sanglots, les gémissements éclatent partout; toute colère s'apaise; le regret, le repentir, le remords, s'emparent des âmes; les fureurs de la guerre civile s'éteignent dans une désolation profonde.

On arrive ainsi au palais épiscopal, où l'agonie allait bientôt commencer. A quatre heures et demie de l'après-midi, l'archevêque rendit le dernier soupir.

Sa fin parut exempte de souffrances. « Faites, ô mon Dieu, que mon sang soit le dernier versé! » Ce furent ses paroles suprêmes. L'histoire les recueille avec respect. L'Église de France en reçoit une gloire nouvelle. La chrétienté a droit de s'en enorgueillir; et jamais la piété humaine ne s'attendrira sur rien de plus sublime.

Mais, hélas! les prières du bon pasteur ne devaient point être exaucées. Pendant son agonie, les combattants ressaisissaient leurs armes; l'artillerie foudroyait le faubourg; le boulet, l'obus et la mitraille dévastaient les maisons. A travers des tourbillons de flamme et de fumée, la mort frappait encore des coups terribles.

Le faubourg Saint-Antoine, entré tardivement dans l'insurrection, y avait apporté le caractère de persévérance et de détermination particulier à sa population laborieuse. Cette population, composée d'ouvriers de mœurs probes [1], satisfaits de peu, très chargés d'enfants, pas enthousiastes, nullement gagnés aux idées socialistes, mais attachés à la République, et d'une énergie de volonté peu commune, ne s'était pas décidée, le premier jour, à prendre les armes. Depuis le 24 février, cependant, le travail ayant presque complétement manqué, les ouvriers étaient tombés dans une misère effroyable. On distribuait à la mairie jusqu'à 60,000 bons de pain par jour; mais avant de se prononcer pour l'insurrection, qui leur était annoncée par des faiseurs de barricades, étrangers au quartier, les ouvriers avaient voulu en connaître avec certitude la cause et le but.

L'autorité et la garde nationale, qui ne paraissaient pas mieux instruites que les ouvriers, gardaient, de leur côté, la même attitude d'expectative; de sorte que, pendant toute la nuit du 23 au 24, personne, dans le faubourg Saint-Antoine, ne donna ni ne reçut aucun ordre.

Le 24, des meneurs très actifs se rendirent au milieu des ouvriers : le nommé Lacollonge, dont j'ai parlé plus haut, un ouvrier mécanicien nommé Racari, Pellieux et quelques autres clubistes exaltés, vinrent dire dans le faubourg que les royalistes attaquaient la République; qu'ils étaient les maîtres déjà dans l'Assemblée nationale et dans la Commission exécutive, et qu'ils voulaient exterminer le prolétariat, ou le réduire à l'esclavage, par la misère. En même temps, comme le canon ne cessait de gronder dans la direction de l'hôtel de ville, ils répandirent la nouvelle que Caussidière

[1] Parmi ces ouvriers, on compte environ dix-huit mille ébénistes dont beaucoup sont d'origine allemande.

s'y était établi et qu'il s'y défendait contre les aristocrates[1].

Ces discours, et d'autres analogues, enflamment les esprits. Quand les gardes nationaux veulent enfin essayer de se réunir, ils sont maltraités, dispersés par les ouvriers en armes. Ceux-ci, enhardis par ce premier succès, courent à la caserne Reuilly, qu'occupe un capitaine du 48e de ligne avec cent vingt soldats ; ils l'assiégent ; ils y mettent le feu ; plusieurs fois la caserne est prise et reprise, mais les insurgés perdent, en ces engagements insignifiants, un temps précieux[2]. Au lieu de s'avancer vers l'hôtel de ville, ils usent sur place leur temps et leurs forces. Le 25, l'insurrection générale est déjà en voie rétrograde, quand les ouvriers du faubourg Saint-Antoine comprennent qu'il faut agir vigoureusement. D'odieux mensonges de leurs chefs, qui leur cachent les nouvelles des autres faubourgs et qui nourrissent en eux les illusions les plus folles, les jettent, sans aucune chance de succès, dans le combat à outrance, dont nous allons voir la triste issue.

Dès le 24 au soir, trois représentants du peuple, MM. Larabit, Galy-Cazalat et Druet-Desvaux, étaient entrés très avant dans le faubourg, afin d'y porter le décret de l'Assemblée et d'entamer quelques négociations avec les chefs de barricades. On les avait traités avec égard, mais en les retenant prisonniers. Ce n'était pas sans peine que M. Larabit avait obtenu sa liberté conditionnelle. Accompagné de quatre délégués, il s'était rendu auprès du général Cavaignac, pour lui faire connaître les vœux des insurgés,

[1] Sans favoriser aucunement l'insurrection, Caussidière resta constamment en rapport avec les faubourgs par ses montagnards et par les membres de la Société des droits de l'homme.

[2] Le capitaine Cortizet se défendit vaillamment jusqu'à neuf heures du soir; il n'eut qu'un seul homme tué et trois blessés, tandis que les insurgés, qui se ruaient contre la caserne avec une fureur aveugle, eurent soixante hommes mis hors de combat.

après avoir pris l'engagement de venir retrouver ses collègues, s'il n'obtenait pas une capitulation honorable. Vers la même heure, un écrivain du parti démocratique, M. Raymond des Mesnars, se rendait dans le même but auprès du général Perrot; il était environ trois heures après minuit.

Le général Perrot avait établi son quartier général dans une maison située à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la place de la Bastille. M. Recurt, ministre de l'intérieur, M. Marrast et M. Edmond Adam étaient près de lui. Les délégués, introduits en sa présence, y paraissent avec l'attitude la plus hautaine. Ils parlent, non en vaincus qui espèrent quelque grâce, mais en vainqueurs qui dictent des conditions : « Nous nous sommes battus pour nos principes, comme vous pour les vôtres, disent-ils; nous ne sommes pas vaincus; vous n'êtes pas parvenu à entrer ce soir dans notre faubourg, vous n'y entrerez pas demain. Nous offrons une capitulation, non une soumission ; nous voulons rester armés et libres. » Puis ils exposent, de la manière la plus nette, les conditions auxquelles ils entendent capituler.

Ils exigent : 1° que le décret sur les ateliers nationaux soit rapporté ;

2° Que l'Assemblée nationale décrète le Droit au travail ;

3° Que l'armée soit éloignée de Paris à une distance de 40 lieues ;

4° Que les prisonniers de Vincennes soient élargis ;

5° Que le peuple fasse lui-même la constitution de la République.

Il n'y avait guère moyen de s'entendre sur de pareilles bases. Le général Perrot en posait de bien différentes : il exigeait, avant toutes choses, la délivrance immédiate des représentants retenus prisonniers ; la destruction des barricades, par les insurgés eux-mêmes ; le désarmement du faubourg et son occupation par la troupe.

On essaie, pendant plus d'une heure, d'arriver, de part et d'autre, à transiger. Le général Perrot tient conseil : M. Recurt était d'avis de faire des concessions considérables. Dans ses entretiens particuliers avec les délégués, il leur avait promis l'amnistie. Il jetait dans le conseil une grande hésitation, et déjà, sur ses instances, on préparait la rédaction d'une capitulation en forme, quand M. Edmond Adam, qui tenait la plume, la jette loin de lui, déclare qu'il ne se reconnaît pas le pouvoir d'entrer ainsi en composition avec une insurrection vaincue, et qu'il faut en référer au général en chef.

Le général Perrot adopte cet avis et veut, lui-même, aller prendre les ordres du général Cavaignac. M. Edmond Adam se rend de son côté à l'hôtel de la présidence. Déjà le colonel Larabit, M. Raymond des Mesnars et trois autres délégués du peuple étaient en conférence avec M. Sénard. Leur langage s'était modéré; ils n'imposaient plus de conditions.

En quittant le faubourg Saint-Antoine, M. Raymond des Mesnars avait envoyé aux chefs de section un avis ainsi conçu :

« Le citoyen Raymond, fourrier de la 6e compagnie du 4e bataillon, parlementaire des combattants du faubourg, prie tous les chefs de barricades de ne recommencer les hostilités que s'ils étaient attaqués eux-mêmes. Il peut se faire que les citoyens otages ne soient de retour que demain matin.

» Au camp, devant le faubourg, 25 juin 1848. »

Il apportait à M. Sénard une adresse, signée de plusieurs chefs de barricades :

« Citoyen président, disait cette adresse, nous ne désirons pas l'effusion du sang de nos frères. Nous avons toujours combattu pour la République démocratique. Si nous

adhérons à ne pas poursuivre la sanglante révolution qui se prépare, nous voulons aussi conserver nos titres et nos droits de citoyens français. »

Au-dessous des signatures apposées à l'adresse, on lisait ces mots :

« Les vœux exprimés ci-dessus nous paraissent si justes et si d'accord avec les nôtres, que nous nous y associons complétement, croyant que personne ne verra, dans cette adhésion, un acte de faiblesse.

» *Signé :* Larabit, Druet-Desvaux,
Galy-Cazalat. »

L'entretien des délégués du faubourg avec le président de l'Assemblée dura plus d'une heure. M. Sénard a déclaré depuis qu'il avait été, plusieurs fois, pendant cet entretien, ému jusqu'aux larmes. L'accent de ces hommes était d'une grande sincérité. « Le faubourg Saint-Antoine, disaient-ils, est dévoué à la République [1]; les ouvriers ne combattent pour aucun prétendant, mais uniquement pour défendre le gouvernement républicain, qu'ils croient en péril. On leur parle de doctrines antisociales ; ils ne les connaissent pas. Ils les repousseraient avec indignation ; et ce témoignage mérite croyance, car, depuis soixante-douze heures qu'ils sont maîtres du faubourg, pas un acte contre la propriété n'a été commis, pas une menace n'a été proférée par ces hommes armés, qui manquent de pain. »

Les délégués conjurent M. Sénard de se faire leur médiateur ; ils lui promettent que le faubourg se rendra, qu'il détruira lui-même ses barricades, à la condition que les armes ne seront pas enlevées militairement aux combat-

[1] Les ouvriers du faubourg Saint-Antoine étaient persuadés que la République était attaquée par les royalistes. A plusieurs reprises, ils exprimèrent un étonnement singulier en entendant la garde nationale et la garde mobile crier en montant à l'assaut des barricades : « *Vive la République !* »

tants, mais qu'ils les déposeront, après la pacification, dans les mairies.

Ils demandent aussi qu'il ne soit pas fait de prisonniers immédiatement et qu'on n'ôte la liberté qu'aux hommes que la justice devra atteindre, comme coupables d'excitation à la révolte. Ils expriment enfin le désir qu'une proclamation, rédigée par les parlemnetaires, approuvée par M. Sénard, soit portée sur l'heure à l'imprimerie de l'Assemblée et affichée dans le faubourg.

Le président consent à demi ; il supplie à son tour les délégués de rentrer, *en enfants soumis et repentants, dans le sein de la République*. Leur ayant fait servir quelques rafraîchissements, il porte avec eux un toast à la République *démocratique et sociale*, en donnant de cette formule une explication qui paraît acceptée. Puis il conduit lui-même les délégués au général Cavaignac.

Ici l'accueil est tout différent. Le général a entendu le rapport du général Perrot; il a causé avec M. Edmond Adam. Dans l'intervalle, il a reçu une dernière dépêche du général Lamoricière qui l'adjure de ne consentir à aucune capitulation. Si l'armée, victorieuse enfin, après trois jours de combats héroïques, n'obtenait pas la reddition du faubourg, sans condition, elle serait humiliée, démoralisée à jamais. C'est la conviction du général Lamoricière.

Depuis ses derniers succès au faubourg Saint-Denis, il traite d'insensé, de traître, quiconque lui parle de capitulation. Il a repoussé, à plusieurs reprises, des représentants, des officiers de la garde nationale qui sont venus lui parler dans ce sens. Tout à l'heure, il n'a répondu que par une exclamation d'une énergie soldatesque à un officier d'ordonnance du général Perrot, qui vient lui demander s'il faut accepter les propositions des insurgés. Il est résolu, dit-il,

à se faire tuer plutôt que de céder. Et cette résolution est trop conforme au sentiment du général en chef pour qu'il hésite à l'adopter.

Le général écoute avec froideur les propositions de M. Raymond des Mesnars. D'autres députations, qui parlent un langage plus hautain, s'attirent des réponses plus sévères. C'est en vain que M. Raymond des Mesnars insiste pour que les conventions, qui semblaient acceptées par M. Sénard, soient maintenues. Le général Cavaignac, au nom de la République, au nom de l'Assemblée nationale, au nom du Peuple lui-même, dont il défend le droit et l'honneur, déclare qu'il ne saurait pactiser avec la révolte. Il parle avec chaleur, avec une éloquence puisée dans une conviction inébranlable. Il s'attache encore à faire comprendre aux insurgés l'étendue de leur faute et ses conséquences funestes ; il va jusqu'à leur démontrer l'impossibilité pour eux de résister plus longtemps à l'armée : « Croyez-moi, leur dit-il, je suis soldat, je connais mieux que vous vos ressources et vos chances de succès. Vous êtes cernés de toutes parts ; vous ne pouvez plus échapper à la mort, à la ruine ; vous ne pouvez plus qu'entraîner avec vous, dans un désastre épouvantable, vos femmes, vos enfants, vos concitoyens, et peut-être la République. »

Mais à ces exhortations, à ces prières d'un citoyen ému, d'un général victorieux, les délégués ne répondent que par le silence. Ils s'apprêtent à retourner dans le faubourg. Le général, en les suppliant une dernière fois de réfléchir à ce qu'ils vont faire, et pour leur donner le temps de porter ses paroles aux insurgés, accorde que la trêve, dont le terme approche, soit prolongée jusqu'à dix heures.

MM. Larabit, Raymond des Mesnars, et les autres délégués, repartent pour le faubourg vers six heures et demie. Ils s'arrêtent un moment auprès du général Perrot, et lui

font connaître les décisions du général en chef. Puis ils s'avancent seuls sur la place de la Bastille.

Le moment est solennel. Un silence profond règne de tous côtés. Tout ce peuple en armes reste immobile ; tous les yeux suivent les pas des délégués. Ils marchent lentement vers la barricade du faubourg ; ils y montent ; ils prononcent quelques paroles que les insurgés seuls entendent.

Aussitôt, une clameur immense s'élève dans l'air; une sorte de mugissement sourd, plus sinistre que le bruit de la fusillade, gronde pendant quelques minutes, se prolonge d'une extrémité à l'autre du faubourg : « Mort à Cavaignac, crient à la fois plus de six mille voix ; mort au bourreau du peuple ! »

Et cette dernière imprécation d'un désespoir impuissant vient retomber et expirer dans un effrayant silence.

A ce moment, le général Perrot tire sa montre. Elle marque dix heures : « Messieurs, dit-il aux officiers qui l'entourent, il ne faut pas se montrer trop rigoureux ; accordons encore dix minutes de grâce. »

Les dix minutes s'écoulent. Personne ne paraît sur la place. On s'agite derrière la barricade. Le général Perrot donne le signal. Au même moment, on entend le premier coup de canon du général Lamoricière, qui a repris, dès la veille, toutes les barricades du boulevard extérieur, et qui ouvre le feu par le faubourg du Temple. Les soldats s'élancent en avant. Un jeune homme paraît sur la barricade ; il agite en l'air un mouchoir. Il fait signe qu'on veut parlementer. Mais il n'est plus temps. Les soldats sont lancés au pas de course; il n'y a plus moyen de les retenir. Le bruit des détonations étouffe la voix du parlementaire. Il disparaît dans un nuage de fumée.

Après un quart d'heure de combat, le feu des insurgés s'éteint. La troupe franchit la barricade. M. Edmond Adam

y monte un des premiers, au cri retentissant de : Vive la République!

La troupe s'arrête un moment. Les insurgés se retirent avec lenteur, derrière les barricades qu'ils s'apprêtent à défendre. Il n'y en a pas moins de soixante-cinq depuis la place de la Bastille jusqu'à la barrière du Trône.

M. Adam, MM. Ducoux et Lacrosse, représentants du peuple, s'avancent dans le faubourg pour tâcher de prévenir de nouveaux et inutiles combats. Ils s'adressent aux insurgés; ils les supplient de jeter leurs armes. Ceux-ci ne peuvent encore s'y résoudre. Déjà, cependant, on voit paraître, d'un côté, la tête de la colonne du général Perrot; de l'autre, l'avant-garde du général Lebreton, qui s'avance par la route de Vincennes.

Les insurgés, qui d'abord ont battu lentement en retraite en brûlant leurs dernières cartouches, comprennent, enfin, que tout est perdu, et commencent à défaire leurs barricades; les femmes, qui sentent que c'est un moyen d'éviter les derniers malheurs, s'y emploient avec eux. Les plus fiers d'entre les combattants, les plus énergiques, ceux qui ne sauraient se résigner à cette humiliation, se dispersent dans la plaine[1].

Moins d'une heure après, M. Corbon, vice-président de l'Assemblée, montait à la tribune, et lisait avec une émotion profonde la lettre du général Cavaignac, qui annonçait à la représentation nationale son triomphe définitif sur le prolétariat révolté.

[1] Les communes de la Chapelle et de Belleville furent occupées simultanément; celle de la Villette ne se rendit qu'à sept heures du soir, après la prise d'une dernière barricade, à la barrière des Amandiers, où le général Courtigis fut blessé. On procéda immédiatement au désarmement de ces trois communes qui avaient été des centres d'insurrection très ardents.

« Citoyen président, disait le général, grâce à l'attitude de l'Assemblée nationale, grâce au dévouement de la garde nationale et de l'armée, la révolte est détruite. Il n'y a plus de lutte dans Paris. Aussitôt que j'aurai la certitude que les pouvoirs qui me sont confiés ne sont plus nécessaires, j'irai les remettre respectueusement entre les mains de l'Assemblée. »

En même temps, on affichait sur les murs de Paris cette proclamation :

LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF, A LA GARDE NATIONALE ET A L'ARMÉE :

CITOYENS, SOLDATS !

« La cause sacrée de la République a triomphé. Votre dévouement, votre courage inébranlable, ont déjoué de coupables projets, fait justice de funestes erreurs. Au nom de la patrie, au nom de l'humanité, soyez remerciés de vos efforts, soyez bénis pour ce triomphe nécessaire.

» Ce matin encore, l'émotion de la lutte était légitime, inévitable ; maintenant soyez aussi grands dans le calme que vous l'avez été dans le combat. Dans Paris, je vois des vainqueurs et des vaincus ; que mon nom reste maudit, si je consentais à y voir des victimes.

» La justice aura son cours. Qu'elle agisse ; c'est votre pensée, c'est la mienne.

» Prêt à rentrer au rang de simple citoyen, je reporterai au milieu de vous ce souvenir civique de n'avoir, dans ces grandes épreuves, repris à la liberté que ce que le salut de la République lui demandait lui-même, et de léguer un

exemple à quiconque pourra être, à son tour, appelé à remplir d'aussi grands devoirs [1].

» Général E. CAVAIGNAC.

» Paris, 26 juin 1848. »

A deux jours de là, le 28 juin, le général Cavaignac venait déposer ses pouvoirs entre les mains de l'Assemblée nationale, qui, en les lui conférant de nouveau pour un temps indéterminé, décrétait qu'il avait *bien mérité de la patrie*.

[1] Les passions politiques se sont efforcées d'enlever au général Cavaignac l'immortel honneur d'avoir conçu et écrit cette proclamation. L'histoire le lui restitue tout entier. Des témoins irrécusables ont vu le général Cavaignac l'écrire de sa propre main, d'un bout à l'autre, avec une émotion que la seule improvisation comporte. D'ailleurs, je n'ai jamais entendu, ni lu, de la voix ou de la main des personnes auxquelles on a voulu en attribuer la rédaction, rien d'analogue.

LIVRE III.

LA RÉACTION.

Ici s'arrête, à proprement parler, le mouvement révolutionnaire de 1848 et la tâche que j'ai entreprise de rechercher, jusque dans ses moindres oscillations, jusque dans ses manifestations les plus éphémères, son caractère essentiel.

La victoire remportée par le général Cavaignac sur l'insurrection de juin est le dernier terme de ce mouvement complexe, provoqué par l'action commune du prolétariat et de la bourgeoisie, et auquel l'instinct populaire donnait, le 24 février 1848, le nom de révolution *politique et sociale*.

Par cette victoire, la scission à peine sensible au sein du Gouvernement provisoire, mais toujours croissante, depuis l'ouverture de l'Assemblée, entre la révolution sociale et la révolution politique, est consommée. Le prolétariat, qui a attenté deux fois au principe de la souveraineté du peuple, est châtié sévèrement et disparaît de la scène; désormais le mouvement appartient exclusivement à la bourgeoisie.

Sous le gouvernement des républicains auxquels elle en remet la direction, il demeure un moment comme suspendu entre le flux et le reflux de l'opinion, entre la révolution et la réaction. Mais bientôt, le courant naturel de l'opinion qui, laissé à lui-même, s'arrêterait à la République tempérée, grossit et déborde sous l'action des partis. Les hommes d'État des anciennes dynasties, se croyant près de ressaisir le pouvoir, poussent au renversement des institutions républicaines. De la réaction contre la révolution sociale la bourgeoisie se laisse emporter jusqu'à la réaction contre la révo-

lution politique. Les républicains modérés sont écartés, après qu'ils ont servi à mettre hors de cause les socialistes et les radicaux. Tout recule, tout se précipite en arrière; la société semble disposée à rentrer dans les formes qu'elle vient de détruire, quand un nom surgit tout à coup, dont la fascination attire et arrête à soi les courants les plus opposés de l'opinion, et, s'imposant avec une puissance inouïe à la révolution chancelante, lui annonce et promet de lui donner une forme, une impulsion, une existence nouvelle.

Le moment n'est pas venu encore d'écrire l'histoire circonstanciée de cette nouvelle phase du mouvement démocratique qui commence à l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République; moins qu'à tout autre, d'ailleurs, il m'appartiendrait de le tenter.

Profondément convaincu de l'excellence des institutions libres, et certain que la démocratie, le jour où elle aura une parfaite conscience d'elle-même, de ses principes, de ses besoins moraux et matériels, ne leur trouvera pas d'expression supérieure et rentrera dans les conditions rationnelles du progrès, j'expliquerais mal certaines crises de son développement, inévitables peut-être, mais bien douloureuses, puisqu'elles semblent exclure la liberté. Je me bornerai donc ici, afin d'éclairer encore de quelque reflet l'histoire que l'on vient de lire, à rapporter succinctement les principaux actes politiques du général Cavaignac et la fin rapide d'un gouvernement, qui emporta dans sa chute le dernier simulacre de pouvoir resté encore à la bourgeoisie républicaine.

Certes, ce n'est point une exagération de dire qu'après l'insurrection de juin, la société tout entière, qui demeurait, malgré sa victoire, en proie à un sentiment de terreur, auquel on ne saurait rien comparer depuis l'invasion de Rome par les barbares, salua son libérateur d'une acclamation unanime, et lui remit, dans un véritable transport de re-

connaissance, le soin de la conduire et de la préserver de nouveaux périls.

Depuis longtemps prévue, souhaitée par l'opinion, nécessitée enfin par l'événement, l'élévation du général Cavaignac avait un sens profond, auquel peut-être on n'a pas donné jusqu'ici une attention suffisante.

Pour la troisième fois, depuis le renversement du trône de juillet, ce qu'on appelle la force des choses, c'est-à-dire cette voix latente qui se dégage à certains moments décisifs, dans la vie des peuples, de l'état général des idées et des mœurs, se prononçait et proclamait la République; pour la troisième fois aussi, et à chaque fois, d'un accent moins équivoque, elle marquait le caractère démocratique, mais le mouvement tempéré, que le pays entendait donner au gouvernement républicain.

Le nom de M. de Lamartine au gouvernement provisoire, la popularité passionnée qui l'entoura, et qui ne voulut voir que lui, même en ces heures d'ivresse où l'élément populaire débordé semblait assigner à quelques uns de ses collègues le rôle principal, furent une premiére indication, mais déjà très précise, des limites tracées à la révolution par le commun instinct; les élections pour l'Assemblée constituante en furent une autre. Ces élections, aussi générales, aussi libres qu'il était possible de les concevoir, donnèrent à l'état républicain sa sanction, en même temps que son interprétation la plus large et la plus modérée.

Aussi, quand l'Assemblée constituante, en se réunissant, fit retentir le cri de : « Vive la République! » ne parut-elle à personne ni hypocrite, ni téméraire, car chacun sentait en elle, et souhaitait qu'elle exprimât dans les lois l'esprit de liberté, d'égalité et de fraternité, qui éclairait visiblement alors la raison et qui remuait les entrailles de la France.

J'ai tâché d'expliquer, en retraçant les fautes politiques

des partis qui se formèrent au sein de l'Assemblée, comment s'opéra la scission entre les deux classes qui, dans Paris, avaient fait la révolution, si ce n'est de concert, du moins ensemble.

Cette scission funeste, née dans le cerveau malade de quelques fanatiques, rendue plus profonde par l'inaction du gouvernement, par les excitations des factieux et les prédications des sectaires, cet antagonisme plus factice que réel, entre la république politique et la république sociale, entre la bourgeoisie et le prolétariat, aboutit, comme nous venons de le voir, par une logique rapide et invincible, à la révolte et à la défaite des prolétaires.

La victoire que l'Assemblée nationale remporta sur l'insurrection fut applaudie par la France et par l'Europe, comme une victoire de l'ordre sur l'anarchie. Cette appréciation était juste, mais incomplète : réprimer une révolte contre la souveraineté nationale, c'était assurément rétablir l'ordre; mais non pas seulement cet ordre apparent et tout matériel, tel que le concevait la peur du vulgaire, ou tel que le voulait, en attendant autre chose, l'hypocrisie des partis; c'était surtout rétablir cet ordre moral autant que politique, qui naît, dans une société libre, de la soumission des esprits à des institutions conformes à l'état des mœurs.

C'est ainsi que le comprit l'Assemblée constituante, lorsqu'elle conféra le pouvoir suprême à un homme dont le nom et l'épée étaient tout à la fois un symbole et un gage de l'ordre républicain. De son aveu, de l'aveu du peuple qu'elle représentait, l'idée républicaine se concentra dans un homme, comme pour se rendre plus sensible. Afin d'imposer mieux à ses ennemis le sentiment de sa force, elle se personnifia dans un soldat.

En présence de ce grand fait : la société préservée de l'anarchie par les républicains, aucune opposition sérieuse

à la République n'était plus possible. L'élévation du général Cavaignac, comme l'état républicain lui-même qu'il venait de sauver et qu'il était chargé de raffermir, avait un caractère de nécessité qui, sans en diminuer l'éclat, en doublait la force, et devant lequel tous les partis rentraient dans le silence. Jamais plus soudaine élévation ne s'était produite avec moins de part de la personne exaltée. Le général Cavaignac n'avait pas été libre de la vouloir ou de ne la pas vouloir; la convoiter ou la repousser, lui eussent été presque également impossibles. Son absence prolongée de la France et la trempe de son caractère, en le rendant étranger aux partis qui se disputaient la conduite des affaires, étaient une cause principale, mais toute négative de sa fortune. Plus sa personne restait inconnue, mieux la double idée qui s'attachait à son nom républicain et à sa profession de soldat, devait apparaître, à l'heure où le besoin de contenir la révolution et l'impossibilité de fonder en dehors de cette révolution même une autorité capable de la dominer, éclataient à la fois de toutes parts, et s'imposaient à la conscience publique.

C'est le propre des civilisations avancées qu'elles se soustraient davantage, dans leur marche plus compliquée et plus savante, aux influences personnelles, à ce qu'on pourrait appeler l'accident, le hasard. Les idées y engendrent plus manifestement les faits. Les événements semblent s'y ranger sous une loi supérieure, que trouble de moins en moins l'action des volontés particulières. Par une contradiction qui n'est qu'apparente, plus la liberté humaine croît en puissance, plus aussi elle s'ordonne et se soumet à cette nécessité providentielle, à cette invisible souveraineté qui gouverne le monde. Aussi, voyons-nous, dans la suite des histoires qui transmettent d'une génération à l'autre les révolutions des empires, la tâche du narrateur s'amoindrir, à

mesure que s'étend celle du philosophe. Les aventures perdent leur vraisemblance, les faits ne s'expliquent plus par le caprice du sort; les héros même ne sauraient plus nous intéresser, si l'on ne sait nous montrer en eux l'expression vivante d'un temps, et le génie d'un peuple.

C'est ce genre d'intérêt et d'instruction sévère, mais supérieure, qu'offre, à un haut degré, selon moi, la révolution de 1848. Le mouvement général des idées y est tout; la valeur relative et passagère de certains hommes, que ce mouvement amène au premier rang, y est peu de chose. Nous l'avons vu dans la popularité si instantanée et si vite évanouie de M. de Lamartine; l'élévation et la chute du général Cavaignac en seront un nouvel exemple; plus tard, l'exemple deviendra plus frappant encore dans la fortune prodigieuse du nom de Louis Bonaparte.

Il n'est presque personne en France qui ne crut, après l'insurrection de juin, le gouvernement républicain fondé. En voyant l'Assemblée nationale et le général Cavaignac, en parfait accord d'intentions, préparer ce gouvernement régulier, ce pouvoir constitutionnel après lequel chacun soupirait, on ne mettait plus guère en doute la possibilité de combiner, dans des institutions durables, la liberté et l'autorité, dont on éprouvait encore une égal besoin.

La force mutuelle que se prêtaient en ce moment le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, en paraissait un présage certain; toutes les difficultés de la situation politique semblaient aplanies. Le socialisme et ses exigences outrées pour longtemps hors de cause; la majorité républicaine dans l'Assemblée, désormais confiante dans ses propres forces, mais disposée à suivre l'impulsion du chef qu'elle s'est donné; les partis royalistes réduits, une seconde fois, par la grandeur de l'événement, à feindre l'acquiescement à la République; l'armée rétablie dans Paris; des généraux

victorieux qui ne réclament rien, après le péril, de l'honneur du succès, et se rangent avec déférence derrière celui auquel ils commandaient encore la veille ; la révolution, bien que domptée au dedans, assez puissante au dehors, pour que les souverains ne puissent susciter à la France aucun embarras, tel était l'ensemble des faits qui créaient au général Cavaignac une situation plus grande et plus forte, en apparence, que ne l'avait eue, depuis longtemps, aucun des hommes qui avaient possédé le pouvoir. Mais si la situation d'un homme lui est faite le plus souvent par des circonstances où il n'a que peu ou point de part, l'avantage qu'il tire de cette situation est toujours son œuvre personnelle.

Ce fut un malheur pour la France que le général Cavaignac ne joignît pas au sentiment du bien, du beau et du juste, qui était en lui et qui le plaçait au niveau des situations les plus élevées, cette pénétration de l'intelligence qui les comprend tout entières, et cette spontanéité d'action qui les domine. Si son génie lui eût révélé la triple force qui s'attachait à son nom, à son épée, à sa situation, il eût accompli une phase décisive de la révolution française, en fondant, pour une longue période de temps, le gouvernement républicain. Mais, ainsi qu'ont pu le faire pressentir quelques traits esquissés précédemment, le général Cavaignac ne devait comprendre sa tâche et son rôle que d'une manière incomplète. Tout au contraire de M. de Lamartine, qui, pour s'être formé un idéal trop vaste de la révolution, négligea de pourvoir à l'établissement de la République, le général Cavaignac, s'embarrassant dans une application scrupuleuse, défiante et timide du gouvernement républicain, ferma son esprit aux inspirations hardies de la révolution. Ces deux hommes, semblables en courage et en noblesse d'âme, mais qui formaient, par d'autres côtés de leur nature, un contraste très accusé,

devaient avoir une même fin politique. Lamartine, à force de rêver la gloire, laissa échapper l'autorité; Cavaignac, occupé à défendre son autorité, et surtout à préserver son honneur, ne connut pas ces élans vers la gloire qui entraînent les hommes. L'un et l'autre, en présence d'une Assemblée qui ne demandait qu'à être dirigée, ne surent ou ne voulurent exercer sur elle aucune action; Lamartine, parce qu'il la dédaignait un peu; Cavaignac, parce qu'il la respectait trop; et tous deux se perdirent et perdirent la révolution: l'un, parce qu'il la croyait accomplie déjà; l'autre, parce qu'il la jugeait impossible.

J'ai dit qu'au moment où le général Cavaignac prit en main la conduite des affaires, la société tout entière s'abandonnait à un sentiment de terreur rétrospective qui survécut longtemps au danger qu'elle avait couru. Le combat acharné qu'on s'était livré pendant quatre jours laissait dans les imaginations une impression profonde, que l'aspect de Paris ravivait à toute heure. La vaste étendue du champ de bataille dont chacun, pendant le combat, n'avait mesuré qu'un point circonscrit, étonnait la pensée. Sur un espace de plusieurs lieues, et qui comprend plus de la moitié de la ville, le boulet, l'obus, la mitraille, le canon, la sape et la mine, n'ont pas cessé, pendant près de cent heures, d'exercer leurs ravages. Les colonnades, les frontons des palais et des églises sont mutilés, des façades entières de maisons ont disparu. Des bivacs, des parcs d'artillerie, sont établis sur les places publiques; on voit passer des chariots remplis d'armes enlevées aux vaincus [1]. De longs convois de prisonniers s'acheminent vers les forts, les prisons sont encombrées; les arrestations sont faites par masses. On assure que, dans le premier moment, il n'y en a pas eu moins

[1] On a compté plus de cent mille fusils saisis dans les quartiers insurgés.

de vingt-cinq mille. Bien des haines personnelles, bien des rivalités de professions, ont saisi l'occasion inespérée de se satisfaire, en paraissant servir la chose publique; les délations anonymes sont innombrables. Les enfants de la garde mobile, qui se considèrent comme les vainqueurs de Paris, et qu'on ne parvient pas à faire rentrer sous la discipline, plus de cent mille gardes nationaux, accourus de tous les points de la France, et qui n'ont pas pris part au combat, amusent leur désœuvrement et signalent leur zèle par des perquisitions et des arrestations, dont leur caprice est la seule règle et l'unique prétexte. Au bout de quelques jours, l'autorité est si embarrassée de ses prisonniers, le danger de pareilles agglomérations d'hommes dans des espaces étroits et insalubres devient tel, qu'elle en fait relâcher, sans examen, plus de la moitié [1].

On craignait aussi, et malheureusement ce n'était pas sans raison, que les ressentiments de la garde nationale ne la portassent à de tristes excès. Les factionnaires en sentinelle devant le caveau de la terrasse du bord de l'eau, dans le jardin des Tuileries, où quinze cents personnes sont entassées dans une boue fétide, ont tiré sur ces malheureux, qui se disputaient les places voisines des soupiraux, par lesquels leur venait un peu d'air et de lumière. Pour contenir les gardes mobiles, quelques officiers leur ont laissé entendre que l'on procéderait incessamment à des fusillades en masse [2]. La

[1] Selon le rapport de la Commission d'enquête, sur vingt-cinq mille personnes arrêtées pendant l'insurrection et immédiatement après, on n'en garda, au bout de quelques jours, que onze mille cinquante-sept.

[2] On a beaucoup parlé de fusillades qui auraient eu lieu après le combat; aucun des récits que j'ai entendus n'établit à cet égard de faits positifs. Selon les témoignages les plus dignes de foi, on compterait environ cent cinquante insurgés fusillés par la troupe ou la garde mobile. M. Louis Blanc, qui n'est pas suspect d'indulgence pour les vainqueurs de juin, a constaté en termes énergiques *le caractère purement individuel* de quelques actes odieux. « Pas de responsabilité collective, pas d'accusations généralisées, s'écrie-t-il;

peur inouïe qu'inspiraient aux bourgeois de Paris les insurgés vaincus, tolérait, encourageait en quelque sorte les mauvais traitements auxquels ils étaient en butte. Pendant plus d'un mois après l'insurrection, l'annonce de quelque événement impossible venait chaque jour jeter l'alarme dans la population. Tantôt les insurgés, cachés dans les catacombes, allaient faire sauter en l'air le faubourg Saint-Germain; tantôt ils devaient couper tous les conduits de gaz et se livrer, dans les ténèbres, à un immense massacre. Le soir on prétendait apercevoir des signaux qui se répondaient de maison en maison; on entendait dans les caves des bruits inexplicables; les orgues de Barbarie jouaient des refrains mystérieux. Les imaginations troublées attribuaient aux insurgés une volonté et une puissance de mal véritablement satanique [1]. Le spectacle que présentaient les hôpitaux était navrant. Pendant les premiers jours l'affluence y avait été si grande que, malgré le dévouement des médecins, on n'était pas

grâce au ciel, il n'est pas de classe en France à qui l'on puisse légitimement imputer de tels excès; ils furent l'œuvre de forcenés, dignes d'être reniés par tous les partis, mais à qui malheureusement, l'état de siége, la stupeur publique, la colère et la peur des uns, la douleur des autres, livrèrent une odieuse puissance. » (*Nouveau Monde*, n° 6, 1er mars 1851). Nulle part, quoi qu'on en ait dit, ces exécutions ne se firent sur l'ordre, ni même avec la tolérance des chefs. Le général Bedeau, M. Guinard et d'autres officiers supérieurs firent des efforts inouïs pour sauver les prisonniers. Sur la place de l'hôtel de ville, MM. Marrast et Edmond Adam luttèrent avec les gardes mobiles pour leur arracher leurs victimes.

[1] L'autorité fut obligée de donner quelque satisfaction à ces frayeurs absurdes. On fit des fouilles aux flambeaux dans les catacombes et des perquisitions dans les maisons signalées. Ces fouilles et ces perquisitions n'amenèrent aucun résultat. Les reflets de la lune sur le pavillon vitré d'un daguerréotypeur, la chandelle d'une pauvre ouvrière restée à son ouvrage très avant dans la nuit, le piaffement des chevaux dans des écuries souterraines, avaient causé ces incroyables alarmes. Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 7, la proclamation de M. Ducoux, aux habitants de Paris, le 26 juillet.

parvenu à donner à tous les blessés que les premiers soins indispensables[1]. En dépit de la surveillance des gardiens, les gardes nationaux, les gardes mobiles, les insurgés, qui gisaient là, dans les mêmes salles, dans les mêmes rangs, s'insultaient, se menaçaient d'un lit à l'autre. Ceux-ci gardent à leur chevet le drapeau qu'ils ont enlevé sur la barricade; ceux-là disent tout haut qu'ils ne tarderont pas à prendre leur revanche; quelques uns trouvent dans le délire de la fièvre la force de se lever, et se jettent avec rage sur le malheureux dont le lit est le plus voisin. D'affreux accidents nerveux, des folies furieuses se déclarent[2].

[1] Voici le relevé général des blessés reçus pendant les quatre jours de l'insurrection dans les principaux hôpitaux de Paris :

Charité	120
Val-de-Grâce	190
Hôtel-Dieu	451
Hôpital Dubois	90
Clinique	78
Saint-Lazare	75
Saint-Louis	560
Beaujon	110
Bon-Secours	16
Saint-Merry	47
Pitié	98
Saint-Antoine	60
L'Ourcine	11
Bicêtre	9
Cochin	11
Incurables	85
Hôtel-Dieu (annexe)	61
Hôpital Necker	11
Hôpital du Midi	4
Tuileries	78
Ambulances connues	364
Total général	2529

[2] On a constaté que la plupart des folies furent, chez les insurgés, des folies d'orgueil. Presque tous se croyaient de grands hommes et des réfor-

On est obligé de mettre la camisole de force à plusieurs blessés ; la sentinelle présente la baïonnette en allant et en venant dans les couloirs.

La mortalité dépasse toute proportion. Dans le seul hôpital Saint-Louis, elle est d'un blessé sur quinze pour les militaires ; d'un sur six pour les insurgés [1].

L'exaltation et le désespoir des insurgés aggravent singulièrement leur état. Beaucoup d'entre eux, dans la crainte d'être fusillés, sont restés cachés longtemps dans des réduits, d'où ils ne sortent que vaincus par d'intolérables souffrances et quand la gangrène ronge déjà leurs os. Privés des soins de leurs familles, qui n'osent se présenter dans les hôpitaux, en butte aux mauvais traitements des gens de service qui, malgré les ordres sévères des médecins, n'ont de soins et d'égards que pour les blessés de la garde nationale, forcés de répondre aux interrogatoires du juge d'instruction [2], et certains que, s'ils guérissent, ce sera pour passer devant les conseils de guerre, leur condition est la plus misérable du monde : plusieurs arrachent l'appareil de

mateurs. Ils dictaient des constitutions, abolissaient l'esclavage et la misère. Chez les femmes, c'était l'inquiétude pour leurs maris ou leurs enfants qui produisait généralement l'aliénation mentale. Malgré les accidents nombreux qui suivirent l'insurrection, le chiffre total des aliénations mentales, en 1848, ne dépassa que de très peu le chiffre ordinaire. Les révolutions, qui multiplient certaines causes d'aliénations, en font disparaître d'autres. Les événements de la vie privée perdent de l'importance à mesure que ceux de la vie publique en prennent davantage.

[1] Voir les journaux de médecine : la *Gazette des hôpitaux*, l'*Union médicale*, etc.

[2] Il faut dire à l'honneur des médecins de la faculté de Paris, qu'ils s'opposèrent avec beaucoup de fermeté à ces interrogatoires. « Il n'y a ici pour moi que des malades et non des prévenus, » répond M. Michon, chirurgien de la Pitié, au juge d'instruction qui voulait savoir de lui le chiffre des insurgés reçus dans ses salles. « Je ne connais ici que des blessés, » dit le docteur Roux, à qui l'on demande combien il a dans son service de gardes nationaux et combien d'insurgés. —

leur blessure ; d'autres essaient de se laisser mourir de faim, préférant la mort à de si douloureuses incertitudes.

On n'a pas connu avec exactitude le chiffre des morts [1]. Encore aujourd'hui, on n'est parfaitement certain ni du nombre des détenus, ni même du nombre des insurgés. D'après la statistique des journaux de médecine, il y aurait eu 2529 blessés soignés dans les hôpitaux de Paris ; le nombre de ceux qui ont été soignés à domicile a dû être beaucoup plus considérable, mais il est impossible de le constater. Selon le rapport du préfet de police, M. Ducoux, en date du 8 octobre, le nombre total des morts, civils et militaires, à la suite de l'insurrection, aurait été de 1460 ; les deux tiers appartenaient à l'armée et à la garde nationale [2]. Le général Cavaignac a dit à la tribune, dans la séance du 3 juillet, que *personne n'évaluait à plus de cinquante mille le nombre total des insurgés, et que l'armée comptait en tout sept cent trois hommes tués ou blessés.*

Cependant les convois et les services funèbres se succédaient avec une continuité lugubre. Le 6 juillet, on fit une cérémonie générale en l'honneur de toutes les victimes de l'insurrection. Au pied de l'obélisque de Louqsor, un autel somptueux fut dressé, où trois évêques, appartenant à l'Assemblée constituante, célébrèrent le service divin. L'Assemblée et son président, le général Cavaignac, le maire de

[1] La presse anglaise a prétendu qu'il y avait eu cinquante mille morts.

[2] La seule garde républicaine a eu 92 morts, dont deux officiers supérieurs. On a compté sept généraux tués : ce sont les généraux François, Bourgon, Damesme, Regnault, Duvivier, Négrier, Bréa ; et cinq blessés : Bedeau, Korte, Lafontaine, Foucher, Courtigis. Deux représentants ont été tués, MM. Dornès et Charbonnel. Pendant les trois journées de juillet 1830, il y avait eu 500 hommes tués. Au mois de février 1848, on n'en a compté que 200. Selon le général Lamoricière, deux millions cent mille cartouches auraient été distribuées aux soldats, et environ trois mille coups de canon auraient été tirés pendant les quatre jours du combat.

Paris, la plupart des officiers supérieurs de l'armée, les chefs de la garde nationale, y assistaient. Un char symbolique, surmonté d'un catafalque, et qui renfermait les corps d'un certain nombre de victimes, s'avança, par l'avenue des Champs-Elysées, vers l'autel, et fut béni par les évêques.

Mais, malgré l'appareil extraordinaire que l'on avait voulu déployer en cette solennité, elle parut vide et froide à tous ceux qui en saisirent le caractère. Tout y était officiel, contraint, plein de contradictions. On y voyait bien encore les emblèmes républicains; on y lisait partout la devise: *Liberté*, *égalité*, *fraternité*, mais elle ne faisait plus naître d'autre sentiment que celui d'une amère ironie. Pour la première fois aussi, depuis la révolution de février, le peuple était absent d'une cérémonie publique. Aucune corporation n'avait été convoquée; on ne voyait flotter nulle part les bannières populaires; la foule n'était plus mêlée, comme on l'avait vu jusque-là, de blouses et de vestes. Un très petit nombre d'ouvriers étaient venus, et ils étaient tenus à distance par la haie des troupes.

Mille bruits sinistres s'étaient répandus: on parlait de machine infernale; on disait que le général Cavaignac devait être assassiné pendant la cérémonie. Le char funèbre qui, selon le programme, devait conduire les corps jusqu'au caveau de la colonne de juillet, s'arrêta devant l'église de la Madeleine. On n'osait pas se rapprocher des quartiers populaires, tant la terreur qu'ils avaient inspirée était profonde encore.

C'est sous cette impression générale de tristesse et de terreur que le général Cavaignac eut à reconstituer un gouvernement, et à composer son ministère.

On a vu que la réunion de la rue de Poitiers avait élevé quelques difficultés à ce sujet, se croyant assez forte déjà pour imposer ses choix au chef du pouvoir exécutif. Mais

M. Thiers, qui jugeait prématurée son intervention directe dans les affaires, fit comprendre aux impatients qu'il ne serait pas d'une bonne politique de peser trop tôt sur l'opinion, et qu'il fallait, avant d'écarter les républicains, les laisser s'user eux-mêmes, et amoindrir, par les fautes qu'ils ne manqueraient pas de commettre, l'autorité que leur donnait l'insurrection vaincue.

En conséquence, une députation officieuse, composée de MM. Vivien, Degousée, Desèze, de Falloux et de Vesins, s'était rendue, le 27 juin, dans la soirée, auprès du général Cavaignac, pour lui donner l'assurance que l'on accepterait ses choix, quels qu'ils fussent, et que l'on soutiendrait son gouvernement. Mais, à peine la composition du nouveau ministère fut-elle connue, que l'on murmura. Il ne déplaisait point trop à la réunion de la rue de Poitiers de voir M. Senard à l'intérieur et le général Lamoricière au ministère de la guerre. Le rôle qu'ils avaient joué l'un et l'autre pendant l'insurrection nécessitait d'ailleurs leur entrée aux affaires. On acceptait même sans répugnance M. Goudchaux comme ministre des finances, M. Bastide comme ministre des affaires étrangères, et M. Bethmont comme ministre des travaux publics; mais les noms de MM. Tourret, Recurt, et surtout celui de M. Carnot, qui complétaient la liste ministérielle, soulevèrent l'opposition la plus vive.

On savait que M. Tourret était un homme d'initiative, capable de donner à l'agriculture, dont il avait fait le sujet spécial de ses études, une impulsion nouvelle, et de populariser ainsi la République dans les campagnes. M. Recurt était un républicain de la veille, accusé d'incliner aux mesures de clémence envers les insurgés. Quant à M. Carnot, le parti clérical, celui qui suivait la direction de M. de Falloux plutôt que celle de M. Thiers, et qui n'avait abandonné qu'à grand'peine la prétention de porter son chef au

ministère de l'instruction publique, ne pouvait supporter sa rentrée aux affaires. Ce parti haïssait particulièrement en lui le fondateur de l'école d'administration. Mais, comme il n'osait encore lever entièrement le masque, et confesser sa répulsion pour une institution essentiellement démocratique qui, depuis 1789, était le vœu constant de l'opinion, il rappela les circulaires et le *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, et, certain de réveiller sur ce point beaucoup de susceptibilités, même dans la majorité de l'Assemblée, il ouvrit l'attaque dans la séance du 5 juillet, à l'occasion d'un projet de décret sur l'amélioration de la condition des instituteurs primaires, et força M. Carnot à donner sa démission.

Ce triomphe de l'opinion contre-révolutionnaire fut tempéré encore par la prudence de M. Thiers, qui, satisfait de voir que l'Assemblée pourrait être entraînée déjà à se séparer du général Cavaignac sur des questions de personnes, ne souffrit pas qu'on poussât le succès à l'extrême, et fit accepter, comme successeur de M. Carnot, M. Vaulabelle, qui n'était pas moins désagréable au parti clérical, mais qui avait l'avantage de ne s'être pas compromis encore dans l'action politique.

Ce fut pour le même motif que la réunion de la rue de Poitiers ne combattit pas la candidature de M. Marie à la présidence de l'Assemblée. M. Thiers et ses amis prétendaient encore, à ce moment, accepter sincèrement la République; ils se faisaient appeler républicains *honnêtes et modérés*, par opposition à ceux qu'ils désignaient sous le nom de *républicains rouges*, leur tactique étant de se mettre encore pendant quelque temps à couvert derrière la majorité républicaine, et de la pousser à des mesures antidémocratiques, dont on profiterait plus tard.

L'épouvante laissée dans les imaginations par l'insurrec-

tion servait, d'ailleurs, et surabondamment, ces projets et cette tactique. Malgré la facilité avec laquelle s'opéraient le désarmement de la garde nationale et la fermeture des clubs; malgré les bonnes nouvelles que l'on recevait des départements, où tout restait tranquille [1]; malgré l'occupation de Paris par une armée de 80,000 hommes, on ne se rassurait pas. L'Assemblée tout entière était possédée d'un esprit de réaction qui l'emportait hors de toute mesure. Non contente d'avoir, dès le 26, pendant que l'on se battait encore au faubourg Saint-Antoine, voté la fermeture des clubs reconnus dangereux, le licenciement et le désarmement de trois légions, la formation d'une commission d'enquête chargée de rechercher les causes de l'insurrection en remontant jusqu'à l'attentat du 15 mai, elle avait fait afficher, le 28, une proclamation au peuple, dans laquelle elle traitait les insurgés vaincus de *forcenés armés pour le massacre et le pillage; de nouveaux barbares, sous les coups desquels la famille, la religion, la liberté, la patrie, la civilisation tout entière était menacée de périr.* Elle abolissait maintenant les clubs par toute la France; rétablissait un cautionnement de 24,000 francs sur les journaux [2]. Elle votait, enfin, à la presque unanimité des voix, ce funeste décret de transportation, dont le caractère illégal et inhumain contraste si fortement avec la modération dont elle s'était montrée animée pendant longtemps, qu'il deviendra impossible à comprendre, le jour où la mémoire des contemporains ne se rappellera plus avec la même vivacité et ne se retracera

[1] Les ateliers nationaux de Marseille s'étaient insurgés, mais avant ceux de Paris, et sans aucune connivence avec eux. L'insurrection avait été promptement réprimée.

[2] En faisant paraître, le 11 juillet, un dernier numéro, bordé de noir, du journal *le Peuple constituant*, M. de Lamennais flétrissait ainsi le vote de l'Assemblée : « Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler. Nous ne sommes pas assez riches. — *Silence au pauvre!* »

plus avec une entière exactitude ce vertige de la peur auquel, à cette heure, les esprits les plus fermes et les âmes les plus nobles s'abandonnaient sans réserve et sans honte[1].

Le projet de décret, présenté le 27 par M. Sénard, et qui portait que : « Tout individu pris les armes à la main serait immédiatement déporté dans les possessions françaises d'outre-mer, autres que l'Algérie, » avait été soumis à l'examen d'une commission. Pendant qu'elle préparait son rapport, le général Cavaignac, en vertu des pouvoirs que lui donnait l'état de siége, ordonnait, de son côté, aux capitaines rapporteurs des commissions militaires, de traduire les prévenus devant les conseils de guerre. Entre ces deux mesures contradictoires, le rapporteur de la commission, M. Méaulle, proposa une transaction qui fut adoptée. Il reconnut qu'une mesure exceptionnelle pour enlever à la capitale tous les ferments de discorde était nécessaire ; que, dans l'impossibilité de juger suivant les formes ordinaires, on devait procéder sommairement et administrativement, par mesure de sûreté générale et de salut public. Il fallait que la loi, ajouta-t-il, se tût un instant, et que les hommes qui avaient fait une guerre à mort à la société fussent déportés. Toutefois, distinguant entre les instigateurs de la guerre sociale et ceux qui n'en avaient été que les soldats, il de-

[1] MM. Caussidière, Sarrans et Pierre Leroux protestèrent seuls à la tribune, le 27 juin, contre le décret de transportation. M. Pierre Leroux obtint que les femmes et les enfants des transportés seraient autorisés à les suivre en exil. M. de Lamennais dit alors dans *le Peuple constituant* ces belles paroles (29 juin) : « Encore quelques mois, et vous n'aurez pas trop de bras pour défendre vos frères d'Italie et vos frontières de Belgique et d'Allemagne. Au lieu de déporter vos prisonniers, faites-en l'avant-garde de votre armée d'Italie. » Je trouve dans une note remise à la commission d'enquête par le chef de division de la sûreté générale, M. Panisse, une remarquable appréciation des causes de l'insurrection. Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 7.

mandait que l'instruction commencée contre les premiers suivît son cours.

Quelques expressions de ce rapport appelèrent le chef du pouvoir exécutif à la tribune. Ces expressions tendaient, dit le général Cavaignac, à faire croire qu'en attribuant à la juridiction militaire la connaissance de l'insurrection, il avait voulu se montrer plus sévère que la nation et que l'Assemblée. Il protestait avec vivacité contre une telle imputation. A sa demande expresse, le mot *transportation*, qui n'impliquait pas la prison dans l'exil, fut substitué au mot *déportation*. Allant plus loin encore, il s'engagea, dans le conseil des ministres, à ne pas faire exécuter le décret dans toute sa rigueur, et à ne s'en servir que pour éloigner de Paris les prisonniers, dans un moment où il était dangereux pour eux-mêmes de les y garder. Il promit, enfin, de donner l'amnistie, aussitôt que les terreurs de la bourgeoisie paraîtraient calmées.

En parlant et en agissant ainsi, le général Cavaignac était d'une sincérité parfaite. Étranger à la peur qu'avaient inspirée les combattants, il l'était également au ressentiment contre les vaincus. Il n'ignorait pas non plus que si, parmi ces prisonniers que l'on allait frapper en masse, condamner sans jugement, et souvent même sans constater leur identité [1], il se trouvait des hommes pervers, le plus grand nombre étaient des ouvriers honnêtes, attachés à la République [2], et qu'il serait aussi impolitique qu'injuste et immoral de les châtier, eux et leur famille, d'un crime très

[1] Il y eut un assez grand nombre d'individus transportés par erreur, que l'on relâcha après qu'ils eurent passé plusieurs mois sur les pontons.

[2] Dans son discours du 3 juillet, le général Cavaignac a dit des ouvriers des ateliers nationaux : « La plupart, il faut l'avouer, ne demandent qu'à travailler. » Et plus loin : « Ce qu'on appelle à Paris la Société du bâtiment ne fait que des demandes extrêmement mesurées. »

grand, il est vrai, mais que la conscience publique, si elle était équitable, ne pouvait imputer à eux seuls.

D'autres considérations encore, quoique secondaires, portaient le chef du pouvoir à user de clémence envers les vaincus. Ombrageux et défiant par nature, le général Cavaignac se tenait en garde contre les perfidies du parti dynastique. Son instinct l'avertissait que, s'il cédait aux premières exigences d'un parti qui ne faisait déjà que le tolérer au pouvoir, il perdrait bientôt toute autorité, et ne serait plus qu'un instrument que l'on briserait dès qu'il aurait été jugé inutile. Cependant, par un effet regrettable de cette indécision dans la volonté, qui ne provenait chez lui ni de l'indifférence, ni de l'inapplication aux affaires, mais de l'absence de ces vues larges et hautes de l'homme d'État, qui mesure et domine les obstacles quotidiens et les incidents particuliers de la politique, le général Cavaignac n'entra pas résolûment dans les voies d'une politique généreuse et forte, où il dépendait de lui d'entraîner l'Assemblée. S'exagérant les dangers que courait la République, il crut les conjurer en prolongeant le régime du pouvoir militaire et des mesures exceptionnelles. Au lieu de rentrer le plus promptement possible dans l'ordre légal, il demandait la prolongation de l'état de siége (7 juillet) pour un temps indéfini ; il froissait une certaine délicatesse de l'opinion républicaine en décorant des soldats, des gardes nationaux et des gardes mobiles qui s'étaient signalés pendant l'insurrection [1] ; il suspendait un grand nombre de journaux [2] ; il retenait au

[1] Le général Changarnier fut obligé d'adresser à plusieurs colonels qui refusaient les décorations au nom de leurs légions, une lettre dans laquelle il en appelait au principe de l'obéissance.

[2] Entre autres, *la Presse*, *l'Assemblée nationale*, *la Liberté*, *la vraie République*, *l'Organisation du travail*, *le Napoléon républicain*, *le Journal de la canaille*, *le Père Duchesne*, *le Pilori*, *la Révolution de* 1848, *le Lampion*.

secret, pendant onze jours, le rédacteur en chef de *la Presse*, *dont les imprudentes publications perdraient*, *disait-il*, *la République*, *la nation et la société tout entière* [1]; il se laissait arracher, enfin, quoique avec beaucoup de répugnance, la déclaration que le gouvernement ne s'opposerait pas à la mise en accusation de MM. Louis Blanc et Caussidière, désignés, par le rapport de la commission d'enquête, comme coupables de complicité dans l'attentat du 15 mai et dans l'insurrection de juin.

La commission d'enquête, présidée par M. Odilon Barrot, et dans laquelle les républicains étaient en très petite minorité, après avoir siégé, sans désemparer, pendant près de six semaines et entendu plus de deux cents témoins, avait nommé pour son rapporteur M. Quentin-Bauchart, l'un de ses membres les plus hostiles à la République. Le rapport qui, avec les pièces justificatives, ne formait pas moins de trois volumes in-4°, était un acte d'accusation en règle contre la révolution de février. Remontant, non seulement au 15 mai, mais au 16 avril et au 17 mars, incriminant les conférences du Luxembourg, les bulletins et les circulaires du ministre de l'intérieur et du ministre de l'instruction publique, à peu près tous les actes, enfin, d'un gouvernement qui, d'après la sentence de l'Assemblée, avait *bien mérité de la patrie*, le rapport de M. Quentin-Bauchart était si manifestement dicté par un étroit esprit de rancune, il reposait sur des faits si peu démontrés, il s'appuyait sur des témoignages si suspects ou si puérils, que le public et l'Assemblée, malgré l'excitation des esprits, ne purent s'empêcher de le désapprouver, du moins dans sa forme.

Les débats auxquels il donna lieu furent les plus passionnés qu'on eût encore vus. Ouverts le 25 août, à midi, ils

[1] Ce sont les propres expressions du général Cavaignac dans une lettre en réponse à M. de Girardin.

durèrent, presque sans interruption, jusqu'au lendemain, six heures du matin. C'était la première fois que, dans l'Assemblée constituante, la révolution qu'elle représentait était sérieusement et presque ouvertement attaquée. M. de Lamartine traduit devant une commission d'enquête; M. Ledru-Rollin forcé de venir défendre à la tribune les actes de son gouvernement; MM. Louis Blanc et Caussidière ressaisis par leurs ennemis qu'une première défaite n'avait pas découragés, c'étaient là des signes manifestes du progrès qu'avaient fait les partis dynastiques.

Dans un discours chaleureux, M. Ledru-Rollin essaya d'arracher l'Assemblée à ces emportements de la peur qui la jetaient aveuglément dans des voies rétrogrades. « La république rouge est un fantôme! s'écria M. Ledru-Rollin. Il n'y a pas de république rouge! Il y a des hommes qui caressent des illusions, qui, abusés par les besoins, peuvent être entraînés; mais soyez bien convaincus que l'immense majorité du pays se rattache à la République vraie! Dites-vous surtout, ajouta-t-il d'un accent ému et prophétique, qu'en commençant l'ère des proscriptions, tous les partis peuvent y passer les uns après les autres; et alors ce ne sera pas la perte de la liberté en France, ce sera la perte de la liberté en Europe! »

Bien que l'Assemblée considérât M. Ledru-Rollin comme un révolutionnaire dangereux, elle fut sensible à son éloquence; et, quand il descendit de la tribune, on sentit que sa cause personnelle était gagnée. Il n'en fut pas de même de M. Louis Blanc. Sa théorie de l'organisation du travail, sur laquelle il revint longuement, avec une obstination honorable, mais qui n'avait rien d'habile, refroidit l'auditoire que M. Ledru-Rollin avait vivement ému. La nuit, d'ailleurs, s'avançait et amenait, avec la lassitude, le désir de terminer la discussion. Les pâles clartés de l'aube, qui pénétraient

par les fenêtres et se mêlaient à la lumière mourante des lustres, donnaient à l'aspect de la salle quelque chose de lugubre. Les physionomies devenaient de plus en plus mornes. Dans les tribunes, qui s'étaient d'abord montrées sympathiques aux prévenus, le sommeil s'emparait des auditeurs les plus attentifs. En vain le discours de M. Caussidière vint-il remuer de nouveau les esprits et les intéresser par sa verve pittoresque; en vain le parti révolutionnaire, par l'organe de MM. Flocon, Bac, Lagrange, essaya-t-il de lutter encore et d'obtenir du moins de l'Assemblée qu'elle ne votât pas l'urgence; au moment où l'on pouvait croire qu'il allait obtenir ce faible succès, le président du conseil parut à la tribune. Un profond silence s'établit. La parole du chef du pouvoir exécutif allait mettre fin aux incertitudes; son opinion allait tout trancher; on ne la connaissait pas, on la croyait favorable aux prévenus. Dans une des séances précédentes, le jour de la lecture du rapport, on avait vu le général Cavaignac tendre la main à M. Ledru-Rollin, au moment où celui-ci descendait de la tribune après avoir réfuté avec éclat les principales accusations du rapport. Les personnes bien informées assuraient que le chef du pouvoir exécutif, déjà très irrité des exigences de la réaction, avait résolu de rompre avec elle plutôt que de lui faire une concession nouvelle. La surprise fut donc extrême lorsqu'on entendit le général Cavaignac demander, *au nom de la tranquillité du pays, que l'Assemblée, dont la conviction devait être formée, ne prolongeât pas la discussion et n'ajournât pas son vote.* Mais, bien que cette surprise fût mêlée d'improbation, la majorité se rangea à l'opinion du gouvernement. Un seul représentant, M. Grévy, essaya de protester encore et demanda l'ajournement, au nom de la justice, en démontrant jusqu'à l'évidence que le temps avait manqué pour examiner les documents fournis par l'enquête. D'ailleurs, ajoutait

M. Grévy, à côté des documents de l'enquête, il y avait aussi les documents apportés par les prévenus, qu'il était d'autant plus nécessaire d'examiner que la commission avait violé toutes les formes judiciaires, en ne confrontant pas les accusés avec les témoins, en n'articulant devant eux aucun des faits produits à leur charge. « Au-dessus des intérêts momentanés de la politique, qui pouvaient faire désirer au pouvoir de presser la solution, disait M. Grévy, n'y avait-il pas les intérêts éternels de la justice, qu'une grande assemblée ne devait pas sacrifier ? »

Mais ces considérations d'un esprit élevé et indépendant venaient trop tard. L'Assemblée était décidée. Sur 785 votants, 493, après avoir prononcé l'urgence, livrèrent MM. Louis Blanc et Caussidière à la justice.

Si la majorité républicaine n'avait pas trouvé dans sa conscience la condamnation de ce vote impolitique, elle n'aurait pas tardé à reconnaître l'étendue de sa faute à la joie extrême qu'en ressentit la minorité dynastique. Bien que le gouvernement eût favorisé l'évasion de MM. Louis Blanc et Caussidière et les eût ainsi soustraits aux rancunes de leurs ennemis, le triomphe des adversaires de la révolution n'en était pas moins complet. Du moment qu'ils avaient réussi à diviser les républicains, à compromettre le général Cavaignac et à lui arracher un gage de cette nature, ils ne devaient plus rencontrer d'obstacles insurmontables.

Le parti de l'ordre, comme on l'appelait alors, devait ce succès décisif à l'habileté de son chef, M. Thiers. Aussi longtemps que ce parti n'avait eu pour le conduire que la volonté indécise de M. Odilon Barrot, et, pour le représenter, que les noms impopulaires de MM. de Falloux et de Montalembert, il avait fait peu de progrès dans l'Assemblée ; mais, depuis l'arrivée de M. Thiers, tout avait changé de face.

Un moment étourdi et déconcerté par la révolution de

février, M. Thiers avait repris très vite cette parfaite confiance en lui-même, cette liberté d'esprit et d'allures, qui faisaient la plus grande partie de sa force. Il ne lui fallait pas, du reste, beaucoup d'efforts pour s'accommoder d'une République qui ne blessait chez lui ni des principes ni des sentiments bien profonds. Les origines, l'éducation, les travaux, l'ambition, toute la fortune de M. Thiers l'attachait à la révolution. Il n'était pas dans la nature de son esprit de chicaner beaucoup avec elle, et de lui demander un compte trop rigoureux de ses emportements. Comme historien, il l'avait expliquée et approuvée jusqu'à Danton; comme homme d'État, il avait combattu en son nom la politique conservatrice. La crise qui renversait cette politique en la personne de son rival donnait, jusqu'à un certain point, raison à la sienne. Quelque chose lui disait, d'ailleurs, qu'à moins de circonstances inattendues, il ne pouvait manquer, sous un gouvernement libre, de reprendre tôt ou tard une grande influence. Patriote sincère, il n'était pas insensible à la pensée que la politique révolutionnaire allait relever en Europe le rôle de la France. Orateur et écrivain éminent, qu'avait-il personnellement à perdre dans l'établissement d'une République parlementaire? L'institution de la présidence ne devait pas non plus déplaire beaucoup à l'un des hommes que sa fortune, son talent, sa célébrité, conviaient si naturellement à y prétendre.

Aussi M. Thiers ne s'était-il pas oublié en de longs regrets. En se présentant aux électeurs pour l'Assemblée constituante, il avait annoncé l'intention de ne pas rester étranger aux destinées nouvelles de son pays. Attentif à tout, et voyant qu'une première fois il avait échoué, parce que le clergé lui demeurait hostile, il avait cette fois rendu hommage à la prépondérance des influences cléricales et n'avait épargné, de ce côté, ni avances ni promesses. Le clergé,

dont la politique, alors, était de tout accueillir, feignit de le croire sincère et le porta sur sa liste [1]. M. Thiers entra à l'Assemblée.

Il y entra modestement, sans bruit, en homme désabusé, dont la carrière politique était terminée; tout au plus, disait-il à des amis chargés de répéter ses paroles, pourrait-il encore mettre au service de l'Assemblée, un peu de bon sens pratique; ouvrir à l'occasion, dans quelque comité, un avis utile sur des questions spéciales. Puis il se rapprochait de tous les républicains qu'il voyait influents; il les flattait et s'efforçait de leur persuader qu'il voulait comme eux et avec eux la République.

Introduit dans la réunion de la rue de Poitiers, que présidait le général Baraguay-d'Hilliers, et où se rencontraient encore des représentants de tous les partis, MM. Duvergier de Hauranne, Vivien, Dufaure, Degousée, d'Adelsward, de Montalembert, Falloux, Berryer, M. Thiers était devenu bientôt, par la souplesse et la grâce de son esprit, le lien de ces éléments hétérogènes. Contenant les uns, excitant les autres, donnant à tous l'exemple de l'oubli des torts passés, il sut les discipliner, les amener à une politique bien combinée, qui consistait, d'une part à soutenir en apparence la République, d'autre part à défaire pièce à pièce tout ce qu'avait fait le Gouvernement provisoire, à convaincre ainsi d'impuissance le parti républicain, pour, le jour venu, se substituer à lui sans effort et sans violence. On a vu que, fidèle à cette politique, M. Thiers s'était déclaré favorable au général Cavaignac. Mais déjà, à ce moment, il ne s'exprimait plus avec la même modestie; son influence sensible dans l'Assemblée, son ascendant sur la réunion

[1] « Je ne suis pas obligé de me mettre à la place de Dieu et de sonder les consciences, disait l'abbé Fayet, évêque d'Orléans, représentant du peuple; mais apparemment, visiblement, M. Thiers est tout à fait revenu à nous. »

de la rue de Poitiers, lui rendaient impossible l'humble rôle qu'il avait pris d'abord; il commençait à s'ennuyer de garder le silence et n'attendait qu'une occasion pour reparaître à la tribune avec éclat. Un homme dont la renommée excentrique enflait de jour en jour la présomption, M. Proudhon, ne craignit pas d'entrer en lutte avec M. Thiers et lui fournit bientôt cette occasion désirée.

J'ai dit brièvement, dans la seconde partie de cet ouvrage, quels avaient été les premiers travaux de M. Proudhon, et par quelles qualités singulières ils avaient attiré l'attention des esprits curieux de nouveautés.

Le journal qu'il publia après la Révolution de février fit connaître son nom au peuple et le posa en chef de parti. Après avoir, par sa vigoureuse dialectique, contribué plus que personne à ruiner dans l'opinion les systèmes communistes; quand, par suite des événements, les chefs d'école socialistes eurent disparu de la scène publique, M. Proudhon, dont l'avantage consistait à n'avoir pas de système, et à nier plus hardiment que personne ne l'avait jamais fait les principes constitutifs d'une société que le prolétariat accusait de tous ses maux, demeura le seul représentant de l'instinct populaire, et vit se diriger contre lui tous les ressentiments de la bourgeoisie.

Elle ne voulut voir, dans son élection à l'Assemblée constituante qu'un défi jeté par les anarchistes à la moralité publique [1]. La personne de M. Proudhon se prêtant, d'ailleurs, par je ne sais quel flegme puissant et ironique d'attitude,

[1] Depuis l'insurrection de juin, la répulsion qu'inspirait M. Proudhon était devenue un véritable sentiment d'horreur. En entrant le 25 dans le faubourg du Temple, les troupes y avaient rencontré M. Proudhon, qui, plus tard, sommé par la commission d'enquête d'expliquer sa présence, répondit simplement : « qu'il était allé contempler la sublime horreur de la canonnade. »

de physionomie et d'accent, au rôle extraordinaire que lui créait la peur, son orgueil, qui s'en trouvait flatté, l'acceptant avec complaisance, on en vint à le regarder comme un être à part, exempt des sentiments qui animent la généralité des hommes; comme une perversité incarnée qui souhaitait, méditait et préparait savamment la ruine de la société.

Mais, après la victoire de juin, les esprits s'étant un peu rassis, on commença dans l'Assemblée à s'étonner de l'importance que l'on y accordait à M. Proudhon et à son silence; on pensa qu'il serait bon de la réduire à ses proportions véritables, en mettant cet adversaire audacieux de la propriété en demeure de produire enfin au grand jour ses théories sociales et surtout les moyens qu'il proposait pour les réaliser.

Pressé de toutes parts, non seulement par ses collègues, mais par l'opinion publique, M. Proudhon consentit à déposer sur le bureau de l'Assemblée une proposition tendant, suivant ses propres expressions, à réaliser sans violence, sans expropriation, sans banqueroute, ce qu'il appelait *la liquidation de la vieille société*, c'est-à-dire, *l'abolition de la propriété*. « Orgueil ou vertige, a dit plus tard M. Proudhon, je crus que mon heure était venue. »

M. Thiers, qui nourrissait en secret la même pensée, jugeant également et avec plus d'apparence de raison son heure venue, se chargea de combattre M. Proudhon dans le comité des finances, d'abord, puis à la tribune.

La curiosité était excitée au plus haut point par l'annonce de ce débat. Beaucoup de gens considéraient encore comme une grande témérité à l'Assemblée de permettre la discussion publique des doctrines de M. Proudhon. Ce ne fut pas sans peine que M. Thiers obtint dans le comité du travail un peu de calme et qu'il parvint à dominer par son sang-froid les

clameurs qui éclataient à chaque parole de son adversaire [1]. Quand M. Proudhon parut enfin à la tribune, le mouvement extraordinaire qui agita l'Assemblée fit voir combien elle avait besoin d'efforts pour garder quelque bienséance envers un homme dont l'effronterie égalait, à ses yeux, la perversité.

Cependant, malgré de violentes interruptions, des injures, des éclats de rire, qui partaient à la fois de tous côtés, M. Proudhon, qui n'en paraissait aucunement ému, occupa la tribune pendant près de quatre heures. Il exposa de nouveau, il développa tout l'ensemble de sa proposition que ni le comité ni M. Thiers, disait-il, n'avaient comprise.

Elle était pourtant, suivant lui, d'une simplicité parfaite. Selon M. Proudhon, la société était aux abois. Pour la sauver d'une ruine imminente, il fallait établir, au moyen d'un système de crédit gratuit et réciproque qui supprimât l'intérêt du capital, l'équilibre exact de la production et de la consommation ; il fallait une loi qui obligeât tous les capitalistes et rentiers à faire à leurs fermiers, locataires, débiteurs de tous genres, remise, à titre de prêt, d'un sixième de leur revenu (M. Proudhon évaluait ce sixième à la somme totale de 1,500 millions), et à verser dans les caisses de l'État, à titre d'impôt, un autre sixième, destiné à la création d'une banque d'échange. C'étaient là, d'après M. Proudhon, des moyens assurés de faire renaître la circulation, le travail, la concurrence, l'industrie, et de procéder graduellement à l'abolition de la propriété.

M. Thiers n'eut pas besoin d'une dialectique très forte pour démontrer combien une pareille mesure serait violente et inapplicable. L'Assemblée tout entière, le parti républicain en particulier, et surtout les quelques socialistes qui s'y

[1] « Il ne faut pas, disait M. Thiers, que les Erostrates du temps puissent s'en croire les Galilées, en disant qu'on a refusé de les entendre ! »

trouvaient encore, et qui s'indignaient de voir M. Proudhon compromettre par des formules absurdes et des projets vides de sens la cause qu'il prétendait défendre, protestèrent contre lui.

Dans un ordre du jour motivé, qu'elle vota à l'unanimité moins une voix, l'Assemblée déclara que la proposition de M. Proudhon était *une attaque scandaleuse contre les principes de la vraie morale, une menace à la propriété*, *et qu'il avait calomnié la Révolution de février en la faisant complice de ses propres doctrines.* Ainsi se termina cet étrange débat, qui fut jugé par l'opinion publique comme une dernière et définitive victoire du parti de l'ordre sur la révolution.

M. Thiers, si prudent et si modéré jusque-là, fut ébloui de son facile triomphe. Applaudi comme le sauveur de la propriété, ouvertement reconnu désormais par toutes les fractions du parti de l'ordre comme leur chef, il cessa de contenir leurs espérances; il lâcha la bride à des passions qu'il ne partageait pas, mais qui servaient son ambition. Cette ambition n'allait à rien moins déjà qu'à se rendre l'arbitre des destinées du pays, en s'emparant d'une force morale assez considérable pour pouvoir, selon que tournerait l'événement, relever la dynastie déchue, ou garder pour soi-même le gouvernement de la République.

Dans ce but, il paraissait utile à M. Thiers d'entretenir les alarmes de la bourgeoisie, d'inquiéter surtout la propriété, de lui faire entendre qu'elle n'était pas suffisamment protégée par le gouvernement, et qu'elle devait chercher ailleurs son point d'appui. C'est alors qu'il imagina de faire ouvrir une souscription dont le produit, qui dépassa bientôt la somme de 200,000 francs, servirait à la publication à bon marché et à la propagande de livres destinés à combattre les prétendus ennemis de la propriété, de la religion

et de la famille, que l'on comprenait tous sous la dénomination générale et vague de républicains rouges.

La réunion de la rue de Poitiers seconda avec zèle l'initiative de M. Thiers, et l'on vit rapidement paraître une multitude de brochures et de pamphlets, écrits sans bonne foi, sans talent, et dont aucun en particulier n'avait de valeur, mais qui, par leur nombre et la publicité qu'on leur donna, produisirent sur les imaginations un effet général et continu de terreur dont les conséquences furent incalculables [1]. Cette propagande détourna l'attention du pays de ses intérêts supérieurs, et l'absorba dans des préoccupations aussi mesquines que déraisonnables. En lui persuadant que l'ordre social était constamment menacé, on le désintéressa de la lutte des idées. L'égoïsme étroit qui devint la seule politique de la classe influente se communiqua insensiblement aux masses ; le grand élan que la Révolution de février avait suscité dans les cœurs s'affaissa. A l'enthousiasme du patriotisme succéda je ne sais quelle défiance froide, égoïste et calculée de tous envers tous ; et dans cet abaissement général des sentiments et des pen-

[1] Cette propagande a été très bien appréciée plus tard par un ecclésiastique de mérite, M. l'abbé Bernard (Mémoire adressé à M. le ministre de la police générale, Avignon, 23 octobre 1852).

« Quand des hommes, dit-il, unis par la peur seulement et divisés profondément dans leur foi religieuse et politique, s'associent pour une propagande basée sur de mutuelles concessions, où le croyant cache son symbole devant l'incrédule, où le monarchiste dissimule sa cocarde en présence de son voisin effrayé à l'endroit de sa caisse, mais démocrate intraitable sur tout le reste, en fait comme en principe, il ne peut résulter de cet amalgame que des négations. J'ai été autorisé à écrire que la croisade de la rue de Poitiers devait être battue, que le flot continua à monter et que les idées socialistes ne rebroussèrent pas de l'épaisseur d'un cheveu, nonobstant les traités de l'Institut et les brochurettes prêchant le respect de la propriété et de la famille au nom de l'intérêt humain et par des déductions philosophiques très controversables. »

sées, se prépara et se consomma peu à peu la ruine de la République.

La discussion sur le rapport de la commission d'enquête avait fourni aux orateurs du parti dynastique l'occasion d'attaquer les hommes de la Révolution de février. Dans les débats sur le projet de constitution, ils purent attaquer ses principes mêmes. Le droit au travail, reconnu dans le premier projet, puis effacé sous l'impression des journées de juin, et repris par voie d'amendement par M. Matthieu de la Drôme et par M. Glais-Bizoin, fut définitivement écarté. Faiblement soutenu par M. Billault, dont le discours ne fut qu'une thèse brillante et paradoxale, par M. Arnaud de l'Ariége, qui se plaça au point de vue du sentiment chrétien, par les anciens membres du Gouvernement provisoire, MM. de Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, qui obéissaient évidemment, en le défendant, plutôt à une nécessité de situation qu'à une conviction sincère; vigoureusement attaqué par MM. Dufaure, Goudchaux, Duvergier de Hauranne, Thiers, compromis par un propos inconsidéré de M. Proudhon [1], le *droit au travail* fut remplacé dans la constitution par le *droit à l'assistance*, qui n'était qu'une formule un peu rajeunie de l'aumône, une sorte de constitution légale du paupérisme [2].

Convaincu qu'il venait ainsi de réduire à rien les dernières traces de la révolution sociale, le parti dynastique rassembla toutes ses forces pour tenter une vigoureuse

[1] M. Proudhon avait dit dans le comité du travail : « Donnez-moi le droit au travail et je vous abandonne le droit de propriété. »

[2] Voici quelle fut la rédaction adoptée par l'Assemblée : « La République doit par une assistance fraternelle assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail, dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. »

attaque contre la révolution politique, en donnant à la République la forme la plus voisine de la monarchie. MM. Thiers, Duvergier de Hauranne et Odilon Barrot, soutinrent le principe de la division de la représentation nationale en deux chambres. A l'appui de leur opinion, ils invoquèrent l'exemple de l'Angleterre, et surtout celui des États-Unis ; ils représentèrent avec beaucoup de vivacité le danger des entraînements d'une assemblée unique, d'un pouvoir non balancé et tendant nécessairement au despotisme ; mais l'Assemblée ne se montra sensible à aucune de ces considérations. Elle était alors dominée par un sentiment très opposé à la pondération des pouvoirs, et se préoccupait assez peu des dangers que pouvait courir la liberté. Créer un pouvoir fort, c'était à ses yeux tout le secret de constituer l'État. M. Marrast, au nom de la majorité républicaine, soutint avec talent le principe de la représentation unique. Après avoir écarté l'exemple de l'Amérique et de l'Angleterre, comme inapplicable à la société française, dont le caractère et les mœurs exigeaient une organisation politique qui leur fût propre, M. Marrast insista sur les inconvénients d'une dualité qui ne pouvait manquer d'enfanter la lutte entre les pouvoirs législatifs. Il fit valoir la nécesstié de se prémunir contre la tendance toujours usurpatrice du pouvoir exécutif, en lui offrant un pouvoir législatif indivisible et concentré. Il rappela un exemple historique fameux : « Quand on a pour soi les Anciens, dit M. Marrast, en faisant allusion à un événement bien récent encore, on fait sauter les Cinq-Cents par les fenêtres. »

Aux arguments politiques de M. Marrast en faveur d'une assemblée unique, M. Dupin vint ajouter des raisons tirées de la nécessité d'opposer au communisme et à l'anarchie qui menaçaient la société la plus grande concentration possible du pouvoir. M. de Lamartine parla dans le même sens.

Tout en déclarant qu'il préférait théoriquement le système des deux chambres, et en lui réservant l'avenir, M. de Lamartine, en présence des difficultés actuelles, reconnut l'avantage d'un pouvoir concentré, et l'Assemblée, qui s'était déjà prononcée dans ses bureaux avant la discussion publique, adopta à une immense majorité « l'unité du pouvoir législatif et sa délégation à une assemblée unique. »

La question du suffrage direct et universel ne fut pas discutée en principe. Tous les partis sentaient également qu'il n'y avait plus d'autre fondement possible à l'autorité politique que la souveraineté du peuple. Du moment que l'on décidait l'unité de la représentation, il aurait été illogique de scinder le corps électoral, et de créer, par les deux degrés d'élection, la dualité à la base d'une institution dont on voulait faire l'instrument de l'unité démocratique. Mais lorsqu'on en vint à la constitution du pouvoir exécutif, trois opinions tranchées se prononcèrent et passionnèrent le débat. La commission proposait un président responsable, élu directement par le suffrage universel. C'était l'opinion presque unanime des bureaux et d'un grand nombre de représentants, de M. de Cormenin entre autres, qui croyaient sage, même dans l'intérêt de l'institution républicaine, de ne pas rompre trop brusquement avec les traditions du pays, et qui, à défaut d'un roi, souhaitaient un président le plus roi possible. D'autres, au contraire, animés d'un sentiment plus démocratique, et se défiant du gouvernement personnel, voulaient établir nettement la subordination du pouvoir exécutif, et demandaient que le président fût nommé par l'Assemblée. Enfin, un petit nombre de démocrates, en opposition complète avec l'opinion dominante, et qui parurent à ce moment emportés par l'esprit révolutionnaire au delà de toute raison politique, ne voulaient pas de président du tout, et proposaient que l'Assem-

blée continuât à déléguer, comme elle le faisait actuellement, le pouvoir exécutif à un conseil de ministres, qui serait, ainsi que son président, toujours révocable.

Un représentant de la montagne, M. Félix Pyat, parla le premier en faveur de cette opinion. Il peignit avec force à l'Assemblée le danger pour la liberté de créer dans le pays un pouvoir égal, à son origine, au pouvoir de l'Assemblée, et d'établir ainsi une lutte qui ne pouvait manquer de se terminer à l'avantage du pouvoir personnel.

M. de Tocqueville, au nom de la commission, entreprit de réfuter les arguments de M. Pyat, et de prouver que le président, dont le pouvoir serait suffisamment limité par la constitution, n'aurait aucun moyen d'usurpation. Mais ce qui fit plus que ces raisonnements assez faibles le succès de M. de Tocqueville, c'est qu'il se montra tout à coup plein d'enthousiasme pour le suffrage universel. Par une étrange inconséquence, M. de Tocqueville, qui, dans la discussion sur le droit au travail, avait dit le premier devant l'Assemblée *qu'il ne fallait pas que la révolution fût sociale* [1], la conjura de ne pas douter du peuple, et de lui remettre avec une confiance entière l'élection du premier magistrat de la République.

L'Assemblée applaudit à ces sentiments exprimés en termes chaleureux, et quand des orateurs plus prévoyants que M. de Tocqueville vinrent lui demander de retenir la nomination du président, dans la crainte que l'élu du suffrage universel ne *fût plus qu'un roi* [2], elle trouva injustes et indignes d'elle de semblables défiances.

[1] Voir au *Moniteur* le discours de M. de Tocqueville, séance du 13 septembre.

[2] Voir au *Moniteur* le discours remarquable que prononça M. Martin (de Strasbourg), au nom de la minorité de la commission, séance du samedi 17 octobre.

Un amendement présenté par M. Grévy, et qui formulait ces défiances en proposant la nomination par l'Assemblée d'un président du conseil *élu pour un temps illimité et toujours révocable*, la jeta dans un étonnement profond. M. Grévy jouissait parmi ses collègues d'une réputation incontestée de rectitude d'esprit et de modération. En le voyant s'associer, comme il le faisait par son amendement, aux vœux du parti le plus extrême, la majorité ne revenait pas de sa surprise. Elle l'écouta néanmoins avec attention.

L'opinion de M. Grévy, qui parut si excentrique, n'allait cependant pas à autre chose qu'à supplier l'Assemblée *de garder la forme de gouvernement qu'elle avait éprouvée, avec laquelle elle venait de traverser les plus grandes difficultés.* Cette opinion reposait, d'ailleurs, sur des considérations très fortes, et s'appuyait d'un exemple frappant tiré de notre propre histoire. S'attachant à démontrer que le pouvoir exécutif, tel qu'on allait le constituer, n'était pas un pouvoir républicain, et qu'un président de la République nommé par le suffrage universel serait plus puissant que l'Assemblée, *plus formidable qu'un roi*, M. Grévy rappela que dans le passé toutes les républiques étaient allées se perdre dans le despotisme. Puis, voyant que l'Assemblée ne se laissait pas émouvoir par ces considérations trop générales, il particularisa sa pensée, il indiqua, par des allusions aussi directes qu'il était possible de les faire, de quel côté se portaient ses inquiétudes. Il rappela les élections de l'an X qui donnèrent à Bonaparte la force de relever le trône et de s'y asseoir : « Êtes-vous bien sûrs, s'écria M. Grévy dans un beau mouvement d'éloquence, inspiré par de tristes pressentiments, que dans cette série de personnages qui se succéderont tous les quatre ans au trône de la Présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés d'en descendre? Etes-vous sûrs qu'il ne

se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer? Et si cet ambitieux est le rejeton d'une de ces familles qui ont régné en France, s'il n'a jamais renoncé expressément à ce qu'il appelle ses droits; si le commerce languit; si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise où la misère et la déception le livrent à ceux qui masquent sous des promesses leurs projets contre sa liberté, répondez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République[1]? »

Mais l'Assemblée était si loin alors de songer au despotisme, elle puisait dans son honnêteté un tel désir de se montrer désintéressée, que les avertissements de M. Grévy ne produisirent sur elle aucun effet. M. de Lamartine, d'ailleurs, vint lever les derniers scrupules, les derniers doutes qui restaient encore dans quelques esprits.

Soit, comme on le lui a reproché plus tard, qu'il obéît à des préoccupations personnelles et à une secrète hostilité contre l'Assemblée qui lui avait préféré le général Cavaignac; soit plutôt qu'ayant vu de près, tout récemment, les dangers d'une autorité faible, il fût plus que personne possédé de la pensée générale qu'il fallait investir le pouvoir exécutif de toute la force possible, M. de Lamartine, niant résolûment le danger de l'usurpation, proclama avec une regrettable éloquence le fatalisme politique que le découragement inspirait en cet instant de défaillance à son grand cœur. Il parla de la République comme d'un *beau rêve* qu'auraient fait *la France et le genre humain;* il reporta l'honneur de ce rêve au peuple; mais, prévoyant que ce peuple *allait s'abandonner lui-même, se jouer du fruit de son propre sang, et déserter la cause gagnée de la liberté et du progrès de l'esprit humain pour courir après un météore,*

[1] Voir au *Moniteur*, séance du 6 octobre.

M. de Lamartine s'écria, en achevant un discours qui entraîna toutes les opinions indécises : « Oui ! quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance mal éclairée peut-être redouterait de lui voir choisir, n'importe : *Alea jacta est.* Que Dieu et le peuple prononcent ! »

L'Assemblée répondit à ce cri de M. de Lamartine en votant à la majorité de 627 voix contre 130, que le président de la République serait élu pour quatre ans par le suffrage direct et universel. Seulement, par précaution contre les envahissements du pouvoir, elle statua que le président ne serait pas rééligible avant quatre années, et se réserva, dans le cas où aucun candidat ne réunirait deux millions de voix, le droit de choisir entre ceux qui auraient obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Alea jacta est. Le dé était jeté! A partir du jour où l'Assemblée abandonna le droit de nommer le président de la République, l'attention du pays se détourna d'elle et de ses débats. On la laissa, sans presque y prendre garde, achever la constitution la plus démocratique et la plus libérale tout ensemble qui eût jamais été faite [1]; confirmer par cette constitution les intentions généreuses du Gouvernement provisoire : l'abolition de l'esclavage et l'abolition de la peine de mort en matière politique ; consacrer le droit d'association et la liberté d'enseignement. On eût dit qu'il n'y avait plus pour la France qu'un seul intérêt ; on n'entendait qu'une seule question sur toutes les bouches : qui sera président de la République ?

Aussi longtemps qu'on avait pu croire que l'Assemblée

[1] La Constitution fut votée le 24 novembre, à la majorité de 734 voix contre 30. Parmi ces trente opposants qui la déclaraient illégale parce qu'elle avait été faite pendant l'état de siége, sous le régime de l'arbitraire, dans le silence de l'opinion publique, on compte MM. Victor Hugo, Proudhon, Berryer, de Montalembert, Larochejaquelein et Pierre Leroux.

retiendrait le droit de nommer le président, le parti de l'ordre n'avait pas renoncé à la prétention de porter l'un de ses candidats. On avait cherché d'abord à s'entendre avec quelques républicains pour la candidature du prince de Joinville, espérant les amener à envisager cette candidature d'un prince du sang royal comme une conquête du droit républicain ; mais les ombrages des légitimistes, qui formaient un groupe important dans le parti de l'ordre firent abandonner ce projet, et M. Thiers résolut alors de tenter pour lui-même les chances de la fortune électorale. Depuis son succès oratoire dans la discussion avec M. Proudhon et l'entreprise des publications à bon marché dont il avait eu l'initiative, il se croyait des chances sérieuses. Aux yeux de beaucoup de gens, en effet, il passait pour le sauveur de la propriété, et la grande masse des peureux, ne se rappelant déjà plus, la victoire de juin, lui rapportait tout l'honneur de la sécurité qui leur était rendue. Le talent et l'habileté de M. Thiers lui faisaient dans l'Assemblée une situation si forte, qu'à l'aide de quelques alliances bien ménagées, la plus haute ambition devait lui sembler permise. Un rapprochement avec M. Marrast qui, par la part active qu'il avait prise à la rédaction et au vote de la constitution, avait acquis également beaucoup d'influence sur l'Assemblée, dont il était réélu président pour la troisième fois, parut à M. Thiers le plus sûr moyen d'atteindre son but. Par l'entremise de quelques amis communs il s'efforça de renouer l'alliance électorale des années 1846 et 1847, offrant à M. Marrast, dans le cas où celui-ci l'aiderait efficacement à devenir président, la vice-présidence de la République. En même temps, il resserrait ses liens avec le parti clérical et légitimiste, et, sans se prononcer personnellement contre le général Cavaignac, il le faisait attaquer par le *Constitutionnel* dont la

rédaction était alors entre ses mains. Les prétentions de M. Thiers n'étaient cependant pas assez généralement reconnues dans le parti de l'ordre pour qu'il ne se présentât pas d'autres candidats. Plusieurs, jugeant utile d'opposer à la candidature du général Cavaignac celle d'un autre chef militaire, mettaient en avant le nom du maréchal Bugeaud. Quelques uns préféraient le général Changarnier, qui par le commandement en chef de la garde nationale exerçait dans Paris une certaine action. Le général se prêtait volontiers aux illusions de ses amis. Très dépité, à son retour de l'Afrique, de voir les honneurs et le pouvoir aux mains de ses anciens rivaux, et de n'être plus pour le public, en présence des hommes qui avaient triomphé de l'insurrection de juin, que le héros du 16 avril, il usait de tout son esprit pour les rabaisser dans l'opinion, les voyait avec plaisir perdre chaque jour de leur prestige, et se préparait à profiter de leur disgrâce. Une fois maître du pouvoir, qu'en ferait-il? Ramènerait-il Henri V, comme le prétendaient les légitimistes? Resterait-il président constitutionnel, ou bien aspirerait-il à la dictature? Son attitude autorisait toutes ces suppositions; son silence n'en repoussait aucune.

Mais toutes ces espérances diverses du parti de l'ordre s'évanouirent ensemble le jour où l'Assemblée décida l'élection par le peuple. Le suffrage universel, c'était le triomphe de la démocratie pure; dès lors tous les candidats des partis dynastiques étaient mis hors de cause. Quatre noms seulement pouvaient encore être prononcés: les noms de MM. de Lamartine, Ledru-Rollin, Cavaignac et Bonaparte. Les amis de M. de Lamartine espéraient qu'une combinaison favorable des opinions modérées de la révolution et des politiques prudentes de la réaction s'arrêterait à lui et voudrait lui confier, une fois encore, le soin d'établir sur des

principes conservateurs la république des classes moyennes. Ils ne voyaient pas que cette combinaison se faisait, depuis les journées de juin, en faveur du général Cavaignac, qui personnifiait depuis lors l'état républicain tel que le concevait la bourgeoisie. Oubliant l'héroïsme et le dévouement du grand citoyen qui, pendant trois mois entiers, avait chaque jour exposé sa vie pour la défendre contre la révolution débordée, la bourgeoisie, depuis qu'elle se sentait un autre appui, se tournait, ingrate et aveugle, contre M. de Lamartine, et repoussait par l'insulte et la calomnie une candidature que, six mois auparavant, elle n'aurait pas laissé discuter.

Quant à la candidature de M. Ledru-Rollin, les sentiments de la bourgeoisie étaient trop manifestes pour laisser subsister le moindre doute. Mais une propagande active avait répandu son nom dans les campagnes, et les meneurs du parti révolutionnaire se flattaient qu'au moyen de l'alliance avec les socialistes, à laquelle on travaillait depuis quelque temps, on obtiendrait un chiffre de voix assez élevé, sinon pour balancer l'élection, du moins pour constater dans le pays une forte opposition aux tendances contre-révolutionnaires de la bourgeoisie. Afin de consolider cette alliance du radicalisme et du socialisme, et surtout pour la rendre apparente, on imagina d'imiter la fameuse campagne des banquets de 1847. On fit un grand bruit de toasts, un grand déploiement de drapeaux et d'emblèmes. M. Ledru-Rollin, qui avait pris avec les socialistes l'engagement, s'il était élu, d'abolir la présidence et de proclamer le droit au travail, s'assit au banquet du Chalet (25 septembre) à côté de la place vide de M. Barbès, et porta un toast contre *l'infâme capital*. Mais ces démonstrations aussi vaines qu'imprudentes, en réveillant dans le pays des inquiétudes qui commençaient à s'assoupir, et en signalant de nouveau à l'attention publique

les prétentions outrées du parti révolutionnaire, n'eurent pas même pour effet l'alliance souhaitée par ceux qui les avaient organisées. Les socialistes, un moment ébranlés, revinrent à la candidature de M. Raspail; un grand nombre, sur l'avis de M. Proudhon, décidèrent de s'abstenir.

Alors toute illusion se dissipa, et l'on vit avec une évidence à laquelle les esprits les plus obstinés furent forcés de se rendre, que deux candidatures restaient seules debout : celle du général Cavaignac et celle du prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Le premier de ces candidats avait pour lui des forces considérables. Son caractère bien connu, sa probité politique, sa moralité, son courage, l'immense service qu'il venait de rendre à la société, lui assuraient les suffrages de la bourgeoisie de Paris, du clergé, de la noblesse légitimiste de province, de tous les hommes intelligents et honnêtes que l'esprit de parti n'aveuglait pas; il avait pour lui l'administration, les officiers de l'armée de terre et de mer. Le second n'apportait que son nom; mais déjà on pouvait voir de quel poids énorme ce nom allait peser sur le pays, puisque, même au sein d'une Assemblée hostile, il exerçait une pression à laquelle elle cherchait vainement à se soustraire.

Amené à l'Assemblée par cinq départements, le 17 septembre, en compagnie de MM. Fould et Raspail, le prince Louis-Napoléon, jugeant sa position suffisamment fortifiée par cette élection quintuple, avait déclaré cette fois qu'il estimait de son devoir de ne pas résister au vœu des électeurs. Une curiosité extrême avait accueilli son entrée à la chambre. A la vérité, les premières paroles qu'il avait lues d'un accent étranger à la tribune, son attitude empruntée, n'y avaient produit qu'une impression très peu favorable, et ne donnaient de sa capacité que la plus

médiocre opinion ; son silence, son abstention dans tous les votes significatifs, étaient bientôt devenus un sujet de raillerie ; mais pourtant je ne sais quelle inquiétude s'attachait à tous ses mouvements. L'émotion que sa présence causait dans Paris et dans l'armée, semblait de mauvais augure ; et, tout en votant, par une certaine nécessité rationnelle, l'abrogation de l'article 6 de la loi du 10 avril 1832, relatif au bannissement de la famille Bonaparte, l'Assemblée laissait paraître des craintes sérieuses qui se dérobaient mal sous l'ostentation de son dédain. Dans la discussion sur le pouvoir exécutif, ces craintes avaient inspiré tous les orateurs qui s'étaient élevés contre la présidence ; on avait parlé, pour la première fois, de *prétendant*, d'*usurpation* et de *dictature*. Plusieurs républicains, malheureusement très impopulaires, avaient tenté de provoquer des mesures exceptionnelles de précaution contre la famille Bonaparte. M. Anthony Thouret, par exemple, proposait qu'on déclarât inaptes à l'élection tous les membres des familles qui avaient régné sur la France ; plus tard, M. Molé [1], qui favorisait ouvertement la candidature du général Cavaignac, demandait, dans une même pensée de défiance, qu'on ajournât l'élection jusqu'après le vote des lois organiques ; mais l'Assemblée ne se sentait plus l'énergie nécessaire pour entreprendre aucune lutte. Le général Cavaignac, d'ailleurs, loin de l'y encourager, repoussait toutes les avances qui lui étaient faites, et semblait, par son inaction complète, vouloir laisser le champ libre à son rival.

Depuis trois mois, les arrêts des conseils de guerre [2] et le

[1] « Le général Cavaignac a sauvé la nation qui ne pourra jamais l'oublier, » disait M. Molé à la tribune, le 26 octobre.

[2] Voici le relevé exact des arrestations et des condamnations faites à la suite de l'insurrection de juin : 11,057 individus sont arrêtés pendant et après l'insurrection. Une instruction spéciale, confiée à des commissions mi-

départ des convois de colons pour l'Algérie [1] sont à peu près le seul signe de vie que donne son gouvernement. En vain les amis du général Cavaignac, inquiets de voir l'intérêt, l'attention du pays se retirer insensiblement de lui et se porter ailleurs, le pressent de prendre quelque mesure énergique, qui ranime son parti et fasse sentir sa force à ses adversaires. Les uns, frappés surtout du progrès de la réaction, lui conseillent de donner l'amnistie, et d'intervenir en Italie où les Piémontais, les Lombards et les Vénitiens implorent à la fois le secours de la France. D'autres, au contraire, persuadés qu'il ne peut plus se maintenir au pouvoir qu'avec le concours du parti de l'ordre, l'engagent à choisir un ministère dans la droite de l'Assemblée.

Mais le chef du pouvoir exécutif ne sait se résoudre à temps ni pour l'une ni pour l'autre de ces politiques. Incertain, plein de scrupules, il hésite, il se défie de lui-même et de tout le

litaires, partage en deux catégories les inculpés : 1° les auteurs, fauteurs ou instigateurs de la révolte qui sont envoyés devant les conseils de guerre ; 2° ceux qui ont simplement mis les armes à la main. Après cet examen 6,600 prisonniers sont immédiatement rendus à la liberté ; 4,348, désignés pour la transportation, sont conduits dans les ports. Sur des réclamations nombreuses, de nouvelles commissions, formées de magistrats, opèrent une révision complète de ces premières dispositions, et désignent 991 condamnés à la clémence du gouvernement. Aucune transportation n'a été effectuée (*Moniteur*, 26 octobre 1848).

Bien que l'esprit des conseils de guerre fût de beaucoup meilleur et plus humain qu'on ne l'a vu en d'autres circonstances, il n'en était pas moins révoltant pour l'idée de justice telle que la conçoivent les sociétés modernes, de voir des vainqueurs juger des vaincus, sans contrôle et sans appel. Des faits singuliers se produisirent. On vit des officiers, blessés pendant le combat, nommés rapporteurs près des conseils de guerre. Le chef d'escadron Constantin fut arrêté aux Tuileries dans l'exercice des fonctions de rapporteur et convaincu d'avoir pris part à l'insurrection. Un insurgé qu'il interrogeait lui exprima sa surprise de le trouver là, et lui dit : « Rappelez-vous donc que vous deviez être notre ministre de la guerre. »

[1] On avait décidé que 20,000 ouvriers libres seraient envoyés en Algérie. Le premier convoi partit le 3 septembre.

monde, il ne sait ce que veut l'opinion; les avances que lui font quelques hommes éminents des partis dynastiques lui sont suspectes, il les repousse avec hauteur; l'amnistie, que lui demandent les républicains, lui paraît dangereuse, il la refuse; un parti considérable dans l'Assemblée désire ajourner l'élection du président jusqu'après le vote des lois organiques, il insiste pour que l'élection soit immédiate, comme s'il avait hâte de se délivrer d'un pesant fardeau. Quant à l'intervention, il déclare dans son conseil au général Lamoricière qui en a fait une question d'honneur national, qu'il ne se sent pas le droit, à la veille de l'élection présidentielle, au moment où il n'exerce plus qu'un pouvoir éphémère, d'engager le pays dans une telle expédition qui, selon lui, serait infailliblement le signal d'une guerre européenne; ses scrupules, à cet égard, vont si loin qu'il refuse au général Bedeau l'autorisation de se rendre au vœu de l'armée piémontaise et de conduire avec Charles-Albert les opérations de la campagne prochaine.

Pour apprécier avec justesse cette politique de non-intervention dont les conséquences furent décisives et qui acheva de perdre la révolution en Europe, il est nécessaire de revenir un peu sur nos pas.

On se rappelle que le jour même où les Milanais chassaient les Autrichiens de leurs murailles, l'armée piémontaise passait le Tessin sous la conduite de Charles-Albert et de ses fils, qui levaient hardiment l'étendard de l'indépendance italienne.

L'enthousiasme du patriotisme et l'ivresse du succès étaient au comble. Lorsqu'on vit avec quelle précipitation le maréchal Radetzky abandonnait les plaines de la Lombardie, pour se retrancher sur le Mincio et l'Adige dans les places fortes de Mantoue, Peschiera, Legnago et Vérone, personne ne mit en doute sa prochaine et complète défaite. La délivrance

de l'Italie parut tellement assurée que les partis politiques, unis jusque-là dans un même sentiment de révolte contre l'oppression, et les jalousies d'états à états étouffées par une commune horreur de l'étranger, reprirent leur vivacité ancienne et se disputèrent à l'avance le fruit d'une victoire qui n'était pas encore gagnée.

Déjà le gouvernement provisoire de Milan cachait mal son regret d'avoir appelé Charles-Albert, qui, de son côté, tout en se déclarant le chef et le protecteur de la ligue italienne, redoutait à l'excès le mouvement révolutionnaire de la Lombardie et l'intervention de la République française. Les démocrates, à leur tour, qui se défiaient également de l'aristocratie lombarde et de la noblesse piémontaise, sans souhaiter néanmoins le concours actif de la France, dénonçaient au pays les vues égoïstes de Charles-Albert et assuraient que ce prince déloyal négociait secrètement avec l'ennemi qu'il paraissait combattre, afin d'accroître ou de fortifier en toute hypothèse la puissance de sa dynastie, seule ambition, disaient-ils, à laquelle il fût accessible. Ces divisions, ces défiances mutuelles paralysèrent, dès le début de la campagne, le grand essor que le triomphe de l'insurrection milanaise avait imprimé à l'opinion. Charles-Albert n'était fait, ni comme homme politique, ni comme capitaine, pour le ranimer. Très indécis quant au but qu'il devait poursuivre, circonvenu depuis longtemps par la diplomatie anglaise qui voulait se servir de lui pour affaiblir la maison d'Autriche, sans toutefois permettre qu'il lui fût porté de trop rudes coups, Charles-Albert, à la tête d'une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, que secondent ses vaisseaux et l'escadre napolitaine dans l'Adriatique, le mouvement des troupes auxiliaires qu'on lui amène de Naples et de Rome, et les milices volontaires qui accourent à lui de toutes parts, ne sait pas profiter de deux avantages brillants

qu'il remporte coup sur coup à Pastrengo et à Sainte-Lucie. Au lieu de pénétrer jusqu'au cœur de la Vénétie, en y propageant l'insurrection, au lieu d'isoler l'armée découragée de Radetzky, en lui coupant toute communication avec l'Autriche, Charles-Albert étend démesurément sa ligne d'opération sur le Mincio et s'immobilise devant la forteresse de Peschiera, où il attend, jusqu'au 15 mai, l'artillerie dont il a besoin pour en commencer le siége.

Dans le même temps, il insiste auprès du gouvernement français pour qu'on éloigne de la frontière les troupes que M. de Lamartine, dans l'éventualité d'une intervention, a rappelées de l'Algérie, et il donne l'ordre à ses vaisseaux qui croisent devant Trieste, de ne pas tirer sur les vaisseaux autrichiens, laissant ainsi l'ardeur de ses troupes et l'enthousiasme des populations se refroidir, tandis que les Autrichiens, revenus de leur première confusion, se raniment et vont bientôt recevoir des renforts qui les mettront en état de reprendre l'offensive.

Un autre effet, non moins déplorable, des lenteurs du siége de Peschiera, c'est qu'elles laissent aux souverains, entraînés malgré eux par le mouvement populaire dans la guerre de l'indépendance, le loisir de se reconnaître et de concerter leurs moyens de résister à la révolution.

Le roi de Naples est le premier à revenir à lui. Jaloux plus que personne de la grande situation que la guerre crée au roi de Piémont, il commence par retarder, sous un prétexte, puis sous un autre, la marche des troupes auxiliaires qu'il a promises et dont il a remis le commandement au général Pepe; puis, il essaie d'entraver l'action des chambres qu'il s'est vu forcé de convoquer, par une formule de serment qui leur ôte le droit de modifier la constitution et de la rendre plus libérale. Le refus des députés de prêter ce serment et la menace de dissoudre les chambres ayant fait

éclater à Naples une insurrection, le roi ordonne le bombardement de la ville, qui, forcée de céder, est livrée aux brutalités de la soldatesque et à tous les excès d'une populace effrénée. A quelques jours de là, Messine subit le même sort. Alors le gouvernement victorieux dissout les chambres et la garde nationale, met ses deux capitales en état de siége, dépêche à l'amiral Cosa l'ordre de quitter l'Adriatique, et au général Pepe la défense de franchir le Pô.

« Le temps presse, écrivait à ce moment au général Pepe le libérateur de Venise, l'héroïque Manin, qui, tout en préparant la population à résister jusqu'aux dernières extrémités, sollicite par ses agents l'Angleterre, la France, le Piémont, toute l'Europe libérale à ne pas laisser périr en Italie la cause sacrée de l'indépendance; le temps presse : le Quirinal, le camp de Vérone et de Venise sont les trois centres autour desquels s'agitent les destinées de l'Italie ! »

Un envoyé de Charles-Albert demandait également au général Pepe de faire la plus grande diligence. En quittant Paris, le général avait reçu de M. de Lamartine l'assurance que la France *ne se bornerait pas à former des vœux, mais qu'elle tirerait son épée pour l'indépendance italienne.* Il se croyait assuré des sympathies de l'Angleterre et assez fort pour désobéir à un maître parjure et pour entraîner son armée. Mais sa désobéissance avait été prévue, et le commandement des troupes lui était retiré. Hormis un seul bataillon qui lui resta fidèle, l'armée entière opéra sans hésiter son mouvement de retraite. Pepe, au désespoir, franchit à peu près seul la frontière, et courut se jeter dans Venise pour partager du moins ses périls, puisqu'il ne pouvait plus autre chose pour elle.

Au moment où le roi de Naples trahissait si odieusement ses promesses et retirait à la ligue italienne les troupes et le subside qu'il s'était engagé à fournir, la diplomatie au-

trichienne et le parti des cardinaux réussissaient aussi à lui enlever l'appui du Saint-Père.

Lorsqu'on eut appris à Vienne que Pie IX envoyait en mission extraordinaire au camp de Charles-Albert un prélat dévoué à la cause de l'indépendance, le gouvernement conçut les plus vives alarmes. La sanction du pape donnait à la ligue un caractère sacré. Sa bénédiction transformait la guerre en croisade. L'alliance de Pie IX et de Charles-Albert, l'union de la plus grande autorité morale avec la force matérielle la mieux organisée, portait un coup mortel à une domination étrangère qui ne s'était soutenue jusque-là que par la mésintelligence des souverains, la rivalité des Etats, la division des forces de l'Italie.

Aussi le cabinet de Vienne usa-t-il, pour rompre cette alliance et parer ce coup, de toutes ses ressources. Connaissant l'esprit timide, mais sincèrement croyant de Pie IX, il déroba, en cette circonstance, l'action de la diplomatie sous les doléances de l'épiscopat; les nonces du pape, à Vienne et à Munich, les cardinaux de l'Allemagne, les évêques furent mis en avant. On les poussa à faire au Saint-Siége de douloureuses représentations. Le pape déclarer la guerre à la catholique Autriche! Rome tirer l'épée contre ses plus fidèles enfants! Quel scandale ne serait-ce pas donner à la chrétienté! N'était-ce pas vouloir provoquer un schisme! Pour achever d'ébranler la conscience timorée de Pie IX, on eut recours aux miracles; on troubla, on inquiéta son âme par des interventions surnaturelles; on la remplit d'épouvante.

Quand la population romaine redoublait pour lui d'enthousiasme, dans l'espoir qu'il allait se rendre en personne auprès de Charles-Albert et bénir la croisade italienne, les cardinaux Altieri et Antonelli lui faisaient signer une lettre encyclique (29 avril), par laquelle il reniait tout ce

qu'il y avait eu jusque-là de libéral dans ses actes, et déclarait que, s'il avait autorisé la levée de quelques troupes, ce n'était pas assurément pour venir en aide aux ennemis de l'Autriche, mais uniquement dans le but de protéger ses propres Etats contre les agitations révolutionnaires.

A la nouvelle de cette défection, le peuple de Rome éclate en murmures; à la voix d'un Transtéverin, Angelo Brunetti, devenu fameux sous le nom de *Ciceronacchio*, il s'insurge et obtient, pour la seconde fois, du faible pontife, avec la rétractation de la nouvelle encyclique, la formation d'un ministère laïque, sous la présidence du comte Mamiani, et la convocation des chambres.

Mais bientôt Mamiani, en butte à des difficultés sans nombre que lui suscitent les cardinaux, désespérant d'amener le pape à une politique sincère, très affaibli aussi dans l'opinion par le ralentissement du mouvement révolutionnaire et l'inaction de l'armée piémontaise en Lombardie, se décourage et donne sa démission. Alors Pie IX, après plusieurs essais de ministères insignifiants, appelle à la tête des affaires un ancien carbonaro converti à l'école doctrinaire, et récemment ambassadeur de Louis-Philippe à la cour de Rome, le comte Pellegrino Rossi, dont la politique déclarée en ce moment est de détacher le pape de l'alliance piémontaise, et de renouer, sur les anciennes bases, ses rapports avec la cour de Naples et le cabinet de Vienne.

Le gouvernement autrichien se réjouit de la retraite du ministère Mamiani comme d'un succès inespéré. Quand la nouvelle lui en arriva, il commençait à peine à se remettre de la frayeur extrême que la révolution survenue à la fois dans tous les États de l'empire lui avait causée.

Jamais, en effet, la maison d'Autriche n'avait été plus voisine de sa perte. Jamais la possibilité, la nécessité d'un démembrement de ses possessions n'avait paru plus imminente.

Pendant que la Lombardie se révoltait à main armée et rompait violemment ses chaînes, la Hongrie, par la seule force du droit historique, invoqué avec constance et fermeté, obtenait une constitution indépendante et des libertés qui devaient, en peu de temps, la conduire à une régénération complète. En Bohême, quatre millions de Tchèques, qu'un mouvement de nationalité, purement littéraire à son origine [1], mais devenu insensiblement politique, soulève contre la domination des Allemands, demandent, comme les Hongrois, une constitution séparée, et sur le refus du cabinet de Vienne, ils s'insurgent (11 juin), arborent les couleurs nationales, et proclament à Prague un gouvernement provisoire.

A peu près dans le même temps, l'Assemblée de Francfort, réunie le 18 mai, sous la présidence de M. de Gagern, chef du parti constitutionnel dans le sud de l'Allemagne, déclare qu'elle se reconnaît le droit et la mission de constituer l'unité de l'empire germanique, et semble disposée à déférer la couronne impériale au roi de Prusse.

Ainsi pressée, menacée de toutes parts, la cour d'Autriche ne fonde plus d'espoir que sur l'armée de Radetzky, qui, malgré ses échecs, tient encore tête à l'ennemi; et, pour être plus à portée d'un secours dont elle pense avoir bientôt besoin, elle quitte Vienne, où l'esprit révolutionnaire fait des progrès rapides, et se réfugie à Inspruck, dans le Tyrol.

Nous avons vu que les longueurs du siége de la forteresse de Peschiera, qui ne fut prise que le 30 mai, avaient laissé à Radetzky le loisir de relever l'esprit de ses troupes, de

[1] Le manuscrit d'un poëme ossianique, en langue Tchèque, découvert en 1826, par l'écrivain Hanka, fut l'origine de ce mouvement, protégé d'abord par le gouvernement autrichien et secrètement favorisé par la Russie, dans un système de domination politique auquel on a donné le nom de Panslavisme.

recevoir des renforts et de combiner un nouveau plan de campagne. Le général Nugent a réuni vingt mille hommes sur l'Isonzo, repris Udine, repoussé sous les murs de Vicence une attaque des troupes romaines, commandées par Durando, et rejoint Radetzky à Vérone; presque en même temps le général Welden y amène un corps de quinze mille hommes. Ainsi fortifié, Radetzky se dispose à marcher sur Milan. Mais Charles-Albert l'arrête à Goito, et le repousse après une lutte sanglante, où trois mille Autrichiens sont mis hors de combat. Radetzky se retire d'abord sur Mantoue, puis il se dirige sur Vicence, que le général Durando défend vigoureusement. Forcé, enfin, de céder au nombre, la garnison romaine capitule et promet que de trois mois elle ne prendra pas les armes. Alors, Radetzky, enhardi par cet important succès, pousse en avant, prend Padoue, Trévise, Palma-Nuova, Verone (24 juin), soumet toute la Vénétie, à l'exception de Venise, déploie ses colonnes dans la Lombardie, et décide d'attaquer les plateaux de Rivoli, qu'occupe l'armée piémontaise.

Charles-Albert, qui, au lieu de s'opposer à tous ces mouvements, s'est étendu sur la droite de l'Adige et s'amuse au siége de Mantoue, veut enfin tenter de rejeter Radetzky au delà du Mincio. Il engage le combat à Rivoli, où cinq mille Italiens défont douze mille Autrichiens. A Custozza, à Valleggio, à Somma-Campagna, son armée, quoique très mal commandée, se bat avec une valeur que seconde encore la fortune, et force les Autrichiens à évacuer leurs positions. Mais Radetzky, qui a réuni cinquante-cinq mille hommes, revient à l'attaque de Custozza, et remporte sur les Piémontais, au nombre de vingt-cinq mille seulement, un facile avantage (25 juillet). Charles-Albert, déconcerté, bat en retraite et repasse le Mincio. C'est le signal de ses revers. Les soldats piémontais ont perdu confiance dans des

chefs qui ne savent pas les conduire; une mauvaise administration laisse l'armée manquer de tout; elle reste plusieurs jours sans vivres et sans munitions; elle se démoralise, se débande; Charles-Albert est atteint lui-même d'un abattement profond. Bien qu'il n'ait pas éprouvé de très grandes pertes, bien que son artillerie et sa cavalerie soient encore presque intactes, il se retire précipitamment devant l'ennemi; sous prétexte de couvrir Milan, il abandonne la ligne de l'Adda. Le 3 août, il arrive devant Milan, dont la population, qui compte sur lui, se prépare à faire une résistance énergique. Les Milanais n'ont rien perdu de leur ardeur première; ils sont décidés, plutôt que de se rendre à Radetzky, à s'ensevelir sous les ruines de la ville. On fait à la hâte des travaux de tranchée; déjà de fortes barricades s'élèvent dans les rues. Un comité de défense, investi de pouvoirs extraordinaires, dirige ces préparatifs; il arme les citoyens, qui s'animent et s'exhortent au combat. Charles-Albert, un moment entraîné par l'exaltation des Milanais, jure de les sauver ou de mourir avec eux. Mais à deux jours de là, cédant aux lâches conseils de ses généraux, il fait proposer à Radetzky, qui a pris Crémone, et qui, à la suite d'un faible engagement, a pénétré les lignes de l'armée piémontaise, de lui ouvrir les portes de Milan, quitte furtivement la ville, et rentre dans ses États, livrant la population héroïque qui s'est donnée à lui aux vengeances barbares d'un ennemi implacable.

L'armistice de six semaines, signé le 9 août, par le général piémontais Salasco, était dur et humiliant. Il rétablissait toutes choses dans l'état où elles se trouvaient avant la campagne, rendait aux Autrichiens les forteresses de Peschiera et de Rocca d'Anfo avec tout le matériel de défense. La flotte sarde devait quitter l'Adriatique; Venise était abandonnée.

C'est alors que le marquis Ricci, envoyé piémontais à

Paris, sollicite enfin du général Cavaignac l'intervention de la France. Milan et Venise, de leur côté, ont envoyé des délégués qui implorent un prompt secours. Le péril de l'Italie est grand, mais il peut encore être conjuré. Le gouvernement autrichien, très inquiété par les mouvements de la Hongrie, ne se sent pas suffisamment raffermi par les succès de Radetzky pour refuser de traiter. La probabilité de l'intervention française l'effraie et le dispose à faire des concessions [1]. Il sait que l'armée piémontaise est encore presque intacte; que l'esprit révolutionnaire, loin de s'être éteint, se ranime en Lombardie; qu'à Venise, enfin, le peuple qui venait de voter avec une profonde douleur l'adjonction au Piémont, s'est soulevé en apprenant l'indigne capitulation de Milan, qu'il a chassé les commissaires sardes, annulé le vote de fusion, reconstitué la république, rétabli le triumvirat sous la présidence de Manin, et qu'il se dispose à une défense désespérée.

La diplomatie autrichienne n'a garde, en de telles circonstances, de se montrer exigeante. Elle n'a en ce moment qu'un but, c'est de tromper par des négociations d'une apparente bonne foi, le gouvernement du général Cavaignac, et d'empêcher à tout prix ou tout au moins de retarder indéfiniment l'entrée des troupes françaises en Italie. Elle y réussit. La médiation de l'Angleterre, acceptée par le général Cavaignac, et les lenteurs inévitables des correspondances diplomatiques entre Vienne, Londres, Turin et Paris, achèvent ce que la campagne si mal conduite par Charles-Albert et la capitulation de Milan ont déjà déplorablement

[1] Depuis la victoire de Goïto, l'Autriche, par la bouche de son envoyé à Londres, le baron de Hummelauer, parlait d'abandonner la Lombardie jusqu'à l'Adige, en la laissant libre de se joindre au Piémont ou de se constituer en état séparé, et promettait de donner à Venise une constitution analogue à celle de la Hongrie.

compromis. L'opinion publique en France, bien que très attiédie et peu disposée à la guerre, se montrait cependant encore assez favorable aux Italiens. L'Assemblée nationale en avait tout récemment donné la preuve en rappelant, dans une de ses précédentes séances, le vote du 24 mai, par lequel elle imposait à la Commission exécutive un programme de politique étrangère qu'elle résumait ainsi : *Pacte fraternel avec l'Allemagne, reconstitution de la Pologne indépendante, affranchissement de l'Italie.*

Si le général Cavaignac eût voulu exercer sur l'Assemblée l'influence qu'il lui convenait de prendre en une telle occasion, elle n'aurait pas reculé devant l'intervention. Dans le conseil des ministres, le général Lamoricière, ministre de la guerre, et M. Bastide, ministre des affaires étrangères, se prononçaient l'un, avec une vivacité extrême, le second, avec une grande persistance, pour que l'on secourût Venise. Un moment, celui-ci, croyant l'avoir emporté sur les résistances du ministre des finances et sur les scrupules du chef du pouvoir exécutif, annonçait au consul de France à Venise le départ de quatre bâtiments à vapeur, portant une brigade de trois mille hommes sous les ordres du général Mollière, et il expédiait à Marseille un aide-de-camp du général Lamoricière pour présider à l'embarquement. D'après les instructions qui lui étaient transmises à cet égard, le duc d'Harcourt croyait également pouvoir écrire à M. Manin : « Tenez bon jusqu'à l'arrivée des Français, et c'est par vous que viendra le salut de l'Italie. » Mais malheureusement, l'influence de l'Angleterre, qui craignait, presqu'à l'égal de l'Autriche, l'immixtion active de la France dans les affaires de l'Italie, et les considérations d'une prudence méticuleuse, auxquelles l'esprit du général Cavaignac était trop accessible, arrêtèrent tout. Dans une nouvelle réunion du conseil, on décida, à la majorité d'une voix seulement, d'en-

voyer à Marseille un contre-ordre. Les troupes embarquées depuis cinq jours revinrent à terre. On remit les destinées de l'Italie aux délibérations d'un congrès à Bruxelles, qui ne devait jamais se réunir, et l'Autriche, délivrée ainsi de la crainte d'une intervention contre laquelle elle était résolue à ne pas lutter [1], retira une à une toutes les concessions qu'elle avait offertes, et tourna contre ses autres États la politique de ruse dont elle n'avait plus besoin en Italie.

Déjà, selon le système traditionnel de cette politique, elle avait cherché à regagner en Hongrie le terrain qu'elle avait cru devoir céder, non pas en attaquant ouvertement l'indépendance des Hongrois, mais en leur suscitant des ennemis qui les missent hors d'état d'en profiter et de la défendre. Cela n'était pas difficile. La Hongrie, comme on sait, se compose d'une agglomération successive de populations magyares, wallaques, croates, serbes, saxonnes, très diverses d'origine, de religions, d'idiomes, et que de fréquentes luttes à main armée et des persécutions réciproques pendant plusieurs siècles ont rendues excessivement hostiles les unes aux autres. C'était là l'obstacle principal à l'organisation du nouvel état hongrois, dont la diète de Pesth, qui représentait presque exclusivement l'élément magyare avait, avec la sanction de l'empereur, posé les bases constitutionnelles. Entre ces nationalités jalouses de la prépondérance des Magyars, les Croates et les Serbes, de race slave, étaient à la fois les plus fanatiques, les mieux organisés militairement et les plus capables par leur énergie de revendiquer leur indépendance particulière.

Ce furent ceux-là que le gouvernement autrichien excita tout d'abord contre ce qu'il appelait l'oppression des Ma-

[1] L'envoyé d'Autriche disait alors au cabinet anglais : « Si les Français entrent en Piémont, nous ne nous battrons pas ; nous nous retirerons derrière l'Adige d'abord, puis derrière l'Isonzo. »

gyars. Par de nombreux émissaires que secondait, quoique dans des vues opposées, la propagande russe du parti panslaviste [1], il souffla partout l'esprit de discorde; il s'assura, au moyen de faveurs et de promesses de tout genre, un soldat croate, distingué parmi les siens par sa haine contre les Hongrois, par son zèle pour le panslavisme, par son intelligence, son activité et quelques talents militaires, le colonel Jellachich. Mandé à Vienne par le baron de Kulmer, qui l'avait désigné à la cour comme très capable de jouer un rôle, il s'était vu en moins de huit jours promu au grade de feld-maréchal lieutenant, nommé commandeur de plusieurs ordres, et enfin administrateur civil et militaire de la Croatie, avec le titre de ban. Le comte de Fickelmont, l'archiduc Louis et l'archiduchesse Sophie, avaient noué avec lui des négociations secrètes. Fort des promesses qui lui étaient faites par de si grands personnages, Jellachih se hâta de convoquer à Agram une diète croate-esclavonne, dont le premier acte fut d'annuler toutes les décisions de la diète de Hongrie. On y brûla en effigie l'archiduc Palatin et le premier ministre Batthianyi; puis, après avoir conclu une alliance offensive et définitive avec le comité central des Serbes réunis à Carlowitz, qui de son côté décidait de faire de la Serbie une waïvodie indépendante, on fit serment de ne pas remettre l'épée au fourreau avant d'avoir abattu la domination des Magyars. Sur ces entrefaites, Jellachich levait de nombreuses troupes et s'apprêtait à entrer en campagne.

A ces nouvelles, l'archiduc Palatin, vice-roi de Hongrie, court à Inspruck, et obtient de l'Empereur un manifeste dans lequel le ban Jellachich est déclaré traître à la patrie, des-

[1] Ce parti prêchait partout l'unité d'un empire Slave, sous le protectorat du grand czar moscovite, qui devait abattre la domination des allemands et des magyars.

titué de toutes ses fonctions, et mandé à la cour afin d'y expliquer sa conduite; puis l'archiduc, avec l'assentiment de l'Empereur, convoque à Pesth une assemblée nationale, élue selon la nouvelle loi, et, comme pour confirmer à l'avance la parfaite légalité de tout ce qui va s'y faire, il vient l'ouvrir en personne et paraît dans la salle en donnant le bras aux deux ministres hongrois : Louis Batthianyi et Louis Kossuth.

L'un des premiers actes de cette diète, qui se signala par tant d'énergie, de talent, de patriotisme, ce fut de pourvoir à la défense nationale, en votant, sur la demande de Kossuth, une levée de deux cent mille hommes. Le danger était pressant; Jellachich venait de passer la Drave (11 septembre) à la tête de quarante mille hommes, et, forçant les lignes du faible corps d'observation hongrois, que commandait le comte Adam Teleki, il marchait rapidement sur Pesth. Le 20 septembre, on apprend qu'il est à Veszprim, sur les bords du lac Balaton (Plattensee) au cœur même du pays. Le cabinet de Vienne, rassuré par les succès de Radetzky en Lombardie, croit pouvoir lever le masque. Il désavoue le manifeste contre Jellachich, et les officiers de l'armée autrichienne restée en Hongrie, malgré les dispositions de la nouvelle constitution et les réclamations de la diète, accourant auprès du ban, se concertent avec lui, certains de se rendre ainsi agréables au gouvernement impérial.

Cependant la diète, qui veut sincèrement encore rester dans les limites d'une stricte légalité, offre le commandement général des troupes hongroises à l'archiduc Etienne. Celui-ci feint d'accepter et se rend sur les bords du lac Balaton, afin, dit-il, d'entrer en conférence avec Jellachich, et de le dissuader, s'il se peut, de la guerre; mais le ban refuse l'entrevue; l'archiduc, au lieu de revenir à Pesth, s'esquive, rentre dans Vienne; presque aussitôt l'on apprend à Pesth qu'il abdique; que le comte Lamberg, contrairement

à la constitution, est nommé commandant en chef de toutes les troupes de la Hongrie, qu'il est chargé de dissoudre la diète et de former de concert avec le baron Vay un nouveau ministère. A cette nouvelle, la diète, indignée, proteste contre les rescrits impériaux, se constitue en permanence et déclare la patrie en danger. Kossuth, qui revient (27 septembre) des bords de la Theiss où, dans l'espace de trois jours, il a levé vingt mille volontaires, entre à l'assemblée, l'épée au côté, prononce une harangue dans laquelle respirent un enthousiasme et une éloquence qui électrisent les âmes, fait décider la formation d'un comité de défense nationale, dont il est nommé président, et prépare tout pour la guerre.

Au milieu de l'agitation causée par de si graves événements, le comte Lamberg est arrivé à Bude (28 septembre), et il se dispose à entrer en fonctions. Mais le peuple, dont le patriotisme s'exalte de jour en jour, ne peut supporter la pensée qu'on va dissoudre la diète nationale. La vue de l'envoyé autrichien l'exaspère. Le comte Lamberg est massacré sur le pont de Pesth dans un tumulte populaire.

Au récit de ce meurtre, l'Empereur, malgré une déclaration de la diète de Pesth, qui, en déplorant l'événement, supplie encore Sa Majesté de faire cesser l'abus de son nom et la violation des lois, prononce la dissolution de l'assemblée, déclare la Hongrie en état de siége et proclame Jellachich son *alter ego*. Ce jour-là même le Ban entrait à Stuhlweissembourg; il n'était plus qu'à une journée de Pesth.

Le général Moga, à la tête des jeunes levées amenées par Kossuth, lui offre la bataille à Pakozd (29 septembre), le bat et le met en fuite; mais Jellachich ayant passé la Leitha, qui marque la frontière autrichienne, Moga, encore plein de scrupules, n'ose le poursuivre et lui accorde un armistice de trois jours, qui fait perdre aux Hongrois tout le fruit d'une victoire d'autant plus décisive que, dans le même

temps, Perczel et Gœrgey, isolant et enveloppant à Ozora un corps de huit mille hommes commandés par les généraux autrichiens Roth et Philippowitch, les forçaient à mettre bas les armes (6 octobre).

Cependant la population viennoise applaudissait à la victoire de Pakozd et se passionnait pour la cause hongroise, à tel point que le 6 octobre, lorsqu'elle apprit qu'un bataillon de grenadiers avait ordre de quitter Vienne pour rejoindre Jellachich, elle résolut de s'opposer par la force à ce départ. Avertie par les soldats eux-mêmes, qui ne se soucient point de partir, la légion académique des étudiants, qui forme, depuis la révolution de mars, le noyau de tous les mouvements populaires, se rend pendant la nuit à l'embarcadère; une masse d'ouvriers et de bourgeois s'y rassemble autour d'elle. A l'arrivée des troupes, le combat commence; les soldats, à demi gagnés, font volte-face. Le général Bréda qui les commande est tué. Le peuple se pousse en avant, chasse devant soi, de rue en rue, la cavalerie envoyée pour le disperser, prend l'arsenal, s'empare de l'église Saint-Étienne, que défend la garde nationale, pénètre dans l'hôtel du ministre de la guerre, le comte de Latour, et le tue; puis, enfin, après un combat sanglant qui dure trois jours entiers, il force le commandant militaire d'Auersperg à sortir de la ville.

Une partie de la diète autrichienne, qui siégeait depuis le 22 juillet et discutait un projet de constitution, quitte Vienne; l'autre, très affaiblie, très indécise, entame des négociations avec la cour réfugiée à Olmütz [1]. Le gouvernement, suivant sa coutume, traîne les choses en longueur,

[1] La diète demande qu'on retire le rescrit relatif aux affaires de Hongrie, qu'on révoque Radetsky et qu'on donne un gouvernement civil à l'Italie. Elle exige l'exil de l'archiduc Louis, de l'archiduchesse Sophie et de son mari, l'éloignement des troupes et un ministère démocratique.

place à la tête de l'armée le feld-maréchal Windischgrætz, qui vient de bombarder et de reprendre Prague, le charge de bloquer Vienne, de concert avec Auersperg, et appelle à son secours le ban Jellachich. Cet instant est décisif : à la prise ou à la délivrance de Vienne se rattachent les dernières espérances de la révolution en Allemagne. Partout ailleurs la réaction triomphe.

Le parlement de Francfort, qui envoyait en ce moment à Vienne quatre délégués, MM. Robert Blum, Moritz Hartmann, Frœbel et Trampusch, pour donner à la population viennoise un gage de sa sympathie, n'était déjà plus capable d'exercer aucune influence.

Il avait perdu beaucoup de temps en intrigues et en discussions stériles. Les radicaux s'y étaient trouvés en minorité et sans expérience des affaires; le parti monarchique-constitutionnel, où les Prussiens avaient la majorité, et qui comptait de brillants orateurs, MM. de Vincke, de Radowitz, le prince Lichnowsky, déjà exercés par les discussions de la diète prussienne, s'était montré animé d'un très mauvais esprit. Plein de haine contre la France, sans aucune sympathie ni pour la nationalité italienne, ni surtout pour la Pologne, un étrange orgueil germanique avait aveuglé ce parti. Il parlait hautement d'incorporer le grand-duché de Posen, Trieste, l'Illyrie et même Venise, à la Confédération. Il voulait, dans des vues de conquêtes, former une flotte allemande, et ne s'intéressait en apparence qu'à une seule question : A qui donnerait-on l'empire d'Allemagne? Le président de la diète, M. de Gagern, avait d'abord agi avec zèle en faveur du roi de Prusse; mais bientôt les dédains de Frédéric-Guillaume pour le titre d'empereur par la grâce du peuple forcèrent d'abandonner cette combinaison. On se tourna alors vers l'archiduc Jean d'Autriche, que sa longue opposition au

prince de Metternich, ses goûts simples et ses mœurs démocratiques, rendaient assez populaire, et qui, ayant accepté le titre de vicaire général de l'Empire, fit son entrée solennelle à la diète le 12 juillet. A partir de ce jour, l'Autriche reprit son ancienne influence sur les affaires. Sous l'impression des journées de juin, l'assemblée, d'ailleurs, entrait de plus en plus dans les voies rétrogrades. La minorité radicale, en perdant l'espoir de rien obtenir par les moyens légaux, décida de se séparer à la première occasion, de se former en Convention, et d'appeler à soi la force populaire. L'armistice de Malmoë devint le signal de cette tentative.

L'Allemagne prenait un intérêt très vif à la guerre que les duchés de Schleswig-Holstein soutenaient pour leur indépendance contre le Danemark. Frédéric-Guillaume s'était engagé à protéger les populations de ces duchés qui, refusant de se laisser incorporer au Danemark, demandaient une constitution séparée et leur représentation à la Confédération germanique. Une armée confédérée, sous les ordres du général Wrangel, était entrée sur le territoire schleswig-holsteinois, et la campagne avait eu des succès divers; mais l'opinion publique, très favorable à l'indépendance des duchés, accusait le roi de Prusse de conduire trop mollement la guerre, et le soupçonnait presque de trahison. Lorsqu'on apprend à Francfort que Frédéric-Guillaume vient de signer, sans consulter la diète, et en son nom personnel, un armistice de sept mois, le peuple, à l'instigation de la minorité, se soulève contre la majorité de l'assemblée qui, après avoir protesté contre l'armistice, est revenue sur son vote et l'a ratifié. On élève partout des barricades; on se bat pendant douze heures avec courage; deux députés de la droite, le prince Lichnowsky et M. d'Auerswald sont impitoyablement massacrés par le peuple; mais bientôt les insurgés, mal secondés par les députés qui les ont provoqués, abandonnés à eux-mêmes,

enveloppés par les troupes hessoises, autrichiennes, prussiennes et wurtembergeoises, accourues à l'appel de l'assemblée, sont vaincus; l'état de siége est proclamé.

On apprend, sur ces entrefaites, que l'insurrection républicaine, commandée par Struve, dans le grand-duché de Bade, est complétement dispersée. En de pareilles conjonctures, l'appui moral du parlement de Francfort n'était plus d'une grande importance pour l'insurrection de Vienne. Néanmoins la population viennoise était encore pleine de confiance. On continuait avec ardeur les préparatifs pour soutenir un long siége. Le camp insurrectionnel de Vienne comptait environ quarante mille hommes; un officier polonais, le colonel Bem, a pris le commandement de la garde mobile, et il dirige, de concert avec Messenhauser, commandant de la garde nationale, les opérations stratégiques. Le blocus se resserre de plus en plus. Le général Windischgrætz a rassemblé soixante mille hommes autour de la ville. Le siége devient très rigoureux; les assauts se multiplient; mais la population résiste héroïquement, et compte avec une confiance absolue sur une prochaine et forte diversion de l'armée hongroise.

Malheureusement, une irrésolution extrême régnait à cet égard dans l'esprit de l'armée et dans les conseils de la diète hongroise. Deux fois le président Paszmandy, après la victoire de Pakozd, envoie au général Moga l'ordre de passer la Leitha, et deux fois il se rétracte. Un grand parti, dans la diète, ne pouvait encore se résoudre à quitter les voies légales. Quant aux officiers de l'armée, autant ils étaient animés à la défense de la Hongrie contre Jellachich, autant ils répugnaient à combattre contre les troupes de l'empereur.

Enfin, l'arrivée de Kossuth au quartier général de Pahrendorf vient donner l'impulsion décisive; son éloquence

triomphe de toutes les hésitations. Malgré l'avis du général Moga, malgré l'opinion formelle du colonel Gœrgey, qui démontre l'impossibilité de vaincre une armée régulière avec des troupes levées à la hâte et mal exercées, Kossuth déclare que le devoir et l'honneur commandent impérieusement et à tous périls de secourir les Viennois, insurgés pour la Hongrie. Il décide le passage de la Leitha.

Le 30 octobre, l'armée hongroise, qui compte en tout trente mille hommes, dont seize mille seulement de troupes disciplinées, attaque à Schwechat les forces réunies de Windischgrætz, de Jellachich, et d'Auersperg, s'élevant à soixante mille hommes. L'infériorité numérique des troupes hongroises est rendue plus sensible encore par les mauvaises dispositions stratégiques du général Moga, par l'irrésolution des officiers, par l'indiscipline et l'inexpérience des jeunes recrues. Moga, blessé pendant le combat, remet le commandement à Gœrgey; mais il est trop tard pour réparer les fautes qu'il a commises; déjà la bataille est perdue, la déroute des Hongrois est complète.

Cependant, comme on entendait à Vienne le canon de Schwechat, le peuple, qui se croit enfin secouru par les Hongrois, force la municipalité à déchirer la capitulation qu'elle vient de signer avec Windischgrætz. La générale bat dans les rues, on court aux armes, on s'apprête au combat. Mais Messenhauser n'ose commander une sortie qui, peut-être, en prenant l'armée autrichienne à revers, aurait changé le sort de la bataille; et les Autrichiens, sans s'amuser à poursuivre les Hongrois, qu'ils ont mis en déroute, reviennent sous les remparts de la ville, dont ils recommencent le bombardement. L'incendie s'allume sur vingt-six points à la fois, les murailles s'écroulent, les portes sont prises d'assaut. Jellachich entre triomphant dans Vienne, à la tête de ses Croates; tout est mis au sac et au pillage. Le

gouvernement ferme les yeux et laisse commettre, dans la capitale de l'Empire, des actes d'une férocité barbare. Il viole lui-même le droit des gens, en faisant fusiller Robert Blum, sujet saxon, envoyé de la diète germanique, qui, se fiant à son caractère inviolable, a refusé de fuir avec ses collègues. On ne connaît plus à Vienne d'autre droit que le droit de vengeance.

Un mois après ce triste triomphe, la camarilla faisait signer à Ferdinand son abdication, et plaçait la couronne d'Autriche, encore trempée de sang, sur le front du jeune archiduc François-Joseph, fils de l'archiduchesse Sophie.

Le parlement de Francfort proteste, à la vérité, contre la mort de Robert Blum, mais timidement, et comme un pouvoir abandonné de l'opinion. Bientôt la majorité et la minorité, que l'insurrection de septembre avait rendues irréconciliables, se séparent, et tentent de constituer, l'une à Gotha, l'autre à Stuttgardt, deux assemblées nationales.

Une pareille tentative ne pouvait manquer d'avorter. La réaction, devenue toute-puissante par la prise de Vienne, emporte les constitutionnels et les radicaux dans son courant rapide. La réunion de Stuttgardt est dispersée par les baïonnettes. Celle de Gotha renonce à continuer ses délibérations, devenues dérisoires. Avec elles disparaissent les derniers vestiges du pouvoir central et de l'unité germanique.

Pendant que ces déplorables événements s'accomplissaient en Autriche, la démocratie prussienne a subi des phases analogues. A la révolution succède la réaction; à l'exaltation de la liberté, la honte d'une oppression devenue plus pesante et plus arbitraire.

Depuis le 21 mars, jour où Frédéric-Guillaume a pris les couleurs germaniques et convoqué l'assemblée constituante,

une lutte sourde, mais opiniâtre, avait commencé entre le parti rétrograde, qui cherchait à éluder les promesses du roi, le parti avancé, qui en voulait déduire toutes les conséquences, et les hommes d'opinions mixtes qui, souhaitant une transition ménagée entre l'ancien et le nouvel état, s'efforçaient de faire accorder les partis extrêmes.

La majorité de l'assemblée où les électeurs avaient envoyé, avec les hommes les plus libéraux de la bourgeoisie, un grand nombre d'ouvriers et même de paysans, était pénétrée du sentiment de son droit et d'un esprit franchement démocratique. Une camarilla hautaine, aveugle et obstinée influençait le roi dans le sens contraire. Entre la camarilla et l'assemblée, les divers ministres qui se succédèrent aux affaires, MM. de Camphausen, Hansemann, de Beckerath, d'Arnim, d'Auerswald, essayaient de concilier les vues opposées et soutenaient alternativement les prétentions du pouvoir royal et les droits de la chambre.

Mais il n'était pas de conciliation possible entre un prince sans loyauté et une assemblée sans confiance. Le projet de constitution présenté par les ministres était d'ailleurs complétement inadmissible. Les discussions de l'assemblée, à laquelle le roi refusait la qualité de *constituante*, et qui refusait à son tour à Frédéric-Guillaume le titre de roi *par la grâce de Dieu*, allèrent s'animant et s'envenimant de plus en plus, jusqu'au jour où le roi, qui voyait la révolution partout arrêtée en Allemagne, se crut en mesure de braver l'opinion, quitta Berlin, s'établit à Potsdam, et de là, après avoir fait prendre au général Wrangel les dispositions militaires nécessaires pour réduire au besoin sa capitale, promulgua un décret (8 novembre) qui suspendait les séances de l'assemblée et la transférait à Brandebourg, sous le prétexte qu'elle était opprimée à Berlin par les sociétés révolutionnaires.

L'assemblée ne voulut pas céder. Quand le comte de Brandebourg se présenta, au nom du roi, pour lui intimer l'ordre de se dissoudre, son président Unruhe refusa de lever la séance. 252 représentants contre 30 déclarèrent qu'ils ne se sépareraient pas ; mais comme ils étaient décidés à n'agir que par les voies légales et ne voulaient pas faire appel à l'insurrection, la force armée les expulsa, les poursuivit partout où ils essayaient de se réunir ; la garde nationale, qui les soutenait, fut dissoute. La nouvelle de la prise de Vienne vint achever leur défaite. Frédéric-Guillaume, résolu à ne plus rien ménager, chargea le général Wrangel de soumettre Berlin. L'état de siége fut proclamé, et le 5 décembre, le roi, portant au comble l'ingratitude, le mépris de sa parole et l'oubli de son honneur, octroya à la Prusse une constitution qui effaçait les dernières traces de ses concessions et remettait toutes choses dans l'état où elles étaient avant la Révolution.

Pendant que les souverains absolus, secrètement encouragés par la Russie, agissaient de la sorte à Naples, à Vienne, à Milan, à Pesth, à Berlin, et reprenaient peu à peu, par la ruse d'abord, puis par la force, tous leurs avantages, la diplomatie française, depuis le ministère de M. de Lamartine jusqu'à celui de M. Bastide, suivait la même marche incertaine et se laissait partout effacer ou éconduire. Mal informée ou mal servie par des agents dont les uns, qui appartenaient à l'école révolutionnaire, s'étourdissaient du bruit d'une démagogie tapageuse et croyaient que les clubs menaient le monde, et dont les autres, suivant les anciens errements de la diplomatie dynastique, ne savaient ou ne voulaient pas faire parler la France au nom de la Révolution, elle entamait avec les princes des négociations timides, perdait un temps précieux, laissait s'engourdir l'opinion. Bientôt, entre la Russie, qui menaçait d'inter-

venir, et l'Angleterre, qui l'abusait par une amitié feinte, entre la diète centrale, qu'il négligeait, la Prusse et l'Autriche, qui se jouaient de lui, le gouvernement du général Cavaignac se trouva réduit à l'impuissance. Il laissa succomber Milan, périr Venise ; il abandonna Charles-Albert ; et le jour où il montra enfin quelque volonté, ce fut pour tendre au pape Pie IX, chassé de ses États, une main que celui-ci ne daigna pas même prendre.

Nous avons vu que Pie IX, poussé par les cardinaux à rompre l'alliance piémontaise et à se retirer de la ligue nationale, avait mis à la tête de son gouvernement le comte Rossi (14 septembre). Cette nomination avait causé dans le parti démocratique et dans la population, qui regrettait le comte Mamiani, une irritation extrême. Le 15 novembre, jour de l'ouverture de l'assemblée, comme le nouveau ministre descendait de voiture et traversait le vestibule du palais de la chancellerie, il fut entouré, séparé de sa suite par un groupe d'hommes inconnus, et frappé à mort d'un coup de stylet.

Le parti des cardinaux et le parti populaire se renvoyèrent l'accusation de cet acte odieux, mais tout le monde en parut complice par l'indifférence avec laquelle on l'apprit et par la négligence qui fut mise à en poursuivre les auteurs. La chambre n'interrompit même pas la lecture de son procès-verbal et ne fit pas la moindre mention de l'événement pendant la séance ; le peuple fit disparaître l'assassin et célébra l'assassinat par des promenades aux flambeaux ; la police refusa de prendre aucune mesure contre les démonstrations populaires ; la garde nationale, enfin, et les soldats fraternisèrent avec le peuple.

Le lendemain, une députation de l'assemblée et de la garde nationale, suivie d'une foule nombreuse, vint demander au pape un ministère libéral et le retour du comte

Mamiani. Pie IX, entouré de ses cardinaux et de la plupart des membres du corps diplomatique, refusa d'abord de prendre un engagement explicite. Pendant les longues négociations qui s'entamèrent à ce sujet au Quirinal, le peuple et la garde nationale, accourus en masse autour du palais, le cernèrent et menacèrent d'en faire l'assaut. Les Suisses, qui en gardaient les portes, firent une décharge qui d'abord força le peuple à s'éloigner; mais il revint bientôt avec la garde civique, la légion romaine, la troupe de ligne et la gendarmerie, qui s'étaient jointes au mouvement, et recommença la fusillade contre le palais. Le pape, convaincu enfin qu'il n'avait plus le pouvoir de lutter contre le vœu général, feignit de s'y rendre; il promit le retour de Mamiani, le renvoi des Suisses. Pour tout le reste, il s'en remettait, disait-il, à la décision des chambres. Ayant réussi de la sorte à tromper encore une fois l'opinion, Pie IX échappe à la surveillance de ceux qui le gardaient, et, quittant furtivement son palais et ses États dans la voiture du comte de Spaur, ministre de Bavière, qui faisait les fonctions d'ambassadeur d'Autriche à Rome, il se réfugie à Gaëte.

Depuis longtemps déjà notre ambassadeur, le duc d'Harcourt, et, dans ces derniers jours, M. de Corcelles, envoyé par le général Cavaignac en mission extraordinaire à Rome, pressaient le pape, qui ne se regardait plus comme libre, d'accepter un asile en France. Pie IX semblait disposé à prendre ce parti et témoignait au général Cavaignac, dans les termes les plus affectueux, sa reconnaissance et son estime. Le saint-père n'élevait à sa venue en France qu'une seule objection sérieuse, fondée sur le peu de temps que le chef actuel du pouvoir exécutif avait encore à diriger les affaires. Si l'élection ne répondait pas aux vœux du pape, disait-on au Quirinal, si le prince Louis-Napoléon devenait président de la République, le saint-père, qui con-

sidérait la famille Bonaparte comme son ennemie, ne pourrait avec honneur accepter la protection du chef de cette famille.

Néanmoins, en ces derniers temps, les scrupules du pape semblaient dissipés, et, en partant pour Gaëte, Sa Sainteté laissa croire au duc d'Harcourt qu'elle y attendrait un bâtiment français, afin de s'embarquer pour Marseille. En conséquence, l'ordre fut expédié au consul de Civita-Vecchia de faire chauffer le bateau *le Ténare*, pour aller chercher immédiatement le pape à Gaëte. Le général Cavaignac décida de faire embarquer une brigade de 3,500 hommes sur quatre frégates à vapeur, pour protéger la retraite du pape, et, sur l'avis reçu par dépêche télégraphique de Marseille et communiqué à l'Assemblée par le chef du pouvoir exécutif en personne, le ministre de l'instruction publique partit de Paris afin de se trouver au débarquement du saint-père et le recevoir avec tous les honneurs qui lui étaient dus.

Mais tout à coup la nouvelle se répand et se vérifie que le pape a joué le gouvernement français ; que, loin de songer à demander un asile à la République, Pie IX s'est rendu à la cour du roi de Naples, d'où il annule tous les actes de son gouvernement, à partir du 16 novembre, c'est-à-dire toutes les concessions faites à l'opinion libérale et au parti laïque.

Un dénoûment pareil à une négociation diplomatique à laquelle le gouvernement avait évidemment attaché une grande importance touchait au ridicule. Les adversaires du général Cavaignac saisirent avec empressement cette occasion de l'attaquer par l'épigramme. Depuis quelque temps les hostilités de la presse dynastique redoublaient. Des attaques politiques on en venait à des attaques toutes personnelles, dont l'effet était plus certain encore sur le vulgaire ; *le Constitutionnel* et *l'Assemblée Nationale* unis-

saient leurs efforts pour ruiner dans l'opinion le chef du pouvoir exécutif. Le rédacteur en chef de *la Presse* ne laissait plus passer un seul jour sans insulter le général Cavaignac, soit dans son propre honneur, en l'accusant d'avoir favorisé l'insurrection de juin, afin de se frayer une voie sanglante à la dictature, soit dans l'honneur de son père, dont on chargeait la mémoire de crimes odieux.

L'opinion, ainsi travaillée sans relâche, s'altérait; elle se retirait de celui qu'elle avait d'abord si fortement soutenu et se tournait insensiblement contre lui. L'Assemblée elle-même n'appuyait plus le général Cavaignac qu'avec une certaine mollesse; l'inertie du gouvernement attiédissait son zèle et paralysait son action. Depuis quelque temps la majorité, qui ne se sentait pas conduite, hésitait, se troublait. Subissant malgré elle l'influence d'une minorité habile qui, à l'approche du jour décisif de l'élection présidentielle, mettait tout en œuvre pour achever d'éteindre ou d'égarer l'esprit républicain, elle n'apportait plus au gouvernement qu'un secours presque inefficace, tant il semblait de convenance plus que de conviction politique. Quelques amis particuliers du général Cavaignac, voyant se multiplier les symptômes de ce refroidissement de l'Assemblée, insistaient avec beaucoup de vivacité auprès de lui pour qu'il cédât au mouvement de l'opinion en éloignant de son conseil les républicains que l'on appelait encore *de la veille*, et en y appelant des représentants du côté droit. Le chef du pouvoir exécutif écoutait ces avis avec défiance. Il éprouvait une répugnance presque invincible à se séparer du parti républicain proprement dit, et ne voulait pas acheter son élection au prix de ce qu'il regardait comme une trahison envers ses anciens amis politiques. Son antipathie instinctive pour M. Thiers n'avait fait que s'accroître dans leurs

relations parlementaires. Il ne croyait pas à la sincérité des avances que M. Molé continuait à lui faire. Quand le général Lamoricière lui proposait d'appeler à lui M. Dufaure qui, dans la discussion de la Constitution, avait pris de l'autorité sur l'Assemblée, et qui se ralliait loyalement à la cause républicaine, le général Cavaignac repoussait la pensée d'une telle concession. Il marquait, comme terme extrême des sacrifices que son honneur lui permettait de faire, le choix d'un ministère dans une petite fraction de l'Assemblée que l'on considérait comme à demi révolutionnaire et dont M. Billault était l'expression la plus éloquente. Un vote hostile de l'Assemblée vint brusquement mettre fin aux irrésolutions du général Cavaignac. Le gouvernement, qui recevait de tous côtés des renseignements fâcheux sur la disposition du peuple des campagnes, sur les menées royalistes et sur les progrès rapides du parti napoléonien, proposait d'envoyer dans les départements un certain nombre de représentants, choisis par l'Assemblée, avec mission d'éclairer l'opinion et de déjouer les manœuvres électorales des ennemis de la République. A l'instigation de M. de Falloux, qui rappela en cette circonstance les commissaires de M. Ledru-Rollin, l'Assemblée rejeta la proposition du ministère et mit ainsi le chef du pouvoir exécutif dans la nécessité absolue de changer son cabinet. Il le fit à contre-cœur et laissa paraître son déplaisir. Commencée le 12 octobre par la démission en masse du ministère et la levée de l'état de siége, la crise ministérielle ne se termina que le 24 par la démission de M. Goudchaux et par la formation définitive d'un cabinet mixte où entrèrent MM. Dufaure, Vivien et Freslon, et dans lequel restèrent, comme une dernière satisfaction donnée à l'opinion républicaine, MM. Tourret, Bastide et Marie.

Cette concession, très importante si on l'envisage au

point de vue purement théorique, fut absolument nulle dans ses résultats. Charger M. Dufaure de diriger les affaires de la République, c'était, en apparence, reculer au delà de la révolution du 24 février, au delà du ministère Odilon Barrot, au delà même du mouvement réformiste de l'année 1847. Membre de ce qu'on appelait dans les anciennes chambres le tiers parti, chef du cabinet du 12 mai 1837, M. Dufaure n'avait jamais fait au gouvernement de Louis-Philippe qu'une opposition, non de principes, mais de détails et de circonstances, et, tout récemment, il avait professé ses opinions dynastiques, en s'abstenant de paraître au banquet de Saintes, parce qu'on avait refusé d'y porter le toast: *Au roi!* Il n'était pas surprenant que les républicains prissent ombrage d'une concession de telle nature qu'elle amenait aux affaires un homme qui, à leurs yeux, était la personnification de la contre-révolution [1].

Mais, en même temps, le ministère Dufaure, composé d'hommes intègres fermement résolus à servir la République, ne répondait aucunement aux prétentions de la droite, et ne devait servir qu'à isoler davantage le général Cavaignac et à le faire dévier plus rapidement sur cette pente des concessions tardives, incomplètes, par lesquelles se déconsidèrent et se perdent tous les gouvernements qu'abandonne l'esprit politique.

La réunion de la rue de Poitiers voyait sans aucun plaisir l'entrée de M. Dufaure aux affaires. M. Thiers ne l'aimait pas et n'était nullement disposé à le soutenir. Il existait entre ces deux hommes d'insurmontables antipathies de caractères et d'anciens ressentiments politiques. La droite savait d'ailleurs que M. Dufaure n'entrait aux affaires ni traî-

[1] Ce furent les expressions par lesquelles M. Goudchaux motiva sa démission.

treusement, ni inconsidérément, mais avec la conviction raisonnée que la République était désormais le gouvernement le plus conforme à l'état de nos mœurs, et que la présidence du général Cavaignac serait le moyen le plus sûr et le plus honorable d'établir d'une manière durable les institutions républicaines. On ne lui pardonnait pas non plus d'accepter le concours des républicains *de la veille.*

Le parti de M. Thiers demeura donc très indifférent au changement de ministère. Affectant, ainsi que son chef, une attitude dédaigneuse entre les deux concurrents à la présidence [1], il n'exerça plus désormais d'action politique active et n'eut qu'une part indirecte dans les événements.

M. Molé ne se trouvait pas plus satisfait que M. Thiers du ministère Dufaure, et prenait également la résolution de rester neutre. M. Odilon Barrot inclinait vers Napoléon. Quant à la fraction du côté droit où dominait l'esprit clérical, après avoir sondé, par l'entremise de M. de Falloux, le nouveau ministère et l'avoir trouvé aussi ferme à repousser ses prétentions outrées que les ministères précédents, elle entra en négociations avec le prince Louis Bonaparte, et, satisfaite de ses promesses, elle favorisa ouvertement sa candidature.

Ainsi abandonné par tous les hommes considérables de l'Assemblée, blâmé par un grand nombre de républicains, attaqué avec une violence qui ressemblait à de la rage par

[1] L'indécision de M. Thiers fut extrême et dura jusqu'aux approches de l'élection. Tantôt il lançait des épigrammes contre M. Louis Bonaparte, et disait que son élection serait une honte pour la France; tantôt il promettait aux partisans du prince sa neutralité bienveillante. Mais dans les derniers jours il se décida pour Louis Bonaparte, et s'efforça de faire voter ses amis politiques en sa faveur.

la presse de tous les partis, le général Cavaignac s'irritait de plus en plus, et laissait percer dans ses discours une amertume excessive. Chaque fois qu'il paraissait à la tribune, c'était pour prononcer des paroles hautaines, qui, au moment même où il venait de faire une concession énorme à ses adversaires, en détruisaient tout l'effet. Ainsi, obéissant à un mouvement de piété filiale exagéré par les attaques récentes dont la mémoire de son père était poursuivie, il vient un jour (2 novembre), sans nécessité, déclarer à l'Assemblée « qu'il est heureux et fier d'appartenir à un tel homme. » Une autre fois, dans un sentiment dont l'inspiration est la même, il trahit l'esprit de sa politique par ces paroles étranges à entendre dans une assemblée délibérante, au sein d'un État libre, en présence de partis puissants qu'on semble vouloir ramener à soi : « Ce que nous voulons détruire, c'est la faculté de nier le droit républicain. Quiconque ne voudra pas de la République, est notre ennemi, notre ennemi sans retour. »

Cependant, durant ces derniers jours attristés d'un pouvoir dont la force s'alanguissait de plus en plus sans qu'on pût assigner à cette extinction de la vie une cause positive, le général Cavaignac devait encore remporter sur ses adversaires un triomphe inattendu, couvrir de confusion ses calomniateurs, et faire briller aux yeux du pays, avec un éclat nouveau, son honneur et sa fierté vengés.

Quatre de ses anciens collègues à la Commission exécutive, MM. Garnier-Pagès, Duclerc, Barthélemy Saint-Hilaire et Pagnerre, poussés par un médiocre esprit de rancune, et aussi, assure-t-on, par les excitations de la droite [1], avaient

[1] On cite, entre autres, MM. Thiers et de Malleville, comme ayant poussé à cette attaque. On s'était flatté d'y entraîner M. de Lamartine, mais la noblesse de son esprit déjoua cette perfidie.

répandu un récit des journées de juin plein d'allégations inexactes, et dans lequel ils cherchaient à établir que le général avait trahi la Commission exécutive, ourdi contre elle un complot parlementaire, et favorisé l'insurrection dans un but odieux.

Le chef du pouvoir exécutif ressentit jusqu'au plus profond de son âme l'iniquité d'une imputation pareille. Comme il n'avait plus affaire à des calomniateurs vulgaires, mais à un homme tel que M. Garnier-Pagès, dont la réputation de loyauté était incontestée; comme on attaquait l'acte essentiel qui, bien ou mal compris et jugé, devait laisser sur sa vie un sceau suprême, il provoqua un débat public et voulut que l'Assemblée prononçât entre lui et ses adversaires. Le 25 novembre, après que M. Barthélemy Saint-Hilaire eut fait devant l'Assemblée la lecture du long récit en forme d'accusation sous lequel on croyait accabler le général Cavaignac, il monta à la tribune. Jamais on ne l'avait vu plus ému; mais son émotion, dominée par la fierté, loin de trahir l'expression de sa pensée, lui donna une puissance extraordinaire. Il occupa la tribune pendant quatre heures sans lasser un moment l'attention de l'Assemblée, dont il reconquérait, à mesure qu'il parlait, toutes les sympathies. Passant de l'émotion à l'ironie, de l'ironie à une précision mathématique, toujours vrai, simple, fier, toujours convaincant, le général Cavaignac écrasa ses ennemis personnels, comme il avait écrasé les ennemis de l'Assemblée.

La séance se prolongea jusqu'à onze heures du soir sans que personne s'en aperçût, tant l'intérêt en était profond. Tout était grave dans la disposition des esprits. On se rappelait les transports de reconnaissance avec lesquels, au sortir d'un péril immense, on avait salué le sauveur de Paris; on ne regardait pas sans une sorte d'attendrissement ce noble

visage pâli par l'indignation, ces traits où la fatigue, la tristesse, l'amertume et le découragement des luttes politiques avaient prématurément marqué leur empreinte.

Quand le vieux Dupont (de l'Eure) parut à la tribune et proposa à l'Assemblée de consacrer une seconde fois, par un vote solennel, sa reconnaissance pour le vainqueur de juin, un applaudissement passionné lui répondit. Les misères de l'esprit de parti se turent un moment encore devant l'évidence et la justice. Cinq cent trois représentants contre trente-quatre [1] votèrent l'ordre du jour formulé de la manière qui suit par Dupont (de l'Eure) :

« L'Assemblée nationale, persévérant dans le décret du 28 juin, ainsi conçu : Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a bien mérité de la patrie, passe à l'ordre du jour. »

Mais ce vote mémorable, ce triomphe éclatant, dont l'effet sur Paris fut sensible et put faire croire au gouvernement qu'il allait changer le courant de l'opinion et le résultat de l'élection générale, ne produisit presque aucune impression sur la province, et ne modifia en rien l'état des esprits. Les calomnies de la presse, suspendues pendant quelques jours, recommencèrent avec acharnement. Le ministre de l'intérieur, ayant cru pouvoir retarder de six heures le départ des malles-postes, afin de faire connaître aux départements le vote de l'Assemblée, fut attaqué comme s'il avait commis un crime d'Etat. Une liste de ré-

[1] Parmi ces trente-quatre opposants, on remarque :

Le général Baraguay-d'Hilliers.
Théodore Bac.
Victor Hugo.
Lucien Murat.
Pierre Leroux.
Proudhon.
Eugène Raspail.

compenses nationales, trouvée dans les bureaux du ministère de l'intérieur, et qui avait été faite dans les premiers jours de la Révolution, servit de texte à de nouvelles attaques contre des ministres qui n'en avaient pas même eu connaissance.

Le congrès de la presse départementale, qui avait décidé de seconder l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, répétait à l'infini les attaques de la presse parisienne.

Pendant ce temps, le candidat impérial, retiré dans une maison de campagne à Auteuil, pour éviter, disaient ses amis, les ovations populaires, attirait à lui tous les hommes influents, à quelque opinion qu'ils appartinssent. Il s'entretenait avec tous, à peu près comme il l'avait fait au temps de sa détention à Ham, parlant avec simplicité et avec un désintéressement apparent de l'avenir de la France. Il ne repoussait ni ne dédaignait personne. Le socialisme avait semblé d'abord avoir une part sérieuse dans ses préoccupations. Avant son départ de Londres, il avait vu M. Louis Blanc et M. Cabet. Dès son arrivée à Paris, il avait exprimé le désir de connaître M. Proudhon ; mais, après un séjour de quelques semaines, son appréciation de la force des partis s'étant modifiée, il rechercha plus ouvertement les hommes de la droite, en particulier les légitimistes et surtout les ultramontains. Il ne négligeait pas non plus d'autres moyens de gagner à ses intérêts des personnages moins importants, mais qui disposaient de quelque publicité ou qui exerçaient quelque influence, fût-elle même subalterne, sur les esprits. Les hommes éminents de l'Assemblée, MM. Thiers, Molé, de Broglie, qui dans l'origine avaient été très opposés à sa cause et à sa personne, ne luttaient plus contre ces influences, soit qu'ils fussent découragés par la connaissance qui leur venait du grand mouvement bonapartiste des campagnes, soit qu'ils préférassent courir toute espèce de chances in-

connues plutôt que de voir se fonder le gouvernement républicain. L'opinion que les représentants de la droite s'étaient formée de la médiocrité d'esprit du prince Louis Bonaparte contribua beaucoup à la préférence qu'ils lui accordèrent sur le général Cavaignac. Les légitimistes et les orléanistes pensaient également que pour revenir, ceux-là au gouvernement de la branche aînée, ceux-ci à la dynastie d'Orléans, la voie la plus sûre et la mieux ménagée serait la présidence temporaire d'un homme dont le nom rappellerait aux populations les formes monarchiques et dont la faiblesse personnelle n'opposerait, le moment venu, aucun obstacle sérieux au renversement du gouvernement républicain.

C'est ainsi que de toutes parts la pusillanimité, l'intérêt, la vanité, les petites ambitions, toutes les passions mauvaises aveuglèrent les hommes de parti et les poussèrent, contre toute raison, contre tout honneur et toute politique, dans un état incomparablement pire pour leur orgueil que celui auquel ils prétendaient se soustraire.

Cependant le dix décembre approche, c'est le jour fixé par l'Assemblée pour l'élection. Déjà le peuple est convoqué; son droit est reconnu. Quel que soit le nom qu'il fasse sortir de l'urne, personne désormais n'imagine qu'il serait possible de contester son choix. Le voici maître de ses destinées.

Cette heure et l'acte qu'elle amène avec elle sont plus solennels encore qu'on ne le sent généralement. L'opinion, qui s'inquiète du résultat de l'élection à la présidence comme d'un grave événement politique, ne comprend pas que l'élection en elle-même, et dans son principe, constitue précisément cette révolution sociale dont on repoussait encore tout à l'heure avec tant d'énergie jusqu'à la plus lointaine pensée, et dont on se persuade avoir triomphé en

envoyant sur les pontons quelques milliers de prolétaires. On ne voit pas que la convocation du peuple en une pareille circonstance, le mode et le but de cette convocation, quel qu'en doive être le résultat politique immédiat, marquent avec une précision rigoureuse la fin de l'ancien état social établi sur la division des pouvoirs et le balancement des droits historiques, et qu'ils fondent l'état nouveau sur le principe opposé d'un droit unique et indivisible : la souveraineté du peuple. Mais bientôt l'instinct des masses et le nom de l'homme qu'il choisit avec un prodigieux accord pour lui déléguer la souveraineté, viennent révéler aux esprits attentifs la profondeur et l'étendue de cette révolution qui passe inaperçue du vulgaire. Rejetant le nom de Cavaignac et même celui de Ledru-Rollin, qui tous deux représentent à des degrés différents la lutte politique, et sous lesquels il sent encore une certaine individualité dont il se défie, le peuple des campagnes, que l'on voit pour la première fois apporter à l'exercice de son droit un intérêt vif, parce qu'il va créer dans l'État une force véritablement souveraine, donne à cette force un nom qui ne représente pour lui aucun parti, mais qui signifie victoire : victoire de l'égalité sur le privilége, victoire de la démocratie sur les rois et les nobles, victoire de la Révolution française sur les dynasties européennes.

C'est là ce que, dans l'esprit du peuple, expriment de la manière la plus absolue le règne et le nom de l'empereur Napoléon ; c'est là ce qu'il veut et croit faire revivre par l'élection de Louis Bonaparte.

Les masses populaires, encore incultes, à demi barbares, et pour ainsi dire inorganisées (le mot même de *masse* l'indique suffisamment), sont, comme les sociétés primitives, uniquement inspirées et conduites par le sentiment et l'imagination. Incapables de concevoir des idées abstraites ni

d'embrasser l'ensemble, le rapport et la succession des choses, elles personnifient dans un même nom, elles concentrent dans un même moment l'action des forces multiples qui concourent au progrès social, et elles douent ces personnifications d'une puissance surnaturelle et d'une durée légendaire. Napoléon Bonaparte est, dans les temps modernes, le plus éclatant exemple de ce don de personnification. Tout ce que la pensée des philosophes avait conçu avant lui, tout ce que les assemblées politiques avaient réalisé de progrès, toute la puissance, toute la gloire qu'une suite ininterrompue de grands hommes avait donné à la nation, le peuple en a investi ce nom prédestiné. L'œuvre des Jean-Jacques, des Condorcet, des Turgot, des Mirabeau, des Danton, des Hoche, des Marceau, le peuple injuste et ingrat par ignorance l'attribue à Bonaparte. Renouvelant de nos jours les merveilleuses fictions de la Grèce antique, il concentre sur un seul homme le respect, l'admiration, la reconnaissance que méritaient les inspirations et les travaux d'un grand nombre. Napoléon est pour lui tout à la fois le génie qui crée et la force qui exécute, l'Orphée et l'Hercule de la Révolution française.

Jamais, on peut l'affirmer, l'homme des campagnes n'a cru très positivement à sa mort; et quand le neveu obscur du grand capitaine vient, après la chute de deux dynasties, revendiquer son droit à gouverner la France, il croit voir apparaître une seconde fois son empereur. L'évocation est magique, l'identification complète dans sa pensée ; si complète, qu'il ne songe seulement pas à demander quelle a été jusque-là l'existence, quelles sont les vertus, quel sera le génie de ce nouveau Bonaparte.

Cet instinct de personnification et de transmission, qui est le signe et le caractère d'un état de développement inférieur, devient, au moment dont je parle, la raison du triomphe

populaire. Il est dans l'ordre de la nature que ce qui veut devenir ait plus de force d'impulsion que ce qui veut seulement continuer d'être. Le principe de liberté, qui a été la force des classes bourgeoises tant qu'elles ont eu une révolution politique à faire, s'éclipse momentanément, et le principe d'égalité, au nom duquel la masse populaire veut à son tour accomplir la révolution sociale, l'emporte. Aux quinze cent mille suffrages donnés par les classes cultivées au général Cavaignac, le peuple oppose les cinq millions de voix par lesquelles il proclame Louis-Napoléon Bonaparte [1]. La démocratie, que personne n'a voulu ou n'a su comprendre, s'impose doublement par l'écrasante brutalité du nombre et par le choix d'un nom qui personnifie le despotisme. La loi du talion va peser sur la France. Les classes supérieures ont voulu la liberté pour elles seules ; le peuple à son tour veut l'égalité à son profit. Pour n'avoir pas accompli par la liberté leur tâche civilisatrice en élevant jusqu'à elles les masses incultes, les classes dirigeantes vont se voir arrêtées dans le développement de leurs prospérités ; elles vont être privées de tout mouvement.

L'expérience incomplète et le châtiment si doux du 24 février n'ayant pas suffi, le 10 décembre va les frapper d'un coup plus rude. Pendant qu'elles disputent encore et

[1] On compte, le 10 décembre 1848, 7,326,345 votants.

Louis-Napoléon obtint	5,434,226 voix.
Cavaignac,	1,448,107
Ledru-Rollin,	370,119
Raspail,	36,920
Lamartine,	7,910

Le général Cavaignac eut la majorité des suffrages dans quatre départements : le Var, les Bouches-du-Rhône, le Morbihan, le Finistère. Ce furent les départements les plus socialistes, Saône-et-Loire, la Creuse, la Haute-Vienne, l'Isère et la Drôme, qui donnèrent le plus grand nombre de voix à Louis-Napoléon.

calculent les chances de leurs prétendants, un prétendant qui n'a cessé de grandir dans l'ombre s'est levé : il se produit tout à coup en pleine lumière et réclame son droit. Ce prétendant oublié ou méconnu, c'est le vieux Jacques devenu de serf prolétaire; de prolétaire, possesseur du sol; de possesseur, législateur; c'est Jacques l'opprimé qui veut opprimer à son tour, et qui menace de tout absorber dans son sein, de tout niveler sous sa muette et formidable loi.

L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, cette résurrection du despotisme impérial par l'évocation populaire, n'a pas d'autre sens. Le 10 décembre a, comme le 24 février, relativement aux classes inférieures, le caractère d'une émancipation légale venue par la faute des classes dirigeantes avant l'émancipation intellectuelle, et qui tourne, à cause de cela même, le progrès en châtiment.

Ce châtiment doit-il peser longtemps sur la France? La démocratie du XIXe siècle serait-elle réservée, comme on l'a dit, au triste sort de la plèbe romaine? Incapable de s'élever à la liberté, n'aurait-elle d'autre idéal que le pain et les spectacles, d'autre fin que l'invasion des barbares?

Trop de présages certains, trop de signes, trop d'évidences rationnelles sont là qui répondent à ces questions et dissipent ces craintes. Sans parler des vicissitudes politiques que l'on peut aisément prévoir dans un avenir non éloigné, une vue générale de la société et de son développement nous enseigne l'espérance.

La démocratie moderne n'est pas soumise à la loi du destin antique. Le christianisme, dont elle est issue, la philosophie, qui l'adopte, lui ont révélé le principe et lui préparent les voies d'un progrès indéfini. Ce n'est pas une aveugle énergie qui la pousse, c'est une force organique qui l'anime; une force qui cherche la forme et la loi d'une

civilisation plus vaste et plus parfaite. Au sein de ce qui peut paraître une dissolution momentanée, ou du moins le retour à une sorte de barbarie relative, puisque c'est le triomphe de la masse sur l'élite, de l'instinct sur l'intelligence, on sent fermenter des germes puissants. Un progrès mystérieux se réalise par des moyens qui confondent notre esprit. De *masse* voici déjà le peuple devenu *nombre*. Dans le grand acte auquel il vient d'être appelé, on l'a compté, il s'est compté lui-même. Désormais il se connaît; il a acquis, avec le sentiment de sa force, la conscience de son droit; et dans les temps modernes, l'idée de droit engendre nécessairement le besoin, et finit par produire la capacité de la liberté. Déjà nous voyons l'instinct social du peuple et la science politique des classes lettrées, tout en cherchant encore à se combattre parce qu'ils se croient ennemis, se pénétrer en quelque sorte malgré eux, dans la lutte qui les rapproche et les met en présence. Bientôt, réconciliés et se fortifiant l'un par l'autre, dans le mouvement ascendant d'une civilisation plus générale, ils institueront de concert les lois de la société nouvelle. Alors seulement, mais certainement alors, le génie de la France se réveillera; les mœurs et les institutions se retrouveront dans un accord dont le brisement se fait aujourd'hui sentir par de vives souffrances. Le règne de la démocratie sera fondé. La Révolution française, qui est devenue la révolution européenne, c'est-à-dire la plus vaste des révolutions sociales depuis l'établissement du christianisme, sera accomplie.

FIN.

AU LECTEUR.

« Certains auteurs, parlant de leurs ouvrages, disent : mon livre, mon commentaire, mon histoire. Ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue et toujours un *chez moi* à la bouche. Ils feraient mieux de dire : notre livre, notre commentaire, notre histoire, vu que d'ordinaire, il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur. »

Que de fois, durant le cours de cette publication, ne me suis-je pas rappelé le conseil du moraliste, en pensant qu'il s'adressait à moi plus qu'à tout autre. L'*Histoire de la Révolution de* 1848, si imparfaite qu'elle reste encore, n'aurait jamais pu être achevée, en effet, sans le concours d'un très grand nombre de personnes, dont les récits, le témoignage, les avis et les confidences m'ont rendu plus faciles l'exactitude et l'impartialité qu'on a bien voulu reconnaître dans mon travail, et qui en font à peu près tout le mérite. L'*Histoire de la Révolution de* 1848 est donc, en ce sens, une œuvre collective plutôt qu'une œuvre individuelle; mais, bien que mon amour-propre n'ait pas à s'en féliciter, je considère cette condition, généralement incompatible avec la perfection d'une œuvre d'art, comme favorable, en ce cas particulier, au succès que j'ambitionne. J'ose espérer qu'un livre où l'auteur disparaît complètement pour laisser parler les faits eux-mêmes n'en sera que plus propre à répandre certaines vérités que je crois utiles, et

qu'il réalisera ainsi, mieux peut-être qu'un ouvrage moins défectueux et plus personnel, la pensée heureuse de Voltaire, qui dit : « Il en est des livres comme de nos foyers. On va prendre ce feu chez son voisin, on l'allume chez soi, on le communique à d'autres et il appartient à tous. »

Ce feu que je souhaiterais de voir se propager, c'est une foi dans l'avenir, ardente et profonde, que les événements les plus inattendus ravivent chaque jour dans mon cœur. Puisse cette foi se communiquer à tous ceux qui daigneront me lire! Puisse-t-elle les soutenir dans les épreuves que les amis de la liberté auront encore à supporter, et les préserver de ce triste, de cet injuste et pernicieux esprit d'indifférence ou de réaction, que les maux inséparables des révolutions les plus légitimes font naître dans l'opinion publique! S'il en pouvait être ainsi, j'aurais atteint mon but; aucun succès ne me paraîtrait plus enviable; les sévérités de la critique ne me causeraient nul déplaisir; mon ambition serait satisfaite.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

N° 1.

Résumé du recensement des ouvriers des ateliers nationaux au 19 mai.

Afficheurs.	8	Charpentiers.	1395
Aiguiseurs.	9	Charretiers.	177
Albâtriers.	9	Charrons.	570
Ajusteurs.	8	Chaudronniers.	381
Apprêteurs.	118	Chauffeurs.	51
Argenteurs.	23	Chaussonniers.	117
Armuriers.	123	Chiffonniers.	24
Balanciers.	136	Chocolatiers.	39
Batteurs d'or.	12	Ciseleurs.	1413
Batteurs d'étain.	61	Cloutiers.	123
Bijoutiers.	1755	Cochers.	570
Blanchisseurs.	12	Coiffeurs.	42
Bonnetiers.	529	Colleurs.	21
Bouchers.	90	Coloristes.	9
Boulangers.	261	Colporteurs.	30
Bourreliers.	165	Commis.	399
Boutonniers.	144	Commissionnaires.	120
Brasseurs.	111	Compassiers.	15
Bretelliers.	9	Concierges.	126
Briquetiers.	18	Conducteurs.	15
Brocanteurs.	24	Confiseurs.	408
Brocheurs.	24	Cordiers.	93
Brossiers.	9	Cordonniers.	1869
Broyeurs.	261	Corroyeurs.	408
Brunisseurs.	18	Courtiers.	36
Cambreurs.	9	Couteliers.	57
Canneleurs.	9	Couverturiers.	57
Cardeurs.	9	Couvreurs.	249
Carreleurs.	123	Cuilleristes.	24
Carriers.	27	Criniers.	9
Carrossiers.	9	Découpeurs.	111
Cartiers.	30	Décorateurs.	9
Cartonniers.	171	Débardeurs.	66
Châliers.	150	Dégraisseurs.	6
Chandeliers.	27	Dessinateurs.	201
Chapeliers.	529	Domestiques.	621

Doreurs.	804	Mariniers.	36
Distillateurs.	12	Maroquiniers.	61
Divers états.	2937	Matelassiers.	21
Ébénistes.	5091	Mécaniciens.	442
Émailleurs.	45	Menuisiers.	6312
Employés divers.	732	Métreurs.	12
Entrepreneurs.	9	Meuniers.	9
Estampeurs.	141	Militaires.	96
Facteurs de pianos.	102	Miroitiers.	75
Ferblantiers.	565	Modeleurs.	15
Fileurs.	417	Monteurs en bronze.	729
Fleuristes.	69	Mouleurs.	126
Fondeurs.	1728	Musiciens.	27
Fontainiers.	9	Opticiens.	210
Forgerons.	576	Orfévres.	213
Fourbisseurs.	21	Palefreniers.	34
Frappeurs.	48	Papetiers.	90
Fumistes.	432	Papiers peints.	381
Gaîniers.	123	Parapluies.	72
Gantiers.	93	Parfumeurs.	9
Garçons divers.	318	Parquetteurs.	78
Gaziers.	192	Passementiers.	327
Graveurs.	645	Pâtissiers.	165
Horlogers.	514	Paveurs.	57
Hommes de peine.	552	Peigneurs de laine.	108
Imprimeurs.	1246	Peintres divers.	3957
Jardiniers.	312	Pelletiers.	9
Joailliers.	9	Perleurs.	12
Jouets d'enfants.	15	Perruquiers.	24
Journaliers.	8976	Piqueurs.	21
Lainiers.	48	Plaqueurs.	54
Lampistes.	78	Plombiers.	191
Lanterniers.	9	Plumassiers.	9
Lapidaires.	84	Polisseurs.	336
Layetiers.	117	Porcelainiers.	42
Libraires.	»	Portefeuillistes.	51
Limeurs.	21	Potiers.	99
Limonadiers.	153	Professeurs.	15
Lithographes.	135	Raffineurs.	66
Lisseurs.	9	Régleurs.	12
Lisseurs de dessins.	21	Relieurs.	342
Lunetiers.	44	Sans professions.	7635
Luthiers.	15	Scieurs de long.	852
Maçons.	4341	Sculpteurs.	1144
Marbriers.	858	Selliers.	399
Marchands.	9	Serruriers.	2934
Maréchaux.	102	Tabletiers.	198

Taillandiers.	39	Toiseurs.	9
Tailleurs d'habits.	1899	Tôliers.	99
Tailleurs au maillet.	780	Tonneliers.	2631
Tanneurs.	75	Tourneurs.	2629
Tapissiers.	345	Treillageurs.	12
Teinturiers.	366	Typographes.	57
Teneurs de livres.	12	Vanniers.	69
Terrassiers.	1254	Vernisseurs.	156
Tireurs papiers.	27	Voituriers.	9
Tisserands.	1572		

N°

ÉT

DES PRINCIPALES

du 15 mai au

NOMS DES INCULPÉS.	PRÉNOMS.	AGE.	PROFESSION.	PARTI PRÉSUMÉ.
Blanqui.	Auguste.	43	Homme de lettres . . .	Communiste. . .
Castald.	François-Louis. .	42	Maître d'armes	Barbès et autres.
Bruère	Michel-Victor . .	45	Employé à la 12e mairie.	Id. . . . .
Sobrier	M.-Joseph. . . .	37	Propriétaire.	Id. . . . .
Barbès.	Armand.	38	Représentant.	Id. . . . .
Albert	Martin-Alexand .	33	Représentant.	Id. . . . .
Raspail	Franç.-Eug.-Vin.	»	Chimiste.	Id. . . . .
Quentin.	Auguste-Franç. .	49	Propriétaire.	Id. . . . .
Desavennières. . .	François.	61	Médecin	Id . . . .
Laprade.	Jules.	28	Homme de lettres. . . .	Id. . . . .
De Courtais. . . .	Amable-Gaspard	57	Général et représentant.	Id. . . . .
Boquet	Jean-Baptiste. . .	28	Adjoint au 12e arrondiss.	Id. . . . .
Longepied.	Amable.	52	Profess. de belles-lettres.	Id. . . . .
Danse.	Ch.-Olivier. . .	40	Ancien officier	Id. . . . .
Saisset.	Pierre-Félix. . .	51	Sous-chef d'état-major. .	Id. . . . .
Baudin de Nantua.	Alphonse	36	Médecin.	Id. . . . .
Leroux.	Pierre.	»	Homme de lettres. . . .	Id. . . . .
De Flotte.	Paul-Louis. . . .	31	Lieutenant de vaisseau.	Id. . . . .
Rey.	J.-Joseph	43	Gouv. de l'hôtel de ville	Id. . . . .
Chertier	Gaëtan.	26	Propriétaire.	Id. . . . .
Polino.	Ch.-Antoine. . .	39	Militaire.	Id. . . . .
Lenseigne.	Louis.	42	Ingénieur.	Id. . . . .
Pellotier.	Lucien.	31	Homme de lettres. . . .	Id. . . . .
Hibruit.	Jean-Pierre . . .	34	Négociant..	Id. . . . .
Lecomte.	Jules-François. .	35	Propriétaire.	Id. . . . .
Saisset.	Pierre-Joseph . .	51	Colonel.	Id. . . . .
De la Madeleine.	Henri-Joseph. . .	27	Homme de lettres. . . .	Id. . . . .
Selle	Franç.-Dominiq.	41	Avocat.	Id. . . . .
Degré.	»	35	Artiste, présid. de club.	Id. . . . .

2.

AT

ARRESTATIONS POLITIQUES

22 *juin* 1848.

ANALYSE DES CAUSES D'ARRESTATION.	OBSERVATIONS.	
Arrêtés pour le complot du 15 mai.	Total.	30
	Avec ces inculpés, il y a eu pour la même affaire d'autres détenus au nombre d'environ	100
	Total pour le complot du 15 mai.	130

NOMS DES INCULPÉS.	PRÉNOMS.	AGE.	PROFESSION.	PARTI PRÉSUMÉ.
Bonnel	Napoléon-Louis.	34	Empl. au j. *le Populaire*.	Barbès et autres.
Lecourt.	Jacques-Philippe	50	Accordeur.	Id. . . . .
Ringeval	Auguste.	28	Garde mobile.	Id. . . . .
Collet.	Jean-Charles. . .	31	Capit. au 19e inf. légère.	Id. . . . .
Longchamp.	Nicolas-Auguste.	24	Ciseleur.	Id. . . . .
Séjournat.	François.	48	Marchand de gâteaux. .	Id. . . . .
Thiot.	Pierre.	38	Ébéniste.	Id. . . . .
Cottin.	Léon-François. .	40	Homme de lettres. . . .	Id. . . . .
Cahn	Ernest.	16	Tailleur.	Henri V. . . . .
Sauron.	Jean.	32	Cordonnier.	Id. . . . .
Lunière.	Michel-François.	60	Peintre.	Id. . . . .
Montigny	Alexandre. . . .	27	Propriétaire.	Id. . . . .
Fecheux.	Prosper.	16	Cuisinier.	Louis-Napoléon.
Delage.	André.	40	Boutonnier.	Id. . . . .
Benard	Denis.	22	Artiste	Id. . . . .
Simouillard. . . .	Jean-Baptiste. .	35	Menuisier.	Id. . . . .
Sonnier	Alexandre. . . .	51	Journalier.	Id. . . . .
Piétry.	Camille.	48	Rentier.	Id. . . . .
Benvenuti	Fortuné.	28	Rentier.	Id. . . . .
Laity.	Franç.-Rappert. .	35	Rentier.	Id. . . . .
De Persigny. . . .	Jean-Gilbert. . .	38	Rentier.	Id. . . . .
Falaiseau.	Jean-Louis . . .	33	Homme de lettres. . . .	Id. . . . .

ANALYSE DES CAUSES D'ARRESTATION.	OBSERVATIONS.	
Nanti de munitions de guerre, arrêté le 16 mai.	. . . .	1
Insultes aux représentants, à leur sortie de l'Assemblée.	Arrêté avec sept autres.	8
Propos alarmants sur la voie publique. .	. . . .	1
Criant : *Vive Barbès !*.	. . . .	1
Détention de munitions	. . . .	1
Portant un drapeau, et criant contre le représentant Thiers, place St-Georges.	. . . .	1
Annonçant vouloir assassiner le représentant Lamartine	. . . .	1
Criant : *Vive Barbès !*	. . . .	1
	Total.	15
	Avec ces 15 inculpés, il y a eu, pour ces divers motifs, du 16 mai au 22 juin, d'autres personnes arrêtées au nombre de.	30
	Total.	45
	A reporter, pour le complot du 15 mai	130
	Total général, *parti Barbès*. .	175
Vendant une lettre attribuée à Henri V. .	Il y a eu dix crieurs arrêtés pour ce fait	11
Criant : *Vive Henri V!*	Pour fait semblable, vingt personnes à peu près ont été arrêtées, ci.. .	21
Pérorant dans un groupe pour Henri V.	En tout, trois personnes, ci.	3
Agitant un mouchoir blanc en haut du Panthéon.	. . . .	1
	Parti de Henri V, total. . .	36
Criant : *Vive Napoléon !* . . . . Idem.	Du 16 mai au 22 juin, dans les groupes ou isolément, il y a eu, pour cette inculpation, environ cinquante arrestations, ci. . . .	50
Aurait offert de l'argent aux soldats pour faire crier : *Vive Barbès !*	. . . .	1
Aurait montré un pistolet à un garde mobile en disant que dans quatre jours Paris serait au pouvoir de L. Napoléon.	. . . .	1
Colportant dans les ateliers nationaux une pétition en tête de laquelle était : *Napoléon Louis, chef de la république*. .	. . . .	1
Complot napoléoniste.	. . . .	5
	Total pour le parti napoléoniste. . .	58

NOMS DES INCULPÉS	PRÉNOMS.	AGE.	PROFESSION.	PARTI PRÉSUMÉ.
LEMOINE.	Anne-Marie . . .	38	Se disant religieux. . .	Philippiste. . . .
SAURON	Jean.	32	Cordonnier.	Id. . . . .
LEVEL	Armand.	27	Statuaire.	Barbès et autres.
LEPRAT	Pierre.	20	Élève en pharmacie. . .	Id. . . . .
MILLIÉ.	Louis-Pierre. . .	27	Étudiant en médecine. .	Id. . . . .
BERTRAND	Alix.	31	Naturaliste.	Id. . . . .
MARÉCHAL.	Louis.	23	Organiste.	Id. . . . .
LOUVEL.	Hilaire.	20	Cuisinier.	Id. . . . .
LEROY.	Jean-Louis. . . .	23	Passementier.	Id. . . . .
VIEU.	Pierre.	28	Tambour garde nation..	Id. . . . .
PROTCHE.	Louis.	17	Bimbelotier.	Id. . . . .
DAVENNE.	Charles	22	Fondeur	Id. . . . .
LECLERC.	Nicolas-Lucien. .	31	Officier de santé	Id. . . . .
BOUTET-MICHOT . .	Jules	32	Représentant du peuple.	Id. . . . .
FANNON	Alexandre. . . .	18	Toiseur.	Id. . . . .
PEPIN	Franç.-Marie . .	40	Marchand horloger. . .	Id. . . . .
DUFLOT.	Prosper.	20	Horloger.	Id. . . . .
AUTREUX.	Franç.-Théodore	44	Peintre.	Id. . . . .
PEROUX.	Paul.	29	Tambour garde républ..	Id. . . . .
MOREAUX.	Pierre.	39	Homme de peine. . . .	Id. . . . .
SABATIÉ	Adolphe.	19	Dessinateur.	Id. . . . .
FROMENT.	Louis-Marie. . .	28	Tourneur.	Id. . . . .
BARRIER.	Pierre.	25	Maçon	Id. . . . .
METEY.	Claude.	16	Tapissier.	Id. . . . .
VESSIÈRE.	Jean.	36	Postillon.	Id. . . . .

ANALYSE DES CAUSES D'ARRESTATION.	OBSERVATIONS.	
Colportant une brochure en faveur du comte de Paris ou du prince de Joinville.	. . . .	1
Criant : *Vive Louis-Philippe !* et *Vive Henri V!*	(Voir plus haut).	Mémoire.
	Total pour le parti philippiste. . . .	1
	Total récapitulatif :	
	Parti Barbès.	175
	Parti henriquinquiste. .	36
	Parti napoléoniste. . . .	58
	Parti philippiste.	1
	A reporter. . . .	270
. . . . Criait : *Vive Barbès !* A frappé un gardien. Armé d'un bâton. . } Arrêtés le 8 juin, après sommation, dans des *rassemblements* porte St.-Denis et rue Saint-Martin.	Il y a eu sur ces deux points, le 8 juin, des arrestations au nombre de.	32
Arrêté dans la nuit du 8 au 9 juin, place Saint-George, criant : *A bas Thiers ! Fermez les boutiques !*	Il y a eu sur ce point arrestation de	10
Arrêté le 9 porte Saint-Denis, après sommation, dans un *rassemblement*. . .	Il y a eu sur ce point arrestation de	114
Arrêté le 10, id. id. id. .	Il y a eu sur ce point arrestation de	187
Relaxé le 12 juin. On lui a saisi un couteau. . . . Arrêté le 12. . . } 11 et 12 juin, arrêtés au milieu d'un *rassemblement* à la porte Saint-Denis.	Il y a eu sur ce point, les 11 et 12, arrestation de.	688
Arrêté le 12 au soir, sur la place Bourgogne, dans un *rassemblement*. . . .	Il y a eu sur ce point arrestation de	3
Arrêté le 13, porte Saint-Denis, id. . . . — place de la Concorde, id. . . — Chaussée-d'Antin, id. . . .	Il y a eu sur ces trois points, le 13, arrestation de.	56
Arrêté le 13, rue Saint-Honoré, résistant à la troupe qui l'invitait à se retirer. . .	Il y a eu sur ce point arrestation du garde mobile Marga.	2
Arrêté le 13, près la place Saint-Sulpice, criant : *Vive Napoléon ! A bas la République !* dans un *rassemblement* . . .	Il y a eu sur ce point arrestation de	6
Arrêté le 13 dans des groupes stationnant autour de l'Assemblée nationale. . . .	Il y a eu sur ce point arrestation de	9
Arrêté le 13, dans des groupes près du Luxembourg.	Il y a eu sur ce point arrestation de	3
Arrêté le 14, dans des groupes, proférant des cris séditieux près de l'Assemblée nationale	Il y a eu sur ce point arrestation de	4
	A reporter.	1114

NOMS DES INCULPÉS.	PRÉNOMS.	AGE.	PROFESSION.	PARTI PRÉSUMÉ.
AMADIEU.	Benoît	40	Menuisier.	Barbès et autres.
BOIN.	André-Joseph . .	16	Ébéniste	Id. . . . .
DAUPHIN.	Antoine.	27	Maçon	Id. . . . .
GUÉRIN.	Constant.	28	Tourneur.	Id. . . . .
GAFFET.	Prosper.	17	Pâtissier	Id. . . . .

ANALYSE DES CAUSES D'ARRESTATION.	OBSERVATIONS.	
	Report, parti Barbès. .	1114
Arrêté le 19, distribuant dans un groupe de l'hôtel de ville des chansons en faveur de Louis Napoléon.	Il y a eu sur ce point arrestation de	20
Arrêté le 18, porte Saint-Denis, dans un *rassemblement*, où il criait : *Vive Barbès!* et *Vive Napoléon!*	Il y a eu sur ce point arrestation de	6
Frappant un gardien. / Criant : *aux armes!* . / Jetant des pierres. . . } place de l'hôtel de ville.	Il y a eu sur ce point, le 21, arrestation de.	17
	Total pour les *attroupements* . .	1157

Récapitulation générale des arrestations faites du 15 mai au 22 juin.

Pour le complot du 15 mai.	130
Pour diverses manifestations du parti Barbès.	45
Pour le parti d'Henri V.	36
Pour le parti napoléoniste	58
Pour le parti philippiste	1
Pour les attroupements sur divers points.	1157
	1427

N° 3.

Projet de proclamation présenté par V. Considérant.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUX OUVRIERS DE PARIS.

« Ouvriers nos frères !

» Une affreuse collision vient d'ensanglanter les rues de la capitale. Une partie d'entre vous ont contraint le gouvernement, pour sauver la République, de tourner contre eux des armes françaises.

» Des Républicains, des frères ont versé le sang de leurs frères !

» Au nom de la patrie, au nom de la Révolution qui doit vous émanciper, au nom de l'humanité dont nous voulons tous assurer et organiser les droits sacrés, jetez, jetez ces armes fratricides.

» Est-ce pour nous entre-déchirer que nous avons conquis la République ? que nous avons proclamé la loi démocratique du Christ, la sainte fraternité ?

» Frères, écoutez-nous, écoutez la voix des représentants de la France entière : Vous êtes victimes d'un malentendu fatal !

» Pourquoi vous êtes-vous soulevés ? Les souffrances que nous ont léguées dix-huit mois de crise industrielle et dix-sept années de corruption monarchique n'atteignent-elles pas toutes les classes ?

» Écoutez-nous : Ici ce sont des chefs d'industrie qui accusent les ouvriers et les ateliers nationaux de la ruine des

affaires; là, des ouvriers accusent les chefs d'industrie de leur détresse.

» Cette accusation réciproque n'est-elle pas une erreur funeste? Pourquoi accuser les hommes et les classes? pourquoi nous accuser les uns les autres de souffrances engendrées par la fatalité des choses; de souffrances, héritage d'un passé que tous nous voulons transformer?

» Est-ce en nous massacrant que nous nous enrichirons? Est-ce en nous égorgeant que nous fonderons l'ère de la fraternité? Depuis quand la haine et la guerre civile sont-elles productives et fécondes? Où sera le travail si l'émeute agite incessamment Paris? Où sera le pain pour tous, si toutes les industries sont arrêtées par la terreur sanglante de la rue?

» Ouvriers nos frères, nous vous le répétons, vous êtes victimes d'un malentendu fatal!

» Ouvriers, on vous trompe, on vous inspire contre nous le doute, la défiance et la haine! On vous dit que nous n'avons pas au cœur le saint amour du peuple; que nous n'avons pas de sollicitude pour votre sort; que nous voulons étouffer les développements légitimes du principe social de la Révolution de février : on vous trompe, frères, on vous trompe!

» Sachez-le, sachez-le bien : Dans son âme et dans sa conscience, devant Dieu et devant l'humanité, l'Assemblée nationale vous le déclare : elle veut travailler sans relâche à la constitution définitive de la fraternité sociale.

» L'Assemblée nationale veut consacrer et développer par tous les moyens possibles et pratiques, le droit légitime du peuple, le droit qu'a tout homme venant au monde, *de vivre en travaillant*.

» L'Assemblée nationale veut consacrer et développer, par des subventions et des encouragements de toutes sortes,

ce grand principe de l'association destiné à unir librement tous les intérêts, tous les droits.

» L'Assemblée nationale veut, comme vous, tout ce qui peut améliorer le sort du peuple dont elle émane; relever la dignité du travailleur; rapprocher fraternellement tous les membres du grand corps national.

» Frères! frères! laissez à vos représentants le temps d'étudier les problèmes, de vaincre les obstacles, de reconstruire démocratiquement tout un ordre politique et social renversé en trois jours par une victoire héroïque; et cessez, oh! cessez de déchirer par des collisions sanglantes les entrailles de la patrie! »

L'Assemblée nationale à la Garde nationale.

« Gardes nationaux!

» Vous avez donné hier, vous ne cessez de donner des preuves éclatantes de votre dévouement à la République.

» Si l'on a pu se demander un moment quelle est la cause de l'émeute qui ensanglante nos rues, et qui tant de fois, depuis huit jours, a changé de prétexte et de drapeau, aucun doute ne peut plus rester aujourd'hui, quand déjà l'incendie désole la cité, quand les formules du communisme et les excitations au pillage se produisent audacieusement sur les barricades.

» Sans doute, la faim, la misère, le manque de travail sont venus en aide à l'émeute.

» Mais, s'il y a dans les insurgés beaucoup de malheureux qu'on égare, le crime de ceux qui les entraînent et le but qu'ils se proposent sont aujourd'hui mis à découvert.

» Ils ne demandent pas la République. Elle est proclamée.

» Le suffrage universel. Il a été pleinement admis.

» Que veulent-ils donc? On le sait maintenant : ils veulent l'anarchie, l'incendie, le pillage.

» Gardes nationaux! unissons-nous tous pour défendre et sauver notre admirable capitale.

» L'Assemblée nationale s'est déclarée en permanence. Elle a concentré dans la main du brave général Cavaignac tous les pouvoirs nécessaires pour la défense de la République.

» De nombreux représentants revêtent leurs insignes pour aller se mêler dans vos rangs et combattre avec vous.

» L'Assemblée n'a reculé, elle ne reculera devant aucun effort pour remplir la grande mission qui lui a été confiée. Elle fera son devoir comme vous faites le vôtre.

» Gardes nationaux! comptez sur elle comme elle compte sur vous.

» Vive la République!

» Le président de l'Assemblée nationale,

» SÉNARD.

» Le 24 juin 1848. »

N° 4.

Proclamation du général Cavaignac, 24 juin.

AUX INSURGÉS.

« Citoyens!

» Vous croyez vous battre dans l'intérêt des ouvriers : c'est contre eux que vous combattez; c'est sur eux seuls que retombera tant de sang versé. Si une pareille lutte pouvait se prolonger, il faudrait désespérer de la République, dont vous voulez assurer le triomphe irrévocable.

» Au nom de la patrie ensanglantée,

» Au nom de la République, que vous allez perdre,

» Au nom du travail que vous demandez et qu'on ne vous a jamais refusé, trompez les espérances de nos ennemis communs, mettez bas vos armes fratricides, et comptez bien que le gouvernement, s'il n'ignore pas que dans vos rangs il y a des instigateurs criminels, sait aussi qu'il s'y trouve des frères qui ne sont qu'égarés et qu'il rappelle dans les bras de la patrie.

» Le général CAVAIGNAC. »

A la Garde nationale.

« Citoyens!

» Votre sang n'aura pas été versé en vain. Redoublez d'efforts, répondez à mon appel, et l'ordre, grâce à vous, grâce au concours de vos frères de l'armée, sera rétabli.

» Ce n'est pas seulement le présent, c'est l'avenir de la France et de la République que votre héroïque conduite va assurer.

» Rien ne se fonde, rien ne s'établit sans douleurs et sans sacrifices; soldats volontaires de la nation intelligente, vous avez dû le comprendre.

» Ayez confiance dans le chef qui vous commande, comptez sur lui comme il peut compter sur vous.

» La force unie à la raison, à la sagesse, au bon sens, à l'amour de la patrie, triomphera des ennemis de la République et de l'ordre social.

» Ce que vous voulez, ce que nous voulons tous, c'est un gouvernement ferme, sage, honnête, assurant tous les droits, garantissant toutes les libertés; assez fort pour refouler toutes les ambitions personnelles; assez calme pour déjouer toutes les intrigues des ennemis de la France.

» Ce gouvernement vous l'aurez, car avec vous, car avec votre concours entier, loyal, sympathique, un gouvernement peut tout faire.

» Le général Cavaignac. »

N° 5.

« Aux armes !

» Nous voulons la république *démocratique et sociale !*

» Nous voulons la souveraineté du peuple !

» Tous les citoyens d'une république ne doivent et ne peuvent vouloir autre chose.

» Pour défendre cette république, il faut le concours de tous. Les nombreux démocrates qui ont compris cette nécessité sont déjà descendus dans la rue depuis deux jours.

» Cette sainte cause compte déjà beaucoup de victimes ; nous sommes tous résolus à venger ces nobles martyrs ou à mourir.

» Alerte, citoyens ! que pas un seul de vous ne manque à cet appel.

» En défendant la république nous défendons la *propriété*.

» Si une obstination aveugle vous trouvait indifférents devant tant de sang répandu, nous mourrons tous sous les décombres incendiés du faubourg Saint-Antoine !

» Pensez à vos femmes, à vos enfants, et vous viendrez à nous ! »

N° 6.

Déposition de M. de Guise, chirurgien en chef de la garde nationale.

(11 juillet 1848.)

« J'ai vu un grand nombre de blessés dont les blessures sont fort graves. Toutes les balles que j'ai extraites ne présentent rien d'anormal, quelques unes sont déformées, d'autres sont perforées, et au milieu on a introduit des substances blanchâtres. Je n'ai pas vu de balles ayant une forme particulière ou mâchée. »

M. de Guise emporte plusieurs balles et cartouches pour examiner les formes particulières qu'elles pourraient avoir, et reconnaître les substances dans lesquelles elles auraient pu être trempées.

M. de Guise reprend :

« J'ai été chargé par M. le général Changarnier d'une mission analogue aux désirs de vos questions, sur l'état ou la forme des balles qui ont été extraites du corps des blessés par mes différents collègues des hôpitaux et des ambulances. Je n'ai pu encore accomplir cette mission, dont je vous rendrai compte dès qu'elle sera terminée.

» J'attribue la gravité des blessures que je vous ai signalée à la proximité des coups de feu. Ainsi, il y a à l'ambulance des Tuileries un insurgé qui a eu la cuisse traversée par un coup de baïonnette, suivi immédiatement du coup de feu.

» J'ai reconnu que les insurgés s'étaient servis de toute

espèce de projectiles, tels que billes, aiguilles, pincettes, etc., dont la portée est moins grande.

» J'ai examiné le caveau dans lequel sont placés les insurgés aux Tuileries, et j'ai reconnu les dangers de l'état sanitaire de cette agglomération d'individus et de morts, par suite de l'ordre qu'avaient les gardes nationaux de tirer sur ceux qui ébranleraient les barreaux des fenêtres. J'en ai fait un rapport au général commandant Poncelet, qui en a fait, dès ce soir même, extraire une grande partie.

» C'est à cette occasion qu'il faut rattacher le déplorable événement de la place du Carrousel.

» La mortalité, par suite des blessures reçues en juin, est hors de proportion avec ce qui a lieu ordinairement. Comme je l'ai déjà dit, il faut attribuer cette gravité des blessures qui ont entraîné la mort à la proximité des coups portés, qui cassaient les membres en les traversant.

» Cette mortalité se remarque surtout chez les blessés dont on a différé l'amputation. »

N° 7.

Proclamation du Préfet de police aux habitants de Paris.

(26 juillet 1848.)

« Le nombre total des citoyens détenus par suite des événements de juin s'élève à cette heure à neuf mille cent soixante-dix-neuf; c'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint. En ce qui concerne le régime auquel ces citoyens sont soumis et les soins qui leur sont donnés, il suffira, pour répondre à tout ce qui a été avancé d'inexact à cet égard, de dire que, sur ce nombre de prisonniers, on a seulement deux décès à constater.

» Enfin, c'est surtout au sujet des bruits alarmants répandus dans le public sur une prochaine tentative d'insurrection que la malveillance s'est donné carrière. Toutes ces rumeurs étaient sans fondement. Ces souterrains dont il a été tant parlé n'ont jamais existé. Ces carrières où se réfugiaient des légions d'ennemis et où se trouvaient d'immenses dépôts d'armes, ont constamment été explorées avec le soin le plus minutieux. Ces catacombes qui devaient être converties en mines pour faire sauter des quartiers de la capitale sont inattaquables par la poudre à canon, tant est épaisse la couche de terrain qui forme le recouvrement de ces excavations. Les bruits nocturnes et mystérieux, les prétendus signaux qui alarmaient les passants, ont été le sujet d'un examen sérieux, d'une surveillance active, et toujours une cause simple est venue donner l'explication de ces effets.

» *Signé* Ducoux. »

N° 8.

Note sur les principales causes qui ont amené les événements de juin, et sur les divers éléments de l'insurrection.

Après la révolution de février, les riches partaient ; les pauvres de tous les pays arrivaient à Paris.

Les uns avaient peur, les autres avaient faim.

Parmi ces derniers, les uns venaient de la province, les autres de l'Italie et de l'Allemagne.

Ceux qui avaient peur cachaient leur argent.

Les clubs se formaient. La cause du riche y était attaquée et n'y était pas défendue, sinon fort mal. Les absents ont tort.

Dans ces circonstances, qu'il n'était point au pouvoir de l'Administration de prévenir ou de modifier, naissaient des haines sociales, la misère et beaucoup de causes prochaines d'une lutte armée. Le gouvernement organisa les ateliers nationaux. Ce fut peut-être un expédient malheureux.

Les ateliers nationaux ont été un des motifs constants de perturbation : les ouvriers y prenaient des habitudes de paresse. Le travail des ateliers nationaux était une fiction. Ce travail était médiocre ou nul. Si le gouvernement, au lieu d'avoir recours à ce moyen, avait songé à soutenir les grandes industries, il n'aurait pas déplacé tous les corps d'état et amené ainsi, à son insu, une des principales causes de la dernière insurrection.

L'ordre, c'est le travail ; mais le travail de chaque ouvrier dans sa spécialité. En dehors de cela, les horlogers, les forgerons, les bijoutiers, les charpentiers, etc., rassemblés sur un point, c'est le désordre, c'est le chaos, c'est le fleuve qui sort de son lit pour inonder les campagnes au lieu de les vivifier.

Dans ma pensée, au lieu de créer les ateliers nationaux, on devait prêter aux grandes usines la moitié de la somme qui a été perdue en travaux infructueux. En agissant ainsi, on laissait chaque travailleur à son atelier ; on utilisait sa spécialité, et l'on obtenait un travail d'une valeur décuple. Les riches, en se rassurant, seraient revenus, et les affaires auraient repris leur cours ordinaire.

Classes qui ont pris part à l'insurrection.

1° Beaucoup d'ouvriers sans travail qui soutiennent leur famille et qui voient des femmes et des enfants qui ont faim.

2° Des hommes exaltés et probes, mais ignorants et faciles à se laisser tromper. On leur a fait croire que l'Assemblée nationale voulait ramener peu à peu le système suivi par Louis-Philippe.

3° Les communistes, rêveurs d'utopie, dont chacun a son système, et qui ne sont pas d'accord entre eux.

4° Les légitimistes, qui ont toujours dit qu'il faudrait passer par la République pour arriver à Henri V. Pour eux, le gouvernement républicain n'est qu'une halte d'un moment, mais nécessaire.

5° Les bonapartistes, qui ont joint leur argent à celui des légitimistes pour solder l'émeute.

6° Les partisans de la régence, qui se sont fait remarquer par leur mauvais vouloir lorsqu'il a fallu payer l'impôt.

7° Enfin, l'écume de tous les partis, les forçats et les

gens sans aveu ; enfin, les ennemis de toute société, gens voués par instinct aux idées d'insurrection, de vol et de pillage.

Pour ces hommes, les vrais coupables, il faut une répression rigoureuse et énergique. La peine de mort ou la déportation.

Pour les hommes égarés, du pain et de la clémence.

Le chef de division de la sûreté générale,

Signé PANISSE.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

CHAPITRE Ier. — Esprit de l'Assemblée. — Ministère du travail. — Affaires de Pologne. — Journée du 15 mai....... 1
CHAPITRE II. — Suite de la journée du 15 mai. — L'enquête. — Vote favorable à M. Louis Blanc. — La réunion du Palais-National et la Commission exécutive. — Fête de la Concorde. — La famille d'Orléans à Claremont. — Décret de bannissement. — Élections du 5 juin. 59
CHAPITRE III. — Le prince Louis-Napoléon Bonaparte. — Ses premiers rapports avec le Gouvernement provisoire. — Son élection. — Discussions sur son admission. — Mouvements populaires....................... 82
CHAPITRE IV. — État moral de la population. — Inquiétudes dans Paris. — Troubles dans les départements. — Les ateliers nationaux. — M. Pierre Leroux, M. de Falloux. — Décret de la Commission exécutive. — Protestation des ouvriers. — Le lieutenant Pujol et M. Marie. — On décide la résistance à main armée. 121

LIVRE II.

L'INSURRECTION.

CHAPITRE V. — Premières barricades. — Dispositions militaires du général Cavaignac. — Positions prises par les insurgés. — Premiers engagements. — Quartier général de Lamoricière. — La garde mobile. — Opérations du général Bedeau. — Séance de l'Assemblée. —

Rapport de M. de Falloux sur la dissolution des ateliers nationaux. — Aspect de Paris à la fin de la première journée. — Séance du 24. — Chute de la Commission exécutive. — Le général Cavaignac nommé chef du pouvoir exécutif. — Paris mis en état de siége 157

CHAPITRE VI. — Proclamation du général Cavaignac à l'armée. — Opérations militaires pendant la journée du 24. — Le général Duvivier à l'hôtel de ville. — Le général Damesme au Panthéon. — Séance du 25. — L'Assemblée vote trois millions pour les ouvriers nécessiteux. — Le général Lamoricière. — Mort du général Bréa. — Combats autour de l'hôtel de ville. — Mort du général Négrier. — Mort de l'archevêque de Paris. — Quatrième journée. — Bombardement et reddition du faubourg Saint-Antoine. — L'Assemblée nationale décrète que le général Cavaignac a bien mérité de la patrie 209

LIVRE III.

La réaction 263
Au lecteur 347
Documents historiques 349















